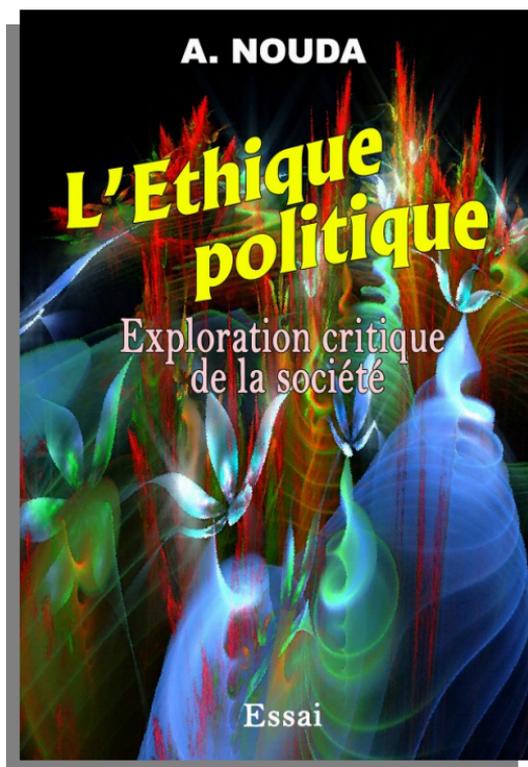


L'Éthique politique



Informations sur ce livre

- Auteur :** Abderrahman Nouda
Titre du livre : L'Éthique politique
Sous-titre : Exploration critique de la société.
Genre : Essai sur la société.
Édition : Édité par l'auteur.
Dernière révision de ce texte : Version n°12.
Dédicace : A mes amis, à mes ennemis, et à tous les autres.
Date de première publication : janvier 2011.
ISBN : 978-9954-30-142-5

Autres ouvrages de Rahman Nouda

- *Le Sociétal*, Édition 2010, 519 pages, Version 8, pdf.
- *Le Politique*, Édition 2010, 470 pages, Version 9, pdf.
- *L'éthique politique*, Édition 2010, 333 pages, Version 12, pdf.
- *Impossible de sortir du sous-développement par le capitalisme*, Édition 2021, 135 pages, Version 17, pdf.
- نَقْدُ الشَّعْبِ (حوار حول مُعَيِّنَاتِ إِصْلَاحِ المُجْتَمَعِ)، الصيغَة 56، منشور على الورق.
- نَقْدُ أَحْزَابِ الْيَسَارِ بِالْمَغْرِبِ، الصيغَة 55، على شكل pdf.
- هل ما زالت الماركسية صالحة بعد انهيار الاتحاد السوفياتي؟ الصيغَة 13، pdf.
- نَقْدُ تَعَاوُنِ الْيَسَارِيِّينَ مَعَ الْإِسْلَامِيِّينَ، الصيغَة 8، pdf.
- طَبَقَاتُ المُجْتَمَعِ، صيغَة سنة 1983، pdf.
- نَقْدُ النِّظَامِ السِّيَاسِيِّ بِالْمَغْرِبِ، الصيغَة 56، pdf.
- نَقْدُ الصَّهْيُونِيَّةِ، الصيغَة 14، pdf.
- نَقْدُ النُّخَبِ، الصيغَة 8، pdf.
- أَيْةُ عِلَاقَةِ بَيْنِ الدِّينِ وَالْقَانُونِ، الصيغَة 24، pdf.
- الْجِنْسُ وَالدِّينُ (مِنَ الْإِرْشَادِ إِلَى الْفُضِيحَةِ)، pdf.
- كَيْفَ نُسْقِطُ الْإِسْتِبْدَادَ (فِي فَنُونِ النِّضَالِ الْجَمَاهِيرِيِّ السَّلْمِيِّ المُشْتَرَطِ)، pdf.

- مشروع الرّبط القّار بين المغرب واسبانيا، دراسة جيو استراتيجية، صيغة سنة 1988، pdf.
- كَيْف؟ (في فنون النضال السياسي الثوري)، صيغة سنة 1982، pdf.
- كيف نتجاوز القمع، صيغة سنة 1973، pdf.
- ونشر مقالات ودراسات متوّعة على جرائد ومجلات مغربية، وعلى الإنترنت.

Quiconque peut télécharger gratuitement ces livres à partir du site : <http://LivresChauds.Wordpress.Com>

Licence gratuite pour les éditeurs

L'auteur de ce livre, Rahman Nouda, accorde à tout éditeur intéressé par ce livre, partout dans le monde, une licence gratuite, non exclusive et non transférable. Cette licence permet à l'éditeur de publier ce livre, de le traduire dans la langue de son choix, de le diffuser, voire de le publier et de le vendre (uniquement s'il est imprimé sur papier). L'auteur n'oblige pas l'éditeur qui publie ce livre de verser une compensation financière à l'auteur. Les conditions d'obtention gratuite de cette licence sont les suivantes: 1) Il est interdit à l'éditeur de modifier le contenu de ce livre, sauf s'il obtient une autorisation écrite de l'auteur précisant les modifications autorisées. 2) Cette licence est concédée, en même temps, à tous les éditeurs dans le monde (ce qui signifie qu'il est interdit de convertir cette licence en un droit exclusif d'un seul éditeur). 3) Dans le cas où ce livre est imprimé sur papier, son prix de vente doit être le plus bas possible. 4) Si l'éditeur propose ce livre en téléchargement en ligne, ce téléchargement doit être gratuit. 5) Au début de chaque exemplaire publié de ce livre (que ce soit sur papier ou sur Internet), le présent paragraphe doit être reproduit («Licence gratuite pour les éditeurs»). Le but de cette licence est de contribuer à la diffusion de la culture et non de générer des profits commerciaux. Cette licence ne signifie pas que l'auteur (Rahman Nouda) renonce à ses droits d'auteur, ou droits de propriété intellectuelle. L'auteur conserve, en même temps, tous ses droits (de reproduction, modification, transmission, publication, affichage, distribution, vente et commercialisation de ce livre, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit).



Comment afficher ce livre : Ce fichier (ou livre) s'ouvre dans le programme 'Adobe Reader' (*.pdf), ou une application équivalente. Pour lire le texte de manière *confortable* sur un ordinateur (ou sur son équivalent), le lecteur est invité à modifier les modalités d'affichage (à travers les fonctions AFFICHAGE, MODE LECTURE, DÉFILEMENT, ZOOM, etc), jusqu'à obtenir l'apparence qui lui convient le mieux. Choisir aussi la largeur de la fenêtre d'affichage du texte (pour qu'elle soit étroite, moyenne ou large), selon la convenance du lecteur. Si vous ouvrez ce fichier (ce livre) dans un autre programme, comme 'OpenOffice.Org', faites des actions similaires.

Dans la table des matières, les titres sont des *liens hypertextes* : il suffit d'appuyer sur le bouton CTRL du clavier et de cliquer simultanément sur le titre (ou sous-titre) voulu, pour que l'ordinateur ouvre automatiquement la page correspondant à ce titre.

E-mail de l'auteur : nouda.abderrahman@gmail.com



TEXTE DE LA 4^E PAGE DE LA COUVERTURE DU LIVRE 'L'ÉTHIQUE POLITIQUE'

Le livre '*L'Éthique politique*' est le frère jumeau des deux autres livres : '*Le Sociétal*' et '*Le Politique*'. Cette trilogie explore la société de manière critique. Elle constitue une sorte d'encyclopédie politique personnalisée. Elle ambitionne de contribuer à la compréhension des phénomènes sociaux. Le but est de faciliter la transformation de la société.

Comme les deux autres livres, '*L'Éthique politique*' est un recueil d'intuitions. A travers cette la littérature politique, l'auteur se réfère à la raison seule, sans s'embarrasser de la conformité à une théorie, ou à une idéologie particulière. Le lecteur est invité à réexaminer plusieurs phénomènes sociaux ou questions (comme l'éthique, l'égoïsme, la raison, la culture, les média, la sexualité ou l'écologie), mais d'un point de vue sociétal. La vie sociale habituelle incite les citoyens à banaliser ces éléments, jusqu'à les rendre négligeables, invisibles ou tabous. Ces éléments méritent pourtant d'être analysés, parce qu'ils jouent un rôle décisif dans l'évolution de la société.

Les critiques, thèses ou opinions politiques exprimées dans cet ouvrage visent à susciter des dialogues, ou même des controverses, sur la société. Pour que les contributions à la transformation de la société soient plus directes, ou plus raisonnées. Vers plus d'épanouissement des citoyens, de solidarité, d'équité et d'humanisme.



TABLE DES MATIÈRES

<i>INTRODUCTION au LIVRE ‘L’Éthique Politique’</i>	13
ÉTHIQUE et POLITIQUE	17
<i>Morale et politique</i>	17
<i>Les obligations morales dérivent des nécessités de la vie commune en société</i>	18
<i>Qui peut promouvoir le respect de l'éthique ?</i>	23
<i>Pas d'éthique possible sans lutte contre l'égoïsme</i>	27
<i>L'éthique dans la réalité</i>	31
<i>Être moral coûte un effort</i>	37
ÉGOÏSME et SOCIÉTÉ	39
<i>L'égoïsme, une hypertrophie malade de l'ego</i>	39
<i>L'égoïsme s'explique</i>	42
<i>L'égoïsme est régi par des processus sociaux</i>	52
<i>L'égoïsme exprime des contradictions entre individu et société</i>	56
<i>Dynamique sociale de l'égoïsme</i>	64
<i>Comment repérer l'égoïsme ou l'évaluer</i>	68
<i>Résistances, ruses, stratagèmes et contradictions de l'égoïsme</i>	70
<i>Maîtriser l'égoïsme ou sombrer dans la décadence</i>	77
La JUSTICE	85
<i>La justice est-elle réalisable ?</i>	85
<i>Indépendance et impartialité de la justice</i>	92
<i>L'instant où un individu commet un crime</i>	97
<i>Pédagogie de la sanction</i>	99
Le CIVISME	102
<i>Devoirs du citoyen</i>	102

<i>La puissance d'un peuple vient de la conscience de ses citoyens et de leur discipline.....</i>	<i>106</i>
<i>Quels sont les déterminants de nos comportements ?.....</i>	<i>111</i>
<i>Les accidents de la route dévoilent des déficits de rationalité.....</i>	<i>114</i>
<i>RAISON et MÉTHODE.....</i>	<i>118</i>
<i>La raison est l'essence de la méthode.....</i>	<i>118</i>
<i>Pour réussir une initiative quelconque, la rationalité est indispensable.....</i>	<i>124</i>
<i>Dans toute manière de réfléchir ou de se comporter, l'essentiel est le type de rationalité utilisée.....</i>	<i>127</i>
<i>De la logique, émerge une dialectique surprenante.....</i>	<i>135</i>
<i>Le succès de la coopération sociale est conditionné par la pratique de rationalités à dimensions sociétales.....</i>	<i>142</i>
<i>L'échec ou l'erreur proviennent d'un égarement dans la méthode suivie.....</i>	<i>153</i>
<i>CONNAISSANCE et SAVOIR.....</i>	<i>161</i>
<i>Vie moderne et culture</i>	<i>161</i>
<i>Nature de la connaissance.....</i>	<i>163</i>
<i>Sources de la connaissance.....</i>	<i>166</i>
<i>Dynamique de la connaissance</i>	<i>171</i>
<i>Quantité de savoir.....</i>	<i>178</i>
<i>La CULTURE.....</i>	<i>180</i>
<i>Ce qui inquiète dans les arts contemporains.....</i>	<i>180</i>
<i>Qu'est-ce qui freine le développement de la culture ?.....</i>	<i>184</i>
<i>Le peuple manque de lecture.....</i>	<i>188</i>
<i>Nouvelles espérances apportées par Internet.....</i>	<i>193</i>
<i>Déphasage culturel et difficulté de communication.....</i>	<i>194</i>
<i>La culture est un préalable à l'épanouissement et à la démocratie.....</i>	<i>196</i>
<i>Composantes spécifiques et universelles de la culture.....</i>	<i>198</i>
<i>MEDIA et COMMUNICATION.....</i>	<i>200</i>
<i>Des médias pour informer ou pour désinformer ?.....</i>	<i>200</i>

<i>Mission des journalistes.....</i>	<i>209</i>
<i>Enjeux des média et de l'information.....</i>	<i>212</i>
<i>Le couple invivable 'information - propagande'.....</i>	<i>226</i>
<i>La communication : l'image et l'écrit.....</i>	<i>230</i>
<i>La SEXUALITÉ.....</i>	<i>235</i>
<i>Comprendre la sexualité.....</i>	<i>235</i>
<i>Le mariage tardif contrarie les besoins sexuels naturels.....</i>	<i>237</i>
<i>Une solution d'espoir : le mariage mineur.....</i>	<i>241</i>
<i>Encadrer ou réprimer la sexualité ?.....</i>	<i>245</i>
<i>La FEMME.....</i>	<i>250</i>
<i>Comment choisir son partenaire.....</i>	<i>250</i>
<i>L'art de traiter les contradictions au sein du couple.....</i>	<i>251</i>
<i>Hommes et femmes sont-ils égaux ?.....</i>	<i>256</i>
<i>L'émancipation de l'homme passe par celle de la femme.....</i>	<i>259</i>
<i>Controverses entre hommes et femmes.....</i>	<i>262</i>
<i>La MÉDECINE.....</i>	<i>266</i>
<i>Médecine mercantile, et médecine humaniste.....</i>	<i>266</i>
<i>Logique de soigner, ou logique de profiter ?.....</i>	<i>278</i>
<i>L'ÉCOLOGIE.....</i>	<i>284</i>
<i>Quelques processus écologiques.....</i>	<i>284</i>
<i>Améliorer le climat, est-ce une utopie ?.....</i>	<i>292</i>
<i>Erreurs écologiques commises par les hommes.....</i>	<i>300</i>
<i>Urgence de préserver l'environnement naturel</i>	<i>313</i>
<i>ÉPILOGUE.....</i>	<i>320</i>
<i>INDEX DE 'L'ÉTHIQUE POLITIQUE'.....</i>	<i>321</i>
<i>TABLE DES MATIÈRES DU LIVRE : 'Le Sociétal'.....</i>	<i>324</i>
<i>TABLE DES MATIÈRES DU LIVRE 'Le Politique'.....</i>	<i>330</i>



INTRODUCTION AU LIVRE 'L'ÉTHIQUE POLITIQUE'

Le présent ouvrage (*'L'Éthique politique'*) est le frère jumeau des deux autres livres : *'Le Sociétal'* et *'Le Politique'*. Ces trois livres, proviennent d'une même œuvre originelle. Cette œuvre est divisée en trois volumes, pour des raisons de commodité de publication. Ces trois livres ont été conçus et engendrés dans les mêmes circonstances. Ce ne sont pas trois tomes successifs d'un même ouvrage, mais des livres autonomes. Ils sont à la fois indépendants et complémentaires. La lecture ou la compréhension de l'un, ne nécessite pas celle de l'autre. On peut commencer par lire celui qui est disponible. (Pour les lecteurs expérimentés, l'ordre de lecture suggéré est le suivant : *'Le Sociétal'*, *'Le Politique'*, puis *'L'Éthique politique'*. Et pour les lecteurs moins expérimentés, l'ordre inverse est conseillé).

L'introduction du livre *'Le Sociétal'* expose : «pourquoi, quand, comment, et dans quel but, ces trois livres sont écrits». Le lecteur intéressé par ces détails est invité à les voir dans l'introduction du livre *'Le Sociétal'*, quand c'est possible, pour éviter de les répéter ici.

Ces livres sont des essais. Ils explorent la société de manière critique. La pulsion commune qui anime ces trois livres est le désir de comprendre les phénomènes sociaux, dans l'espoir de faciliter la réforme de la société, ou de promouvoir l'amélioration la vie commune en société.

Chacun parmi ces trois livres est un recueil d'intuitions. Et toute intuition commence, dans le texte, par un numéro d'ordre, qui la repère dans l'ouvrage. Et chaque intuition s'achève par un dessin séparateur de paragraphe.

L'auteur avait contracté la manie de capturer et de transcrire des intuitions furtives. D'où viennent les intuitions ? Une

intuition émane de l'observation minutieuse de l'environnement sociétale. La vie quotidienne incite tout citoyen à formuler de nombreuses interrogations sur la société. Des problèmes de nature politique, économique, civique ou culturelle l'exhortent à essayer de comprendre le fonctionnement de la société. Au début, le citoyen qui s'interroge ne sait pas répondre à ses questionnements. Il continue à chercher. Même s'il désire comprendre, il n'arrive pas à une conception claire, et il finit par oublier ses interrogations. Ensuite, à un moment inattendu, une intuition plus ou moins judicieuse émerge subitement dans sa conscience. L'intuition se présente souvent comme le résultat d'une recherche non maîtrisée, la synthèse d'une réflexion oubliée, ou l'aboutissement d'une interrogation rémanente. Une intuition équivaut au dénouement d'une énigme. Elle est une espèce de révélation soudaine, une inspiration éphémère, ou une synthèse spontanée. L'intuition n'est pas divine ou spirituelle. Elle signale plutôt le début de la transition de la superficialité vers la rationalité. A travers l'intuition, le citoyen commence à prendre conscience de quelque chose qui mérite d'être approfondi, par d'autres recherches ultérieures, ou par des débats plus élargis.

Certaines intuitions peuvent paraître pertinentes, alors que d'autres semblent banales. Il est donc normal que ce recueil d'intuitions revendique un statut de littérature politique. Ce livre présente un ensemble d'idées ou de thèses politiques. Des opinions tout autant légitimes que d'autres. Cette quête de compréhension aboutit parfois à quelques surprises. L'auteur ne part pas d'une doctrine préétablie. Il ne défend pas une idéologie particulière. Il se contente d'observer la société, avec une disposition délibérée à la critique. Cet ouvrage ne vise pas à convaincre le lecteur de la justesse d'une théorie ou d'une vision politique. Au contraire, les intuitions débouchent souvent sur des questions ouvertes, qui invitent le lecteur au dialogue, ou à la controverse. Cet ouvrage espère susciter des réflexions contradictoires ou fécondes sur la société. Il souhaite contribuer à remettre en débat plusieurs questions décisives que la vie habituelle ne permet pas aux citoyens d'examiner. Le but est d'aider les citoyens à participer à la transformation de leur

société, vers moins de souffrances, ou vers un peu plus de bien être, raisonnable et solidaire, équitable et humaniste.

Les trois livres (*'Le Sociétal'*, *'Le Politique'* et *'L'Éthique politique'*) sont conçus de telle façon que le lecteur puisse les lire au hasard des pages ouvertes. Le lecteur n'a pas besoin de lire les sections ou les chapitres qui précèdent pour comprendre ceux auxquels il commence sa lecture. Chaque intuition peut être comprise indépendamment de celles qui la précèdent ou qui la suivent. Cette souplesse (dans la structure du texte) permet aux personnes pressées, de repérer¹ et de lire, de façon directe et rapide, le sujet du livre qui les intéresse le plus, sans avoir besoin de lire tout l'ouvrage. Même si le lecteur reste invité, autant que possible, à lire cet ouvrage normalement, de son début à sa fin.-

À l'intérieur de chaque intuition, le premier mot clef est souligné par un trait continu, et les autres mots clefs annexes sont soulignés par un trait en pointillé. Un index rassemble l'ensemble des mots clefs du livre pour permettre au lecteur pressé de trouver les numéros de pages contenant les sujets qui les intéressent.

Lorsque une ou plusieurs phrases contiguës du texte ont la portée d'une 'loi' régissant un phénomène social, ou réglant une évolution de la société, l'auteur fait précéder ces phrases par le symbole suivant : [Loi]², suivi par le numéro d'ordre de cette 'loi'.

(1) *A l'aide de la table des matières ou de l'index.*

(2) *Les symboles [Loi] (composés de la lettre 'L' majuscule, entourée de deux crochets) indiquent que la (ou les) phrase(s) qui les suivent ont une portée de «loi» régissant un phénomène social ou une évolution de la société. La lettre 'L', signifiant «loi», est suivie par le numéro d'ordre d'apparition de cette «loi» dans le corps du texte. Ce numéro sert à repérer les diverses «lois» exposées dans le présent livre. Exemple : [Loi 213] signifie : «loi numéro 213» régissant une évolution de la société. D'autres phénomènes sociaux répétitifs sont décrits dans cet ouvrage. Mais si les expressions qui les exposent ne se présentent pas sous forme d'une ou deux phrases compactes, ils ne sont pas signalés par le symbole [Loi]. Voir des explications supplémentaires sur le sens spécifique que l'auteur donne au concept de «loi» dans le point N°(2) du livre 'Le Sociétal'.*

Comment les hommes se libèrent-ils ? Par le débat, la critique, l'organisation, la coopération, la lutte commune, et le travail collectif. Ce sont les citoyens qui engendrent leur propre liberté. Ils commencent à se libérer par l'exercice continu de leur droit à débattre couramment de tous les sujets intéressant leur société, sans tabous, et sans limite d'aucune sorte. Ils deviennent aptes à réformer leur société à travers le mûrissement de leurs débats. L'échange démocratique des arguments leur permet d'échafauder des conceptions sérieusement raisonnées. Alors discutons, car même si nous³, les citoyens, nous commettons des erreurs dans notre raisonnement ou dans notre pratique, c'est encore à travers la discussion démocratique, et à travers l'échange de critiques, que nous pouvons nous entraider le mieux possible, pour nous corriger mutuellement.



⁽³⁾ *J'emploie parfois dans ce livre le pronom «nous», par commodité littéraire. En l'utilisant, je ne prétends parler au nom de personne. «Nous» (équivalent du pronom personnel arabe نحن) signifie «nous les hommes», «nous les citoyens», ou «nous la société». Ce terme permet d'évoquer des sentiments ou des comportements vécus par une partie de la société. Il permet de parler d'autrui, tout en y incluant le narrateur, ou le soi-même. Il permet aussi de proposer quelques autocritiques de la collectivité ou du peuple. Parfois aussi, «nous» prend le sens de «vous et moi», et devient une manière d'interpeller le lecteur.*

ÉTHIQUE ET POLITIQUE

Morale et politique

(1). Escamoter la question de la morale, obscurcit nos conceptions du droit, de la politique et même du but ultime de notre vie.



(2). La morale devrait faire partie des principes constitutifs de notre voie politique. Car toute politique qui devient dépourvue de morale, dévie forcément vers l'abus, l'absurde, le crime ou l'aliénation⁴.

⁽⁴⁾ «Aliénation» équivaut au concept philosophique 'Entfremdung' utilisé par G. W. F. Hegel. Ce concept a été ensuite approfondi par L. Feuerbach qui prétend (dans son livre «The Essence of Christianity») que l'idée de Dieu a aliéné les caractéristiques de la 'nature humaine'. Il a aussi été développé par Karl Marx. Ce dernier a montré que l'aliénation est un résultat systématique du capitalisme. Sens éventuels : Séparation entre deux choses qui devraient normalement être liées. Antagonisme entre des choses qui devraient normalement être en harmonie. L'individu sujet devient étranger à sa communauté, ou à sa société, ou détaché de sa 'nature humaine'. Dérèglement passager ou partiel des facultés intellectuelles. État d'un homme privé partiellement de son essence, de son humanité, qui a perdu la conscience de ses rapports sociaux à autrui, qui est rendu étranger à lui-même, qui subit l'action de forces hostiles résultant de sa propre activité, suite à des conditions économiques et sociales déterminées.

La morale est le noyau irréductible de la politique, puisque toute politique exempte d'un minimum de morale devient une vulgaire magouille.



(3). Certains se moquent de l'éthique. Ils prétendent qu'«il est impossible de moraliser le capitalisme, la politique ou la société». Ils en déduisent qu'«il faut cesser de se soucier d'une moralisation impossible à réaliser». Ils ne comprennent pas l'importance de la morale pour la société. Ils ne voient pas que les réglementations et les lois ne pourraient jamais suffire à elles seules, si elles ne sont pas renforcées par la maîtrise de soi, ou en d'autres termes, par la morale. Un comportement immoral devrait être dénoncé, même s'il n'est pas clairement interdit par les lois. Si les citoyens ne peuvent pas moraliser la politique ou la société (au sens de les rendre conformes à la morale), de manière totale ou définitive, cela ne justifie pas de renoncer au devoir de lutter continûment pour faire progresser cette moralisation. Dans tout pays, la vie politique ne peut être respectueuse de la morale que si les citoyens de ce pays luttent quotidiennement contre tout ce qui contredit les principes de l'éthique.



Les obligations morales dérivent des nécessités de la vie commune en société

(4). Quelle est l'origine historique de la morale ? Qu'est ce qui justifie la nécessité de l'éthique ?

Contrairement à certaines croyances, le fondement de la morale ne réside pas dans la religion. A son origine historique, la morale n'était pas un produit de la religion. C'était la vie

commune en société qui avait généré la morale. Ensuite, la religion avait adoptée et approfondie cette morale.

La nécessité sociétale de la morale peut être justifiée rationnellement, sans recourir au référentiel religieux, sacré ou divin. Parce que la morale dérive des nécessités de la vie commune en société.

Puisque tout citoyen (au sens de membre de la société) a constamment besoin d'échanger des valeurs (travail, produits et services) avec ses concitoyens, cela implique que ce citoyen a impérativement besoin que tous ses concitoyens jouissent de tous leurs droits. Qu'ils soient heureux, productifs et éduqués. Qu'ils soient motivés pour coopérer de la manière la plus généreuse et la plus solidaire possible. Et pour arriver à ce résultat social, tout citoyen a donc besoin de traiter tous ses concitoyens comme il aimerait être traité lui-même. D'où la nécessité de la morale.

L'éthique découle des obligations de solidarité et de coopération à l'échelle de la société (nationale et internationale). Pour vivre de la manière la plus confortable ou la plus agréable possible, les individus, groupes, institutions ou nations, ont tous besoin que toutes les composantes de la société (nationale et internationale) appliquent la coexistence pacifique, la rationalité, la coopération, l'honnêteté, le civisme et la solidarité. Ce sont ces besoins sociaux qui expliquent ou légitiment la nécessité de la morale.

La morale est un produit historique. C'est la synthèse d'une longue et douloureuse expérience humaine. Des générations d'hommes ont expérimenté plusieurs genres de comportements, ainsi que leurs contraires. Ils ont finalement été amenés à comprendre qu'il faut déconseiller ou prohiber tous les comportements qui conduisent à des drames, des destructions ou des souffrances regrettables. Les règles de la morale émergent de l'analyse de cette expérience sociale séculaire. C'est là que réside l'origine de la morale. Les recommandations de la morale sont pratiques et utiles pour la vie commune en société. Elles se justifient par les intérêts des individus et des collectivités composant de la société. Il est superflu que chaque génération d'hommes, ou que chaque groupe ou individu, expérimente à

nouveau des comportements que la morale a déjà classés comme déconseillés ou prohibés.

La morale peut aussi être un champ de lutte culturelle ou politique. Certains enseignements de la morale sont universels, et d'autres peuvent paraître, selon les conjonctures, plus favorables aux intérêts de certaines classes ou groupes sociaux qu'à d'autres. Cela n'empêche pas que la promotion de la morale est profitable à toutes les composantes de la société.



(5). Parce qu'ils ne pratiquent pas la religion, certains se croient dispensés d'appliquer la morale. Alors que la justification de la morale découle, non pas de la religion, mais de la nécessité de vivre en société. L'égoïsme conduit à la malhonnêteté, tandis que la solidarité sociale encourage la vertu. L'honnêteté ou la sincérité d'une personne constituent un signe de son épanouissement. Un citoyen qui essaye de tromper autrui ou soi-même, dévoile l'insuffisance de sa maturité intellectuelle ou politique.



(6). Certains citoyens comprennent le sens de la vie en société, et d'autres pas. Certains comprennent les phénomènes sociaux, et d'autres n'y voient que des concurrences de survie, des destinées fatales, ou des événements résultants d'un hasard absurde. Leur sensibilité ne leur suffit pas. Leur instinct des affaires est plus puissant que leur faculté de comprendre les sens des choses. Des illusions les submergent. Il leur est difficile de remettre en cause leurs perceptions ou leurs croyances. La vie sociale leur paraît complexe ou indéchiffrable. Souvent, les citoyens qui savent (qu'ils ne savent pas) se taisent. Et ceux qui ignorent (qu'ils ne savent pas) jacassent. Que ceux qui croient comprendre les subtilités de la vie en société suggèrent leur savoir à ceux qui les perçoivent de manière moins claire !

Certains citoyens glorifient l'économie, privilégient la technique, sanctifient la logique du profit, en négligeant la morale. Ils tendent à ruser avec leurs obligations. Or tromper la morale, c'est accepter de s'illusionner, de perdre sa sérénité.

Pour que la vie commune en société puisse être possible ou confortable, cette vie impose à l'ensemble des membres de la société de respecter un certain nombre de règles ou principes de conduite. Ces règles constituent la morale. Et quiconque refuse de fournir l'effort nécessaire pour vivre en conformité avec les recommandations de la morale, entre en contradiction avec la société, et avec lui-même. Il devient plus ou moins asocial. Il risque de sombrer dans un malaise confus et interminable. Il ne comprend pas que sa vie privée a simultanément une dimension individuelle et une profondeur sociétale. A la fois la société et l'individu ne peuvent s'épanouir qu'en respectant la morale. Ne peut être vraiment apaisé que celui qui est sincère, honnête, coopératif et solidaire. C'est la conformité avec l'éthique qui embellit la vie d'un citoyen, non l'argent, le pouvoir ou les jouissances. L'expérience sociale confirme que ceux qui traînent un «ventre plein de saletés» (c'est-à-dire nourri de malhonnêtetés), finissent souvent par souffrir, plus que ceux qui se soucient d'«avoir un ventre propre» ou sobre.

Le droit et la morale se complètent. Les lois établies par l'État régissent le commerce, la propriété, l'enrichissement et l'exercice du pouvoir. Tandis que la morale (code du bien et du mal) régit la coopération et la solidarité dans la vie en société. Être moral, c'est s'efforcer de ne pas gêner autrui ou lui nuire. Dans la morale se cache des secrets : [Loi 494]⁵ ***L'accès au bonheur de soi passe par la contribution à la réalisation du bonheur d'autrui. Pour vivre heureux, la voie est de concourir à rendre les autres tout autant heureux que soi-même. Même s'ils sont ingrats.***

[Loi 495] ***Les autres, tous les autres, ne sont pas uniquement des voisins, des concitoyens, des étrangers, des adversaires ou des ennemis, ils sont simultanément nos***

⁽⁵⁾ Dans le présent livre 'L'Éthique politique', (et suite à la note de bas de page N°2), la numérotation des 'Lois' commence à [Loi 494], parce qu'elle continue celle des deux livres 'Le Sociétal' et 'Le Politique' (arrivée à [Loi 493]). Cette continuation dans la numérotation est préférée, parce que ces ouvrages sont complémentaires, et parce qu'une analyse ultérieure éventuelle de ces 'Lois' nécessite qu'elles soient repérées par la même numérotation.

contemporains, nos partenaires, nos compléments, nos prolongements. Ils font partie de nous, et nous faisons partie d'eux.

[Loi 496] *Le malheur des uns, fait le malheur de tous les autres. Si la prospérité et le bonheur ne deviennent pas communs à tous, alors ils demeureront inaccessibles pour tous.*



(7). Si vous éduquez un enfant, en focalisant son attention sur la vertu, il risque de devenir plus tard vulnérable face au cynisme ambiant de sa société. Sa liberté d'initiative pourrait être amoindrie. Il pourrait se comporter de façon naïve. Il regretterait peut être de ne pas être né avec des griffes plus acérées. Par contre, si vous éduquez un enfant de manière à en faire un prédateur machiavélique, son âme serait aussi froide que celle d'un broyeur métallique. Les proches de cet enfant, y compris ses éducateurs, risquent de figurer parmi ses premières victimes. Cet enfant pourrait se prendre pour un diable invincible. Il croirait qu'il pourrait toujours s'en sortir par des magouilles. Il finirait par être écrasé par plus sauvage que lui. Sinon, il deviendrait malheureux à la fin de sa vie, car il ne serait guère fier de n'avoir su faire que tromper les nobles sentiments d'autrui.



(8). N'humilions pas ceux que nous avons contribué à rendre blâmables. [Loi 497] *Si un individu ou un groupe est privé de ses droits, s'il n'est pas récompensé par la considération ou la promotion sociale qu'il mérite, s'il ne bénéficie pas de la valorisation sociale dont il est digne, s'il est injustement puni, s'il est opprimé, déclassé ou marginalisé, il pourrait alors avoir tendance à se punir soi-même. Il risque même d'infliger à lui-même des souffrances gratuites, injustifiées ou insensées.* Il amplifie ainsi sa propre marginalisation. Il devient encore moins performant. Il commet plus de fautes. Les préjugés négatifs que nous portons à son égard peuvent nous paraître encore plus justifiés. Nous risquons

alors de ne plus trouver en nous-mêmes suffisamment de raisons pour l'aider à se perfectionner. Et nous nous exposons nous-mêmes, à travers des processus insoupçonnables d'interactions sociales, à être traités de manière semblable.



Qui peut promouvoir le respect de l'éthique ?

(9). Certaines personnes négligent ou méprisent la morale. Certains autres s'en moquent. D'autres encore la rejettent en disant avec étonnement : «Pourquoi donc parler de morale» ? Nous leur répondons : Parce que la cohésion sociale l'exige. [Loi 498] ***Le recours à la loi ne peut jamais suffire seul pour gouverner, gérer ou civiliser la société. Promouvoir la morale et le civisme facilite l'application de la loi.*** Un respect généralisé de la morale rend le recours à la loi exceptionnelle. A l'inverse, si la morale est négligée ou piétinée, alors les lois et les institutions judiciaires ne suffiront jamais à civiliser la société. L'enfer brandi par la religion, ou la prison agitée par l'État, n'ont jamais suffi seuls pour dissuader les hommes de commettre des tricheries ou des crimes.

L'individu ou le groupe idéal n'est pas celui qui se limite à se conformer aux lois établies. Compter sur la loi seule est insuffisant pour policer la société. Les instincts égoïstes trouvent toujours plusieurs voies possibles pour contourner les lois, ruser ou tricher. [Loi 499] ***Malgré leur lourdeur et leur sophistication, les appareils que l'État utilise pour contrôler, juger ou sanctionner, ne peuvent suffire pour dissuader des citoyens de frauder ou d'agresser.***

Le gendarme le plus efficace est celui que chacun parmi nous installe volontiers dans sa conscience. Nous le respectons par conviction, retenue ou sagesse, non par peur de la répression. La morale agit au niveau de la conscience de soi.

Elle intervient avant l'accomplissement de tout acte délictueux. Elle incite le sujet à débattre avec lui-même. Elle lui suggère les conséquences possibles de l'acte qu'il entreprend d'accomplir.

La morale dissuade mieux que les sanctions juridiques. Quand la loi ou la justice intervient, il est déjà trop tard. Quand le pot est cassé, il devient difficile de le recoller. La morale est plus efficace. Elle coûte moins cher que les arsenaux sécuritaires ou juridiques. La loi se limite à sanctionner les délits et les crimes déjà consommés. Mais la morale fait mieux : non seulement elle incite à s'abstenir de commettre le mal, mais en plus, elle encourage à faire le bien. Et cela n'a pas de prix.



(10). Tout individu est susceptible de renier sa cause ou de trahir son camp (politique ou social). Cette trahison peut être de type méprisable ou honorable.

Dans le premier cas (de trahison méprisable), l'individu passe du camp des justes à celui des injustes. Il déserte son camp pour échapper à des menaces, ou pour obtenir des avantages. Il suffit parfois de lui faire miroiter une promesse de promotion sociale. La perspective de sortir de la misère, de la souffrance ou de l'humiliation, le prédispose à renier son engagement moral. Le déshonneur de la trahison lui est plus supportable que son ancienne situation. Seule une minorité d'incorruptibles peut résister à ces tentations égoïstes.

Dans le second cas (de 'trahison' honorable), l'individu quitte le camp des injustes pour se solidariser avec celui des victimes. Il accepte d'abandonner ses privilèges pour se conformer à son humanité. Il choisit de se réconcilier avec sa conscience. Il préfère se démarquer de sa famille, ses amis, ses employeurs ou ses alliés, plutôt que de demeurer dans l'opprobre. Être en harmonie avec la raison, la morale ou la justice, est plus noble pour lui que de se prélasser dans des commodités ou des plaisirs. Il assume le risque de s'exposer au mépris proféré par les siens. Les menaces de châtiments ne le font pas céder. Son but est de préserver sa dignité, non de glaner des récompenses ou des privilèges. Seuls des affranchis de la cupidité peuvent se conformer aux principes d'équité.



(11). Tant qu'une personne est dominée, exploitée ou marginalisée, elle développe un discours critique. Elle désire que le système social existant soit remplacé par un autre plus équitable. Il arrive parfois, pour une cause ou une autre, que la classe sociale dominante intègre cette personne au système établi. Cette personne se dégage alors des anciennes nuisances qui l'accablaient. Elle accède à de nouvelles commodités agréables. Elle profite dorénavant d'une aisance matérielle relative. Le système social existant lui prodigue maintenant les parts de jouissances qu'il lui a réservées. Cette personne devient un bénéficiaire supplémentaire du système de domination sociale existant. Son discours évolue alors en son contraire. Sa conscience inhibe sa sensation de trahison. De progressiste ou révolutionnaire qu'elle était, cette personne se transforme en conciliateur, modérateur, conservateur, apologiste ou réactionnaire. Cette personne devient un défenseur du système établi. Elle peut même contribuer à la répression des couches sociales dominées dont elle est elle-même issue. Au lieu de stagner dans la situation misérable où elle était, elle préfère gravir les échelons sociaux en marchant sur les cadavres de son propre peuple. Sa devise secrète serait : « Plutôt parmi les injustes, mais dominant et riche, que juste, mais dominé et pauvre » !



(12). Ils sont innombrables, ceux qui prêchent la morale, la justice ou la démocratie. Si tous ces prêcheurs appliquaient systématiquement ce qu'ils disaient, les citoyens malheureux ne seraient pas aussi nombreux qu'ils le sont aujourd'hui.



(13). Vos discours sur la morale, le droit, la démocratie, sont émouvants. Ils acquièrent aisément notre adhésion. Pourtant, vous considérez les égoïstes, les rapaces et les cyniques comme étant des personnes réalistes, dignes de respect ou de considération. Au fond de vous-mêmes, vous êtes fascinés par

leurs réussites. Et comme beaucoup de citoyens, vous n'osez pas critiquer ou affronter leurs abus. Alors, vos discours sur la morale, le droit ou la démocratie, deviennent de simples gesticulations idéologiques. Vous ne faites que soulager votre désarroi devant les dérives existant dans la société. Vous devriez conformer vos conduites de tous les jours à votre discours sur la morale, si vous êtes sincères.



(14). Pour induire le progrès autour de vous, suivez cette règle d'or : Accomplissez toujours vos devoirs de la meilleure manière possible ! Mais ne conditionner jamais l'accomplissement de vos devoirs par des conduites semblables de la part de vos voisins, collègues, partenaires, concurrents ou adversaires ! Autrement, vous contribuez au blocage de la situation. Et vous devenez autant fautif que vos adversaires.



(15). Un individu (ou un groupe) courageux n'est pas celui qui lance des défis en tout temps et contre tout le monde, mais celui qui applique ce que le devoir ordonne, et qui s'abstient de commettre ce que l'éthique prohibe.



(16). Comment est-ce possible que les opérateurs économiques puissent respecter l'éthique si les acteurs politiques ne l'appliquent pas ? Seul un pouvoir politique intègre et crédible peut amener les intervenants économiques à se conformer à la loi et à la morale. Sinon, l'ensemble de la société sombre dans la décadence.

[Loi 500] *Si les politiciens ne respectent pas l'éthique, alors ce sont les acteurs économiques les plus malhonnêtes qui vont dominer la société. Ces acteurs économiques finissent par manipuler les politiciens.* Et dans une telle situation, il ne faut pas compter sur les opérateurs économiques pour qu'ils exigent des politiciens au pouvoir de respecter l'éthique. Car les acteurs économiques n'ont pas cette vocation sociétale.

Quant aux intellectuels, ils sont supposés attachés à la vérité et à la justice. Ils ne devraient avoir besoin d'aucun préalable pour défendre l'éthique. Cela fait partie de leur raison d'être. Malheureusement, tous les intellectuels ne sont pas authentiques. Comme parmi tous les groupes sociaux, certains sont des intrus opportunistes. Un intellectuel qui défendrait le contraire de la vérité ou de la justice, n'est plus un intellectuel, mais un mercenaire.



(17). Ne vous lamentez pas quand vous constatez le relâchement de la morale. Nous les hommes, nous sommes tous spontanément narcissiques. La société capitaliste incite les individus et les groupes à se comporter de manière égoïste. Ne vous fatiguez donc pas à prêcher l'éthique. Au lieu de perdre votre temps à essayer de convaincre les hommes de la nécessité de respecter la morale, il serait plus réaliste d'établir des lois simples et claires, d'appliquer les punitions de façon stricte et expéditive, contre tout comportement illégal, antisocial ou criminel. Il est temps de reconnaître que les hommes se fichent du jugement de Dieu, et de la menace de l'enfer, mais ils redoutent la condamnation du tribunal de l'État. Ainsi sont les hommes.



Pas d'éthique possible sans lutte contre l'égoïsme

(18). Le citoyen idéal interroge continûment sa conscience. Un tel questionnement renforce sa conscience. En retour, quand ce citoyen, emporté par le flot de la vie courante, est sur le point de commettre un acte médiocre, incorrecte, répréhensible ou délictueux, sa conscience se réveille brusquement. Elle

l'interpelle alors : «Hey ! Arrête ! Qu'est-ce que tu fais ?», lui dit-elle. Si le citoyen écoute la voix de sa conscience, il sort de son animalité. S'il engage un dialogue sincère avec sa conscience, il entre aussitôt dans l'humanité. S'il est franc avec sa conscience, le citoyen s'arrête un instant pour s'interroger sur sa conduite et sur sa finalité. Sa conscience peut le réprimander : «Ce que tu allais faire est mal ! Ce serait illégitime, immoral ou illégal ! Ne cède pas aveuglement à tes désirs ! Résiste à tes instincts ! Méfie-toi de ton égoïsme ! Tricher n'est pas glorieux ! Le chemin du moindre effort n'est pas le plus valorisant ! Ne te relâche pas pour satisfaire tes plaisirs ! Change de conduite ! Il est plus agréable et plus réconfortant de suivre une voie irréprochable» ! Ce citoyen trouve alors en lui-même suffisamment de force pour se corriger. S'il se conduit en harmonie avec ses options morales et politiques, il devient apaisé et serein. Il se transforme en une puissance tranquille.



(19). Que ce soit dans la vie d'un individu ou dans celle d'un peuple, le plus important n'est pas l'argent, les réjouissances, les richesses, les honneurs, le pouvoir, la puissance ou le système politique. Ce qui est décisif, ce sont les mœurs, c'est à dire les principes qui guident les comportements des citoyens. Si ses principes sont positifs ou constructifs, ils aident les citoyens à s'élever de l'ignorance au savoir, de la pauvreté à la richesse, et de la faiblesse à la puissance. Et s'ils sont négatifs ou pervers, ils les rabaissent du progrès au déclin, de l'épanouissement à la déchéance, ou de la grandeur à la décadence.

Que ce soit pour les individus ou les nations, les valeurs morales constituent le moteur des conduites. Elles orientent les aspirations. Le reste est relativement secondaire, car il résulte du type de règles morales que les citoyens pratiquent. Les principes positifs peuvent être résumés en trois pôles : la raison, l'équité et la solidarité sociétale. Tandis que les principes négatifs se ramènent à trois genres : l'égoïsme, l'opportunisme et le cynisme.

(20). Ne sont-ils pas nombreux ceux qui pensent, dans le secret de leurs consciences, que faire le mal est tout aussi indispensable que de faire le bien ? Ils croient que les deux conduites sont indissociables. Ils pensent que pour survivre ou réussir, il leur est nécessaire de commettre le mal. L'éthique est pour eux si relative et nuancée qu'elle se perd dans des considérations complexes. Ils ne proclament pas cette thèse, mais la pratiquent en silence.

Pour ceux-là, le secret du succès d'un individu (ou d'un groupe) réside dans cette ambivalence. Ils estiment que ce qui fait le mérite d'un individu (ou d'un groupe), constitue simultanément son défaut. Ils semblent persuadés que le bien et le mal sont inséparables, consubstantiels. Mais dès qu'ils sont eux-mêmes victimes du mal commis par autrui, ils redeviennent opposés au mal de manière catégorique, sans aucune nuance ou subtilité. Le mal qu'ils subissent de la part d'autrui est pour eux un crime impardonnable. Tandis que celui qu'ils commettent contre autrui mérite relativisme, indulgence et tolérance. Ce qu'ils tolèrent pour eux-mêmes, ils ne l'admettent pas pour autrui. Derrière leur rhétorique, peut se cacher un égoïsme cynique, ou une aliénation malheureuse.

(21). Il y a un 'hadith' (citation du prophète Mohamed) qui plaît : «Un croyant ne devient un vrai croyant que s'il désire pour autrui, ce qu'il désire pour lui-même» ! Voilà un programme politique et social complet ! Si cette maxime était réellement appliquée par l'ensemble des citoyens, les pays du monde musulman ne seraient pas dans la décadence où ils pataugent aujourd'hui. (Je parle de façon générale, sans nécessairement comparer musulmans et chrétiens).

De nombreux citoyens, y compris des responsables, se comportent parfois de manière égoïste, immorale ou illégale. Parmi ceux qui affichent ostensiblement leur religiosité, certains sont en fait avides d'argent et de puissance. Reconnaissons que nous les hommes, nous nous comportons parfois de manière hypocrite. Nous sommes tous contaminés, à un degré ou à un

autre, par la pandémie de l'égoïsme. Et nous ignorons à la fois les causes de cette maladie, et les moyens pour en guérir. Et même s'il existait un traitement efficace pour se débarrasser de ce syndrome de l'égoïsme, ceux qui accepteraient de l'utiliser seraient probablement une minorité.

Nous énonçons tous de belles paroles sur la démocratie, la justice, le droit, la morale, la solidarité, etc. Mais dès que nous quittons le domaine des discours pour revenir à nos activités habituelles, nous développons des comportements insuffisants, peu glorieux, critiquables, ou même condamnables. Nous nous conduisons parfois comme des égoïstes, des menteurs, des tricheurs, des corrupteurs, des corrompus, des prédateurs sociaux, ou des lâches. Jusqu'à quand allons-nous continuer à faire semblant de ne pas voir nos contradictions honteuses ?



(22). Si votre enrichissement profite à vos collaborateurs et à vos concitoyens, il devient possible que votre réussite prospère durablement. Mais si votre égoïsme vous empêche de coopérer ou de vous solidariser avec autrui, en dépit de votre richesse, vous risquez de stagner ou de périliter, à moyen ou long terme. Et votre faillite pourrait être douloureuse.



(23). L'argent, la richesse, la notoriété, le pouvoir, la consommation, tous peuvent aliéner les citoyens ; tandis que la souveraineté intellectuelle, la liberté politique, la production économique, la solidarité sociale, et la culture humaniste, les aident à s'épanouir !



(24). La morale a une influence sur la dynamique de l'économie.

Exemple 1 : L'attachement à la morale encourage les acteurs économiques à soigner la qualité du produit ou du service vendu. Le client risque rarement d'être trompé. Les pannes et les défaillances se raréfient. La culture de la qualité se

généralise et s'enracine dans la société concernée. Les gaspillages ou les pertes de temps ou de biens deviennent rares. Et tout le système économique s'en trouve renforcé.

Exemple 2 : Si la tendance générale dans une société est que l'ensemble des acteurs économiques se contentent d'un taux de profit sobre, d'environ 5 à 10 %, les produits et les services ne coûteront pas cher. Le crédit serait bon marché. L'indice du «coût de la vie» peut être bas. La consommation devient optimale. Et la croissance stimule le développement économique. Par contre, si la tendance générale est que chaque acteur économique exige un taux de profit élevé d'environ 50 ou 100 %, les éléments précédents peuvent s'inverser : prix chers, «coût de la vie» élevé, consommation freinée, croissance faible, développement difficile. Et dans le cadre de la 'mondialisation', ceux qui sont capables de travailler plus et mieux, tout en se contentant de taux de profit relativement faibles, deviennent aptes à rafler des parts de marchés croissantes. Ils stabilisent des postes d'emploi durables. Et par l'effet d'échelle, ils finissent par engranger des profits globaux importants. Ils peuvent entretenir leur croissance économique durable, en maintenant leur écart d'avance (en économie, technologie ou autre), par rapport à leurs concurrents, aux échelles nationale et internationale.



(25). Qu'appelle-t-on un «honnête» citoyen dans une société où la cupidité est généralisée ? C'est un tricheur qui réussit à ne pas se faire attraper ! Tandis qu'un «malfaiteur» est celui qui commet tellement de malversations et de maladresses qu'il finit par être accusé et condamné par la justice. Quand les citoyens oseront-ils voir la société telle qu'elle est réellement ?



(26). Il arrive que vous vous engagiez dans une association, un partenariat, une organisation, une administration, une entreprise ou une société. Le but déclaré de ce collectif est de réaliser des œuvres utiles, légitimes ou honorables. Mais pour atteindre efficacement ce but, il arrive parfois que vous soyez facilement entraînés par vos associés, ou par la simple dynamique de l'action, à commettre quelques petits **délits**, infractions ou injustices. Cela peut quelquefois survenir de façon tout à fait anodine, sans que vous vous en rendiez compte.

Pour atténuer la portée de cette dérive, certains se disent qu'«une fin honorable justifie les moyens utilisés». D'autres prétendent que «Commettre quelques délits mineurs ne peut entacher la légitimité ou l'honorabilité de l'œuvre globale». D'autres se disent : «Personne ne me voit, personne ne peut détecter mon infraction, mon petit délit ne ferait de mal à personne». D'autres encore affirment : «Je me permets juste un petit délit transitoire, et après, je m'astreindra définitivement à une honnêteté intégrale».

[Loi 501] *Mais la dynamique sociale fait que si les populations tolèrent quelques «délits dérisoires», ceux-ci se mettent à se multiplier et à s'amplifient ; et ils conduisent finalement à la perpétuation de crimes incontestables. L'évolution d'un degré de délit à un autre se fait de manière imperceptible.* Les frontières entre les infractions et les crimes, surtout en économie ou en politique, ne sont pas balisées par des limites nettes ou difficiles à franchir. La coutume de tolérer des conduites immorales ou illicites banalise le passage d'un délit léger à un crime grave.

Faut-il tolérer que chacun apprécie, à sa manière, son degré de conformité avec les lois ? Faut-il contraindre les intervenants à respecter les règles et les lois ? Comment armer le citoyen de vigilance et de fermeté, pour qu'il puisse oser opposer un « non » catégorique, au moment décisif où il est sur le point de passer à l'acte, à la fois à ses propres tentations personnelles, ainsi qu'aux incitations de ses associés, qui le pousseraient à banaliser la transition du légitime à l'illégal ?



(27). Sur le plan de l'éthique, les hommes peuvent être classés en trois catégories :

1- Ceux qui croient à la morale et s'efforcent de la pratiquer. Ils craignent Dieu ou l'État. Ils tiennent à préserver leur honneur au sein de la société. Ils sont généralement intègres, polis, pauvres ou dominés. Leurs concitoyens qualifient parfois leur sincérité de naïve. Ils sont plutôt minoritaires ou rares.

2- Et il y a ceux qui croient suffisamment à la morale, mais ne l'appliquent que lorsqu'elle ne lèse pas leurs intérêts importants. Ils sont apparemment honnêtes. Mais dès qu'on examine les détails de leur conduite, on est étonné de redécouvrir que les hommes obéissent plus aux instincts qu'à la raison. Ne sont-ils pas la majorité ?

3- Ceux qui raillent la morale et feignent la vertu. Ils sont souvent rusés, cyniques, opportunistes, riches ou dominants. Ils privilégient leurs intérêts égoïstes, quitte à écorner leur réputation, parce qu'ils considèrent que la respectabilité qui compte est celle qu'ils achètent ou imposent. A notre stupéfaction, ils sont assez nombreux.



(28). Faites parler les hommes sur l'éthique. Demandez-leur quelles sont leurs opinions sur l'honnêteté, l'amour, la sincérité, l'intégrité, la justice, la solidarité, l'altruisme, la démocratie. Toute personne pourrait vous affirmer qu'elle soutient toutes ces vertus. Elle prétendrait qu'elle les applique intégralement, partout et toujours.

Dans la réalité, tout se vit et s'organise à l'intérieur de «cercles sociaux concentriques». Nous pouvons les appeler «cercles d'identité et de différenciation». [Loi 502] *Un individu peut appliquer les règles de la morale à l'intérieur d'un cercle étroit, tel celui de sa famille, ou de ses amis proches. Mais à mesure que le cercle s'élargit à son lieu de travail, à ses partenaires, à ses concurrents, à son village, à sa ville, à son ethnie, à son pays, à sa nation ou au monde entier, son degré de respect des principes de la morale diminue rapidement*

jusqu'à s'éteindre. C'est le phénomène de la dégringolade de la morale humaine.

Un individu peut aimer, aider, secourir ou conforter ses proches biologiques, tels ses parents, frères, sœurs ou fils, etc. Il n'a pas de mérite pour cela, puisque les animaux en font autant. Quand un individu (ou un groupe) se solidarise, ou octroie une aide, il le fait de préférence au profit de ceux qui sont les plus proches de lui sur le plan biologique. Il privilégie souvent, (dans l'ordre décroissant suivant), les liens de proximité familiaux, politiques, religieux, ethniques, culturels ou géographiques. Mais à l'égard de beaucoup de ses concitoyens, un individu (ou un groupe) peut se comporter d'une façon indifférente, méfiante, froide, antagonique, agressive, cynique ou cruelle. Envers des hommes d'autres provinces, pays, nations ou civilisations, il ne ressent parfois que de l'indifférence, si ce n'est pas du mépris, ou même une animosité instinctive. Il peut participer à l'invasion, la colonisation, la domination, l'exploitation, le blocus ou la destruction d'un pays étranger, tout en arborant un arsenal de justifications morales hypocrites. Il confectionne des prétextes ou des excuses trompeuses pour garder une fausse conscience tranquille.

Les hommes oublient souvent que la famille qu'ils considèrent comme lieu d'homogénéité (biologique ou autre), est fondamentalement aussi un espace d'hétérogénéité. Car l'interdit de consanguinité impose que mari et épouse soient de familles, groupes ou régions différents. Et oncles, tantes et cousins sont rattachés à des familles distinctes.

Bien sûr, il existe des hommes qui portent suffisamment de respect et de fraternité à l'égard de tous les hommes de la terre, sans distinction de race, d'ethnie, de couleur, de politique ou de religion. Certains parmi eux organisent des solidarités ou fournissent des aides au profit des victimes de catastrophes ou d'oppressions à travers le monde. Cette minorité d'avant-garde est l'exception qui confirme la règle générale. Mais dites-nous maintenant, combien d'hommes vertueux, autres que les prophètes morts, avez-vous connu dans votre vie personnelle ?



(29). Les hommes ne font pas tout ce qu'ils doivent faire. Ils font plutôt ce qui leur est possible de faire. Quand «ce qu'il faut faire» coïncide avec «ce qu'il est possible de faire», les hommes concernés se croient maîtres de leurs destins. Leurs succès les font jubiler. Ils se croient capables de tout réussir. Mais quand, en fin de carrière, ils se rendent compte qu'ils ne font pas tout ce qu'ils doivent faire, mais seulement ce qui leur est utile ou aisé de faire, ils deviennent alors plus enclins à la modestie.



(30). Durant leurs jeunesse, beaucoup de citoyens sont peu sensibles à la dimension sociétale. Ils sous-estiment aisément la question de la morale ou de l'honnêteté. Et au soir de leur vie, ils redécouvrent les interdépendances sociétales. Ils deviennent convaincus de l'importance décisive de la morale.



(31). Tout le monde parle de morale. Mais, dans la réalité, la loi du plus fort règne. Le principe de justice impose que les citoyens soient tous honnêtes, ou qu'ils soient tous malhonnêtes. Mais, n'existe-t-il pas de nombreux malins qui endorment leurs concitoyens par des discours embellis de morale, de bonté ou de légalité, tout en les trompant de manière implacable ?

Le subjectivisme des dominés consiste à croire que les personnes humbles s'interdisent de frauder. Les dominés considèrent qu'ils sont les seuls dans la société à fournir des efforts pour soumettre leurs pensées et leurs actes aux obligations de la morale. Ils estiment que la généralisation de la malhonnêteté rend les mœurs sauvages. Les citoyens dominés ou faibles ne supportent pas de vivre dans une société où règnent des instincts primitifs. Ils admettent qu'ils trichent exceptionnellement, quand il s'agit de contrer les lois imposées par des dominants. Ils jugent qu'ils sont plus contrôlés et plus sanctionnés que les dominants. Ils pensent qu'il est relativement plus difficile pour les dominés de tricher. Ils présument que les dominés ne peuvent dérober que des biens limités ou négligeables en comparaison avec ce que les dominants peuvent accaparer ou détourner. Alors que les égoïstes et les exploiters

parmi les dominants bénéficient de plus d'opportunités pour tricher. Les dominés sont persuadés que les dominants se moquent de la morale. Ils utilisent des discours moralisant pour mettre les citoyens en confiance, et ensuite ils les trompent. Ils disposent de pouvoirs qui leur permettent de duper aisément les populations. Ils imaginent que les dominants passent leurs journées à ruser, dissimuler, falsifier, corrompre, dépouiller ou escroquer.

Le subjectivisme des dominants est l'inverse du subjectivisme des dominés. Les dominants supposent qu'ils sont les seuls à connaître les lois et la morale, et les seuls à s'efforcer de les respecter. Leur notoriété dans la société fait qu'ils ne peuvent frauder sans être publiquement dénoncés. Ils estiment que les dominés ne cessent jamais de demander des indulgences, des droits, des exemptions, des aides et des dons. Les dominants croient que la pauvreté ou l'ignorance incitent les dominés à profiter de la moindre occasion pour tricher. Même quand ils ne produisent rien, les dominés veulent jouir de tous les droits universels. Ils évitent de s'acquitter de certains parmi leurs devoirs. Certains parmi les dominés s'efforcent d'apparaître honnêtes et pieux. En réalité, ils ne craignent ni la justice des hommes, ni l'enfer de Dieu. Les dominants pensent que les dominés veulent s'enrichir rapidement et par n'importe quel moyen. Ils sont tout autant avides de richesses et de pouvoir que les plus aliénés parmi les dominants. Même quand des dominés vivent de manière satisfaisante, ils continuent à se considérer comme des misérables privés de beaucoup de droits. Les dominants estiment que la pauvreté de certains dominés résulte surtout de leur manque d'initiative, ou de la mauvaise gestion de leur biens. Les dominants reprochent aux dominés de ne pas se soucier suffisamment du respect des lois et du maintien de l'ordre. Ils leur reprochent de ne pas reconnaître qu'ils profitent de la stabilité autant qu'en profitent les dominants. Les dominants imaginent que les dominés n'hésiteraient pas à profiter de la première occasion de faiblesse de l'État pour essayer de renverser l'ordre existant. Les dominants croient que les penchants extrémistes ou révolutionnaires des dominés ne peuvent conduire qu'au désordre ou au chaos. Les dominants reprochent aux dominés de ne pas comprendre que la

domination qu'ils subissent sert avant tout les intérêts du peuple et ceux de ses enfants.

Alors, du subjectivisme des dominés, ou du subjectivisme des dominants, qui a raison, et qui a tort ? En fait, nous les citoyens, nous avons tous tort, parce que la réalité sociale est souvent plus complexe et plus contradictoire que ce que nous pouvons imaginer.

— * — * —

Être moral coûte un effort

(32). La théorie du moindre effort a ses adeptes. Certains individus pensent qu'il est inutile de s'efforcer d'être assidu, minutieux ou honnête. Ils croient parfois que seuls les dominés, les pauvres, les faibles ou les naïfs, supportent volontiers de fournir des efforts. Ils présument qu'il est plus avantageux d'être rusé, fraudeur, menteur, paresseux, cynique, égoïste, calculateur ou prédateur. Mais l'expérience les force à reconnaître, à travers des retournements de situations inattendus, que personne ne peut éviter de payer un prix incompressible pour vivre bien. [Loi 503] ***Et quiconque triche ou rechigne à fournir les efforts que le devoir exige de lui, finit toujours par échouer ou par souffrir. La paresse ne mène qu'à la médiocrité.***

— * — * —

(33). Les personnes courageuses sont celles qui accomplissent ce qu'il faut faire, et s'abstiennent de commettre ce qu'il ne faut pas faire.

— * — * —

(34). La culture et la morale ? «Ce sont des paroles sans intérêt !», répondent certains. D'autres répliquent : «C'est bon pour les naïfs !», «Cela ne sert à rien !», «C'est du luxe !»,

«C'est négligeable !», «C'est notre dernier soucis !». Hélas, [Loi 504] *dés que la proportion des personnes analphabètes, incultes, immorales ou délinquantes, devient relativement importante dans la société, l'ensemble de la population ne finit plus de souffrir de mille et un problèmes sociaux douloureux.* Vous voulez des exemples de ces ennuis communs ? En voici quelques uns : vandalisme dans les cités, multiplications des agressions, augmentation du nombre de victimes des accidents de la route, fraude de tous genres et dans tous les domaines, abus de pouvoir, détournements de biens publics, corruption, truquage des élections, enseignement défaillant, échecs scolaires, pollutions, dissémination des ordures, destruction des forêts, médiocrité des produits industriels et même artistiques, etc. Ces problèmes peuvent paraître sans liens directs avec la culture ou la morale. Mais tant que la société ne traite pas correctement les questions de culture et de morale, tous ces problèmes, et bien d'autres (qui sont à dimension sociétale), demeureront insolubles.



(35). Certains dédaignent la morale. Mais toute population qui s'embourbe pendant longtemps dans la fraude, la prostitution, l'homosexualité ou la drogue, finit par sombrer dans la décadence.



ÉGOÏSME ET SOCIÉTÉ

(36). Pourquoi faut-il étudier l'égoïsme ? Parce qu'il n'est pas seulement une question de morale idéale. Parce qu'il est aussi un comportement politique fréquent, reproductible ou contagieux. Et parce que l'égoïsme des uns fait le malheur de l'ensemble des autres.



(37). Si la réalisation d'un intérêt commun à la société entre en contradiction avec un ou plusieurs intérêts individuels ou de groupes, le premier devrait prévaloir. Sinon, il s'agit d'une forme d'égoïsme.



L'égoïsme, une hypertrophie malade de l'ego

(38). Méfions-nous de notre égocentrisme. La réflexion sur l'égocentrisme des autres nous aide à comprendre le notre. Chaque individu, groupe ou État, tend à se considérer comme le centre du monde. Il se sent souvent offusqué quand les autres ne bénissent pas sa prétendue centralité. Il désire être honoré et admiré comme étant le meilleur. Mais combien d'orgueil, de prestige ou de gloire, cache en fait un manque de suffisance, ou un déficit de modestie. L'univers n'a ni centre, ni périphérie.

Tout n'est qu'étendue anonyme. Vouloir être le centre de la société est une manifestation de l'hypertrophie malade de l'ego.



(39). Les individus et les groupes évitent parfois de prendre pleinement conscience de leur appartenance à la société. Ils se détournent de la nécessité d'analyser leurs comportements reprochables. Dans leurs conduites individualistes, ils peuvent être rigides ou crispés, jusqu'à l'excès. Quand ils défendent leurs intérêts ou leurs opinions, ils le font avec un acharnement qui les empêche de voir leurs égoïsmes. Ils croient leurs démarches saines, alors que celles-ci se révèlent en fin de compte altérées par l'égoïsme ou l'aliénation⁶. [Loi 505] *Si l'ensemble des citoyens adopte un style de vie opportuniste, la vie en société se ramènerait à une suite de rivalités stupides, régie par des égoïsmes aliénant. Si les faiseurs d'opinions (tels que le système d'enseignement, les intellectuels, les élites prestigieuses, les médias ou les arts) glorifient le modèle de vie individualiste, ou dénigrent les valeurs de solidarité, de complémentarité et de coopération sociétales, alors la nation concernées risque de sombrer dans un processus de désagrégation ou d'impuissance.*



(40). L'égoïsme n'atteint pas seulement des individus, mais aussi des groupes, des États, des peuples et même des nations. Peuvent exister des égoïsmes individuels, des égoïsmes de groupes, des égoïsmes de nations, des égoïsmes d'ethnies, des égoïsmes de communautés religieuses, etc. L'égoïsme peut aveugler des peuples autant que des individus. Ce que nous

⁽⁶⁾ *Des intellectuels contemporains glorifient le modèle de vie de certains personnages pittoresques, comme Giacomo Casanova (1725-1798). Son style de vie consiste à se rapprocher des princes, des aristocrates et des riches, pour jouir au maximum des plaisirs de la vie. Il magnifie son ego au point de négliger la société, la morale, le travail, la loi, et tout le reste, pour se concentrer sur la jouissance individualiste de la vie.*

affirmons sur l'égoïsme d'un individu, s'applique aussi à l'égoïsme d'un groupe, d'une classe sociale, d'une région, d'un peuple ou d'une nation⁷. Le nationalisme peut parfois nous amener à nous comporter de manière chauviniste ou raciste, sans que nous en soyons conscients.



(41). Parler d'égoïsme peut sembler un excès déplacé de moralisme. Mais comment qualifier ces exemples de comportements ? Profiter de droits plus grands que ceux que l'équité autorise à avoir. Accaparer un terrain sans en avoir le droit. Couper des arbres que l'on n'a pas soi même plantés, soignés ou achetés. Extorquer une plus-value illégitime. Prélever des profits exagérés. Payer un salarié avec une partie insuffisante de la plus value que ce salarié a lui même produite. Profiter des services ou des infrastructures sociales, tout en refusant de s'acquitter de sa part dans leurs coûts ou dans les impôts. Abuser de ses responsabilités ou de son pouvoir pour fructifier ses affaires personnelles. Vivre en tant que parasite ou comme un intermédiaire inutile.

Si, l'acte de satisfaire ses intérêts privés, au détriment de ceux d'autrui, n'est pas un égoïsme, alors qu'est ce c'est ?



⁽⁷⁾ Par exemple, J. Chardonne (1884-1968) exprime un égoïsme patriotique ou ethnique. Il a écrit : «La terre de France produit une race d'être incomparables, si évolués, si complets, que la moindre éducation, immédiatement assimilée, les rends aptes aux premiers rôles» (Jacques Chardonne, *L'amour du prochain*, Édition Grasset, 1932, p.168, cité dans le *Robert électronique*, version 1994). L'expression de «premiers rôles» se rapporte à un cadre mondial. Cela équivaldrait à dire : les français sont des êtres «supérieurs», aptes à faire partie de ceux qui dominent le monde, simplement parce qu'ils sont des français ! Un grand nombre d'individus et de groupes, à travers le monde, développent des raisonnements semblables. Mais un individu, un groupe ou un peuple, qui se croit «supérieur», juste parce qu'il désire être ainsi, ne dévoile-t-il pas par là qu'il est probablement aliéné ou décadent ?

(42). Un sujet égoïste (qu'il soit individu, groupe ou nation) ne perçoit pas qu'il ne peut pas vivre pendant longtemps au détriment de son entourage social. Il ne comprend pas qu'il ne peut prospérer ou être heureux, que s'il contribue, à un degré semblable, au bonheur de tous les autres membres de la société (nationale ou internationale). Parce que tous les éléments qui composent l'univers, qu'ils soient vivants ou inertes, sont tous interdépendants. Ils interagissent tous selon des lois précises, même si nous n'arrivons pas à percevoir ces lois.



L'égoïsme s'explique

(43). Pourquoi les hommes sont-ils égoïstes ? Nous ne savons pas, mais nous pouvons essayer d'analyser l'égoïsme.

Quiconque veut comprendre l'égoïsme d'autrui, devrait être capable d'analyser son propre égoïsme. Déceler et reconnaître son propre égoïsme peut être un signe de bonne santé psychique⁸.

Souvent, l'individu (ou le groupe) ne sent pas, ou ne maîtrise pas, les processus sociaux subtils qui déterminent sa conduite. L'une des bases objectives de l'égoïsme, est que l'homme est, par nature, un avaleur, un intégrateur. Depuis sa conception dans l'utérus de sa mère, jusqu'à sa mort, l'homme passe sa vie à intégrer son environnement. Il ingère et digère tout ce qu'il peut avaler, accaparer ou assimiler

Depuis son jeune âge, l'individu (ou le groupe) est habitué à percevoir l'univers à partir d'un centre, qui n'est autre que sa situation individuelle. Il commence à partir de ce qui est

⁽⁸⁾ *«Il n'y a qu'une façon d'être un peu moins égoïste que les autres : c'est d'avouer son égoïsme», Jules RENARD / Journal / Robert Laffont – Bouquins, 1990, 7 décembre 1891, p.83 ; cité par Jean Louis Morel dans son «Petit dictionnaire de citations», sur le site : www.bribes.org.*

immédiatement à sa portée. Il démarre de lui-même, de son ego (son «je» ou son «moi»). Il ne part pas d'«autrui», puisque «autrui» lui est extérieur, inaccessible, concurrent ou même hostile. Sa conception de l'univers (souvent inconsciente, mais profonde) est simple : d'abord, il y a soi-même (son propre ego), et ensuite, il y a tout le reste, qui se trouve en dehors de «soi», et qui n'est pas soi-même. L'individu (ou le groupe) fonctionne comme un «ego» face à tout le reste de l'univers. Il est amené à sentir, penser et agir, comme s'il était le centre du monde. Ses proches, les individus de son entourage, ou même sa communauté, sont étrangers à son «moi». Il considère spontanément tout objet ou être vivant qui existe en dehors de lui comme un corps étranger, comme un inconnu, un danger, un risque, un concurrent, un adversaire ou une menace. La prédominance de son propre «moi» cache, minore ou évince (plus ou moins durablement) l'existence des autres «moi» situés dans son environnement.

L'individu (ou le groupe) désire constamment survivre, se valoriser, se renforcer, jouir et s'affirmer. Il veut que tout être ou objet qui est en dehors de lui le serve (comme au temps de son heureuse enfance). Il veut que tout obéisse à ses ordres ou à ses désirs. Sinon, l'individu (ou le groupe) considéré se fait une obligation de l'esquiver, le dominer ou de le détruire (s'il en est capable). Il privilégie ses intérêts individuels et subordonne ceux d'autrui.

L'individu (ou le groupe) développe ainsi sa propension à se méfier de tout ce qui est hors de lui-même, à le bousculer, le concurrencer, le dominer ou même à le détruire. Durant sa jeunesse, au sein de sa famille, il ne remarque pas qu'il vit à la charge, ou au détriment de son entourage. Plus tard, toutes ses expériences semblent l'inciter à être individualiste ou égocentrique. Les comportements agressifs, conquérants ou égoïstes des autres humains de son entourage l'exhortent à les contrer par un égoïsme opposé, irréductible ou plus fort. Il constate qu'il ne peut s'affirmer (dans sa société) qu'en mettant en œuvre son égoïsme. Il lui arrive de regretter un comportement altruiste, mais il ne regrette presque jamais une conduite égoïste.

Quand il bénéficie des actes altruistes de sa mère, son père, sa famille, sa communauté ou son peuple, cela reste pour lui un détail secondaire, un acquis naturel. Cela ne suffit pas pour l'amener à remettre en cause sa prétendue «règle universelle de l'égoïsme généralisé». Agir en altruiste équivaut pour lui à prendre le risque d'être naïf, berné, perdant, vaincu ou asservi. L'individu devient ainsi spontanément égoïste.

L'individu (ou le groupe) est parfois capable de deviner ce que ses collaborateurs peuvent intimement penser, ou ce que ses adversaires peuvent secrètement comploter. Mais il s'abstient d'utiliser cette perspicacité pour s'imaginer à la place de ses victimes, ses concurrents ou ses adversaires. Il évite de sentir les humiliations, les privations, les frustrations ou les souffrances qu'il leur inflige. L'individu (ou le groupe) perçoit clairement les injustices que lui-même subit, mais il évite de prendre conscience des injustices que lui-même cause à autrui.

L'égoïsme n'est pas un défaut organique, mais un acquis social, historique et culturel. Les hommes peuvent le corriger. Il est compréhensible que l'homme grandisse égoïste (dans les anciennes sociétés) ; mais n'est-il pas raisonnable aujourd'hui (où nous nous comptons par des milliards d'individus) que nous ne veillions pas à nous transformer en altruistes ?



(44). L'égoïsme est l'un des principes qui régissent la vie en société :

1) Le motif essentiel qui détermine le comportement des individus ou des groupes est l'intérêt privé, c'est-à-dire l'égoïsme.

2) Une part importante des événements survenant dans la société (et aussi entre plusieurs sociétés) se ramène à des luttes d'intérêt entre égoïsmes contradictoires (d'individus, de groupes ou de sociétés).

3) Dans la conscience de tout acteur (qu'il soit individu ou groupe), il existe une lutte d'intérêts entre plusieurs options de comportement qui sont, soit profitables uniquement à cet acteur concerné, soit assez utiles à l'ensemble de la société. Chaque acteur a tendance à percevoir ce qui est conforme aux intérêts de la société comme défavorable à ses intérêts privés ou immédiats.

4) Chaque fois qu'un acteur (individu ou groupe) fait prévaloir l'intérêt de la communauté sur son intérêt égoïste, il s'éloigne de l'animalité et se rapproche de l'humanisme.

5) Pourquoi un sujet préfère-t-il se comporter de manière égoïste ? Plusieurs raisons sont possibles. Le sujet privilégie de servir ses intérêts privés immédiats. Il sait par expérience que s'il sert des intérêts d'autrui ou de la communauté, ses intérêts privés risquent de ne pas être satisfaits. Dans le cadre de la concurrence ambiante, l'égoïsme d'autrui l'incite à se dépêcher d'agir de manière égoïste, pour éviter d'être dépassé. L'acteur égoïste pense que s'il s'embarrasse par le respect des intérêts d'autrui, ses intérêts privés seraient perdus. Il est convaincu que les autres (son entourage ou sa communauté) ne méritent pas son dévouement ou son sacrifice. Il sait que lorsqu'il se comporte de manière égoïste, il ne serait pas contrôlé, critiqué, jugé ou sanctionné. Il ignore qu'il ne peut continuer à servir ses intérêts privés de manière durable, qu'à la condition de contribuer au service des intérêts de la communauté.



(45). [Loi 506] *Partout où il y a des sources de richesse, de pouvoir ou de notoriété, les hommes se rassemblent, s'agglutinent, se bousculent, se concurrencent et s'affrontent. Chacun essaye de s'appropriier les plus grandes parts possibles. Chacun en veut toujours plus. Et ce que l'un s'approprie, les autres ne peuvent plus y accéder.* Si un individu ou un groupe peut accaparer de grandes parts de richesse ou de pouvoir, même au détriment des besoins vitaux d'autrui, il le fait sans s'embarrasser de morale, de droit, ou de devoir de solidarité. Certains individus (ou groupes) n'hésitent pas à monter sur des tas de victimes ou de morts pour améliorer leur rang social. Pour réaliser leurs ambitions de richesse ou de puissance, ils justifient les moyens qu'ils utilisent par les objectifs qu'ils prétendent poursuivre. Et c'est précisément cette course éperdue, cette bousculade passionnée, avec une mentalité égoïste, dans le but d'accaparer des sources de richesse ou de pouvoir, qui suscitent des contradictions, des rivalités ou des conflits entre les hommes. Et les prétentions que les hommes

évoquent pour justifier ces conflits ne sont souvent que des idéologies ou des mensonges.



(46). Pourquoi les hommes sont-ils égoïstes ? Pourquoi l'égoïsme se perpétue-t-il dans la société ? Est-ce que la prolifération des comportements individualistes s'explique par la résorption du tribalisme, du communautarisme ou de la famille élargie ? Est-ce que ces deux aspects sont simplement des manifestations distinctes d'un même phénomène social ? Quelle est l'origine de l'égoïsme ? Est-il inné ou acquis ? Quelle est sa dynamique ? Est-il nécessaire ? Est-il corrigible ? Comment devenir sensible à son propre égoïsme ? Est-il possible de rendre les hommes altruistes ? Est-il suffisant de vouloir être altruiste pour le devenir effectivement ?

Quand les hommes primitifs vivaient en petits groupes isolés, et que les ressources alimentaires étaient difficiles à acquérir, cette situation les conduisait probablement à la nécessité de coopérer et de partager de façon presque égalitaire. La concurrence était possible entre groupes indépendants. Mais à l'intérieur de chaque petit groupe, la concurrence devait être plus inhibée, ou plus maîtrisée. La survie du groupe imposait que cette concurrence soit moins antagonique. L'égoïsme n'était devenu exacerbé qu'après la multiplication des individus et des groupes. Il est plausible que la combinaison de la raréfaction des ressources nécessaires à la survie, et de l'accroissement de la densité démographique (jusqu'à dépasser un certain seuil critique), soit le catalyseur décisif dans l'approfondissement et la généralisation de l'égoïsme.

Bien après l'apparition de la civilisation, la société était devenue caractérisée par la multitude de la population, l'amélioration de la productivité, la disponibilité des ressources alimentaires, l'existence de plusieurs structures organisationnelles (locale, régionale ou nationale), et l'exhaustivité des réglementations pour traiter les conflits. Dans un tel contexte social, le comportement égoïste devait être de moins en moins raisonnable ou justifié. Il devenait de moins en moins un «acte de survie» ou une «légitime défense». Mais rien n'indique qu'il avait faibli ou disparu.

Agir en égoïste était contraire à la vie en société. Le contrat tacite de la vie commune en société devait considérer l'acte égoïste comme une tricherie, une fraude ou une trahison. L'individu (ou le groupe) égoïste apparaissait à la communauté comme un impulsif ou un malade 'psychique'. Parce qu'il dévoilait son incapacité à maîtriser son avidité, ses caprices ou ses pulsions d'appropriation. Le comportement égoïste était perçu comme antisocial, inadapté, déphasé ou anachronique. Il n'est pas étonnant qu'il soit toujours caché, maquillé, inavouable, indigne, méprisé ou honteux.

Mais paradoxalement, le comportement égoïste n'arrêtait pas de se reproduire et se répandre dans la société. A l'inverse, le comportement civique, solidaire ou altruiste devenait rare, même s'il était moralement considéré comme la norme ou la référence. Il ne suffisait pas de juger une conduite altruiste comme enviable ou honorable pour qu'elle se multiplie.

L'aspect dangereux dans l'égoïsme réside dans sa dynamique sociale. En effet, il suscite des réactions sociales en chaîne. [Loi 507] *Il suffit qu'un membre de la société agisse en égoïste pour déclencher, par imitation, contagion, concurrence, rancune ou défi, des comportements de nature semblable chez un nombre croissant d'individus. Le comportement égoïste est ainsi voué à se reproduire, se multiplier et s'amplifier. Tout en restant sournois, il tend à se généraliser à l'ensemble des membres de la société.* Les citoyens sont mutuellement incités à devenir des prédateurs en puissance. Et la vie commune en société se transforme ainsi en un enfer. L'espoir de combattre l'égoïsme provient précisément de la possibilité d'inverser cette dynamique. Par une rééducation morale adéquate, et par une mobilisation sociale continue, les membres de la société peuvent refuser d'imiter les comportements égoïstes. Ils réagissent alors en dénonçant ces actes, en les critiquant, et en les condamnant. Ils persévèrent dans leurs bonnes conduites en dépit des méfaits causés par des individus ou des groupes jugés comme 'égarés'.



(47). Plus les individus d'une population sont incultes ou pauvres, plus ils sont enclins à être individualistes ou égoïstes.

[Loi 508] *La pauvreté, l'ignorance et l'égoïsme vont souvent ensemble*⁹. *Chacun de ces trois éléments renforce les deux autres.* C'est le phénomène principal.

Mais des phénomènes contraires existent aussi dans la société. Ils sont plutôt secondaires. En effet, la richesse ou le savoir ne rendent pas forcément altruiste. Au contraire, ils peuvent parfois cacher un égoïsme méthodique et durable. L'aisance matérielle et la culture prédisposent à des conduites émancipées et altruistes, solidaires et généreuses, mais elles ne les garantissent pas. Elles ne les empêchent pas non plus. Tous les degrés intermédiaires entre l'égoïsme et l'altruisme existent dans la société.

L'important est que les conduites responsables ou sages ne peuvent pas être durablement spontanées. Il est indispensable que chaque individu ou groupe de la société fournisse un effort conscient, assidu et durable, pour se maîtriser, se comprendre et se corriger soi-même.



(48). Pourquoi l'individu (adulte) se comporte-t-il de manière égoïste ? Probablement parce que la communauté (la société, la nation ou la patrie) n'existe pas en tant qu'entité organisée, active, puissante et décisive. Parce que l'individu se sent seul dans son environnement social, parmi des concurrents, des adversaires ou des ennemis potentiels. Parce que la communauté ne garantit pas à l'individu de subvenir à ses besoins vitaux dans le cas où il deviendrait démuné. Ou parce que la communauté n'assure pas à l'individu la défense de ses

⁽⁹⁾ *La mesure (E) de l'égoïsme d'une personne ou d'un groupe est, en général, directement proportionnelle à l'évaluation de son ignorance (I) :*

$$(E) = k.(I) + C$$

Où k et C sont des constantes.

Mais il existerait aussi des cas relativement rares où (E) et (I) divergent.

(7)

droits, dans le cas où il deviendrait victime d'une injustice quelconque.

Pour que l'individu ne sombre plus dans l'égoïsme, il faut que l'ensemble des membres de la société cesse de se comporter de façon égoïste. Ceci n'est une tautologie qu'en apparence. Cela signifie que les égoïsmes des membres de la société sont interdépendants. Pour que la société opère une rupture avec l'égoïsme, elle devrait, à un moment de son histoire, enclencher une espèce de révolution culturelle ininterrompue, en se constituant en une entité organisée, rationnelle, puissante et décisive.

Si l'individu a tendance à se comporter de manière égoïste, c'est parce que sa réalité sociale lui enseigne qu'il ne peut compter que sur lui-même. Elle l'incite à accumuler des réserves de forces et de biens matériels sous le statut de propriétés privées. Si tout individu devient sûr qu'il trouvera auprès de sa communauté l'aide, le soutien, l'appui, le réconfort et la compréhension dont il aurait besoin, il ne se comporterait plus en égoïste. Si l'individu est sûr qu'il ne sera jamais négligé, rejeté, ignoré, oublié, abandonné ou agressé par sa communauté, il accepterait aisément de travailler plus pour sa communauté que pour lui-même. Il pourrait même accepter de sacrifier sa vie au profit de sa communauté. Parce qu'il deviendrait sûr que sa communauté s'occuperait de ses intérêts mieux qu'il ne pourrait le faire lui-même. Ainsi, si la communauté est organisée, rationnelle, puissante et décisive, l'égoïsme pourrait diminuer jusqu'à disparaître. C'est parfaitement réalisable. Mais pas avec des citoyens individualistes, ignorants, misérables, inconscients ou aliénés.

Par contre, si la communauté n'est plus qu'une idée, une image ou une institution dépourvue d'interventions puissantes et décisives, alors l'égoïsme se répandrait et se développerait. L'ensemble des individus de la société deviendraient subjugués par un égoïsme cynique. Ils deviendraient dépossédés de l'essentiel de leurs facultés humaines.

Si la sécurité mutuelle n'est pas garantie par tous, et pour tous, les individus (et les groupes) vont rechercher une sécurité unilatérale (dans l'égoïsme), même si cette sécurité demeure virtuelle, précaire ou trompeuse.

(49). Agir de manière égoïste, c'est accaparer des biens au détriment d'autrui. Quand un individu s'aperçoit soudain qu'il est en train de se comporter d'une manière égoïste, et qu'il s'interroge pourquoi il agit de cette façon, la réponse qui viendrait spontanément à son esprit est que «tout le monde est égoïste», et que «ce serait naïf ou stupide de se sacrifier seul, alors que tout le monde ne pense qu'à s'approprier les biens disponibles». Il ne peut aisément donner, céder ou partager des biens qu'il a difficilement acquis, et qu'il n'est pas sûr de pouvoir acquérir de nouveau.

Que signifie cela ? [Loi 509] Que *l'égoïsme est un phénomène social contagieux ! Que nous devons TOUS être altruistes, sinon nous demeurerons TOUS inaptes à la solidarité. Pour encourager un individu à se comporter de façon altruiste, il faudrait que son entourage social le fasse déjà.* Quand notre entourage se comporte de manière altruiste, nous sommes assurés de ne pas tomber dans le besoin, même si nous octroyons généreusement le peu que nous avons. Mais si notre entourage social est individualiste et radin, et que la survie est difficile, nous retombons aisément dans l'égoïsme, malgré les bonnes intentions que nous pourrions avoir. Notre société a besoin d'une profonde et durable conscientisation altruiste¹⁰. Elle a besoin d'inculquer la solidarité et de cultiver la générosité. Désirons-nous suffisamment cet élan collectif ?

⁽¹⁰⁾ Au Maroc, en 2011, quand les manifestations émouvantes du 'Mouvement du 20 Février' scandaient les slogans comme : «Vive le Peuple !» (عاش الشعب), «Je t'aime mon peuple ! Je ne tolérerais pas que ta vie soit avilie !» (يا شعبي تنبغيكك، عيشة الذل ما بغيتها ليك), ou encore «Avec l'union et la solidarité, nos aspirations deviennent réalité» (بالوحدة والتضامن، اللي بغيناه يكون يكون), elles visaient probablement à communiquer cette prise de conscience que l'émancipation du peuple nécessite la solidarité complète de tous ses membres. Comme pour signifier : «Dorénavant, soyons frères et solidaires ! Abolissons l'égoïsme ! ».



(50). Les comportements égoïstes peuvent se subdiviser en plusieurs genres ?

Un *premier* type de conduite égoïste, est celui par lequel un ou plusieurs individus réalisent leurs intérêts individuels, d'une façon telle que, un ou plusieurs autres individus deviennent, en partie ou en totalité, privés du droit ou de la possibilité de réaliser des intérêts individuels semblables. C'est le type *privatif*. Exemples : couper les arbres d'une forêt, accaparer un terrain foncier, transformer une connaissance ou une technique (relevant du patrimoine communautaire) en une propriété privée exclusive.

Un *deuxième* type de conduite égoïste, est celui par lequel un ou plusieurs individus réalisent leurs intérêts individuels, d'une façon telle que, un ou plusieurs autres individus subissent des dommages importants, et que ces dommages ne seraient pas provoqués si l'acteur concerné s'était donné la peine de réaliser ses intérêts individuels d'une autre façon qui prendrait en compte le respect des intérêts d'autrui. C'est le type *dommageable*. Exemples : mener une activité économique qui pollue l'environnement, abuser d'une situation de monopôle pour extorquer des profits exorbitants, commercialiser des produits qui présentent des risques non maîtrisés sur la santé de leurs utilisateurs.

Un *troisième* type de conduite égoïste, est celui par lequel un ou plusieurs individus, dans le cadre d'un travail collectif ou coopératif, accaparent des parts de revenu ou de profit qui sont supérieures à leurs contributions relatives. C'est le type *inégalitaire*. Exemples : exploitation capitaliste, écarts excessifs de salaires, emplois fictifs, situation de rente illégitime.



(51). A son début, l'égoïsme semble être suscité surtout par des besoins matériels de conservation ou de survie, et non par des traditions, des croyances ou des idéologies. Ces besoins peuvent être réels ou mythifiés. La densité de la population, et la rareté des ressources naturelles de survie, intensifient l'égoïsme. [Loi 510] *Un peuple disposant d'eau, de terres, de savoir-faire,*

de nourritures et de richesses en quantités suffisantes, serait plus enclin à développer la solidarité parmi ses membres. Tandis qu'un autre vivant sur un territoire pauvre, survivant dans la misère, ou dans l'ignorance, risque d'avoir de larges fractions de la population contaminées par l'égoïsme. La concurrence dans un cadre de rareté des ressources renforce l'égoïsme. Cependant, l'éducation, la culture, la justice, ou les traditions de solidarité sociales, peuvent contribuer à freiner les penchants égoïstes.



L'égoïsme est régi par des processus sociaux

(52). Attention! L'égoïsme n'est pas entièrement mauvais ! La preuve est qu'il éveille l'esprit, il suscite l'initiative, il décuple les énergies, il aiguisé l'appétit, il motive l'action, il incite à la concurrence, il rationalise le comportement, il brave le danger, il affine la ruse.

Pour vous en convaincre, il suffit d'observer votre entourage social. Imaginez un individu totalement dépourvu d'égoïsme. Comment deviendrait-il ? Il pourrait être tellement mou ou apathique qu'il risquerait de ne pas avoir suffisamment de motivation pour se nettoyer, travailler, peiner, produire, épargner, s'approprier, consommer et jouir. Il serait difficile à convaincre, à appâter, ou à faire participer à un projet collectif. Comment pourrait-il s'enthousiasmer pour servir la communauté s'il ne ressent aucun intérêt à servir sa propre personne ? Dès qu'un individu devient égoïste, prétentieux ou ambitieux, il devient comme pris à son propre piège. Il devient obligé de travailler pour s'enrichir, se cultiver, se valoriser et maîtriser sa conduite, pour mériter considération, respect ou appréciation de la part d'autrui. Un égoïste intelligent préférerait vivre dans une société qui contribue à réaliser «ses intérêts»

égoïstes. Il choisirait de vivre dans un État de Droit, une démocratie prospère, plutôt que dans une société instable, arriérée, anarchique, despotique ou prédatrice. Il opérerait pour une société soucieuse de satisfaire les besoins essentiels de tous ses citoyens. Il refuserait de rester dans une communauté où un homme a moins de valeur qu'une vache.

Dés son enfance, la famille et la société enseignent au jeune individu : «Si tu veux plus tard avoir l'argent, le pouvoir, les jouissances, eh bien, pour cela, il faut dès aujourd'hui étudier, travailler dur, épargner et investir» ! La famille et la société admettent qu'il est de leur intérêt que leurs enfants soient suffisamment égoïstes. Certaines familles refusent même que leurs enfants aient une tendance «altruiste». Pour préparer la prospérité à leur progéniture, elles considèrent secrètement que le plus important dans l'éducation de leurs enfants est de leur transmettre un esprit égoïste, rusé et puissant.

L'égoïsme est l'une des voies par lesquelles l'individu devient social. Mais un égoïsme excessif, non maîtrisé, transforme l'individu en un animal antisocial. Ce n'est pas l'égoïsme qui est blâmable, mais son excès maladif. L'égoïsme non maîtrisé, non contenu dans des limites supportable par la société, devient la manifestation d'une aliénation nocive. Il finit alors par nuire à la fois à l'individu concerné et à la société.

Il ne suffit pas qu'un individu soit égoïste pour qu'il puisse réussir sa carrière sociale. Encore faut-il qu'il sache gérer son égoïsme. Il devrait disposer d'un minimum de moyens indispensables pour pouvoir grandir et progresser parmi son entourage social. Et cela, depuis sa naissance, et jusqu'à sa mort. Ces moyens minimums (tels que nourriture, éducation, formation, savoir, soins de santé, moyens d'hygiène, outils domestiques, transport, communications, etc), ne peuvent pas être créés par l'individu concerné, dans leur intégralité, et à partir de rien. C'est la communauté qui les fournit à l'individu, le plus souvent gratuitement, ou en échange de contreparties réduites, et à des échéances souvent différées. C'est pourquoi tout égoïste est en fin de compte un ingrat. Il dévoile la prédominance en lui d'un caractère d'animal prédateur. Tout individu a nécessairement un devoir de reconnaissance, de dédommagement et de compensation des bienfaits que lui ont

octroyés la famille et la société. Il devrait contribuer à la production des biens utiles à la vie de la société, pour que d'autres citoyens puissent profiter de moyens de subsistance et d'épanouissement, comme lui l'avait fait auparavant.

Quand l'égoïsme domine seul dans un individu, sans être associé à d'autres vertus modératrices, telles que la morale, la justice, ou le souci de prendre en compte des intérêts concurrents, il conduit son porteur à commettre des actes illégaux, prédateurs, destructeurs ou criminels. Quand l'égoïste ne maîtrise plus son égoïsme effréné, cela peut le conduire à son propre anéantissement. Il ne comprend plus que les buts ultimes de son égoïsme ne peuvent se réaliser que s'il prend en compte la légitimité et la complémentarité des autres égoïsmes concurrents (existant dans la société, à la fois nationale et internationale). [Loi 511] ***Nous ne pouvons réaliser durablement nos intérêts égoïstes si nous ne contribuons pas à l'accomplissement des intérêts égoïstes de nos partenaires, concurrents, adversaires ou ennemis.***

Les intérêts collectifs d'une communauté contiennent nécessairement une certaine intégration des intérêts égoïstes des individus qui la composent. Mais cela ne signifie pas qu'il suffit de faire la somme des intérêts individuels pour obtenir l'intérêt général. Certains intérêts collectifs ne peuvent être compris ou définis qu'en partant de la communauté en tant que telle, non en considérant seulement la somme des individus particuliers.

Là où il n'y a pas d'égoïsmes excessifs, le besoin de rationaliser l'organisation de la société risque de ne pas se faire sentir. Dès que plusieurs égoïsmes entrent en concurrence au sein de la société, il devient nécessaire d'élaborer, ou de faire respecter, un certain seuil de rationalité sociale. Le système politique (tel que monarchie, république ou démocratie parlementaire) concrétise parfois un certain stade historique de cette rationalité de l'organisation sociale. Il constitue un cadre historique de gestion ou de conciliation des égoïsmes, à la fois des individus, des groupes et des classes sociales contradictoires. Si les égoïsmes sont suffisamment maîtrisés, ils peuvent coexister avec la rationalité sociale. Et s'ils ne sont pas disciplinés, la rationalité sociale proclamée devient bafouée, contournée, truquée ou hypocrite. Cette dégénérescence de la

rationalité sociale peut mener au gaspillage, à l'anarchie, à la médiocrité, au chaos, à la décadence ou à la révolution. Mais la rationalité sociale ne se réduit pas seulement à une gestion des égoïsmes (des individuels et des groupes). Elle devrait aussi permettre de transcender les intérêts des individus, pour préserver et promouvoir le bien être de l'ensemble de la société humaine.



(53). Les égoïstes d'aujourd'hui étaient probablement des pauvres d'hier. Et les pauvres d'aujourd'hui seront probablement des égoïstes de demain. Cet égoïsme serait d'autant plus aigu que les individus concernés auraient traîné plus longtemps dans le dénuement. [Loi 512] ***La décomposition de la collectivité s'accompagne du renforcement de l'égoïsme. Les riches qui refusent d'aider leurs concitoyens pauvres, aliènent le futur de leurs descendances. L'individualisme généralisé conduit à la désintégration de la société. La propagation de l'égoïsme exprime le déclin de la nation.*** Tout le monde connaît cette banalité. C'est ce qui la rend plus dramatique.



(54). Tous les hommes sont prétentieux, égoïstes et cyniques. Or je suis un homme, donc je suis naturellement prétentieux, égoïste et cynique.



(55). Les hommes sont spontanément égoïstes. Sur ce plan, ils diffèrent seulement par le degré de l'égoïsme qu'ils pratiquent. Certains deviennent mêmes des prédateurs sociaux. Ils ont une propension irrésistible à vouloir accaparer tout ce qu'ils peuvent s'approprier. Même au détriment d'autrui, et en violation flagrante de la morale ou de la loi.



L'égoïsme exprime des contradictions entre individu et société

(56). Pourquoi est-il difficile de maîtriser son propre égoïsme ? Un individu égoïste comprend aisément que ce qu'il entreprend pour lui-même, va lui procurer des gains directs, des bienfaits sûrs. Par contre, ce qu'il réalise pour la communauté, peut lui sembler un manque à gagner, ou même une perte. Il croit que seuls des inconnus, ses concurrents ou ses adversaires, vont en tirer avantage. Il est malaisé pour un individu égoïste de percevoir que, ce qu'il accomplit pour la communauté, est simultanément un investissement engagé à son propre profit. Il ne voit pas que toute commodité qu'il réalise au bénéfice de la communauté, devient à la disposition de tous les membres de cette communauté, y compris pour lui-même.

Un citoyen ordinaire apparaît comme un joueur d'échecs débutant. Quand il veut entreprendre une action, il est incapable d'imaginer plus d'une seule réaction de ses partenaires sociaux. Il n'arrive pas à imaginer l'enchaînement d'un nombre suffisant de 'jeux' et de 'contre jeux' possibles. Son esprit n'arrive pas à se représenter toute l'arborescence des actions et des réactions possibles. Il ne peut pas prévoir la dynamique des actions et des réactions sociales sur le moyen ou le long terme. En d'autres mots, il ne voit pas plus loin que le bout de son nez.

En général, un égoïste ne comprend pas que si tous les membres de la société se comportent eux aussi de manière égoïste, (c'est-à-dire, s'ils n'accomplissent que ce qui les sert de manière personnelle, directe, immédiate et exclusive) beaucoup de fonctions sociales se bloqueraient aussitôt. Et il souffrirait de la perte de beaucoup de commodités sociales. Et la durée de sa vie deviendrait dramatiquement écourtée. Souvent, l'individu ordinaire ne comprend pas que, parmi toutes les choses dont il jouit directement ou indirectement au cours de sa vie, la grande majorité d'entre elles est réalisé, non pas par lui même, mais par la collectivité, et même par la coopération de plusieurs

générations et communautés, à la fois locales, régionales, nationales et internationales. Il a donc des dettes morales envers les autres individus et envers la société. S'il ne s'en acquitte pas dignement, il devient un ingrat, un tricheur, un opportuniste ou un parasite.

Ainsi, pendant les années de son enfance, puis son adolescence, l'individu ne produit quasiment rien. Malgré cela, il profite de ce que la communauté (et pas seulement sa famille) a réalisé. Et même après son entrée en âge adulte, l'individu continue à bénéficier de ce que la communauté accomplit. Tandis que les produits et les services dont l'individu jouit, et qui sont créés ou fabriqués par lui seul (en tant qu'individu spécifique), ils ne représentent qu'une infime fraction parmi l'ensemble des choses commodes dont il profite.

Par exemple, l'individu jouit de la nourriture, des habits, du logement, des connaissances, des médicaments, de la sécurité, des moyens de transport, de la formation, etc. Et cela, bien avant qu'il ne puisse produire une petite partie parmi l'ensemble des biens ou services qu'il consomme. Et même quand sa famille, ou lui même, les achète sur le marché, il les acquiert aux prix des 'valeurs d'échange' (qui sont «bon marché»), et non pas aux prix des 'valeurs d'usage'¹¹. Cet emploi des 'valeurs d'échange' à la place des 'valeurs d'usage' est une forme de solidarité sociale (nationale et internationale).

Le devoir social impose donc, à tout individu, de rembourser ses dettes qu'il avait contractées auprès de la société (qui est, ne l'oublions jamais, à la fois familiale, locale, régionale, nationale et internationale). Il doit en effet, à son tour, s'investir et participer à la production de biens et services utiles, à la fois pour sa communauté, pour les générations actuelles et futures (aux échelles, répétons le, à la fois locale, régionale, nationale et internationale).

Un individu (ou un groupe) égoïste croit généralement que les biens qu'il s'approprie sont créés, réalisés ou payés par lui seul. Que le droit d'en bénéficier revient exclusivement à lui seul. Que ce droit de propriété et d'usage exclusif résulte de ses

⁽¹¹⁾ Voir la différence entre ces deux notions dans : Karl Marx, *Le Capital, Livre 1, Ch.2 : 'Des échanges', Flammarion, Paris, 1985, p.77-80.*

qualités individuelles intrinsèques. Il oublie que lui-même, en tant que chair, os et matière grise, est un produit de la société. Tout produit, service ou bien utile, est nécessairement engendré par la société (et non par un individu ou un groupe exclusif). Et il finit par retourner à la société. Tout part de la société, et tout revient à la société. Un individu (ou même un groupe limité), ne peut survivre durablement seul. Plus il s'isole ou se restreint, plus il s'appauvrit. [Loi 513] ***Ce n'est pas l'individu, mais la société (dans son ensemble) qui est le réel producteur de tout bien utile, et c'est la société seule qui en est le légitime propriétaire.***

Toute production, même celle qui semble la plus individuelle, est forcément une coproduction sociale, où une multitude d'acteurs interviennent, ou ont historiquement intervenu, de façon directe ou indirecte, visible ou imperceptible. L'égoïste a beau accaparer, accumuler, posséder, tous ses biens finiront par revenir, d'une manière ou d'une autre, à la société.

Souvent, c'est la notion de 'propriété privée'¹² qui aveugle l'individu (ou le groupe). Elle l'aliène même. Elle lui fait croire que tout le mérite attaché à l'existence d'un produit ou d'un bien déterminé, revient exclusivement à son propriétaire. L'individu (ou le groupe) propriétaire oublie que le but de tout produit ou bien qu'il s'approprie est, non pas la jouissance privée ou exclusive, mais le bien être de toute la société. La 'propriété privée' n'est en réalité qu'une convention sociale, adoptée historiquement pour sa commodité, dans le but de faciliter ou de rationaliser la gestion des biens matériels (meubles ou immeubles) existant dans une société déterminée.

De plus, il y a un effet de levier dans la production sociale. Chaque production prépare et facilite d'autres productions ultérieures. Il y a même une amplification invisible des jouissances. Ainsi, quand un individu ou une communauté

(12) Voir Karl Marx, *Les luttes de classes en France*, Éditions Sociales, 1948, p.23. Voir aussi : Frederich Engels, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Édition du Progrès, Moscou, 1976. Voir aussi K. Marx, *Misère de la philosophie*. Voir également son ouvrage : *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Œuvres choisies en 3 tomes, tome 1, Édition du Progrès, Moscou, 1976.

réalise un bienfait quelconque (par exemple : l'aménagement d'un champ agricole, une route, une école, un puits, une plantation d'arbres, un appareil utile, une innovation technologique, une prévention de l'érosion, un évitement de la pollution, un livre, une opposition à l'injustice, etc.), ce n'est pas seulement cet individu (ou ce groupe) restreint qui va profiter de cette œuvre. Au contraire, ce sont des multiples de cet individu (ou de ce groupe) qui vont en bénéficier, pendant des années, ou durant des générations successives. C'est cette multiplication des bénéficiaires possibles que j'appelle «amplification des jouissances» sociales.

Le problème dans le capitalisme, ou dans le «libéralisme», est que les individus (ou les familles) des classes dominantes abusent de leur domination (à la fois politique, économique et culturelle). Ces dominants prennent à la communauté beaucoup plus qu'ils n'apportent eux mêmes (en tant qu'individus spécifiques). Ils s'approprient des biens qui sont, par essence, sociaux et non individuels (tels que : sol, moyens de production, savoirs, techniques, pouvoir, etc.). Ils s'emparent des résultats du labeur d'autrui. Par exemple, s'ils retirent de la communauté des jouissances ou des bénéfices de 100 unités, ils ne réalisent eux mêmes (au profit de cette communauté), par leurs propres labeurs personnels (en tant qu'individus spécifiques), que 20 ou 50 unités. Parfois même, ils ne réalisent quasiment rien d'utile. Ou bien, ils provoquent, par leurs attitudes égoïstes ou conservatrices, des effets nuisibles pour la société. Le déficit, ou le manque à gagner, de millions de citoyens dominés, exploités ou privés de formation ou de ressources, se retrouve sous forme de plus-values, de profits, de propriétés privées, de privilèges, de droits exclusifs, de rentes, de monopoles ou de pouvoirs, accaparés par les minorités des exploités.

Et le malheur dans le capitalisme, est que les exploités et les marginalisés n'œuvrent pas pour révolutionner le système social, mais ils se contentent d'attendre ou de chercher des opportunités pour devenir eux-mêmes des exploités riches et dominants. C'est une question de situation de classe sociale. Si vous occupez telle situation sociale, vous pourrez aisément dominer et exploiter les autres. Si vous occupez telle autre situation sociale, vous serez obligé de vendre votre force de

travail contre un maigre salaire, ou même d'errer en tant que chômeur, marginalisé, ou privé de ressources suffisantes pour survivre de manière décente. C'est une question de mécanismes sociaux. La chance, la biologie, le labeur fourni, le savoir, l'intelligence, ou même les caprices divins, n'interviennent pas dans ces processus sociaux. Dieu est innocent des répartitions sociales injustes que certains individus prétendent, avec hypocrisie, qu'elles découlent de sa volonté divine.



(57). Depuis leur apparition jusqu'à aujourd'hui, les hommes vivent des drames qui se renouvellent perpétuellement. Les individus causent à leurs semblables tantôt du bien, et tantôt du mal. Tantôt ils acceptent de coopérer et de partager, et tantôt ils veulent tout accaparer pour eux seuls. Ils semblent ne pas vouloir, ou ne pas pouvoir, comprendre cette énigme sociale.

Le secret des problèmes sociaux, se sont les contradictions entre les hommes. [Loi 514] *Et le moteur qui active les contradictions interhumaines, est que les individus et les groupes veulent vivre dans une société solidaire, mais en même temps, ils se comportent de manière individualiste ou égoïste.*

Qu'est-ce que l'égoïsme ? C'est servir ses propres intérêts au détriment des intérêts des autres membres de la société. (Que le lecteur me pardonne de rappeler, et de répéter, que le concept de «société» a, dans le présent ouvrage, un sens souple. Il peut signifier un groupe, un village, une région, une collectivité, un organisme, un peuple, une nation, ou même l'humanité entière). Chaque membre de la société veut plus que la part qu'il mérite. Au lieu de partager équitablement les dépenses et les bénéfices, chacun veut accaparer les bénéfices les plus grands possibles, tout en contribuant le moins possibles aux charges communes. Chacun veut avoir les plus grandes parts possibles de la production sociale, des richesses, du pouvoir politique, tout en fournissant le moins d'efforts possibles. Chacun veut accéder aux jouissances les plus grandes, les plus nombreuses, les plus complètes, les plus prestigieuses, tout en travaillant le moins possible. Non seulement chacun veut plus qu'autrui, mais il veut aussi que les autres aient le moins possible de biens, pour qu'ils

demeurent faibles, arriérés, dociles ou soumis. Chacun veut, non seulement devenir «supérieur», mais il veut aussi que les autres restent «inférieurs». Chacun veut vivre au détriment de ses concitoyens, ses partenaires ou ses semblables. N'est-ce pas maladif ? N'est-ce pas bizarre ?



(58). Les contradictions sociales sont simples à formuler, mais difficiles à résoudre. En général, l'individu comprend et accepte la nécessité de servir la société, mais il veut surtout servir soi-même. Ce qui l'intéresse le plus, ce sont ses intérêts individuels. Les difficultés commencent dès qu'il s'agit de doser les proportions entre les services à pourvoir à la société et ceux à fournir à soi-même.

Une petite minorité d'individus acceptent volontiers de consacrer leurs vies au service des intérêts communs. Ils peuvent même accepter de se sacrifier pour le bien de la communauté. Ils deviennent heureux quand ils sont satisfaits de leurs actions altruistes. Ces réalisations donnent un sens reconfortant à leurs vies. Ce sont des militants, des rebelles, des romantiques, des héros ou des humanistes. Ils sont bien sûr rares.

Un second type est la minorité des individus qui veulent constamment se servir de la société, sans jamais la servir. Ils veulent toujours profiter, s'appropriier, accaparer, monopoliser, dominer, sévir. Pour ce type d'individu, l'essentiel, partout et en tout temps, c'est son 'moi'. Il n'accepte de rendre un service à la société que s'il est contraint de le faire. Et il s'arrange aussitôt pour reprendre à la société un multiple de ce qu'il lui a fourni.

La majorité des individus se situent entre ces deux extrêmes décrits ci-dessus. Ils acceptent de rendre des services à la société, mais ils veulent que la balance des services échangés penche perpétuellement en leurs faveurs. S'ils donnent par exemple 20 ou 30 unités de valeur à la communauté, ils veulent recevoir 40 ou 60 unités en échange. Sans se soucier de qui va payer la différence. Pour eux, il est hors de question de devenir altruiste, naïf, romantique, militant ou héros. L'essentiel pour eux est qu'ils soient les premiers à profiter, gagner, dominer ou jouir.

Le problème est donc le suivant : Si chaque membre de la société veut recevoir plus qu'il donne, qui produira le surplus globale nécessaire ? Comment libérer les hommes de leur égoïsme ? Comment rendre la majorité de la société raisonnable, civique, ou même altruiste ?



(59). Il est normal qu'un individu ou un groupe défende ses intérêts particuliers. Cela ne lui accorde aucun mérite. Son appartenance à la société lui impose le devoir de servir autant les intérêts communs que ses intérêts spécifiques. S'il évite de s'acquitter de ce devoir social, il devient un tricheur ou un parasite. [Loi 515] *La paix et la prospérité ne sont possibles que si tous les membres de la société servent autant leurs intérêts communs que leurs intérêts personnels. Les intérêts individuels d'un côté, et collectifs de l'autre, sont à la fois opposés et complémentaires.* C'est une contradiction objective. Chacun devrait trouver un équilibre ou un arrangement raisonnable entre les deux. [Loi 516] *Si les citoyens s'occupent prioritairement de leurs intérêts égoïstes, la société devient incapable de se rationaliser. Elle ne peut plus se contrôler, se remettre en cause, se critiquer, ou corriger ses égarements.*



(60). Le peuple n'est-il pas la somme de tous individus qui le composent ? Alors pourquoi, dans nos programmes collectifs, nous ne nous soucions pas assez d'intégrer les désirs de tous les individus ? Pourquoi n'œuvrons-nous pas suffisamment pour transformer les espérances individuelles en ambitions nationales ? Pourquoi certains parmi nous rudent pour que les objectifs poursuivis par l'État n'englobent pas les intérêts individuels de certains groupes ou catégories de la population ? Les égoïsmes visibles des uns ne sont-ils pas suscités ou soutenus par les égoïsmes invisibles des autres ?



(61). Nous sommes tous spontanément égoïstes. Notre besoin de survivre, ou de nous épanouir, nous incite à laisser faire notre instinct égoïste. Il nous encourage à profiter au détriment d'autrui. Aujourd'hui, mêmes si un individu quelconque parmi nous le voulait, il ne pourrait pas se comporter tout le temps en altruiste. Parce que la compétitivité et la concurrence en œuvre au sein de notre société nous empêchent de faire triompher notre altruisme sur notre égoïsme.

Quand nous nous solidarisons, c'est notre conscience de nos intérêts communs qui nous pousse à agir ainsi. Il y a des circonstances où les individus acceptent plus facilement d'être altruistes. Ce sont par exemple les situations sociales devenues tellement dégradées ou dangereuses qu'elles nuisent à tous les membres de la communauté. Dans ces conditions, même un individu égoïste pourrait sentir que le manque à gagner qu'il subirait en se solidarisant avec autrui (pour améliorer la situation sociale), est moins important que le mal qu'il éprouverait s'il ne se solidarisait point.

Voyons l'exemple des 'enfants abandonnés' dans les rues d'une grande ville. Au début, personne ne s'intéresse à leur sort. Personne ne veut s'occuper d'eux. Leur nombre croit alors avec le temps jusqu'à devenir effrayant. En devenant des adolescents, puis des adultes, ils augmentent le nombre d'individus qui peuvent commettre des vandalismes, des délits ou même des crimes. Ils causent ainsi de plus en plus de mal à tous les membres de la communauté. Apparaissent et se développent alors des organismes d'État, ou des associations civiques, qui essayent, chacun à sa manière, de réduire le mal. Non seulement ils construisent des orphelinats, ou bien ils financent des foyers pour «personnes sans domicile fixe», mais ils militent en plus en faveur de la mise en application d'une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'ignorance, désignées comme la source du mal.

Notre altruisme pourrait être un simple égoïsme intelligent ou prospectif.



(62). A la différence du marxisme, la recherche des causes principales des problèmes sociaux m'a amené à incriminer l'«égoïsme» plus que la «propriété privée». L'appropriation

privée des moyens de production collective peut s'expliquer elle-même par l'égoïsme. Et cet égoïsme peut être pratiqué à la fois par des individus, ou par des groupes sociaux. Mais les analystes évitent souvent de traiter l'égoïsme, parce qu'il paraît flou, subjectif, ou relevant d'un 'discours moral' considérée comme un apanage de la religion.



(63). L'égoïsme se manifeste même dans les circonstances les plus banales. Par exemple, quand il y a une affluence de personnes devant un bureau ou un service, certains individus refusent de respecter la règle de la queue (qui stipule que toute personne qui arrive à un instant déterminé, devrait se mettre derrière celles qui l'ont précédée). Ils rusent pour être servi avant autrui, ou plus qu'autrui.



Dynamique sociale de l'égoïsme

(64). Les hommes naissent avec un penchant naturel à l'égoïsme. Ils grandissent avec leurs pulsions individualistes. Ils dévient parfois dans des comportements inadaptés ou incompatibles avec la vie en société. Quand un individu ou un groupe se comporte de manière égoïste, il nuit à la fois à son entourage, à sa société, à son environnement, et finalement, à lui-même. Heureusement, l'expérience de la vie en société incite les hommes à devenir un peu plus sages. Les avantages de la coopération sociale encouragent les individus à réduire leurs propensions égoïstes, agressives ou destructives. La vie en société apprend à tout homme récalcitrant que tout agresseur finit par être lui-même agressé, et que tout vainqueur finit par être vaincu. Après avoir été maintes fois victimes d'agression, d'égoïsme, d'injustice, d'expansionnisme ou de violence délibérée, les hommes finissent par devenir partisans de paix, de

tolérance, de solidarité et d'équité. [Loi 517] *Ce n'est pas leur prétendu humanisme inné, mais leur égoïsme bien compris, qui convainc les hommes qu'il est de leur intérêt d'opter pour l'ordre, la coopération, la solidarité et la justice, plutôt que pour l'égoïsme, l'anarchie ou la sauvagerie.*



(65). Les hommes sont spontanément subjectifs et égoïstes. Est-il possible de les transformer pour les rendre objectifs et altruistes ? Nous pouvons aider certains hommes à diminuer leur subjectivisme ou à maîtriser leur égoïsme, s'ils acceptent sincèrement de fournir les efforts nécessaires pour y parvenir. Mais peut-on rendre TOUS les hommes parfaitement objectifs et altruistes ? Personne ne sait comment réaliser cette performance ! Est-il étonnant que cette performance se révèle impossible à réaliser ?



(66). Des militants croient parfois que leur mission consiste à comprendre les tâches politiques à accomplir, et de les communiquer aux populations concernées. Ils supposent que les idées révolutionnaires vont se transformer spontanément en forces sociales ou politiques. Mais si l'on ne casse pas la dynamique sociale de l'égoïsme, cela reste insuffisant.

Dans la pratique quotidienne, le problème ne se limite pas à savoir ce qu'il faut faire. Les différents acteurs sociaux pensent qu'ils connaissent spontanément leurs intérêts privés. Leur souci majeur est seulement de les réaliser, rapidement, et aux moindres coûts (en argent, efforts ou temps). Le moment décisif est celui où un acteur social (individu ou groupe) passe de la réflexion à l'action. A cet instant précis, les acteurs sociaux vivent une contradiction momentanée entre ce que leurs intérêts privés leur dictent de réaliser, et ce que le devoir (au sens des lois, de la morale ou des engagements politiques) les incite à accomplir. Cette contradiction ne dure qu'un court moment. Les acteurs sociaux sentent que, s'ils ne réalisent pas immédiatement leurs intérêts privés, d'autres acteurs concurrents réaliseront les leurs, à leur détriment.

Chaque acteur parmi la société considère que «ce n'est pas son affaire» de s'occuper des intérêts de la collectivité. Et s'il essaye de le faire, il devient vite dissuadé de continuer. Car cela lui coûte de l'argent, des efforts et du temps, sans que cela lui rapporte un profit, un revenu, un mérite ou une compensation qui puisse couvrir ses dépenses. La conséquence est que, à ce moment décisif (du passage de la réflexion à l'action), chaque acteur social se sent incité à écarter toute considération légale, morale, politique, religieuse ou idéologique. Ce jugement est normal dans tout système politique ou social fondé sur la généralisation de la «propriété privée». La devise implicite dans un tel système est : «Que chacun se débrouille seul comme il peut» ! C'est manifeste dans le capitalisme (ou le «libéralisme»). Chaque fois que la prise en compte des intérêts d'autrui diminue l'accomplissement de leurs intérêts privés, les acteurs sociaux choisissent d'ignorer les premiers, et de se limiter aux seconds. Leurs expériences antécédentes leur avait déjà maintes fois appris que la manière la plus efficace, ou la plus profitable, de servir leurs intérêts privés, est de le faire, autant que possible, au détriment des intérêts d'autrui ou de la collectivité.

Finalement, ne s'occupent plus des intérêts collectifs que ceux dont la réalisation de leurs intérêts privés passe nécessairement à travers la satisfaction de ces intérêts communs.

La dynamique sociale nous conduit alors à un système social où tout acteur (individu ou groupe) devient motivé uniquement par la réalisation de ses intérêts privés. Chacun ne s'occupe plus que de cela. Les intérêts communs à la collectivité ne trouvent ainsi plus personne pour les défendre, les réaliser ou les préserver. Les individus et les groupes faibles, démunis ou souffrants d'un handicap social quelconque, deviennent incapables de se défendre. Ils deviennent des proies faciles pour des acteurs sociaux opportunistes ou prédateurs. L'intérêt particulier dévore l'intérêt général. L'égoïsme (des individus et des groupes) détruit la solidarité et l'altruisme. Ainsi opère l'implacable dynamique sociale de l'égoïsme. Des enrichissements se forment, et des fortunes se renforcent, sans que personne puisse préciser à quel moment, de quelle manière, ou dans quelle proportion, ces fortunes ont lésé, accaparé,

extorqué, détourné ou dérobé des intérêts d'autrui ou de la collectivité.



(67). Des personnages parlent obséquieusement des institutions politiques «sacrées» du pays. Ils n'ont dans leurs vies individuelles concrètes rien de plus important que leurs intérêts égoïstes. On peut vérifier qu'ils sont autant fourbes que serviles. Croire à l'inverse relèverait de la naïveté. Ce sont ces personnages que le pouvoir politique nomme aux postes de responsabilités. Il leur accorde privilèges et impunité. Et ils en abusent. [Loi 518] *Un pouvoir politique qui s'accommode d'agents, notables et personnages égoïstes, est lui-même égoïste.*



(68). [Loi 519] *Personne ne peut vivre longtemps heureux s'il vit au détriment d'autrui. Des injustices ou des inégalités sociales excessives finissent par susciter des conflits, ou des malheurs, à l'ensemble de la société.* Si les différents membres de la société ne peuvent pas accéder au bonheur, de manière égale pour tous, alors le bonheur devient inaccessible pour tous, y compris pour les dominants et les fortunés.



(69). Quelle sera l'évolution historique du phénomène de l'égoïsme au cours des siècles prochains, à l'échelle nationale et internationale ? Va-t-il se généraliser et s'amplifier ? Va-t-il au contraire se réduire et se raréfier ? Je ne sais.

Comme l'égoïsme corrode le bien être à la fois des individus et des collectivités, il est probable qu'il soit de plus en plus combattu, par des méthodes diverses et complémentaires. Ceci est le point de vue de ceux qui croient que les hommes disposent de quelques atouts pour progresser sur la voie de la rationalisation de la vie en société. Alors que ceux qui pensent que l'égoïsme, sous ses diverses formes, va persister, croître, jusqu'à dominer partout, ceux-ci supposent que les individus, les

groupes, les États et les nations, sont par nature incapables d'éduquer ou de maîtriser leurs instincts. Et que cela se poursuivra, jusqu'à l'extinction de l'espèce humaine !

Comment repérer l'égoïsme ou l'évaluer

(70). L'égoïsme peut devenir une composante durable de la culture d'un peuple. Il est facile de repérer une population à majorité égoïste : d'une part, les individus défendent leurs intérêts privés de manière farouche, et d'autre part, ils négligent les intérêts communs, collectifs ou humanistes. Cette population devient incapable de mener des politiques nationalistes, des stratégies patriotiques ou des projets humanistes. Une telle nation peut cesser d'exister, parce qu'elle n'est plus qu'un ensemble désordonné d'individus indisciplinés. Dans leurs critiques, les individus d'une telle nation passent d'un extrême à un autre. Tantôt ils s'abstiennent de critiquer des irrationalités sociales évidentes, au point que l'on pourrait croire qu'ils ont perdu tout sens critique. Et tantôt, ils critiquent tout et de façon radicale, au point que l'on pourrait croire qu'il n'existe plus rien dans l'univers qui soit valable ou correcte, exceptés leurs personnes. Si des partenaires sociaux sont égoïstes, ils n'arrêtent pas de se chamailler. Ils deviennent incapables de solutionner leurs contradictions sociales. Ils craignent les autorités de l'État, mais ne les respectent pas. Ils évitent de se laisser contrôler. Ils refusent tout ce qui s'apparente à un examen ou à une vérification. Ils semblent incapables de contrôler leurs pulsions personnelles. Chaque individu ou groupe égoïste sait que ses activités comportent des agissements répréhensibles. Mais il ne supporte pas d'être critiqué publiquement. Il évite de critiquer autrui en «face à face», parce qu'il craint de déclencher une dynamique sociale qui conduirait fatalement à sa propre critique. L'idéal pour tout égoïste est de continuer à vivre dans l'impunité, en l'absence de toute critique, contrôle, jugement ou sanction. Il préfère qu'il y ait des ténèbres perpétuelles, ou que tout le monde soit aveugle, et que lui seul voie les opportunités intéressantes, et en profite pleinement, au détriment d'autrui. Égoïsme et gloire sont incompatibles !



(71). Comment repérer les égoïstes ? Chaque fois qu'ils profitent de quelque chose qui ne relève pas de leur droit, ils élaborent toutes les justifications imaginables pour légitimer leurs conduites. Et même si la collectivité considère leurs arguments comme illégitimes ou déraisonnables, ils passent outre, et font comme s'ils étaient parfaitement irréfutables. Ils privilégient la ruse ou le droit de la force. Ils n'accordent aucune considération à la force du droit. Ils parient sur le fait accompli. Ils sont obsédés par leurs intérêts individualistes. Ils sont sourds et aveugles à l'égard de la raison ou de la collectivité. Leurs esprits évitent de voir qu'ils bafouent des droits d'autrui. Ils refusent de considérer les nuisances, dommages ou privations qu'ils causent à leur entourage. Ils sont incapables d'imaginer qu'ils auraient pu être à la place de leurs victimes. Ils oublient qu'ils vivent au sein d'une société (locale, régionale, nationale ou internationale). Leur subjectivité les empêche de comprendre que les droits dont ils se prévalent, sont tout autant des droits réciproques et légitimes de leurs concitoyens, concurrents, adversaires ou ennemis.



(72). Le degré de dégradation de l'environnement est un des indicateurs permettant d'évaluer l'égoïsme existant parmi une population. [Loi 520] ***Plus les membres d'une nation sont égoïstes, plus la dégradation de leur environnement est rapide.***



(73). Si ce que vous voulez pour vous-mêmes, vous le voulez avec la même ardeur et la même détermination, non seulement pour les membres de votre famille, mais également pour tout être humain, alors vous êtes un socialiste. Sinon, vous êtes, à un degré ou à un autre, un égoïste.



(74). Un égoïste passe souvent son temps à ruser, mentir ou tricher. Il ne pense qu'à accaparer, jouir et thésauriser.



(75). Plusieurs critères pourraient permettre d'évaluer (ou de comparer) le degré d'acuité de l'égoïsme existant dans un pays ou une région. En voici quelques exemples : a) Le pourcentage des personnes imposables pratiquant la fraude fiscale. b) Le rapport entre le nombre d'affaires portées devant les tribunaux et le nombre des adultes actifs. c) Le rapport entre les revenus des «dix pour-cent de la population les plus riches», et ceux des «dix pour-cent de la population les plus pauvres». d) Le taux de profit moyen en usage dans le commerce. e) Le rapport entre le nombre annuel des accidents de la route et le nombre de véhicules en circulation. f) Le pourcentage des chômeurs. g) Le taux des jeunes qui ne parviennent pas à réussir leurs scolarités (primaire, secondaire ou universitaire). Etc.



Résistances, ruses, stratagèmes et contradictions de l'égoïsme

(76). Généralement, l'individu ou le groupe égoïste¹³ oublie, néglige ou annihile la légitimité des intérêts de ses concitoyens (nationaux ou internationaux). Il croit que, du moment que ses concitoyens (nationaux ou internationaux) sont ses concurrents, ses adversaires ou ses ennemis, il peut se permettre d'accaparer leurs biens ou leurs parts. Pire encore, il ne conçoit qu'une manière unique de satisfaire ses besoins, c'est celle de réaliser ses intérêts au détriment de ceux d'autrui, y

(13) *Le dictionnaire 'Le Robert' définit l'égoïsme comme un «intérêt porté par le moi à lui-même ; un attachement excessif à soi-même qui fait que l'on subordonne l'intérêt d'autrui à son propre intérêt».*

compris par la ruse, le mensonge, l'abus, la fraude, le délit, la violence ou le crime. Chacun est scandalisé par l'égoïsme des autres, mais simultanément, il fait semblant de ne pas voir son propre égoïsme. Chacun est indulgent avec lui-même, mais intransigeant avec autrui. Chacun trouve des justifications ou des excuses à son propre égoïsme, mais il dénonce, condamne ou combat l'égoïsme des autres. Chacun innocente son propre égoïsme, tout en criminalisant l'égoïsme des autres. L'égoïsme est le délit que chacun pardonne à soi-même, mais pas aux autres.



(77). Qu'est-ce qui détermine le comportement d'un individu ou d'un groupe ? C'est surtout son intérêt ou son besoin. Mais rien n'est simple. Car un individu, un groupe, un État, ou même une société, tous peuvent se comporter d'une manière contraire à leur intérêt (momentané ou lointain). Interrogeons-nous dans ce cas précis : Qui détermine ce comportement inadéquat, qui est supposé servir le sujet concerné, alors qu'en fait il nuit à son intérêt ? Souvent, c'est l'égoïsme aveugle, excessif ou à courte vue, qui amène un sujet à nuire à son intérêt, alors qu'il croit le servir. D'autant plus que l'égoïsme est souvent associé à des déficits, comme la maladresse, l'ignorance, le manque d'expérience, la cupidité ou l'aliénation.



(78). Quand un individu ou un groupe est encore au début du processus d'accumulation de sa fortune, ou d'instauration de son pouvoir, il transgresse de façon désinvolte la loi et la morale. Il veut que la société et l'État soient conciliants à son égard. Il ne supporte pas que ses semblables (qui enfreignent des lois ou des règlements) soient poursuivis par la justice. Il redoute que ces poursuites soient un prélude à sa propre mise en accusation. Il élabore des prétextes variés pour justifier sa conduite. Il souhaite que l'impunité perdure.

Mais quand cet individu ou ce groupe a déjà réussi à installer confortablement sa fortune ou son pouvoir, et que ses

privilèges suscitent des jalousies ou des convoitises menaçantes, il n'a plus besoin de contrevenir les lois et les règles. Au contraire, il veut maintenant que l'ordre et la loi soient strictement respectés par tous. Il devient lui-même la cible d'attaques, d'infraction ou de délits. Il revendique que ceux qui tentent de lui ravir sa fortune, ses droits, ses privilèges ou son pouvoir, soient sévèrement punis. Il critique l'indulgence de la société. Il condamne la tolérance de l'État. Il exige que la loi et la morale soient rigoureusement appliquées.

Cet opportunisme à l'égard des lois et de la morale est un phénomène social répétitif. On l'observe partout, au niveau des individus, des familles, des groupes, des entreprises, des partis politiques, des syndicats, des institutions, des Chefs d'États, des États eux-mêmes, etc. On le trouve au sommet de la hiérarchie sociale comme à sa base, dans l'économie comme en politique, dans l'industrie comme dans l'art. On le rencontre au niveau local, national et international.

L'essence de cet opportunisme est que l'individu ou le groupe détermine sa conduite et ses principes par ses intérêts instantanés (et non par ceux de longue durée). Parfois, l'égoïste fautif n'est pas conscient que son critère de vérité ou de justice soit uniquement son intérêt momentané. Aujourd'hui il défend un principe, et demain son contraire, selon son intérêt du jour. Il essaye de tromper, à la fois soi-même, et autrui, pour faire admettre ses infractions, délits ou crimes comme des comportements légitimes. Mais dès qu'il devient lui-même victime de délits ou de crimes analogues, il crie au secours. Il réclame justice. Avec un peu d'attention critique, quiconque parmi nous peut surprendre soi-même, dans un domaine ou dans un autre, en train de commettre une conduite semblable. Si, à cet instant, chacun parmi nous reprend possession de sa conscience et se corrige, il deviendrait possible de bâtir une société meilleure.



(79). Si l'altruisme est sélectif, il cesse d'être un vrai altruisme. Une générosité limitée peut cacher un calcul intéressé. D'habitude, les gens ne se solidarisent aisément qu'avec ceux qui portent les mêmes gênes qu'eux (parents,

frères, sœurs, fils, proches, etc). Cette solidarité¹⁴ étroite ne leur donne aucun mérite, puisque les animaux dits ‘sauvages’ en font autant.



(80). Nous les hommes, nous sommes ainsi : Quand nous voulons défendre nos privilèges ou nos propriétés privées, nous nous justifions en évoquant nos mérites, notre labeur, nos qualités, nos particularités ou notre supériorité. Et quand nous voulons que les mieux nantis partagent avec nous leurs richesses ou leurs pouvoirs, nous nous justifions en prétendant que tous les hommes sont semblables, en invoquant le devoir moral d'égalité, de fraternité et de solidarité entre les hommes. N'est-ce pas une contradiction ? Pour recevoir ou accéder à des parts supplémentaires de richesse ou de pouvoir, nous clamons que les hommes sont semblables et égaux. Et pour éviter de partager nos acquis, nous affirmons que les hommes sont différents et inégaux. Notre aspiration à la justice sociale ne cache-t-elle pas notre opportunisme, notre égoïsme ou notre hypocrisie ?



(81). L'égoïsme est certes répandu dans la société. Mais il est erroné de croire que l'égoïsme est suffisant pour inciter les individus à entreprendre tous les comportements qui leur sont bénéfiques.

Certaines conduites sont clairement dans l'intérêt des personnes, pourtant ces individus s'abstiennent de les accomplir. Il existe ainsi des phénomènes sociaux étonnants, qui contredisent l'esprit de l'égoïsme. Citons par exemple les comportements de type apathique, paresseux, dépressif ou résigné. Tout observateur a probablement déjà remarqué que des individus évitent obstinément d'accomplir certaines démarches qui leur sont pourtant profitables. Vous pouvez expliquer à des individus des conseils de ce genre : «Vous vous plaignez de tel

(14) *Voir comment la solidarité et la morale sont pratiquées à l'intérieur de «cercles sociaux concentriques» dans le point N°(28) dans ce livre.*

problème. Si vous accomplissez tel effort, ou si vous entreprenez telle démarche, ou si vous arrangez des choses de telle façon, vous allez obtenir des résultats plus productifs, constructifs, bénéfiques, utiles ou efficaces» ! Ces individus conviennent que ces conseils sont justes, qu'ils sont dans leurs intérêts, mais ils s'abstiennent étonnamment de les accomplir, même si vous ne cessez pas de les leur rappeler. Étonnant, n'est-ce pas ?



(82). Chacun exhibe l'égoïsme de son voisin (ou de son concitoyen) pour justifier son propre comportement égoïste. Ceci ne constitue-t-il pas un cercle vicieux qui amplifie les perversions et les aliénations ? [Loi 521] *Si chaque individu (ou groupe) parmi nous n'accepte de s'acquitter de son devoir qu'à la condition que tous les autres en fassent autant, alors nous deviendrons comme des robots, incapables de nous libérer d'une logique vicieuse et figée !*



(83). Il est étonnant de remarquer la conception qu'ont les individus sur eux-mêmes et sur les autres. Dès que des difficultés de cohabitation ou de coopération sociale commencent à surgir, ils évitent de supposer qu'il existe des incompréhensions entre partenaires de la collectivité. Ils ont tendance à expliquer ces problèmes en attribuant à eux-mêmes les bonnes intentions, et en prêtant aux autres des intentions négatives, ou même malfaisantes. Ils se méfient des autres partenaires. Ils critiquent autrui, tout en refusant qu'autrui les critique. Ils parlent plus qu'ils n'écoutent. Ils voient les défauts des autres, mais pas les leurs. Ils rechignent à fournir des efforts pour bien comprendre les pensées ou les actes d'autrui. Ils sont convaincus que tous les problèmes sont provoqués par les autres. Ils n'imaginent pas qu'eux-mêmes puissent être l'une des causes importantes de ces problèmes. Ils sont persuadés qu'ils ont raison, et n'envisagent pas qu'ils puissent, eux aussi, avoir tort, comme tout le monde.



(84). Quiconque lutte contre l'égoïsme des hommes finit par être déçu. Il semblerait parfois qu'il est vain d'essayer de corriger ou d'améliorer les hommes. Les tentatives expérimentées au cours des siècles ou des millénaires passés pour libérer les hommes de l'égoïsme sont restées insuffisantes ou inadéquates. L'éducation, les coutumes, la religion, la menace de l'enfer, la morale, les lois, la répression, la guerre, l'enseignement, la culture, les arts, rien n'a réussi à éradiquer l'égoïsme. La question n'est pas de s'efforcer d'être optimiste ou pessimiste. Essayons au moins de comprendre la réalité telle qu'elle est.

Pour contenir cet égoïsme ravageur dans des limites permettant de sauvegarder la cohabitation et la coopération entre les hommes, il faudrait, au moins, appliquer systématiquement deux principes : 1) Toute acquisition illégale devrait être rapidement jugée et punie, avec restitution des biens concernés au propriétaire légitime (qui est souvent la communauté ou le peuple) ; 2) Toute acquisition ou enrichissement légal devrait s'acquitter d'un ou plusieurs impôts servant à financer des services nécessités par la vie commune en société.

Ce qui complique les choses, c'est que ceux qui sont chargés de gérer l'intérêt général, ou d'appliquer le droit, succombent eux aussi aux tentations égoïstes. Ils commettent les infractions et les délits qu'ils sont censés combattre. Si vous avez des propositions pertinentes sur la meilleure manière de solutionner ce problème social, n'hésitez pas à nous éclairer s'il vous plaît.



(85). Les hommes expriment beaucoup de générosité dans leurs discours. Mais dans leurs pratiques, ils préfèrent souvent se concentrer sur ce qui sert leurs intérêts égoïstes.



(86). Pour comprendre pourquoi tel locuteur émet tel type de discours, voyez les sources de ses revenus ou de ses privilèges.

Méfions-nous des discours ! A la fois nos propres discours, et ceux d'autrui, peuvent nous induire en erreur. Les discours se parent de serviabilité ou de générosité, tout en étant flatteurs, dissimulateurs, faux, trompeurs ou hypocrites. Tout discours est tendu par une ambition. Il s'efforce de fasciner son auditeur, l'envoûter ou le manipuler. Plus il est solennel, moins il est sincère. Les hommes se débrouillent pour se défaire de leurs engagements ou promesses au moment opportun. Ils s'arrangent pour contourner les lois qu'ils ont soutenues, ou les règles qu'ils ont eux-mêmes contribué à établir. L'égoïsme est un mobile coriace. Il oriente des comportements. Il élabore des arguments pour convaincre. Il dicte des ruses ou des stratégies. L'intérêt individualiste n'est-il pas la motivation principale qui anime l'ensemble de notre système économique et social ?



(87). Le syndicalisme peut devenir sectaire ou corporatiste. Comme tout autre esprit partisan, il peut aisément se figer dans une attitude égoïste. Si nous nous limitons à défendre nos intérêts personnels, ou ceux de notre famille, profession, groupe, parti, clan ou région, sans se soucier aucunement des intérêts de nos partenaires sociaux, de nos concurrents, nos adversaires ou nos ennemis, alors nous devenons égoïstes. [Loi 522] ***Avec un tel esprit égoïste, nous ne pourrons plus résoudre aucun problème social. Nous comprenons aisément que l'intransigeance de nos adversaires sociaux a rendu difficile le traitement des problèmes sociaux ; mais nous évitons simultanément de voir que notre propre intransigeance cause aussi les mêmes effets.***

C'est l'ouverture d'esprit, la négociation et les compromis qui nous aident à prendre en compte les intérêts de toutes les autres composantes de la société. Nous devons constamment nous rappeler [Loi 523] qu'***on ne peut pas donner quelques avantages à un groupe social, sans enlever ces avantages à un ou plusieurs autres groupes.*** Pour que le partage social (du pouvoir, des richesses ou des revenus) soit donc acceptable par

tous les partenaires sociaux, il devrait être le plus équitable possible. Les droits des uns finissent là où commencent ceux des autres.

La souplesse d'esprit peut nous amener à accepter temporairement certains partages qui ne sont pas entièrement satisfaisants, dans le but de préparer de futures situations sociales où des partages meilleurs pourraient devenir possibles. L'idéal est que tous les partenaires sociaux soient convaincus de la nécessité de la solidarité sociale. Sinon, aucun partage social ne peut devenir équitable. Nous risquons de sombrer tous alors dans l'unique voie de la lutte intransigeante ou de l'affrontement à outrance, dans le but d'accaparer des parts abusives, au détriment des autres partenaires sociaux.



(88). Certains tentent de justifier ou de banaliser l'égoïsme. Ils affirment que «l'égoïsme est observable chez tous les êtres vivants», qu'il est «indispensable à la survie, à la reproduction ou au bien être». Mais de telles affirmations ne sont prouvées nulle part.



Maîtriser l'égoïsme ou sombrer dans la décadence

(89). Toute personne ou groupe qui croit qu'il peut tout seul résoudre tous ses problèmes, ou qui prétend qu'il peut tout seul rendre sa vie privée heureuse, se fourvoie dans une tendance individualiste. Sa réussite devient conditionnée par une succession de mensonges, de fraudes ou de délits. Il ne comprend pas que, sans la coopération sociétale de tous les citoyens, aucun membre de la société ne pourrait bénéficier d'une vie confortable ou optimisée.



(90). Des États arabes, des organismes économiques ou sociaux, ainsi que des élites dominantes, luttent pour que les salariés ne deviennent pas solidaires (à travers le syndicalisme ou la politique). Les employeurs aussi exigent que leurs salariés restent des personnes «individualistes» ou antagonistes. Tous veulent que les citoyens demeurent désorganisés, désunis, concurrents ou démotivés. Ils s'arrangent pour que les citoyens ne se sentent pas liés et engagés par des responsabilités sociales communes. Ils font tout pour les empêcher de se transformer en citoyens solidaires, par la culture, le syndicalisme, la politique ou le patriotisme. Conséquence : Les peuples arabes demeurent soumis ; ils sont aisément manipulables. [Loi 524] ***Quand l'égoïsme devient répandu à travers la société, les citoyens deviennent incapables de se dégager du sous-développement. L'égoïsme individualiste finit par se transformer en un suicide collectif, qui entraîne l'ensemble de la société dans une décadence mortelle.***



(91). [Loi 525] ***Une communauté où domine l'individualisme est incapable de se défendre ! Une nation où l'égoïsme est général perd son aptitude à se comporter en tant que nation !***



(92). Penser que les individus, les communautés, les peuples, les nations et les États sont condamnés à se concurrencer, à s'affronter et à se dévorer, à l'image des animaux sauvages, est une conception aberrante. Hélas, certains groupes exerçant le pouvoir dans un nombre important de pays, grands et petits, comportent des politiciens qui croient secrètement en ce genre de doctrine. Ils s'inspirent d'une telle idéologie pour orienter leurs choix politiques, économiques ou

culturels¹⁵. [Loi 526] *L'adoption de l'idéologie du 'darwinisme social' (ou théorie de la 'sélection naturelle'), sa transposition sur la scène politique, ou sur l'échiquier mondial, conduit inéluctablement à des affrontements dramatiques, à des destructions à grande échelle, à des souffrances généralisées, peut être aussi à des crimes contre l'humanité, et même à des génocides.*

Dans les temps modernes, les croyances tribales, les idéologies xénophobes, les nationalismes fanatiques ou agressifs, les patriotismes chauvins ou racistes, cachent des égoïsmes de communautés. Elles conduisent à des voies sans issues. Elles sont incapables de comprendre ou de résoudre les contradictions politiques, économiques, religieuses ou culturelles.

La notion même de 'peuple' devient aujourd'hui insuffisante, étroite, étriquée, limitative. Nous sommes conduits aujourd'hui à étendre la notion de 'peuple' à l'ensemble des hommes. Logiquement, la 'fraternité' devrait englober tous les êtres vivants. Les États peuvent continuer à concrétiser des organisations géographiques pratiques. Mais nous avons intérêt à ce que des nombres de plus en plus grands d'hommes à travers le monde considèrent que le vrai peuple auquel ils appartiennent est l'ensemble des peuples. Défendre par exemple la sécurité ou les intérêts de son propre peuple, à travers le massacre d'un autre peuple, même si quelques individus agresseurs, avérés ou potentiels, appartiennent à celui-ci, révélerait un esprit borné ou

⁽¹⁵⁾ *Rappelons-nous par exemple les crimes commis par les États colonialistes, les sionistes d'Israël, ou par les «nouveaux conservateurs» rassemblés autour du président des États-Unis d'Amérique Georges Bush, en Afghanistan, et en Irak, entre 1990 et 2008.*

primitif¹⁶. Il ne suffit pas d'avoir une justification légitime pour s'autoriser à se comporter d'une manière sauvage.

Au lieu de limiter notre «fraternité» aux frontières de notre propre peuple (ethnique, religieux ou géographique), il serait plus raisonnable de l'étendre à tous les peuples du monde. Au lieu de restreindre notre sympathie, notre solidarité ou notre coopération aux frontières (politiques, communautaires, idéologiques ou religieuses) de notre nation, il devient plus sage de l'élargir à l'ensemble des hommes, à toutes les nations du monde. La notion d'«ennemi» comporte souvent des préjugés subjectifs, ou des charges idéologiques. Un peuple raisonnable n'a pas d'ennemi héréditaire ou absolu. Parce que notre ennemi existe autant en nous-mêmes que dans autrui. La compétition à outrance entre les peuples conduit certes dans sa première phase à stimuler la créativité, l'ingéniosité et la productivité. Mais durant des phases ultérieures, elle conduit à des affrontements, à la destruction rapide, aveugle et généralisée, de tout ce qui a été édifié.

Par une expression imagée, nous pourrions dire que les peuples étaient, au cours de l'histoire ancienne, comme des enfants. Avant, ils pouvaient se disputer et se bagarrer autant qu'ils le voulaient ; cela ne conduisait généralement pas à des destructions massives. Mais dans les temps modernes, les peuples sont devenus comme des adultes ; ils sont pourvus de connaissances, de créativité, de moyens, de techniques et d'armes redoutables. Leurs affrontements deviennent, rapidement et massivement, dévastateurs.

Cette thèse peut paraître naïve. Mais elle a au moins le mérite d'être rationnelle et sincère. Elle conduit à promouvoir la diplomatie, la solidarité, la coopération, la paix, la stabilité et la fraternité. Alors que toutes les autres thèses de type communautariste, nationaliste, religieux, raciste, 'ethniste', ou

(16) *Entre 2003 et 2008, les États-Unis d'Amérique avaient envahi et détruit l'Irak (plus d'un million de morts), sous le faux prétexte que l'Irak détenait des «armes de destruction massive», ou qu'il hébergeait des 'terroristes' d'«Al Ka-âida». Puis ils avaient envahi l'Afghanistan, sous un prétexte semblable disant que des individus «terroristes», affiliés au groupe «Al Ka-âida», se cachaient dans ce pays.*

‘civilisationnel’, incitent à traiter tous ceux qui ne font pas partie de la communauté concernée comme des concurrents, des adversaires, ou même comme des ennemis, qu’il faut vaincre, dominer, exclure, détruire ou exterminer.



(93). Quiconque est inconscient de son égoïsme, révèle son ignorance. Celui qui manque d’énergie intérieure au point de ne pas pouvoir maîtriser son égoïsme, prouve qu’il se situe en dessous de l’idéal humain. Il devient plus proche de l’animalité que de l’humanité. [Loi 527] ***Plus l’égoïsme est général dans une société, plus cet égoïsme devient difficile à reconnaître et à maîtriser.***



(94). On ne le répétera jamais assez : [Loi 528] ***Le sous-développement d’un peuple, ou sa domination par des puissances étrangères, sont souvent facilités par des rivalités égoïstes entre familles, groupes, classes sociales, régions, ethnies ou écoles religieuses antagoniques de ce peuple.*** Pourvu que nous nous rappelions durant longtemps cette vérité implacable.



(95). Que faire pour que la société évolue vers plus de développement, de justice et d’humanité ? Pour cela, toutes les composantes de la société (à la fois les dirigeants et les dirigés, les riches et les pauvres, les instruits et les ignorants, les adultes et les jeunes), toutes devraient s’efforcer de maîtriser leurs égoïsmes.

Dans une société humaine, les individus et les groupes n’ont besoin que de peu d’efforts et de biens pour vivre dignement. La solidarité et la mise en commun du maximum possible de biens devraient encourager les citoyens à résister à leurs tentations égoïstes. À l’inverse, si les individus, les groupes ou les nations cèdent à leurs pulsions égoïstes, les hommes redeviennent comme des animaux malheureux. En dépit de leurs apparences

de modernité, de démocratie ou de civilisation, ils demeureraient alors incapables d'humaniser leurs relations sociales contradictoires. Seule la maîtrise de l'égoïsme, aux échelles individuelle, nationale et universelle, pourrait sauver l'humanité de la fin tragique qui semble la guetter.



(96). [Loi 529] *Tant que les hommes ne maîtrisent pas leurs égoïsmes individuels, ils demeureront incapables de rationaliser l'organisation et le fonctionnement de la société.*



(97). Certains sont indifférents au problème de la propagation de l'égoïsme au sein de la société. Ils s'estiment non concernés. Ils refusent de se s'occuper d'une question de morale qu'ils jugent futile, ou impossible à corriger. Ils croient qu'ils sont suffisamment riches, forts ou rusés pour être à l'abri. D'autres se disent qu'ils sont tellement démunis que leurs situations ne peuvent empirer plus. Qu'ils se détrompent ! L'égoïsme généralisé secrète un poison social qui n'épargne personne. Il s'infiltré par des voies imprévisibles, dans tous les lieux, toutes les castes et tous les domaines. Il est sournois et corrodant. Il corrompt les consciences, les jugements et les comportements. Des plus puissants jusqu'aux plus faibles, qu'ils se préparent donc à souffrir davantage ! [Loi 530] *Parce que l'égoïsme généralisé transforme la société en un enfer ! Partout où l'égoïsme n'est pas combattu, des citoyens perdent l'essentiel de leur humanité.* Et les mots ne suffiraient plus pour communiquer, éduquer ou réformer !



(98). L'individualisme (ou son corollaire l'égoïsme) éparpille les énergies des citoyens. Il les rend tous faibles, à tous les niveaux, et dans tous les domaines. Par contre, la coopération, l'organisation, la discipline et la solidarité, amplifient leurs capacités de production. Elles rendent l'épanouissement des citoyens plus aisé. La coordination de

leurs efforts, ainsi que le partage de leurs productions, permettent de réaliser des merveilles bénéfiques pour tous. [Loi 531] *Tout individu, groupe ou nation, qui ne maîtrise pas son égoïsme, finit par sombrer dans la décadence.*



(99). [Loi 532] *Dans une société où l'égoïsme est assez généralisé, les individus et les groupes peuvent voir des gaspillages, des irrationalités, des injustices, ou même des délits, mais ils demeurent incapables de les dénoncer, les affronter ou les corriger. S'installe alors un sentiment d'impuissance devant les stupidités, les médiocrités ou les folies, qui se multiplient à travers la société.*



(100). L'égoïsme procure certes des jouissances à l'individu ou au groupe qui le pratique. Et pourtant, la pandémie de l'égoïsme évolue en un suicide collectif, de façon lente, imperceptible. L'individu égoïste bénéficie d'un plaisir narcissique, mais la conséquence d'un égoïsme généralisé est que l'ensemble de la société (y compris l'individu égoïste), récolte des souffrances répétitives, implacables.



(101). L'égoïsme relève de l'animalité, alors que son contraire (l'altruisme) dérive de la culture de la solidarité ou de l'humanisme.



(102). Toute société est empêtrée dans des contradictions inextricables. Vous pouvez mobiliser les philosophes les plus sages, ou les savants les plus perspicaces. Vous pouvez proposer à l'humanité entière ce qu'elle a de plus raisonnable à faire. Mais les hommes n'adopteront pas vos recommandations. Et même si par hasard ils les acceptent, ils ne les appliqueront pas intégralement. Et même s'ils s'efforcent de les appliquer, ils

finiront, après une première période d'enthousiasme, par les sous estimer, ou même par les abandonner. Parce que chaque individu et chaque groupe social privilégie d'abord et avant tout ce qui sert ses intérêts matériels immédiats. Chacun parmi eux considère que ses intérêts spécifiques sont différents ou opposés à ceux des autres concitoyens. Les individualismes et les égoïsmes empêchent les personnes et les groupes de prendre en considération les dimensions sociales et environnementales. Plus la société devient sophistiquée, plus elle se fragilise. Seuls les privilégiés pensent que tout va bien. Il est légitime de craindre, qu'à long terme, l'ensemble de l'humanité aille vers sa décadence ou sa perte. Certains dénoncent déjà cette dérive dangereuse. Et personne ne sait comment faire éviter à l'humanité un tel processus de déclin.



LA JUSTICE

La justice est-elle réalisable ?

(103). L'ensemble des citoyens souhaite que l'égalité, la justice et la démocratie règnent entre les hommes. Mais ne constate-t-on pas que ces dispositions demeurent, jusqu'à présent, partielles, instables, éphémères ou même inaccessibles ? Si elles sont aisément réalisables comme le prétendent certains politiciens, ou certains dominants, pourquoi tardent-elles depuis longtemps à être établies ? Les sociétés humaines seraient-elles aliénées au point d'être incapables de réaliser des dispositions sociales raisonnables et utiles pour tous ? Les hommes seraient-ils moins sages que ce qui était supposé ? La justice et la démocratie seraient-elles simplement des rêves de dominés ?

Certes, il existe dans la société un minimum de justice et de démocratie ; mais pas autant qu'il faut. Même constat à l'échelle internationale. Pourquoi persister alors à supposer que «les hommes sont fondamentalement bons» ? Ne sont-ils pas plutôt contradictoires et instables ? Tantôt la société progresse, et tantôt elle régresse. Rien n'est acquis de façon définitive. Un même individu (ou groupe), à tel moment, dans tel contexte, se comporte de façon assez correcte. Et à tel autre instant, dans tel autre circonstance, il agit de manière médiocre, égoïste, irrationnelle, immorale ou illégale. Par ces comportements antisociaux, les hommes dévoilent leurs imperfections. Ces déficiences comportementales des hommes rappellent ce qu'il y a de spontané chez des animaux. Une partie des comportements antisociaux est commune aux hommes et aux animaux. Les hommes ont des pulsions égoïstes. Ils ont des tendances à

s'approprier, accaparer, usurper, conquérir, dominer ou asservir. Chacun peut allonger cette liste des déviations¹⁷ humaines à sa guise. Les populations savent cela, parce qu'elles le vivent.

Les hommes sont-ils condamnés à porter perpétuellement quelques instincts animaliers qui pourrissent la vie en société ? Est-il probable que les hommes puissent un jour achever l'évacuation de toutes leurs pulsions bestiales ? Les hommes ne sont ni anges, ni démons. Dans le but d'éduquer les hommes, le mieux ne serait-il pas que le système politique contrôle, juge et punisse, de façon rapide, efficace et infaillible, tout comportement illégal ou criminel ? La société, ou l'État, sont-ils capables de pratiquer une telle justice ? L'ensemble de la population devrait contribuer à la critique de tous ceux qui commettent des fautes. Encore faut-il que la population soit apte, par sa formation, à se contrôler mutuellement. Si les sanctions sont sélectives (c'est-à-dire : si elles s'appliquent uniquement aux plus faibles, et non à tous les fautifs), ne deviennent-elles pas alors des injustices supplémentaires ?

Si un système policier traque seulement les petits criminels, si la justice laisse impunis les grands malfaiteurs parmi les nantis ou les privilégiés, ne serait-il pas malhonnête de prétendre que la justice existe encore ? Quand des privilégiés sont accusés de fraudes, malversations ou de crimes, certains prétendent qu'il n'y a pas suffisamment de preuves pour les sanctionner ! Comme si ces preuves devraient venir par elles mêmes à la police judiciaire, sans que celle-ci les cherche assidûment ! Alors que les suspects parmi le petit peuple sont harcelés jusqu'à ce qu'ils reconnaissent leurs crimes ! Et les accusés parmi les opposants politiques sont torturés jusqu'à ce qu'ils fournissent des preuves suffisantes pour les condamner !

N'occultons pas la réalité. Ceux qui nuisent à la société, ce ne sont pas seulement les petits criminels, mais aussi les grands. Il est même possible que les criminels nantis soient parfois plus nuisibles à la société que les criminels miséreux. Parlons-en donc. Parlons des coupables, des malfaiteurs, ou des voleurs qui font partie des classes sociales dominantes. De ceux qui détournent ou accaparent des biens publics. De ceux qui

(17) *Je signifie par 'déviation' un comportement contraire à la vie commune en société.*

bâtissent des fortunes par le mensonge, la fraude, la corruption, le népotisme, le favoritisme, le trafic d'influence, ou les délits d'initiés. Parlons de ceux qui abusent du pouvoir qui leur est confié. De ceux qui sont avides de posséder. De ceux qui sont aliénés par l'argent ou le pouvoir. Parlons aussi des responsables parachutés, qui nuisent à la société par leur médiocrité, par leur maladresse, leur paresse ou par leur malhonnêteté. Parlons de tous ceux qui n'aspirent qu'à dominer. Tous ceux-là devraient être critiqués, raillés, contrôlés, jugés ou sanctionnés. S'il faut choisir entre, d'un côté, un régime politique autoritaire et juste, et de l'autre côté, une «démocratie» molle, permissive et pourrie, alors c'est la première option qui est préférable. Pourquoi une «démocratie» faible, conciliante et incapable de punir les grands tricheurs serait-elle meilleure qu'un régime politique rude, autoritaire, voir même vexant par son intransigeance sur les principes ? Un système politique incapable de traquer TOUS les fraudeurs, devrait être corrigé ou aboli. Il n'a plus de raison de perdurer.

L'une des manières efficaces pour éduquer les hommes est de mettre en œuvre un système politique qui, primo, punirait infailliblement toutes les actions criminelles. Secundo, il valoriserait les comportements constructifs. Et tertio, il honorerait les conduites civiques, solidaires ou militantes. Le coût social de cette politique ne serait pas si cher. Supporter un système politique, où les dominants seraient des cliques d'individus fourbes, hypocrites, aliénés, fraudeurs, usurpateurs, escrocs ou criminels, est une déchéance qu'un homme digne ne saurait accepter. Un citoyen modèle est celui qui contribue à la lutte contre tout système politique despotique ou immoral, même si cette lutte le conduit à risquer de perdre sa carrière professionnelle ou sa vie. Que la justice soit réalisable ou pas, que la démocratie soit accessible ou pas, les hommes dignes sont ceux qui combattent, de manière légale ou civilisée, tous les fraudeurs et tous les criminels. Ils militent pour améliorer le système social. Ils travaillent pour que tout comportement illégitime ou criminel, ne puisse pas échapper à la critique publique ou à la sanction qu'il mérite. Autrement, les hommes risquent de ne pas être plus estimables que des animaux.

Remarquons aussi que l'application des récompenses et des sanctions¹⁸ n'est pas aisée. Comme toute chose dans la société, les récompenses et les sanctions risquent de se transformer en leurs contraires. Quand une personne ou une institution récompense ou sanctionne, elle devrait s'efforcer d'éviter les égarements ou les déviations possibles. Les récompenses ou les sanctions risquent parfois d'empêcher les hommes de s'améliorer. Elles peuvent aussi contribuer à maintenir ou à justifier de fortes inégalités entre les citoyens. Exemples : a) Un système de récompenses et de sanctions qui renforce les forts, et affaiblit les faibles, devient vicieux. b) Récompenser le meilleur (le champion) est certes utile, encore faut-il encourager tous ceux qui fournissent des efforts honorables pour bien faire. c) La récompense ne devrait pas forcément être pécuniaire, lucrative ou matérielle. Elle pourrait se contenter d'être symbolique. De même, la sanction ne devrait pas être seulement privative de liberté. Elle pourrait aussi procéder par disqualification ou par métaphore. d) La sanction ne devrait jamais être excessive, mais adaptée et graduée, dans le but de ne pas acculer les fautifs à l'exclusion, au désespoir, à l'autodestruction ou au suicide.



(104). Des individus ou des groupes sont victimes de nuisances, de pollutions, d'agressions ou d'injustices. S'ils suivent les procédures juridiques en vigueur dans le pays, même durant des années successives, ils risquent de ne pas recouvrer leurs droits. Les préjudices qu'ils subissent pourraient ne pas être correctement dédommagés. Que faire dans pareils cas ? Se soumettre aux agresseurs ? Se défendre par des moyens illégitimes ? Ou persévérer dans le respect des procédures juridiques, tout en sachant qu'elles n'aboutiraient pas à l'équité ?

Dans pareilles conditions, la population devrait se solidariser avec les victimes. Cette solidarité sociale est souvent la seule voie de l'espoir. Quand la justice devient incapable

⁽¹⁸⁾ *Sur le couple 'récompenses – sanctions', voir aussi les points N°(8) et N°(120) dans ce livre, et le N°(55) dans le livre le 'Le sociétal'.*

d'établir l'équité, alors il est temps pour le peuple d'intervenir. La population a le devoir de s'informer, se mobiliser et manifester, pour exiger le rétablissement de la justice. Les militants devraient persévérer dans l'activisme jusqu'à ce que les droits bafoués soient recouvrés. [Loi 533] *Si des parties appréciables du peuple ne se solidarisent pas avec les victimes des violations du droit, alors l'ensemble de la société va progressivement et imperceptiblement sombrer dans la passivité, le défaitisme, l'injustice, la médiocrité et l'anarchie. Et toute la population souffrirait, en fin de compte, des conséquences de son apathie ou de son égoïsme.* Le manque de vigilance civique, ou l'insuffisance du courage politique, peut condamner les citoyens à devenir des victimes impuissantes et désespérées !



(105). Au niveau de la parole, tout le monde réclame la justice. Mais dans la pratique, chaque fois que l'application de la justice lèse leurs intérêts, les individus et les groupes s'ingénient pour l'ignorer, l'éviter, la discréditer, la refuser ou même la dénoncer comme inique.

En fait, la seule justice que les individus et les groupes approuvent est celle qui améliore leurs avantages. Quand ils sont victimes, ils la revendiquent avec insistance. Et quand ils sont eux-mêmes agresseurs, fautifs ou coupables, ils la rejettent. Ils ne l'admettent alors que s'ils sont forcés. Comme la justice ne peut être simultanément favorable aux deux adversaires en conflit, elle est souvent combattue par au moins l'un des deux camps.

Pourquoi cet opportunisme à l'égard de la justice ? Comme pour plusieurs autres défauts des humains, les causes peuvent résider dans l'ignorance, l'égoïsme, la cupidité insatiable, et surtout l'aliénation.



(106). Certains chérissent des principes de la morale, de la justice ou de la démocratie, mais uniquement quand ceux-ci servent leurs intérêts. Ils les évoquent pour agrémenter leurs

discours, conforter les arguments de leur défense, ou légitimer leurs revendications. Et quand ils se trouvent dans des situations où ces principes ne servent plus leurs prétentions égoïstes, alors ils les oublient, les réinterprètent ou les rejettent. C'est un phénomène social auquel participe, à un degré ou à un autre, l'ensemble des composantes de la société.



(107). Nous les citoyens, nous sommes tous faillibles, comme l'ensemble des autres hommes. Méfions-nous donc de notre idéalisme. Luttons contre notre subjectivisme. Ils peuvent nous induire dans des erreurs déplorables. Ne croyons pas qu'un individu ou un groupe puisse être exempt de tout défaut. Quels que soient ses connaissances ou ses prétentions, tout individu a nécessairement quelques reproches à se faire. Tout individu ou groupe humain peut, de temps en temps, se tromper, dévier, commettre des maladresses, des médiocrités, des infractions, des immoralités, des délits ou même des crimes. Même dans les domaines où nous ne les soupçonnons pas. [Loi 534] ***Qui ne reconnaît pas ses défauts, n'est pas encore assez mûr pour les corriger.***



(108). [Loi 535] ***Puisque les hommes sont incapables d'être entièrement objectifs, leurs institutions juridiques ne le peuvent pas non plus. La neutralité est possible dans les affaires mineures. Mais quand les enjeux ont des implications politiques ou économiques, l'impartialité devient une promesse ou un vœu difficilement accessible.*** La loi est essentiellement une légitimation d'un ou plusieurs rapports de force historique. Elle entérine une domination et une subordination. Elle valide des appropriations ou des privilèges.



(109). Dans la société, les délits les plus visibles sont ceux commis par des pauvres ou par des incultes. Mais la criminalité n'est pas une spécificité des misérables ou des ignorants. Tout

individu ou groupe, de toute classe sociale, qu'il soit riche ou pauvre, dominant ou dominé, peut commettre des fraudes ou des crimes. [Loi 536] ***Chaque type de situation sociale peut susciter des genres déterminés de délits. Mais les dominés et les pauvres sont plus exposés au risque d'être contrôlés, appréhendés, poursuivis, inculpés, jugés et condamnés.*** Les lois leur sont appliquées de façon systématique. Alors que les dominants et les fortunés disposent des moyens leur permettant de se soustraire aux inspections ou aux vérifications. Ils peuvent faire disparaître les traces de leurs délits. Ils sont capables d'acheter la proclamation de leur innocence. Ils évitent ainsi d'arriver au stade de l'inculpation ou de la sanction.

Le manque de moyens (culturels ou matériels) peut susciter des penchants criminels. En aspirant à satisfaire ses besoins de survie, de jouissance, ou simplement d'imitation, l'individu (ou le groupe) indigent tend à enfreindre quelques règlements ou lois établis. Mais le contraire est aussi possible. La profusion des moyens (richesse ou puissance) peut également provoquer des prédispositions délictueuses. Ces tendances peuvent viser à amplifier la fortune ou la puissance. ***Parce que la richesse incite fortement à acquérir plus de fortune. Cette dynamique peut conduire l'individu (ou le groupe) concerné à l'aliénation. Ce n'est plus la richesse qui sert le riche, mais le riche qui sert aveuglément sa richesse.***

Les délits commis par les riches sont souvent subtils, invisibles ou difficiles à prouver. Ces délits relèvent plus des fraudes ou des escroqueries que des vols ou des agressions.



(110). Ce n'est pas joli à dire, mais les hommes déçoivent souvent. Sur le long terme, les individus, les groupes ou les nations, apparaissent incorrigibles. Aucun effort n'a réussi, au cours de l'Histoire, à les guérir définitivement de leurs défauts ou de leurs vices. Tout a été essayé, l'éducation, l'enseignement, la morale, les coutumes, la religion, la justice, la révolution, le droit international, les droits de l'homme, etc. Mais les délits et les crimes se répètent continûment dans la société (nationale et mondiale). Personne n'a jamais pu transformer les hommes en

«anges» pratiquant le bien et s'abstenant de faire le mal. Les hommes continuent à faire, à la fois le bien, et le mal.



(111). Être victime, et en plus puni, alors que l'agresseur se réjouit du succès de sa virulence, n'est-ce pas révoltant ? Loin d'être rare, cette injustice est le lot de nombreux individus, groupes et peuples à travers le monde ! Libre à vous de vous rappeler des exemples, anciens ou présents.



Indépendance et impartialité de la justice

(112). Il ne suffit pas d'établir des lois équitables. L'indépendance des juges, et la rapidité dans l'exécution des jugements, sont aussi indispensables. Si les juges sont dépendants, corruptibles, ou si les sentences n'arrivent pas à être appliquées, alors la justice devient une parodie hypocrite. Dès qu'un juge se soucie de son enrichissement ou de sa promotion sociale, il devient influençable, manipulable ou corruptible. S'il se met au service des personnes politiques ou économiques les plus puissantes, il n'est plus un juge, mais un complice des oppresseurs. S'il accepte de servir le pouvoir politique dominant, ou s'il contribue à la répression des opposants politiques, il devient un mercenaire. Ceux qui nomment ou contrôlent les juges, devraient être eux mêmes contrôlables et révocables par d'autres institutions.

Un juge devrait fournir les efforts nécessaires pour accéder à la vérité et à l'équité. Pour assumer sa mission, un juge devrait être apte à défendre l'équité, jusqu'au point de s'opposer aux personnes les plus puissantes du pays. Il devrait être capable de

risquer sa carrière ou même sa vie. S'il manque de courage, il ne devrait pas s'engager dans cette vocation de juge.

Un juge n'est pas un simple fonctionnaire. Il devrait refuser que son rôle soit ramené à celui d'un agent au service du pouvoir politique. Prétendre que le rôle du juge se limite à appliquer mécaniquement les lois érigées par le pouvoir politique, équivaut à transformer le juge en un robot. Si un juge est privé de la souveraineté de sa conscience, il perd aussitôt sa qualité de juge. Pour un juge honnête, la pratique de l'équité prime sur l'application des textes de lois. Un juge idéal est un militant de l'équité, un réformateur social. ***Si certaines lois sont manifestement contraires à l'esprit de justice, alors les juges ont le devoir de les critiquer publiquement.*** Il est de leur droit de refuser de les appliquer. Ils devraient réclamer le perfectionnement de ces lois injustes. Sinon, les juges deviennent manipulés par le pouvoir politique ; et la justice établie n'est plus qu'une injustice structurée.



(113). Dans un État de droit, tout citoyen devrait pouvoir contrôler n'importe quel autre. S'il constate ou soupçonne un comportement antisocial, délictueux ou criminel, il devrait pouvoir le critiquer ou recourir à la justice. Des institutions de contrôle devraient pouvoir vérifier les allégations échangées entre citoyens. Si des preuves sont établies, l'accusé devrait être rapidement examiné et jugé. Si aucune preuve vérifiable ne peut être établie, l'accusé devrait être acquitté et réhabilité. Et l'accusateur devrait publiquement s'excuser ou faire son autocritique.

Si les délits et les crimes sont systématiquement décelés, critiqués et punis, les comportements antisociaux se réduiraient à leur strict minimum.

Mais si certains juges sont corrompus¹⁹ ou complices des puissants, ils deviennent comme des mercenaires. Pour que la justice soit crédible, elle devrait être équitable et rapide. Pour

⁽¹⁹⁾ *Sur la corruption des juges, voir aussi la note de bas de page du point N°(121) dans le livre 'Le sociétal'.*

que la paix ou la concorde sociales deviennent possibles, il est nécessaire que la justice soit indépendante et impartiale.

Si les puissants ont le privilège de l'impunité, la société risque de devenir entièrement pourrie. Elle pourrait devenir un enchevêtrement de réseaux, composés de groupes mafieux interdépendants. Si la justice ne permet pas aux faibles de recouvrer leurs droits, cela signifierait que l'oppression ou la terreur règne. Si les puissants ne se soumettent pas sincèrement à la justice, le droit aurait-il encore un sens ?



(114). Sous le règne du roi Hassan II, le système judiciaire était asservi par le pouvoir politique. Le roi décidait seul les promotions ou les sanctions des juges. L'accès de ceux-ci aux grades prestigieux était conditionné par leur loyalisme absolu à la monarchie. A cette instrumentalisation de la justice, s'ajoutait une corruption sournoise parmi son personnel. Des générations de juges se prélassaient dans la médiocrité. Quiconque critiquait les juges était poursuivi (en justice) et condamné. Une part importante du corps judiciaire avait un niveau culturel, philosophique ou politique lamentable. Le déficit moral de ces juges était parfois aberrant. Les juges ne se souciaient pas d'assainir leurs rangs.

Le système judiciaire fonctionnait comme une annexe complémentaire des organismes de répression. Le roi Hassan II assignait au système judiciaire le rôle de légitimer la répression des opposants politiques. Cela suffisait au roi Hassan II. Les autres détails des dysfonctionnements de la justice ne le préoccupaient pas. Il devenait ainsi légal et banal que tout individu ou groupe qui osait critiquer le despotisme du régime monarchique, ou militait pour son changement, pouvait être enlevé, humilié, torturé, détenu et condamné à plusieurs années d'emprisonnement. Dans les cas de flagrants délits révolutionnaires, les opposants politiques étaient même condamnés à perpétuité ou à mort.

Les lois réglementant les activités politiques, syndicales, associatives ou culturelles, visait essentiellement à criminaliser toute contestation politique. Et dans les procès où il y avait une confrontation entre le pouvoir politique et des opposants, les

juges ne se préoccupaient pas de chercher la vérité ou l'équité. Ils n'exigeaient pas des preuves objectives ou scientifiques. Ils ne se souciaient pas de préserver leur impartialité dans ces procès de nature politique. Les juges se considéraient comme des salariés du régime politique. Ils se plaçaient systématiquement du côté de l'accusation. Ils ne reconnaissent aux citoyens «accusés» aucun droit de faire de la contestation politique. Les juges estimaient que leur devoir se limitait à condamner les «accusés» sur la base des «procès verbaux» rédigés par la «police judiciaire». Ces documents prétendaient rapporter les «aveux» extorqués aux «accusés» durant la «garde à vue». Les juges se comportaient comme si les «procès verbaux» étaient des «directives» (تعليمات) bénéficiant de la bénédiction de «la plus haute autorité du pays». Les juges ne contredisaient jamais ces «procès verbaux». Et comment oseraient-ils les contredire, alors que la Constitution stipulait que : «les jugements sont rendus et exécutés au nom du Roi» (Article 83) ? Comprenez : 'au service du Roi'. La présomption d'innocence n'était ni reconnue, ni appliquée. Les procès politiques semblaient programmés et mis en scène uniquement pour légitimer les condamnations des opposants politiques à de lourdes peines d'emprisonnement.

La «police judiciaire» ne se préoccupait pas de respecter les lois ou les procédures. Elle ne se souciait pas de rester impartiale durant sa recherche de preuves matérielles. Son travail consistait à utiliser des «informateurs». Elle arrêtait des «accusés», les «isolait» et les «interrogeait» pendant la «garde à vue». Théoriquement, cette «garde à vue» était réglementée et limitée. Mais dans la pratique, elle était secrète, arbitraire, illimitée et non contrôlable²⁰.

⁽²⁰⁾ *Dans mon cas personnel, la «disparition» forcée a duré 1 an et 9 mois (du 04/05/1974 au 15/01/1976). La «garde à vue» a duré 2 ans et 9 mois (du 04/05/1974 au 03/01/1977). J'ai été torturé plus que Jésus Christ. Et mon isolement individuel a duré 4 ans et 8 mois. Voir mon dossier présenté au Conseil Consultatif des Droits de l'Homme le 12/07/1999, sous le numéro 2786. Quand on m'avait présenté pour la première fois au Juge d'Instruction, ceux qui me torturaient au Centre secret de détention de Derb Moulay Cherif étaient présents dans le bureau du Juge d'Instruction. Et devant le regard impassible*

Pendant la «garde à vue», la police refusait toujours de révéler le lieu de détention de l'«accusé» à sa famille. Et les avocats n'avaient aucun droit de communiquer avec les «accusés». La méthodologie appliquée par la «police judiciaire» se ramenait à «interroger» les «accusés», c'est-à-dire à les torturer jusqu'à ce qu'ils aient fourni des «aveux» ou des «preuves» suffisants pour les condamner à de longues peines de prison. Si les «accusés» refusaient d'«avouer», la police leur attribuait des «confessions» équivalentes. Et même si, au cours du procès, les «accusés» démentaient ces «aveux», s'ils clamaient qu'ils leur avaient été imposés sous la torture, ou qu'ils avaient été forcés à signer des «procès verbaux» sans les lire, les juges rejetaient systématiquement leurs assertions en bloc.

Parfois, quand le délai entre le début de la «garde à vue» et la date de la tenue du procès n'était pas énorme, certains accusés exhibaient les restes des traces de torture sur leurs corps. Leur défense réclamait une expertise médicale. Peine perdue. Les juges refusaient toujours leurs requêtes.

Les débats du procès n'étaient ni contradictoires, ni équilibrés. Les interventions de la défense n'avaient aucune chance d'influer sur l'élaboration du jugement. Les condamnations prononcées par le tribunal semblaient prédéterminés uniquement par les «procès verbaux» de la «police judiciaire», non par les investigations des juges. Le système judiciaire ne fonctionnait plus comme un outil visant à produire de l'équité sociale, mais comme une arme complémentaire pour vaincre et soumettre les opposants politiques. Dans les violations des droits de l'homme, les juges étaient complices du pouvoir politique.



(115). Ils accordent à eux-mêmes et à leurs proches l'immunité. Ils deviennent incontrôlables, arrogants ou despotiques. [Loi 537] ***L'impunité est le cadre fécond de la***

de ce Juge, ils m'insultaient et me menaçaient des pires représailles si je ne signais pas le 'procès verbal' qu'ils me présentaient. Ce qu'on me faisait subir peut paraître aujourd'hui incroyable ou irréaliste.

médiocrité et de l'injustice. Elle conduit à la barbarie. Et la population sombre dans la souffrance, sans pouvoir se défendre. Si la critique n'est pas libre, si les responsables et les dirigeants ne sont pas renouvelables par des élections périodiques, il ne reste alors de salut possible que dans la révolution des dominés et des marginalisés.



(116). Une autorité qui trompe, exploite ou opprime la population, perd sa légitimité. La désobéissance aux dominants injustes, n'est pas un crime, mais un acte de résistance ou de libération.



(117). De quelle justice parlent-ils ? Celui qui résiste au despotisme politique, ou qui s'oppose au capitalisme mafieux, risque d'être condamné à la peine capitale, ou à un emprisonnement pouvant varier de quelques années à la perpétuité. Par contre, les responsables qui trahissent leurs missions de service public, les fonctionnaires qui accaparent des biens publics, ceux qui s'enrichissent à travers des trafics d'influence, ceux qui extorquent des corruptions, ceux qui ne payent pas leurs impôts, ceux qui fraudent sur la qualité des produits ou des services vendus, tous ceux-ci risquent au maximum un procès formel et quelques amendes dérisoires. Ils sont sûrs de pouvoir fructifier leurs fortunes illégalement acquises. Est-il raisonnable de considérer cela comme étant la justice ?



L'instant où un individu commet un crime

(118). Tous les adultes sont supposés connaître le bien et le mal, ce qui est juste ou injuste, noble ou méprisable. Ils devraient s'abstenir de faire le mal, au moins pour préserver leurs dignités ou leurs crédibilités. Pourtant, des hommes ne cessent pas de commettre des infractions, des délits ou des injustices. Pourquoi ?

Le processus est clair. Les hommes sont mus par leurs besoins. Ces besoins peuvent être réels ou factices, légitimes ou abusifs. Si un individu (ou un groupe) se comporte de manière réaliste, au sens égoïste de ce terme, alors son cynisme peut le conduire à commettre des crimes. Voyons cela. Quand un individu croit qu'il doit choisir entre, d'une part, persister dans une situation qui le fait souffrir, et d'autre part, commettre un délit ou un crime qui améliorerait sa vie, il peut préférer s'engager dans la seconde voie, en dépit de son illégitimité. Dans ce cas, cet individu s'abstient de chercher une autre manière d'agir qui ne nuit pas à son entourage social. L'esprit de ce coupable refuse de considérer que l'infraction ou le crime qu'il commet, et qui pourrait améliorer sa situation, va en même temps causer une souffrance à ses victimes. Il accepte de réaliser son bonheur d'une manière qui cause un malheur aux membres de sa société (qu'elle soit locale, nationale ou internationale). Et c'est là où réside l'erreur du fautif.

Le raisonnement du coupable est incapable d'être suffisamment prospectif pour comprendre que son bonheur ne peut être effectif ou durable. Le bonheur obtenu par ce coupable demeure nécessairement temporaire, partiel, furtif, virtuel ou faux. Son bonheur redevient rapidement un malheur. Pourquoi ? Parce que son comportement le met en contradiction avec la vie en société. Parce qu'il aggrave les problèmes à dimensions sociétales, au lieu de contribuer à leur résolution. Et parce que tous les membres de la société, y compris lui-même, ne peuvent échapper aux conséquences négatives de ce comportement délictuel ou criminel. [Loi 538] ***Dans toute société, le bonheur***

ne peut être exclusif à un nombre réduit d'individus. Il devrait être commun à l'ensemble des membres de la société (locale, nationale et internationale). Sinon, il ne peut exister pour aucun parmi les membres de cette société. Souffriraient alors, non seulement les victimes, mais aussi les agresseurs, et même ceux qui se croient non concernés par cette agression.



(119). Les surveillants, contrôleurs, inspecteurs, vérificateurs ou gestionnaires, qui sont censés combattre le vol, peuvent être amenés à le commettre. Il est facile d'accabler ceux qui ont volé ou détourné des fonds. Mais certains parmi les prêcheurs de vertu, n'hésiteraient pas à voler eux aussi, s'ils étaient dans des situations sociales semblables à celles des voleurs qu'ils dénonçaient. Trois éléments peuvent inciter un homme à voler : 1) Avoir un besoin ou un désir. 2) Avoir une opportunité de dérober un bien, tout en croyant ne pas être découvert. 3) Développer une justification intérieure en pensant que l'on est victime de la société, et qu'en filoutant, on ne fait que se défendre, se venger ou reprendre sa part des biens sociaux. Certains parmi ceux qui s'abstiennent de voler, ne le font pas par éthique, mais simplement parce qu'ils n'ont rien d'important à subtiliser. Un vol ne devient qualifié comme vol, que s'il est découvert, jugé et condamné. D'accord pour punir les voleurs, à condition d'œuvrer en même temps pour éradiquer les causes sociales du vol !



Pédagogie de la sanction

(120). Comment punir un coupable ? Le condamner sévèrement peut exacerber en lui une sensation d'injustice. Et les injustices non réparées suscitent des amertumes, des haines ou des désirs de vengeance. A l'inverse, laisser un coupable

impuni, ou le sanctionner d'une manière exagérément légère, encourage la reproduction du crime à travers l'ensemble de la société. L'impunité conduit la société à la décadence. Et la décadence est le hall d'entrée de l'enfer.

Il ne suffit pas de réprimer pour empêcher la réapparition de nouveaux coupables. Seules des sanctions bien proportionnées peuvent dissuader les comportements criminels. Seules des punitions infligées par une justice impartiale peuvent apaiser les coupables. Que ce soit dans la prévention, la protection ou la punition, la loi devrait être raisonnable, déterminée, éducative et équitable. [Loi 539] ***Le crime est un phénomène social récurrent. Pour le réduire à sa dimension minimale, il faut surtout critiquer le coupable devant son entourage social habituel. La rééducation par la persuasion pédagogique peut contribuer plus efficacement que la souffrance infligée par le châtement.*** La société devrait aider le coupable à corriger ses erreurs et à guérir ses défauts. Il faut l'aider aux niveaux psychique, éducatif, matériel et existentiel. ***Il faut soigner la maladie (sociale), pour sauver le malade, non détruire le malade pour se débarrasser de la maladie.***



(121). L'histoire le montre. La vie courante le confirme. Chaque fois qu'apparaissent des opportunités d'appropriation de sources de richesses ou de pouvoir, beaucoup d'hommes deviennent aveuglés par leurs convoitises. Leur cupidité est plus forte que leur raison. Pour assouvir leurs désirs, ils deviennent décidés à bafouer la morale, la religion ou la loi. Ils sont capables de commettre des fraudes, des délits ou même des crimes détestables. Dans leur élan de rapacité, un seul moyen peut les freiner : c'est la sanction. Ne sombrons pas dans l'idéalisme stérile. [Loi 540] ***Si une collectivité organisée ne châtie pas les délits commis par ses membres, elle dégénère. Si un État n'est pas suffisamment fort et équitable pour réprimer tous les crimes, la société devient rapidement une anarchie.*** Sans une répression juste et rapide, les malhonnêtes les plus cyniques peuvent facilement devenir des chefs craints, obéis et adorés.



(122). Croire que les citoyens vont spontanément respecter la morale ou les lois est une utopie. L'éducation, la critique, le contrôle et la répression sont indispensables pour améliorer les comportements. Sinon, le droit ou la morale finissent par se perdre. Encore faut-il que la répression ne soit pas sélective.

Ce n'est pas parce que la «cité parfaite est difficile ou impossible à réaliser» qu'il faut admettre la persistance d'une cité faite de népotisme, de fraude, de corruption, d'égoïsme ou de crime. Si une société n'applique pas une justice rapide et efficiente pour combattre toutes les conduites délictueuses ou criminelles, cela veut dire que cette société accepte la perpétuation des malversations, de la médiocrité, de l'anarchie et de la décadence. ***Qui ne s'oppose pas à l'injustice, en devient complice, même si c'est par nonchalance ou passivité.***



(123). Les individus intègres s'abstiennent spontanément de commettre ce que la morale ou les bonnes mœurs leur déconseillent, même si la loi ou les règlements ne les prohibent pas de façon formelle. Ils n'attendent pas que la loi leur indique ce qui est interdit.



LE CIVISME

Devoirs du citoyen

(124). Quand un individu engage fréquemment un dialogue sincère et critique avec sa conscience, il s'éloigne de l'animalité, et il se rapproche de l'humanité. Ce dialogue intérieur aide l'individu à s'élever au niveau d'une citoyenneté responsable. Seuls ceux qui s'acquittent de leurs devoirs (moraux, sociaux, politiques ou culturels), sans conditionner leur accomplissement par des exigences, reconnaissances, revenus ou récompenses, sont des citoyens authentiques.



(125). Quand des employeurs se rassemblent et expriment leurs doléances, ils élaborent des discours revendicatifs qui sont typiques. Ils veulent plus de profits, moins de charges, moins d'impôts²¹, plus d'aides de l'État, plus d'infrastructures

⁽²¹⁾ *Jacques Bainville, de l'Académie Française, a essayé d'expliquer par le détail, dans son ouvrage 'Histoire de France', que l'une des causes fondamentales de la révolution française de 1789, se ramène à l'argent, c'est à dire aux impôts. A la fois les nobles, le clergé, la bourgeoisie, le tiers état, les corporations, les commerçants, voulaient ne pas payer d'impôts, ou les réduire à moins que le minimum indispensable. Et il ajouta que c'était aussi «la hideuse banqueroute [de l'État] qui devait tuer la Révolution peu d'années plus tard. (...) L'ordre financier ne reviendra qu'avec la dictature de Napoléon». Dans : Jacques Bainville, Histoire de France, Edition Le Livre de*

gratuites, des terrains quasi gratuits, l'allègement des contrôles effectués par l'État, la «flexibilité» dans l'emploi (euphémisme signifiant le droit d'employer et de licencier des salariés sans être obligé de leur accorder les dédommagements légitimes).

De leur côté, quand les salariés syndiqués se réunissent, ils revendiquent l'amélioration des salaires, la prise en compte de l'inflation, des indemnités, des primes, la stabilité à vie de l'emploi, des facilités dans le transport, des soins médicaux, le logement, l'enseignement. Quant aux fonctionnaires de l'État, ils désirent pérenniser la stabilité de leur fonctionnariat, améliorer leurs revenus, élever leurs statuts, élargir leurs protections ou leurs avantages. Et les commerçants convoitent une réduction de la concurrence, et un élargissement des marges bénéficiaires.

Chaque individu, groupe ou classe sociale défend ses intérêts. Ceux qui revendiquent des aides, ou des revenus plus grands, ne se soucient pas que les augmentations qu'ils sollicitent devraient être prélevés sur les parts des revenus d'autres contribuables ou partenaires sociaux. Ils feignent d'ignorer que [Loi 541] *toute aide, facilité, subvention, réduction d'impôts ou exemption fiscale, accordée à un groupe social, est un transfert de valeurs qui provient nécessairement d'un ou plusieurs autres groupes sociaux*. Ils ne s'interrogent pas sur les partenaires sociaux auxquels ces prélèvements de valeurs seront appliqués. Ils ne se demandent pas si ces transferts sont équitables ou supportables.

[Loi 542] *Les surplus de richesse possédés par les plus fortunés proviennent soit d'appropriations illégitimes, soit de partages inéquitables des valeurs (ou des plus-values) socialement produites*.

Tous les membres de la société devraient être solidaires. Qu'ils apprennent donc à perfectionner leur coopération. Que chacun maîtrise son propre égoïsme. Les droits des uns finissent là où commencent ceux des autres. Tous ceux qui veulent recevoir plus qu'ils ne donnent nuisent à la santé de la nation.

Vivons mieux, avec autant, ou même avec moins de ressources matérielles. [Loi 543] *Toutes les richesses, de tous les partenaires sociaux, proviennent, non des chicanes*

Poche, 1963. Voir le chapitre XV, de p258 à p.287.

égoïstes et interminables, mais de la coopération, la solidarité, l'investissement et la production entreprise par l'ensemble de la société. Les valeurs (biens ou services, matériels ou culturels) créées au sein d'une société, ne deviennent accessibles que parce que l'ensemble des membres de la société contribuent (directement ou indirectement, à un degré ou à un autre) à leur production.



(126). Pour alimenter les budgets nécessaires au financement des besoins communs à la société, l'État recourt aux impôts. Au niveau de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), payée par le consommateur final, les pauvres payent autant que les riches. Et selon les pourcentages des impôts appliqués aux revenus, les pauvres payent apparemment moins que les riches (à cause des taux dégressifs). Mais les riches profitent des infrastructures publiques et des commodités sociales plus que les pauvres.



(127). L'état de la fiscalité exprime le degré de cohésion ou de solidarité existant dans une société.

Il est évident que chaque citoyen devrait s'acquitter de ses impôts afin que l'État puisse subvenir aux charges publiques. Les impôts constituent la contrepartie des droits et jouissances, visibles ou invisibles, dont profite chaque citoyen. Les impôts à la charge de chaque contribuable constituent la part que celui-ci devrait supporter parmi les charges sociales communes. Pour que les impôts soient aisément payés par les citoyens, sans chicanes ni fraudes, ils devraient être équitablement répartis. Les dépenses de fonctionnement de l'État devraient être réduites à leur strict minimum. Et les impôts devraient être proportionnels aux revenus et aux fortunes. La progressivité des impôts facilite leur acceptation. Si les impôts sont équitables, leur acquittement devient une condition pour mériter la citoyenneté et ses avantages. Mais [Loi 544] ***si l'État impose des taxes, impôts ou autres prélèvements qui sont excessifs, injustes ou pervers, alors les fraudes fiscales se multiplient, et les relations sociales***

se détériorent. [Loi 545] Un peuple qui rechigne à payer ses impôts compromet sa paix et sa prospérité. Il devient vulnérable. Il s'expose au risque d'être envahi par des puissances étrangères.

Hélas, les impôts sont parfois inéquitables. [Loi 546] *Un État qui allège les impôts des puissants, et surcharge ceux des faibles, devient coupable de partialité ou d'oppression. Un État qui impose des impôts abusifs, pour financer son faste, ou pour payer des armées de fonctionnaires improductifs, mène son peuple à la décadence, ou à la révolution.* Un État qui détourne une partie des impôts collectés pour enrichir quelques groupes sociaux privilégiés, commet un brigandage.

Si certains impôts sont excessifs, injustes, ou mal utilisés par l'État, leur correction devrait se faire à travers des luttes politiques publiques, et non par des fraudes fiscales inavouables. Les individus et les groupes qui rusent pour se soustraire au paiement de leurs impôts, gênent le progrès de leur nation. Ils affaiblissent leur pays ou le poussent vers la décadence.



(128). A chaque échelon d'une organisation sociale hiérarchisée, le responsable peut s'approprier le mérite des idées ou des travaux de ses subordonnées. Il les présente comme le produit de son génie personnel. S'il évoque ses subordonnés, c'est surtout pour rappeler qu'il est leur dirigeant, pour critiquer leurs insuffisances, ou pour signifier qu'ils sont la cause de ses déboires. Les subordonnés se considèrent eux aussi comme les vrais réalisateurs de l'ouvrage. Mais si le projet éprouve un échec, ils accusent d'incompétence les supérieurs habilités à décider. La raison impose que nous assumions la logique de la coopération sociale, en reconnaissant nos parts de responsabilité et celles des autres, à la fois dans les succès et dans les insuffisances.



(129). Partout où il y a des hommes, il existe des problèmes de toutes sortes. Ces problèmes entre individus et groupes humains sont des contradictions sociales naturelles.

Les hommes se plaignent de leurs problèmes sociaux, et ils fournissent des efforts pour les analyser ou les résoudre. Les animaux en font autant, d'une manière ou d'une autre, à un degré ou à un autre. Les problèmes humains n'ont souvent de signification que pour les hommes qui en sont lésés. De même pour les animaux.

Les problèmes humains découlent essentiellement des comportements des hommes. Les individus et les groupes humains ont besoin de se rassembler et de coopérer. C'est à travers leur coopération que les hommes satisfont un grand nombre parmi leurs besoins objectifs. Et simultanément, ils suscitent des problèmes, les uns envers les autres. Et la voie raisonnable dont disposent les hommes pour solutionner leurs problèmes sociaux, ce n'est pas l'affrontement, la fraude, l'élimination des concurrents, la séparation des intérêts ou la rupture des relations sociales, mais l'amélioration continue de leur organisation sociale, et le renforcement de l'équité dans leur coopération. N'est-ce pas la meilleure voie à suivre ?



La puissance d'un peuple vient de la conscience de ses citoyens et de leur discipline

(130). Par les rues, les avenues et les boulevards, vous vous heurtez à des boutiques, magasins, cafés, restaurants et ateliers de toutes sortes. Ils envahissent les trottoirs en les couvrant par des amoncellements de marchandises ou d'objets. Ils louent par exemple une boutique de 10 mètres carrés et occupent 10 ou 20 mètres carrés de trottoir qui se trouvent devant cette boutique. Certains osent même barrer carrément le trottoir sur toute sa largeur. Ils veulent accrocher le client par n'importe quel moyen. Leur égoïsme ne les émeut nullement. Ils obligent ainsi

les piétons à marcher sur la chaussée réservée aux véhicules. Ils les exposent à des risques d'accident.

Dans une ville comme Casablanca, il est devenu impossible pour des citoyens ordinaires d'accéder à la mer. Sur des dizaines de kilomètres du rivage, des opportunistes de tous genres se sont appropriés des portions du littoral. Entre la route côtière et l'eau de la mer, ils ont construits des chalets, bungalows, cafés, restaurants, fast-foods, hôtels, piscines, parcs de jeux, parkings, bistrotts, cabarets, night-clubs, bordels, etc. Chacun parmi ces bâtiments finit par accaparer et par clôturer tout l'espace allant de la route côtière à l'eau de la mer. Chacun parmi ces accapareurs invente des ruses multiples pour justifier l'appropriation de ce bien public. Et depuis des décennies, l'ensemble des institutions et des autorités de l'État demeure incapable de contrôler ou de supprimer ces bâtiments illégitimes. Pire encore, les agents d'autorité semblent complices à travers des corruptions ou des relations occultes.

Ce phénomène d'accaparement des biens d'autrui est devenu une pratique courante. Si de hauts responsables de l'État, ou de grands capitalistes, s'approprient illégalement des biens publics ou privés, pourquoi des petits commerçants, des boutiquiers, des restaurateurs ou des cafetiers ne feraient-ils pas de même en grignotant les trottoirs, le littoral, les forêts, etc ?

En fait, les opportunistes qui accaparent ces biens publics ne sont pas les seuls à nuire à la population. Les citoyens qui recourent à leurs services (au lieu de les boycotter) contribuent, eux aussi, à cette nuisance.

Tout indique que l'État est incapable d'arrêter ce phénomène d'appropriation illégale des biens publics. Les autorités locales prétendent qu'elles ne peuvent pas contrer les coupables. Cela prouve qu'elles sont incompétentes, complices ou corrompues. Même des politiciens puissants sont incapables de libérer les biens publics usurpés.

Comment résoudre ce problème ? Pas besoin de supplier l'État d'intervenir, puisqu'il demeure incapable de le faire depuis déjà des décennies. L'une parmi les solutions permettant de réduire ce problème est de mobiliser la population en vue boycotter tous ceux qui accaparent des biens publics. Si les citoyens sont assez vigilants, ils devraient boycotter tous les

commerces, de tous ceux qui usurent des biens publics. Personne ne devrait rien acheter d'eux, ou rien échanger avec eux. Les fautifs seront ainsi acculés à la faillite. Ils devraient restituer les biens dérobés et rectifier leurs conduites. Mais si le peuple est lui-même incapable d'autodiscipline, alors il devrait supporter d'être spolié, jusqu'à ce que sa conscience se réveille.

Les usurpateurs de biens publics devraient être forcés à chercher d'autres sources légitimes de revenus. [Loi 547] *Ainsi, pour faire respecter la loi ou l'équité dans la société, le rôle des populations est plus décisif que celui des organismes de l'État. Il suffit que les citoyens deviennent éduqués, conscients, disciplinés et capables d'autodéfense civique.* Les citoyens sont-ils disposés à se conformer à cette autodiscipline ? Sinon, ils vont inévitablement souffrir.



(131. Certains salariés rechignent à accomplir correctement leur travail. Pour justifier leur manque d'enthousiasme au travail, ils prétextent souvent l'insuffisance de leurs revenus. Par exemple, quelques médecins des hôpitaux publics se contentent de faire le minimum indispensable. Des fonctionnaires de l'Administration de l'État s'arrangent pour fournir le moins d'efforts possibles. Des juges évitent de se fatiguer dans la recherche ou l'examen des preuves matérielles incontestables. Des journalistes s'abstiennent de vérifier leurs informations par l'approfondissement systématique de leurs investigations. Ils taisent certaines vérités qu'ils ont pu découvrir de peur de subir une vengeance, une sanction ou une marginalisation de la part de protagonistes puissants. Des agents de sécurité refusent de s'impliquer. Ils esquivent des risques qu'ils jugent inutiles. Des ouvriers traînent au cours de l'exécution de leurs tâches pour ménager leurs forces. Des fabricants fraudent sur la qualité des produits ou sur les procédures de mise en œuvre pour améliorer leurs marges de profits. Des agents de contrôle ferment les yeux sur des irrégularités constatées et reçoivent une corruption en échange. Etc.

Chacun se dit en son intérieur : «Puisque mon employeur, ou même la société entière, se désintéresse de mon sort, alors moi aussi j'évite de m'esquinter dans l'exécution de mes

tâches» ! Pourquoi cette paresse²² ? Pourquoi ces tricheries ? Est-ce vraiment la meilleure méthode pour améliorer les revenus ? Est-ce la meilleure manière pour préserver sa santé ? Cette méthode ne conduit-elle pas en fin de compte à une aggravation de la situation de tous les membres de la société ? Ne serait-il pas plus productif que chacun accomplisse d'abord ses devoirs, sans condition préalable ; et qu'ensuite, toutes les composantes de la société s'arrangent, à travers des négociations corporatistes, syndicales ou politiques, pour que chacun bénéficie du maximum possible de ses droits ? Les citoyens sont-ils capables d'adopter cette conduite ? Sinon, ils vont fatalement souffrir.



(132). Il y a ceux qui construisent, et il y a ceux qui détruisent. Il y a ceux qui construisent pour les autres, et il y a ceux qui ne construisent que pour eux mêmes. Il y a même ceux qui, non seulement ne réalisent rien d'utile pour la communauté, mais en plus, ils ne cessent pas de ruser pour accaparer ou pour s'approprier ce que les autres ont accompli pour eux mêmes.

Il y a ceux qui se contentent de vivre paisiblement, en oubliant autrui, et en acceptant d'être ignoré par la société. Et il y a ceux qui ne supportent pas l'anonymat. Ces derniers se lancent dans des compétitions ambitieuses, ou dans des défis osés, en peinant continuellement pour se distinguer, se faire admirer, vaincre ou dominer.

Il y a ceux qui savent ce qu'ils font, et pourquoi ils le font. Et il y a ceux qui imitent des personnages puissants, brillants ou prestigieux, sans savoir ni pourquoi ils les imitent, ni comment réussir à leur ressembler.

Il y a ceux qui vivent en concorde avec leur entourage, et qui passent inaperçus. Et il y a ceux qui se comportent de manière tapageuse ou grossière, en causant des nuisances à leur environnement social.

⁽²²⁾ Voir l'importance de la conception du 'travail' dans la Section «Facteurs matériels et facteurs moraux du développement», dans le Chapitre «Le développement intégral et durable», dans le livre 'Le Sociétal'.

(Aujourd'hui, il devient relativement aisé de filmer en vidéo un fautif. La retransmission publique de cette vidéo, en présence du fautif, aide beaucoup celui-ci à reconnaître ces fautes et à les corriger).

Pour corriger les fautifs, le mieux est de les prendre en flagrant délit, puis de les critiquer publiquement. Il faut les juger, et éventuellement les sanctionner s'ils exagèrent dans leur nuisance à la société. Nous ne connaissons pas une méthode qui soit plus efficace que celle-ci, pour conduire les fautifs à fournir les efforts nécessaires pour se civiliser.



(133). Il ne suffit pas de se conformer aux conventions sociales (telles que respecter les lois établies, porter des connaissances consensuelles, ou avoir des diplômes prestigieux, etc) pour être un citoyen exemplaire. Nous oublions souvent qu'une coexistence fructueuse et heureuse au sein de la société exige de tous les citoyens d'avoir une compréhension minimale des processus sociaux. Les citoyens devraient tous s'efforcer d'être conséquents, cohérents et logiques, à la fois dans leurs pensées et dans leurs conduites. Nous omettons parfois que chaque jeune citoyen ne peut pas, tout seul, spontanément redécouvrir et appliquer tout le savoir social indispensable. Les écoles, universités et médias devraient périodiquement rappeler et expliquer aux citoyens que la vie en société peut se transformer en un enfer, comme elle peut devenir un quasi-paradis, selon que les citoyens se comportent de manière égoïste ou solidaire. Si l'État ne codifie pas les connaissances et les règles de conduites indispensables pour vivre correctement en société, s'il ne les enseigne pas à tous les enfants, ou s'il ne les rappelle pas à tous les adultes, nous aurons des citoyens outrageusement individualistes, ou peut être même des égoïstes incorrigibles, qui ignorent ou dédaignent l'art de vivre en société.



Quels sont les déterminants de nos comportements ?

(134). Chacun parmi nous peut s'assigner à lui-même le devoir de se comporter selon un modèle déterminé, et cela pour des raisons de légalité, de profession, d'éthique, de civisme, d'hygiène, etc. Mais, avec le temps, il arrive que nous nous écartions plus ou moins durablement de ce modèle de comportement que nous avons prescrits à nous-mêmes. Et même quand nous prenons conscience de cet écart, il peut se produire que nous ne réussissions pas à nous remettre en cause, ou à corriger notre conduite. Pourquoi cette difficulté (ou cette incapacité) à régler notre comportement sur un modèle lucidement voulu ? Pourquoi des éléments (sociaux, temporaires, accidentels, inattendus, conjoncturels, psychiques, etc) nous amènent-ils parfois à nous comporter différemment du modèle auquel nous désirions nous conformer ?



(135). Le comportement d'un individu ou d'un groupe n'est jamais fortuit ou accidentel. Des facteurs déterminent ou façonnent toujours sa conduite, que ce soit de manière sensible ou insaisissable. Quels sont ces facteurs ? Nous croyons les connaître. Pourtant, au cours de notre vie habituelle, nous les oublions, ou nous les ignorons. Ces déterminants sont nombreux et fluctuants. Les facteurs qui déterminent les caractéristiques d'une personne ou son comportement, ce ne sont pas seulement sa biologie, son éducation ou son expérience ; mais aussi sa culture, ses valeurs, son psychisme, son environnement social et sa situation sociale (c'est-à-dire son appartenance à telle ou telle classe sociale). Un exploiteur dominant a objectivement des façons de penser, de sentir ou d'agir, qui sont différentes, voir opposées, à celle d'un exploité dominé, ou celles d'un marginalisé. Plus un politicien maîtrise l'art de façonner les conduites des populations, plus il devient efficace, soit en bien, soit en mal.



(136). Les activités immorales ou illicites sont multiples. Leur liste ne finit pas de s'allonger : les détournements de biens publics, les accaparements de biens d'autrui, les trafics d'influence, de drogues, d'armes, d'être humains, le piratage de marques ou de produits, les impostures, etc. Généralement, nous considérons ces activités illégales comme des dérapages accidentels ou temporaires. Nous supposons que la société pourrait un jour les éradiquer définitivement, grâce à l'éducation, ou à la répression fondée sur le droit. Alors que ce sont des phénomènes sociaux éternels. Ils se reproduisent et se renouvellent sans cesse. L'impunité que certains gouvernants accordent à des criminels parmi leurs collègues, proches, partenaires ou alliés, est aussi un phénomène social continu. Les activités illicites sont souvent intimement liées, et continûment imbriquées, avec les activités licites. A la fois parmi les classes sociales dominantes, et les classes dominées.

Quand une personne accède à un niveau de souplesse mentale suffisant, elle devient forcément critique. Elle prend de la distance à l'égard de ses anciennes «certitudes». Elle découvre leurs insuffisances ou leurs erreurs. Cette personne devient comme prise de vertige devant la multitude des prétentions contraires à la vérité. Ses découvertes n'arrêtent pas de la décevoir. Cette personne peut se sentir désenchantée, déçue, ou incrédule. Elle finit parfois par douter de l'aptitude des hommes à maîtriser ou à rationaliser la société.



(137). Beaucoup se plaignent de ce que certains parmi leurs salariés (dans le public ou le privé) rechignent à accomplir leurs devoirs professionnels. Pourquoi un individu évite-t-il d'exécuter des tâches relevant de sa responsabilité ? Les raisons de cette paresse ou de cette triche peuvent être les suivantes : 1) Les tâches de l'individu fautif ne sont pas clairement définies par écrit. 2) L'individu fautif ne subit aucun contrôle critique ; ou bien le contrôle qu'il subit ne produit aucun écho dans son entourage social. 3) La réprobation prononcée contre l'individu fautif n'est pas concrétisée par des sanctions qui réduisent son

revenu, son titre, sa fonction, sa qualification ou sa réputation. Si les tribunaux ne condamnent pas un tricheur, alors les média ou les collectifs locaux devraient au moins dénoncer ou critiquer son comportement. Le recours à la critique publique peut être plus éducatif que certaines sanctions pénales. Autrement, l'impunité va prédominer dans la société.



(138). [Loi 548] *Tout individu ressent un fort besoin d'être valorisé par son entourage social.* Il veut jouir du statut de membre à part entière de la société dans laquelle il vit. Il souhaite que sa communauté reconnaisse ses qualités ou ses contributions. Il désire qu'elle lui accorde la considération qu'il mérite. Il ambitionner même parfois de faire partie de l'élite de la société. Si cette valorisation s'accomplit valablement, l'individu devient apaisé. Il devient apte à évoluer positivement. Il se sent ainsi encouragé à exceller dans plusieurs domaines.

Au contraire, si l'individu sent que sa communauté le néglige, le sous-estime, le marginalise ou l'humilie, il tend à exprimer sa protestation par des comportements contrariants ou déviants. Il peut entrer en crise, devenir angoissé, inhibé, complexé ou malade. Il risque aussi de devenir antipathique, agressif ou antisocial. Cela peut continuer jusqu'à ce que sa reconnaissance ou son intégration sociale soit satisfaisante. A l'inverse, dans le cas des individus privilégiés par la société, il se peut que la considération exagérée dont ils bénéficient puisse alimenter chez eux des prétentions abusives, voir malades. Une autosatisfaction exagérée pourrait aussi conduire à des agissements antisociaux.



(139). Beaucoup de gens affirment que l'esthétique est secondaire ou négligeable. Pourtant, dans la vie sociale pratique, tout revient en fin de compte à une question d'esthétique. Il n'y a pas que la mode ou l'art où l'esthétique est importante. Dans l'économie, la technique, la politique, la religion, l'esthétique est souvent un facteur essentiel, et parfois même décisif. Même les questions de vérité, de justice, de guerre ou de paix, se

ramènent quelquefois à une question d'esthétique. A la question : «Pourquoi les hommes font-ils telle chose et de telle façon ?», la réponse simple pourrait être : «Parce qu'ils trouvent que c'est plus beau ainsi, plus commode, plus agréable, et que le contraire est mauvais, dérangement ou désagréable» ! Valoriser l'esthétique est une manière de consolider le civisme dans la société.



(140). Sur le plan du civisme, les individus se divisent en trois catégories :

1) Ceux qui n'acceptent de servir que leurs propres intérêts individuels. Servir la société est pour eux un «manque à gagner», ou une «perte» inadmissible.

2) Ceux qui servent prioritairement leurs intérêts individuels, et acceptent de servir les intérêts de la société, si ce service d'autrui ne lèse en aucune manière leurs intérêts individuels.

3) Ceux qui servent leurs intérêts individuels, et en même temps, s'efforcent de servir autant que possible les intérêts de la société, même si ce service d'autrui se fait au détriment de leurs propres intérêts individuels.

Ne sont-ils pas nombreux ceux qui se croient se situer parmi une catégorie sociale honorable, alors qu'ils se situent dans son opposé ?



Les accidents de la route dévoilent des déficits de rationalité

(141). L'exemple des accidents de la route illustre de manière significative le degré de civisme pratiqué dans une société.

Des fonctionnaires de l'État accordent des «permis de conduire» des véhicules à des analphabètes, des incultes, des frivoles, des consommateurs d'alcool ou de drogues. Et après, ces fonctionnaires s'étonnent ou se lamentent que le nombre annuel d'accidents de la route, causant des morts, des blessés ou des dégâts matériels, soit élevé ! Ils croient que les causes des accidents résident uniquement dans le «non respect du code de la route», et dans «l'état défectueux des véhicules». Ces fonctionnaires de l'État ne comprennent pas que, lorsque des dizaines de milliers de conducteurs analphabètes, incultes, indisciplinés, parfois même déraisonnables, circulent quotidiennement sur le réseau routier, le nombre des accidents de la route deviendra forcément élevé. Ne pas analyser les accidents de la route d'un point de vue social, conduit à n'y voir que des questions techniques.

Est-ce un hasard si, dans une proportion importante d'accidents de la route, l'un au moins des impliqués dans l'accident est un conducteur de camion, d'autocar, de bus, de taxi (petit ou grand), de véhicule commercial, de motocyclette ou un piéton ? Pourquoi les autorités ne conditionnent-elles pas l'obtention du «permis de conduire» par une formation minimale ou une rééducation appropriée ?

Pour qu'un conducteur soit apte à conduire son véhicule de manière paisible, vigilante et saine, sa connaissance (ou son apprentissage par cœur) du code de la route ne suffit pas. Sa manière de réfléchir (ou sa logique) devrait être saine. Il devrait avoir également un minimum d'éducation, de civisme, de politesse, de maîtrise de soi, de tolérance, et d'esprit de solidarité. Malheureusement, l'examen d'obtention du permis de conduire ne prend pas cela en compte. Il est certes difficile de faire acquérir ces qualités culturelles aux candidats à l'obtention du permis de conduire. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour ne pas essayer de le faire.



(142). Aujourd'hui, seuls les conducteurs de véhicules classiques (à 4 roues ou plus) sont obligés d'avoir un permis de conduire, et de respecter le code de la route. Alors que les conducteurs de motocyclettes, de mobylettes, de vélos, de

tripoteurs, d'engins agricoles, et même ceux conduisant des charrettes tirées par un ou plusieurs animaux, en sont tous dispensés. Mais comment est-ce possible que la sécurité sur la route soit possible, si certains parmi ses usagers sont obligés de respecter le code de la route, et que d'autres en soient exemptés ? La route est une zone spéciale qui requière de la logique et du civisme. La sécurité sur la route ne peut être possible que si tous ceux qui circulent dessus connaissent le code de la route et le respectent. Ne devrait bénéficier du droit de circuler sur la route que ceux qui disposent d'un permis spécifique de conduire. Tous les utilisateurs de la route devraient avoir une connaissance minimale du code de la route, en relation avec le type d'engin qu'ils conduisent. Même les piétons devraient être régulièrement initiés à la partie du code de la route qui les concerne, par exemple par des campagnes spécifiques de sensibilisation.



(143). Voici une anecdote significative. Après l'obtention de mon «permis de conduire», je conduisais ma voiture parmi la circulation dense de la ville de Casablanca, en faisant attention à ne pas percuter les autres véhicules. Je croyais que tous les conducteurs fournissaient le même effort. Mais j'ai été étonné de constater que, malgré mes précautions, les autres véhicules cognaient ou éraflaient ma voiture plusieurs fois par an. Un de mes frères m'a alors conseillé un autre style de conduite. Il m'a expliqué que je devrais éviter que les autres véhicules s'approchent trop près de ma voiture. J'ai appliqué son conseil, et du coup, je n'ai plus fait d'accident. Si l'Auto-école m'avait expliqué cette conduite, j'aurais évité beaucoup de tracas. Encore fallait-il que les agents de l'Auto-école l'aient eux-mêmes compris.

Sur le plan de la sécurité, cette observation anecdotique a une portée générale. Il ne suffit pas que vous vous souciez de ne pas faire mal aux autres, il faut en plus prendre les dispositions préventives nécessaires pour que les autres ne puissent pas vous faire mal, mêmes s'ils sont décidés à le faire. Facile à dire, mais difficile à réaliser. Appliquée au niveau de la société, cette démarche est aussi intéressante : Il ne suffit pas que la société

s'organise dans le but d'empêcher que des individus ou des groupes puissants nuisent aux plus vulnérables. Il ne suffit pas non plus que la société prévoie des mécanismes d'assurance ou de dédommagement des victimes. Il faut, en plus, que cette société prenne les dispositions indispensables pour qu'aucun individu ou groupe ne puisse commettre un mal contre un autre, même s'il est résolu à l'accomplir. Et dans le cas où il réussirait à causer ce mal à autrui, il devrait être rapidement repéré, poursuivi, jugé et sanctionné. De cette manière, les erreurs humaines involontaires, et même les agressions intentionnelles, pouvant conduire à des dégâts sociaux, deviendraient réduites à leur strict minimum.

— * — * —

(144). Certains conducteurs de véhicules causent des préjudices à autrui. Rappelons à ces conducteurs leur obligation de civilité sur la route, en leur disant : «Si vous roulez modérément, vous arriverez à votre but, à temps, ou avec un petit retard. Mais si vous roulez très vite, vous prenez le risque de nuire à autrui, ou de ne plus jamais arriver à aucun but» !

— * — * —

RAISON ET MÉTHODE

La raison est l'essence de la méthode

(145). Pour solutionner un problème, qu'il soit individuel ou social, il est indispensable de l'examiner dans sa globalité, et dans tous ses détails, sans rien supposer à l'avance. Avant d'essayer de résoudre un problème, il faut commencer par l'observer, l'analyser et le conceptualiser. Même si l'élaboration de concepts théoriques apporte quelques risques supplémentaires de se tromper.

Si les données d'un problème ne sont pas conceptualisées, il devient difficile de le penser, le mesurer ou le comprendre. Et lorsqu'un problème (social ou autre) est suffisamment observé, conceptualisé et analysé, il devient relativement aisé d'envisager une solution pour le traiter.

Pour les gens ordinaires, le garant de la justesse de leurs réflexions est qu'elles soient exemptes de contradiction. Pourtant, ce qui caractérise un sage, est que, à chaque étape de sa réflexion, lorsqu'il évoque une éventualité, il ne manque pas d'envisager son contraire, et de traiter toutes ces éventualités de manière minutieuse.

Quand les causes, les mécanismes ou les processus du problème sont compris, la solution devient plus aisée à concevoir ou à réaliser.



(146). Dans notre société, nos concitoyens agissent habituellement avec des moyens déterminés, d'une certaine

manière, selon une certaine procédure, qu'ils considèrent comme 'rationnelle'. Puis arrive un moment où apparaît une nouvelle manière de procéder, qui est meilleure, par son utilité, son efficacité, sa pertinence, son coût, sa sécurité, sa rapidité, ou par sa productivité. L'ancienne façon d'agir devient alors dépassée ou 'irrationnelle'. Cela signifie que [Loi 549] ***le caractère 'rationnel' d'une procédure, ou d'un comportement, n'est pas éternel. Il a une période historique de validité, au-delà de laquelle il peut devenir désuet, insuffisant, archaïque, caduc ou 'irrationnel'***.



(147). Nous les hommes, nous devrions reconnaître et nous rappeler, que nous nous trompons souvent. Parfois même, nous ne maîtrisons pas l'élaboration de notre réflexion. N'est-il pas vrai que beaucoup de gens ne savent pas bien réfléchir ? Pourtant, la réflexion est simple, car elle est rationnelle. Premièrement, pour réfléchir, quoi de plus normal que de commencer à chaque fois par préciser le but essentiel que l'on désire atteindre. Deuxièmement, parmi toutes les voies (théoriques, possibles) permettant de réaliser ce but, il faudrait choisir celle qui nuit le moins à l'environnement, à la société, aux partenaires et même aux adversaires. Troisièmement, il faudrait appliquer ce qui a été pensé, de façon méthodique, vigoureuse, soignée et rapide. Et quatrièmement, à chaque étape, il faudrait se remettre en cause, vérifier si les buts et les moyens choisis demeurent encore raisonnables et réalistes, réajuster ou corriger ce qui doit l'être, en fonction de l'expérience acquise, et de l'évolution de la situation globale. Pourquoi une démarche rationnelle comme celle-ci est-elle souvent difficile à pratiquer au cours de la vie courante ?



(148). [Loi 550] ***Quand notre pensée est limitée par une méthodologie déficiente, par une idéologie, une sacralisation, un intérêt, une croyance, un préjugé, ou un parti pris, elle ne peut aller bien loin dans ses investigations, ses analyses ou ses conclusions.***

(149). Certains prétendent que «les positions centristes (الوسطية) sont toujours les plus sages». En fait, étant données deux opinions exprimées, même si elles sont supposées «extrémistes», rien ne prouve que l'opinion «centriste», «médiane», «modérée», «conciliante» ou de «compromis» entre les deux positions extrêmes, soit systématiquement la plus rationnelle, la plus sage ou la plus juste. Même «la synthèse, le juste milieu, ou le mélange éclectique [des différentes thèses] ne sont en rien plus objectifs ou plus proches de la vérité scientifique que les positions extrêmes»²³.

Supposons un débat d'idées entre deux individus opposés. Le premier défend «le patrimoine (التراث)» et refuse «la modernité (الحداثة)». Le second individu défend «la modernité (المعاصرة)», et préfère opérer une coupure assez complète ou définitive avec «le 'patrimoine'». Est-ce que toute position centriste, qui mélangerait «modernité» et «patrimoine», serait systématiquement la plus juste ? L'acceptation, même partielle, de la modernité, ne conduit-elle pas à dépasser le patrimoine dans beaucoup de domaines ?

Supposons maintenant une discussion entre deux individus. Le premier individu prétend par exemple que «le sort social de l'individu ou des groupes est entièrement déterminé par Dieu (مكتوب)». Et le second individu prétend que «Dieu n'intervient pas dans la vie sociale des individus ou des groupes». Est-ce que la sagesse consisterait à adopter une position «centriste» disant que «Dieu intervient un petit peu, mais pas beaucoup», ou qu'«il intervient parfois, mais pas toujours»²⁴ ?!

(23) *M. Lowy rappelle la pertinence de l'observation de Max Weber et de Wilhelm Dilthey sur la 'synthèse', contre celle de Georg Simmel. (Michaël Lowy, Paysages de vérité, Anthropos, 1985, p.79.*

(24) *Prétendre que Dieu interviendrait dans la vie ou dans les comportements des individus ou des groupes, implique que les individus ne sont pas libres. Ils ne sont donc plus responsables des conséquences de leurs conduites. Par conséquent, ils ne devraient pas être punissables. A quoi servirait l'enfer dans ce cas ?*

Et si une lutte politique acharnée s'engage entre «monarchistes» et «républicains», est-ce que la sagesse consisterait à défendre un compromis entre monarchie et république, ou une espèce de «monarchie républicaine» (comme en Angleterre), ou une «république monarchiste» (comme en France) ?

Et si cette lutte change brusquement et se fait entre «monarchistes» et «esclavagistes», est-ce qu'il devient plus juste de défendre un «esclavagisme monarchiste», ou une «monarchie esclavagiste» ?

Non, cette méthodologie «opportuniste» qui croit s'abriter au «centre», ou qui se contente de l'«à peu près»²⁵, n'est pas sérieuse.

Le 'centre' n'existe pas toujours là où les gens le croient. Dans certains domaines (comme l'espace universel, le temps qui s'écoule, l'amour, la guerre, l'économie, etc), il n'existe même pas de 'centre' reconnu. Souvent, c'est l'égoïsme du sujet concerné qui lui fait croire que ce qui se rattache à sa personne (par la propriété, les sentiments ou les intérêts) constitue le 'centre' du monde. Le 'centrisme' n'est que subjectivisme.

Si un acteur social veut avancer vers la vérité, il devrait tout soumettre à la critique. Il devrait critiquer à la fois le 'patrimoine' et la 'modernité', la droite et la gauche, l'ancien et le nouveau, le puissant et le faible, etc. Toutes les positions, qu'elles soient «extrémistes» ou «centristes», devraient être analysées et critiquées. Non pas critiquer pour détruire, mais pour se rapprocher de la vérité, et pour édifier la vie sociale la meilleure possible, en conformité avec les principes de rationalité, de solidarité, de liberté et de justice sociale.

(25) *Une blague raconte qu'un instituteur questionnait des élèves : «A quelle température l'eau bout-elle» ? Le premier élève répondit : «120 degrés» ! Le deuxième élève comprit à travers le visage de l'instituteur que la première réponse était trop élevée, et il répondit : «60 degrés» ! Le troisième élève devina aussi à travers le visage de l'instituteur que la deuxième réponse était très basse, et que la réponse juste devrait se trouver entre les deux, et il donna une réponse centriste : «80 degrés» ! L'instituteur leur dit : «A la fois vos opinions extrémistes et centristes sont erronées» !*



(150). La vérité est difficile à saisir. Non pas parce qu'elle se camoufle, ou que la réalité la dissimule. Mais plutôt parce que l'être humain trouve des difficultés à la percevoir, même si elle est présente dans son champ d'observation. La perception de la vérité exige de notre esprit de la disponibilité, de la sagacité, et la capacité à tout remettre en cause. C'est-à-dire une puissante capacité de tout supposer, de tout deviner, et de tout vérifier. Si notre esprit est obscurci par une aliénation, un préjugé, une croyance, un parti pris, un égoïsme, ou une distraction, il devient inapte à la reconnaître. Il prend alors des apparences pour l'essence des choses.

Le suivi d'une démarche méthodique peut faciliter l'accès à la vérité. Mais cette méthode ne peut être unique, achevée ou figée. Elle devrait s'adapter à chaque situation spécifique. Une méthode fructueuse dans un genre de situation pourrait se révéler insuffisante ou stérile dans un autre. L'imagination est nécessaire pour percevoir la vérité, mais une imagination non maîtrisée égare facilement le sujet concerné.



(151). Des acteurs sociaux supposent souvent que tous les citoyens savent réfléchir. Ces acteurs croient que la faculté de raisonner logiquement est un attribut commun à tous les hommes. Ils admettent que cette faculté est équitablement répartie entre les hommes. Hélas, cela n'est pas vrai. Pour s'en rendre compte, il suffit par exemple de faire exprimer les gens sur des problèmes sociaux, économiques ou politiques qui les intéressent. L'examen minutieux de leurs réponses peut révéler plusieurs erreurs. Ils utilisent des mots ou des concepts dont ils ne maîtrisent pas le sens. Ils annoncent des déductions non prouvées, douteuses, confuses ou même fausses. Ils affirment des opinions, jugements ou thèses qu'ils sont incapables de prouver. Ils commettent des excès de généralisation ou d'amalgame. La faculté de raisonner correctement n'est pas innée, spontanée ou stable, mais un acquis difficile, fluctuant, qui peut aisément s'assoupir ou même s'égarer. C'est un argument supplémentaire pour cultiver et développer la raison.



(152). Rappelons nous, autant que possible, que beaucoup de personnes dans la société ne savent pas bien réfléchir. Et même ceux qui savent réfléchir redeviennent parfois maladroits ou incorrectes dans certaines parmi leurs réflexions. Les différences dans les situations sociales, les formations, ou les expériences, font que les hommes ne pensent pas de la même manière. Chaque jour, il arrive que des individus ou des groupes se fourvoient dans des raisonnements pas tout à fait corrects. Et entre des personnes qui ne réfléchissent pas selon des logiques semblables, le dialogue devient difficile, pénible, impraticable, voir impossible. Dans des conditions d'incompréhension mutuelle, le dialogue ne peut être objectif, exhaustif ou conséquent. La discussion devient alors un affrontement culturel où s'entrechoquent des 'manières de voir' différentes. Ces chocs culturels peuvent parfois aider à se remettre en cause, ou à évoluer de manière positive. Et parfois, ils consacrent la contradiction, la surenchère ou l'hostilité. Pour réduire les incompréhensions mutuelles, le mieux est de diffuser les savoirs autant que possible. La société devrait s'arranger, pour qu'au moins, ceux qui ne savent pas bien réfléchir n'empêchent les autres d'agir.



(153). Regardez par exemple le ciel bleu, en plein jour. Voyez-vous les étoiles ? Ne répondez pas alors qu' «il n'y a pas d'étoiles» ! Dites plutôt qu'en ce moment, les étoiles ne sont pas visibles. Au bon moment, ou avec un outil approprié, vous ne manquerez pas d'admirer une multitude d'étoiles scintillantes. De même, si vous ne percevez pas la vérité à un moment déterminé, n'affirmez pas qu'elle n'existe pas.



Pour réussir une initiative quelconque, la rationalité est indispensable

(154). Pour réussir une initiative (dans le domaine économique ou social), il ne suffit pas d'avoir la chance, les moyens ou le droit de son côté. La rationalité et l'équité de la méthode suivie sont aussi essentielles pour atteindre l'objectif voulu.

Il faut donc élaborer soigneusement la méthode à suivre. Il faut l'appliquer avec tout autant de minutie. Rechercher des informations précises sur les lieux de l'événement, auprès de personnes compétentes. Apprécier les quantités. Maîtriser son égoïsme. S'astreindre au réalisme. S'en tenir à la logique pour faire des calculs, des comparaisons ou des déductions. Préserver son impartialité ou sa vigilance. Ne pas croire en une chose jusqu'au point de la considérer comme une vérité absolue. Rechercher des collaborateurs sérieux, disciplinés et professionnels. Éloigner les opportunistes sans scrupule. Déléguer des responsabilités à des personnes expérimentées. Mieux vaut rester méfiant que sûr de soi. La confiance dans les collaborateurs et les subordonnés n'exclue pas la nécessité de leur contrôle. Pour engranger des profits sûrs et durables, il faut accepter de partager les bénéfices avec les collaborateurs. C'est joli d'embellir son discours par des sentiments généreux, mais dans l'action, il faut veiller à être efficace. Quiconque fait le contraire, n'ira pas bien loin.



(155). [Loi 551] *Les problèmes (individuels ou sociaux) qui font le plus souffrir les citoyens, sont souvent ceux où ces citoyens évitent, pendant longtemps, de voir la réalité telle qu'elle est. Tant qu'un individu ou un groupe ne sait pas analyser ses problèmes, ceux-ci demeurent pour lui difficiles à résoudre. Le dénouement de ces difficultés passe souvent par la rectification de la methodologie appliquée.*

Des décideurs ou des acteurs sociaux voient clairement les conséquences d'un problème, mais il leur est difficile de

percevoir ses présupposés, ses fondements ou ses origines. [Loi 552] *Tant que ces acteurs sociaux ne découvrent pas la source d'un problème, ils risquent de perdre du temps à essayer de le résoudre, en agissant sur des causes fausses ou secondaires. S'ils ne comprennent pas les contradictions qui animent ce problème, ils ne pourront pas le solutionner.*

Pour progresser dans l'analyse d'un problème, il est nécessaire d'éviter les croyances et les préjugés. Aucune insinuation, supposition, principe, dogme ou thèse ne devrait être acceptée si elle n'est pas préalablement contrôlée ou vérifiée. Toutes les connaissances devraient être examinées, critiquées, complétées, corrigées ou approfondies. [Loi 553] *Qui ne relativise pas ses connaissances anciennes, risque de ne pas pouvoir accéder à un savoir nouveau. Ce qui est considéré comme une impossibilité, une conviction absolue, un tabou, ou comme un acquis définitif, peut devenir un obstacle à l'analyse critique.* Ce qui est mystifié, ou ce qui est sacralisé, peut se révéler comme étant l'origine du problème considéré.



(156). [Loi 554] *Dans notre vie sociale, l'important, ce n'est pas d'être intelligent, riche, puissant, ou dominant, mais d'être prompt à tirer des leçons de ses propres erreurs, et de celles des autres, pour rectifier continûment ses pensées et ses conduites, pour aller toujours vers l'avant. Qui bénéficie de cette aptitude, pourrait toujours s'améliorer et progresser.* Qui en est dépourvu, stagne ou régresse, même s'il est momentanément le plus puissant dans le monde.



(157). La meilleure façon d'avancer rapidement dans la réalisation d'un projet, c'est de procéder lentement, en prenant le temps qu'il faut pour bien réfléchir, soigner les détails, et parfaire la qualité du travail accompli.



(158). L'expertise s'acquière à travers des études, des recherches, des expérimentations, et la persévérance dans le travail productif.



(159). La méthode est un produit historique. Dans tous les domaines, elle reste évolutive et perfectible. Elle ne peut pas être parfaite ou définitive.



(160). Méfions nous de notre autosatisfaction. Concentrons-nous sur la recherche de la vérité. Ne tolérons pas que notre vigilance soit endormie ou trompée par les coutumes, la publicité, la propagande, l'idéologie, les préjugés ou les réjouissances. Ne nous laissons pas emporter par aucune partialité. La raison, l'intelligence, ou le bon sens, devraient prévaloir sur la technicité, la politique, l'idéologie, les traditions et les sacralités.



(161). Pour éclaircir un problème, il vaut mieux commencer par rassembler le maximum possible d'informations et de connaissances le concernant, y compris celles des sources les plus anciennes. Au lieu d'admettre les opinions ou les préjugés bien établis, il serait plus profitable de diagnostiquer la situation concrète, par l'observation méthodique, minutieuse et impartiale. Qui supporte mal l'effort d'investigation et d'analyse, ne peut aller bien loin dans sa pensée ou son action.



(162). Pour échapper à un mal intolérable, nous devons parfois accepter d'éprouver un ou plusieurs autres maux, pourvu qu'ils soient moins pénibles.



(163). Qui croit, ou tente de faire croire, qu'il connaît tout, dévoile son ignorance. Reconnaître ses limites et ses défauts, est un signe de bonne santé intellectuelle.

— * — * —

(164). Pour pouvoir convaincre un partenaire, il faudrait anticiper ses pensées, ses besoins, ses soucis, ses difficultés et ses comportements.

— * — * —

Dans toute manière de réfléchir ou de se comporter, l'essentiel est le type de rationalité utilisée

(165). [Loi 555] Ne peut progresser ou s'améliorer que celui qui est capable de douter de ses propres convictions.

— * — * —

(166). Toute personne (en tant qu'individu, groupe ou institution), est un élément constitutif de la société. Elle n'existe que dans la société, et à travers elle. Sa logique devrait donc être sociétale dans son essence (et non de nature égoïste, individualiste, familiale, tribale, ou de quelque sectarisme que ce soit). Que ce soit en bien ou en mal. Mais aucune personne n'a intérêt à faire le mal. Puisque la société fait que, tout ce que cette personne accomplit, finit par se répercuter sur elle.

— * — * —

(167). Quand un acteur averti pense, sa réflexion évolue à travers plusieurs phases distinctes. Sa démarche semble suivre le cycle suivant : a) Il ignore. b) Il s'interroge, il essaye de

comprendre. c) Il observe, il examine, il remarque. d) Il devine, il suppose. e) Il affirme, tout en se rappelant qu'il peut se tromper. Il demeure vigilant. f) Il vérifie. Il contrôle. g) Il se corrige. h) Il se complète chaque fois qu'il découvre une erreur ou une insuffisance dans sa pensée. h) Il accumule et il classe les conceptions qui demeurent vérifiées (jusqu'à ce qu'elles deviennent un jour invalidées par des faits nouveaux). Cette succession des phases se répète continûment, tout en variant d'un cycle à un autre.



(168). La «rationalité idéale» devrait être unique, à l'image du réel, de la société, ou de l'univers, qui sont eux aussi uniques. Cette «rationalité idéale et unique» devrait être portée ou pratiquée de manière égale par l'ensemble des hommes. Hélas, les hommes mettent en œuvre des rationalités multiples, évolutives, contradictoires ou antagoniques. Chacun parmi nous croit que la rationalité qu'il pratique (à un instant déterminé) est légitime, suffisante, adéquate, utile ou excellente. Dans les faits, certaines rationalités pratiquées peuvent être relativement bonnes ou acceptables ; et d'autres peuvent être maladroites, déficientes, médiocres, égoïstes, égarées ou cruelles.

Pour toute expérience située dans le passé, il nous semble relativement aisé d'analyser ou de rectifier la pensée, la logique ou la rationalité qui y avaient été pratiquées. Tandis que dans notre conduite pendant l'instant présent, il nous est plus difficile de nous comporter de manière raisonnable, logique ou sage.



(169). Quand une personne entend ou lit des propos, elle croit souvent que ce sont des évidences ou des vérités. Mais dès que cette personne commence à analyser ces propos, elle se rend compte qu'ils sont moins évidents qu'ils ne semblent. Elle s'interroge : Est-ce véridique ? Est-ce des tentatives de propagande ? Qui parle ? Dans quel contexte historique ? Quels sont ses intérêts ou ses buts ? Que disent ses concurrents ou ses adversaires ? Quels sont les présupposés ou les référentiels de chacun parmi ceux qui parlent ? Que deviennent ces

affirmations quand le contexte ou les présupposés changent ? Plus cette personne s'interroge, plus sa vision des choses s'aiguise ou s'élargit.



(170). Tous les jours, nous manipulons des idées. Mais les idées peuvent aussi nous manipuler. Quand une personne ou une communauté développe un ensemble cohérent d'idées, cet ensemble devient parfois un système de pensées. Ce système de pensées est dit «ouvert» ou «souple» quand il accepte aisément des additions, ou des transformations (y compris l'élimination des idées qui se révèlent non rationnelles). Ce système devient qualifié de «fermé» ou «rigide» quand il s'autosuffit à lui-même, ou quand il ne tolère plus ni additions, ni modification, ni rectification. Il devient alors une espèce d'idéologie systémique. A leurs débuts, certaines idéologies peuvent aider les hommes à progresser, parce qu'elles leur permettent de formuler des rêves, des ambitions, ou de fixer des buts à atteindre. Ensuite ces idéologies se transforment souvent en obstacles qui empêchent les facultés cognitives de progresser. En effet, seule une pensée qui accepte de se remettre en cause, de se critiquer, de se corriger, ou de se renouveler, est capable d'être réaliste, rationnelle ou efficace. Des idéologies peuvent ainsi parfois aider à unifier des hommes, à mobiliser leurs énergies, ou à les polariser, pour accomplir des réalisations plus ou moins importantes. Mais elles peuvent aussi contribuer à geler les énergies, ou à les dérouter.



(171). Si nous ne les connaissons pas déjà, il n'est pas facile de distinguer rapidement une personne géniale d'une autre qui est ordinaire.

Ce n'est pas par un débat que nous pouvons les départager. Ce n'est pas non plus au moment crucial d'une prise de décision importante que nous pouvons le faire. Tout ce passe comme si la personne géniale et la personne profane arrivent toutes les deux à un carrefour à plusieurs voies, que l'une choisit une direction et la seconde une autre. A ce moment, nous ne pouvons pas

encore juger l'issue de chaque choix. Ce n'est que bien plus tard, quand l'écoulement du temps aura permis d'accumuler des expériences ou des résultats, et que la différence entre les deux choix devienne visible.

Il semblerait que la personne ordinaire se contente généralement de prendre en considération les données immédiates de son environnement. Elle échafaude des réflexions 'au premier degré' qui ne sont pas systématisées. Par contre, la personne géniale recherche méthodiquement l'ensemble des données possibles, mêmes celles qui paraissent insignifiantes ou contradictoires. Elle se méfie constamment de son propre subjectivisme. Elle n'est jamais satisfaite d'elle même. Elle soumet continuellement son œuvre à des critiques radicales que même ses pires adversaires ne peuvent lui adresser. Elle ne rechigne pas à tout remettre en cause. Elle élabore des réflexions poussées jusqu'aux limites extrêmes de leur logique. Elle persévère opiniâtement jusqu'à l'obtention de résultats satisfaisants. Sans efforts, pas de génie !

La différence entre la personne géniale et la personne banale s'explique aussi par : la largesse des connaissances, la diversité des expériences assimilées, la connaissance précise de la situation globale, la conscience des enjeux, une méthodologie rigoureuse, la vision à long terme, la suite dans les idées et la cohérence des choix successifs.

De tels éléments peuvent être énumérés en quelques mots, mais ils représentent beaucoup de vécu. Ce qui est décisif, ce n'est pas tellement le patrimoine génétique, même s'il en faut un minimum qualitatif, mais l'éducation, l'apprentissage, l'assimilation des expériences, la méthodologie, l'information, un minimum d'outils indispensables, une vision globale, ainsi que le cumul de tous ces éléments à travers le temps.



(172). Certaines petites différences entre des individus ou des groupes conduisent, à long terme, à des différences considérables. Parmi ces petites différences, citons la disposition volontaire à accomplir tous les efforts indispensables pour vivre mieux.



(173). Quand des efforts sont nécessaires, il devient nocif d'essayer de ruser pour ne pas les accomplir.



(174). Certains perçoivent clairement ce qu'ils devraient faire. Mais ils ne cessent pas de se tortiller ou de ruser pour éviter de fournir les efforts nécessaires. Plus tard, ils se trouvent pénalisés par un manque de commodités ou de ressources nécessaires. Ils se plaignent alors de ne pas pouvoir se soustraire aux inconvénients ou aux souffrances résultant de leur ancienne paresse.



(175). Si votre problème tarde à être résolu, c'est probablement parce que vous n'osez pas prendre l'initiative indispensable, en fournissant les efforts qu'il faut.



(176). Si un théoricien devient partial, lyrique ou abstrait, il se détache alors de la réalité. Il risque aisément de s'égarer. Et s'il adhère trop à la réalité, il peut devenir complexe, contradictoire ou incompréhensible, comme la réalité elle-même. Un va-et-vient incessant est nécessaire pour appréhender le réel : s'en éloigner pour le percevoir de loin, et s'en approcher de près pour l'examiner et vérifier ses détails.



(177). Voilà un phénomène répétitif. Appelons le : 'phénomène des contradictions dans les témoignages'.

Chaque fois que des personnes vivent en commun un événement social, elles développent ultérieurement des récits distincts, ou même contradictoires (sur le dit événement). Ce phénomène ne concerne pas seulement les anciens événements historiques, mais aussi ceux qui sont récents. Chaque témoin a

une vision différente. Chacun présente un témoignage plus ou moins éloigné de ceux de ses concitoyens. Là où certains voient un simple enchaînement d'événements fortuits, des luttes d'intérêts, des concurrences culturelles, économiques ou politiques, d'autre y voient des complots, des alliances opportunistes, des abus, des trahisons, des calculs malveillants, des délits ou mêmes des crimes. Les différents témoins s'accusent mutuellement de déformation des faits, ou même de mensonge. Mais la cause des divergences dans les témoignages n'est pas forcément le mensonge. [Loi 556] ***Les témoignages divergents (sur un événement déterminé) ne sont pas forcément des mensonges, parce que l'ensemble des aspects du réel (c'est-à-dire de la vérité) ne sont pas spontanément accessibles aux différents acteurs qui ont communément vécu cet événement précis. Les gens semblent incapables de voir le réel tel qu'il est.*** Ils voient plutôt ce qu'ils redoutent ou ce qu'ils souhaitent. Les luttes d'intérêts (du passé ou du présent) se prolongent dans le champ du témoignage sur ces événements. Si l'on se base sur un ou plusieurs témoignages, sans les confronter, les analyser, les contrôler ou les critiquer, on aboutit à des contradictions. [Loi 557] ***Sans examen, confrontation, vérification ou critique, il devient impossible de reconstituer la vérité sociale vécue.***



(178). Comment est-ce possible que notre méthode aboutisse, ou que notre action réussisse, si nous ne soignons pas la prise en compte de tous les aspects de la réalité ? Pour résoudre les problèmes, nous devons considérer à la fois les petits détails et les données globales, le passé et le présent, le local et l'universel, l'instinctif et le rationnel, l'habituel et l'exceptionnel. Nous devons tenir compte non seulement de nos intérêts, mais aussi de ceux de nos partenaires, nos concurrents et de nos ennemis ! Toute négligence que nous commettons sera sanctionnée par des difficultés, ou même par un échec !



(179). Pour prévoir, il faut enquêter, observer, comparer, imaginer, déduire, calculer, vérifier et réévaluer.



(180). Les facteurs biologiques (organes, gènes, sécrétions, molécules, interactions, etc.) sont déterminants dans la vie d'un individu. Par conséquent, ils peuvent être tout aussi importants dans la vie d'une société. Ils pourraient être parfois prépondérants sur les facteurs économiques, culturels ou spirituels. L'individu croit qu'il choisit, décide ou agit de façon libre. En réalité, son patrimoine biologique influence ses tendances et ses comportements. La psychologie (freudisme) avait accordé une importance décisive à la sexualité pour expliquer le comportement, ou pour comprendre certaines déviations de l'individu. Elle a sous-estimé que la sexualité est elle-même déterminée par la biologie²⁶ et la société. Pour qu'une tentative de compréhension du comportement soit exhaustive, elle devrait intégrer tous les facteurs (biologique, psychique, culturel, idéologique, économique, politique, historique, etc).



(181). Tout projet à accomplir peut être décomposée en plusieurs étapes. Au début, nous devons prendre le temps suffisant pour réfléchir, analyser, calculer, prévoir, convaincre, coopérer ou programmer. Et après la prise de décision de réaliser le projet, nous devons nous dépêcher d'accomplir les tâches successives. Les premières étapes sont souvent décisives pour réussir l'ensemble de l'action projetée. Elles paraissent les plus difficiles. Elles ne tolèrent aucune hésitation, négligence, lenteur ou précipitation. Les autres phases nécessitent que les tâches soient exécutées de façon rapide, mais soignée. La réussite du projet nécessite de perfectionner l'exécution de tous

⁽²⁶⁾ *Mais il est vrai que parfois, le psychisme manipule le biologique (exemple d'un membre d'une famille qui, se sentant négligé ou humilié, devient atteint d'une ou plusieurs fausses maladies, avec de vrais symptômes, pour que son entourage familial soit forcé de s'intéresser à lui, de le soigner ou de l'aimer).*

ses petits détails. Des précautions analogues sont à respecter à l'intérieure de chaque étape ou sous étape.



(182). Quand nous souffrons d'un mal quelconque, cela peut signifier que nous ne le comprendons pas assez bien. Dès que nous comprenons ses tenants et ses aboutissants, nous nous sentons un peu plus apaisés, et nous devenons mieux préparés à le traiter.



(183). Chaque jour, vous avez beaucoup de tâches à accomplir. Si vous commencez systématiquement par les tâches secondaires, dans le but de vous concentrer plus tard sur celles qui sont principales, les tâches essentielles deviendront retardées, puis négligées. Et tout le monde dira de vous que vous n'avez rien fait. Le mieux est de commencer par réaliser les tâches les plus importantes, sans délaisser complètement celles qui leurs sont attachées, même si elles paraissent moins importantes.



(184). Si vous constatez qu'un homme ou un animal n'élabore pas des réflexions semblables aux vôtres, n'en déduisez surtout pas qu'il est incapable de réfléchir. Il se pourrait qu'il pense seulement de manière différente de la vôtre. Il pourrait y avoir même des situations où il pourrait vous vaincre, car sa façon de réfléchir pourrait être plus adaptée à ces circonstances que la vôtre.



(185). Si le travail quotidien d'une personne consiste à traiter une longue suite de tâches ponctuelles, urgentes ou répétitives, il deviendrait difficile pour cette personne de développer une vision globale de la situation, ou d'élaborer une réflexion prospective. Quiconque voudrait élaborer des pensées

globales devrait pouvoir se détacher des contingences quotidiennes.



De la logique, émerge une dialectique surprenante

(186). [Loi 558] *Quand les circonstances changent, certaines choses peuvent évoluer en leurs contraires*. Cette règle est un principe de la dialectique. Son assimilation est un pas en avant vers la sagesse.



(187). Personne n'est jamais sûr qu'elle soit dans le «bon sens», ou dans une voie raisonnable. Ne peuvent s'enquérir de vérifier qu'elles sont dans le «bon sens» que les personnes capables de remettre en cause leurs convictions. Si nous échouons, notre échec nous indique que nous sommes dans une voie erronée. A l'inverse, nos succès ne certifient pas forcément que nous sommes raisonnables à tous les niveaux de notre pensée, ou de notre conduite.



(188). La raison humaine peut parfois paraître insuffisante pour discerner la voie juste. Mais cette raison reste l'unique moyen dont disposent les hommes pour avancer avec le moins d'erreurs possible. En dehors d'elle, il n'y a que des ténèbres ou des égarements.



(189). Pour piloter nos pensées quotidiennes ou nos comportements habituels, nous utilisons une réflexion

consciente, claire, lente et contrôlable. Nous pouvons examiner cette réflexion à chaque étape de son évolution. Nous pouvons la comprendre, la refaire ou la vérifier. Nous l'appelons «la réflexion au premier degré».

Il existe un autre type de réflexion. Nous l'utilisons de manière pas claire, presque floue, par exemple pour choisir entre plusieurs options complexes, pour prendre des décisions rapides, difficiles, ou pour réagir immédiatement dans une situation imprévue ou dangereuse. Ce second type de réflexion est instinctif, incertain, insaisissable, confus, complexe, rapide, incontrôlable. Notre esprit nous dicte rapidement ce que nous avons de mieux à faire. Mais à cet instant même, nous ignorons comment notre esprit est arrivé à cette conclusion. Nous ne savons pas les étapes de réflexion qu'il a franchies pour élaborer cette synthèse. Même sa logique nous échappe. Ce second type, nous le nommons «la réflexion au second degré».

Paradoxalement, cette «réflexion au second degré» semble puissante, profonde, rapide et efficace. Mais elle est susceptible de comporter des erreurs. Au moment concerné, si nous essayons de contrôler le cheminement, étape par étape, de cette «réflexion au second degré», pour s'assurer de l'exactitude de son raisonnement, elle devient alors insaisissable, et peut être même inadmissible pour notre logique habituelle. Seule la «réflexion au premier degré» est sûre, parce qu'elle est vérifiable et contrôlable.



(190). Vous faites une analyse de la situation, vous définissez des objectifs, vous imaginez une tactique, et vous vous lancez dans l'action. Après un certain temps de mise en œuvre de vos options, vous constatez que la dynamique des choses mène à des évolutions différentes de celles que vous avez imaginées ou souhaitées. Vous refaites alors l'analyse des circonstances nouvelles, vous fixez d'autres objectifs plus précis, ou plus réalistes. Vous adoptez une tactique mieux appropriée, ou plus prudente. Cela signifie que la dynamique du réel nous impose d'introduire une dialectique similaire dans notre pensée.



(191). L'accès à la vérité n'est jamais spontané, évident ou aisé. Elle ne se laisse approcher que par l'observation minutieuse, la recherche, l'interrogation pertinente, l'effort d'analyse, l'expérimentation, le débat contradictoire et les remises en cause. Et même quand nous croyons enfin la détenir, elle se révèle partielle, relative, datée, perpétuellement incomplète.



(192). Tout est évolutif, changeant, mouvant. Ne gaspillons pas notre énergie dans des transformations formelles ou futiles. Arrangeons-nous pour que notre manière de réfléchir soit souple, réaliste et dialectique. Ne nous laissons pas entraîner par des passions aveuglantes. Préférons être réservés ou prudents. Ne confondons pas les moyens et les buts. Ne prenons pas les buts tactiques pour des buts stratégiques. [Loi 559] ***La théorie, la morale, les lois, les principes, font partie des moyens. La force, les propriétés privées, la richesse, le pouvoir, sont aussi de simples moyens. Ne les transformons pas en dogmes absolus, ou en fétiches aliénants. Sinon, ils risquent de nous faire perdre notre essence humaine.*** Développons une analyse lucide de notre situation. Sachons distinguer le fondamental du superficiel, le raisonnable de l'irrationnel, l'essentiel du formel, le durable du temporaire, le principal du secondaire, le juste de l'injuste, le beau du disgracieux. Accordons à chacun des aspects de la situation l'importance qu'il mérite, sans négliger aucun parmi eux. N'oublions pas que le secondaire peut évoluer en principal, le spécifique en universel, le temporaire en durable, et inversement. Plus nous sommes méthodiques, objectifs, réalistes et dialectiques, moins nous commettrions d'erreurs. Si malgré cela nous commettons quelques égarements, nous devrions les reconnaître, les analyser et les corriger, rapidement et radicalement.



(193). Certains abusent du concept de 'relativité', au point de faire croire qu'il n'existe plus une seule vérité, ou une seule rationalité, mais plusieurs. Ils affirment que «tout est relatif», au sens de «tout est vrai». Ils vont jusqu'à penser que, parmi plusieurs porteurs d'opinions divergentes, chacun a tout aussi raison que son contradicteur. A la limite, une affirmation et son contraire sont toutes deux simultanément vraies et rationnelles.

Dans le cadre de cette vision des choses, nous ne pouvons plus élaborer aucune logique. Puisque toute déclaration et son contraire deviennent véridiques. Autrement dit, tout ce qui est vrai devient en même temps faux. Le correcte et l'erroné n'ont plus de raison de se distinguer, puisque chacun parmi eux est à la fois correcte et erroné.

En fait, [Loi 560] *la vérité est unique, à l'image du réel, qui est également unique. La vérité est aussi dynamique et dialectique, parce que le réel est lui-même dynamique et dialectique.* Dans le «ici et maintenant», il n'y a pas plusieurs réels, mais un seul. Chaque espace-temps est un réel singulier. Les acteurs vivant dans ce réel peuvent le percevoir de plusieurs manières différentes. Ils peuvent porter plusieurs conceptions, images, représentations ou description de ce réel qu'ils vivent. Mais la multiplicité des conceptions portant sur un réel vécu ne prouve pas que ce réel soit également multiple. *Ce qui se passe dans le cerveau d'un observateur n'engage en rien ce qui se passe dans le réel.* La pluralité de nos opinions ne signifie pas que ce réel est, en lui-même, pluriel. Si nos opinions sur un même réel sont multiples, cela vient du fait que nous sommes subjectifs, que nos connaissances sont souvent approximatives, partielles, et parfois même erronées. Interrogeons-nous : Pourquoi certains acteurs sont plus productifs, efficaces ou pertinents que d'autres ? L'explication la plus probable est que : [Loi 561] *les idées ou les conceptions qui sont les plus efficaces, sont celles qui sont les plus proches des lois régissant le réel vécu. Le réel n'est pas permissif envers n'importe quoi. Il obéit à une logique précise.* Que nous maîtrisons la connaissance de cette logique ou pas, cela n'empêche pas le réel d'être régi par sa propre rationalité.

Il existe un autre phénomène. Quand plusieurs personnes discutent un sujet quelconque, elles émettent généralement des

opinions distinctes. Chaque intervenant peut prétendre que son point de vue est juste, et que ceux des autres sont faux. Mais il arrive parfois, et contrairement aux apparences, que la plupart de ces opinions soient simultanément justes et complémentaires, même si elles paraissent différentes ou divergentes. Pourquoi ? Parce que chaque intervenant dans le débat ne perçoit qu'un aspect partiel du phénomène discuté, et que l'ensemble des points de vue exprimés dans le débat sont tous complémentaires et vrais (à un degré ou à un autre). Quand deux opinions sont donc différentes, cela ne signifie pas forcément que l'une est juste et l'autre fautive. Elles peuvent aussi être toutes deux erronées, ou toutes deux vraies.

Dans notre logique habituelle, l'existence d'une contradiction dans nos propos est souvent considérée comme un signe d'un dysfonctionnement, ou d'une erreur. Mais dans la réalité concrète, la contradiction (au sens de différence, opposition ou antagonisme) est un moteur de l'évolution ou de la vie.

Ce qui complique encore plus les choses, est que le réel est contradictoire, au sens dialectique du terme. Ceci nous fait croire parfois qu'une opinion et son contraire sont vrais. Mais c'est une impression fautive. Car dès que nous précisons les sens des mots, ainsi que les circonstances datées des phénomènes considérés, nous nous rendons compte alors qu'une seule opinion (ou aucune) parmi celles affirmées est la plus proche de la vérité (ou de la réalité), et que les autres sont erronées. Dire que «l'eau coule sur le sol» est vrai. Mais dire que «l'eau peut monter vers le ciel» est aussi vrai, par exemple lorsque cette eau est sous forme de vapeur d'eau relativement chaude. Dire que «la démocratie est nécessaire pour traiter les contradictions politiques» est juste. Mais croire que «la démocratie est suffisante pour que les contradictions politiques soient correctement résolues» est faux. Parce que les procédures, ou les dispositions pratiquées dans un organisme démocratique, peuvent être retournées contre cette démocratie pour la dévoyer. Il faudrait en plus que les différents acteurs politiques soient des démocrates vigilants, actifs et conséquents. Les États fondés sur un système démocratique ne réussissent pas forcément tous à réaliser l'équité sociale. Et ainsi de suite.

(194). Nos cinq sens peuvent aisément nous tromper. C'est pourquoi «Je suis plus sûr de mon jugement que de mes yeux» (Denis Diderot)²⁷. Pour réfléchir, il ne nous reste comme repère ou guide que la raison. «Il n'y a rien dans le réel que l'on soit fondé à considérer comme radicalement réfractaire à la raison humaine» (Emile Durkheim)²⁸. Et, «si tu veux te soumettre toutes choses, soumets-toi à la raison» (Sénèque)²⁹.

«Je veux croire qu'elle [Loi a raison] est tout entière en un chacun (...)» (René Descartes)³⁰. Hélas, l'expérience courante nous rappelle que la raison n'est pas répartie de façon égale parmi tous les individus. De plus, «la raison nous trompe plus souvent que la nature» (Luc De Clapiers Vauvenargues)³¹.

La religion ne supporte pas la raison. «Admettre quelque conformité entre la raison de l'homme et la raison éternelle, qui est Dieu, et prétendre que Dieu exige le sacrifice de la raison humaine, c'est établir qu'il veut et ne veut pas tout à la fois» (Denis Diderot)³². Et Blaise Pascal, qui a échoué, comme tant d'autres, à concilier raison et religion, nous met en garde contre «deux excès : exclure la raison, n'admettre que la raison» (B. Pascal)³³. Dans tous les domaines où les sciences affirment des vérités, les religions finissent par se retirer. Mais, tout de même, méfions-nous un peu de notre raison, car «prouver que j'ai raison serait accorder que je puis avoir tort» (Pierre Augustin Beaumarchais)³⁴.

(27) Denis Diderot, *Pensées philosophiques*, L.

(28) Émile Durkheim, *L'éducation morale*, 1903, *Quadrige*, PUF, 1963, p.3-4.

(29) Sénèque, *Lettres à Lucilius*, Robert Laffont – Bouquins, 1993, *Lettre 37-4* p.688.

(30) René Descartes, *Discours de la méthode*, I).

(31) Luc De Clapiers Vauvenargues, *Réflexions et maximes*, 123.

(32) Denis Diderot, *Additions aux pensées philosophiques*, II.

(33) Blaise Pascal, *Pensées, Œuvres complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, nrf Gallimard, 1954, 3 p.1089.

(34) Pierre-Augustin Beaumarchais, *le Mariage de Figaro*, I, 1. Cité par le Robert électronique.

Et si je ne peux prouver une idée ou un fait, je devrais les considérer comme incertains, ou faux. Et «ce qui est incertain doit être réputé faux jusqu'à plus ample informé» (Léon Brunschvicg)³⁵.

Et dans les négociations, «il n'est jamais facile de négocier avec des gens qui se savent dans leur tort» (André Frossard)³⁶. Certains prétendent que la base de la démocratie est que la majorité a toujours raison. Le comique Coluche leur répond que, «ce n'est pas parce qu'ils sont nombreux à avoir tort qu'ils ont raison» (Coluche)³⁷ ! Et avec un humour semblable, Raymond Devos nous rappelle que raisonner subjectivement nous rend contradictoire ou ridicule : «On ne sait jamais qui a raison ou qui a tort. C'est difficile de juger. Moi, j'ai longtemps donné raison à tout le monde. Jusqu'au jour où je me suis aperçu que la plupart des gens à qui je donnais raison avaient tort ! Donc j'avais raison ! Par conséquent, j'avais tort ! Tort de donner raison à des gens qui avaient le tort de croire qu'ils avaient raison. (...) Moi aussi, il arrive que j'aie tort. Mais quand j'ai tort, j'ai mes raisons, que je ne donne pas. Ce serait reconnaître mes torts ! (...) En résumé, je crois qu'on a toujours tort d'essayer d'avoir raison devant des gens qui ont toutes les bonnes raisons de croire qu'ils n'ont pas tort ! » (Raymond

⁽³⁵⁾ Léon Brunschvicg, *Les âges de l'intelligence*, Hachette, 1947, Descartes, p. 31, cité par le Robert électronique.

⁽³⁶⁾ André Frossard, *Les Pensées*, Le cherche midi éditeur, 1994, p.161.

⁽³⁷⁾ Coluche, *Pensées et anecdotes*, Le cherche midi éditeur, 1995, p.19. A ce propos, et pour légitimer l'instauration de la Chariâa (الشريعة) Islamique au Maroc, des Islamistes et des Salafistes défient leurs adversaires politiques les démocrates, les progressistes, les socialistes, les laïques et les révolutionnaires, d'accepter de se soumettre au verdict d'un référendum, qui ne manquerait pas de confirmer le choix populaire de la Chariâa. C'est le cas de dire, comme l'exprime Coluche : «Ce n'est pas parce que les pro-Chariâa Islamique sont nombreux à avoir tort qu'ils ont raison» !

Devos³⁸. Mais gardons espoir, car «la raison finira par avoir raison» (D'Alembert)³⁹.



Le succès de la coopération sociale est conditionné par la pratique de rationalités à dimensions sociétales

(195). La raison incite à adopter, dans tout projet ou initiative, une démarche qui tient compte de toutes les interactions sociétales et environnementales.

Seul un citoyen ou un groupe, qui s'efforce de tenir compte de la dimension sociétale, dans ses pensées et dans ses actes, est apte à développer un comportement citoyen responsable.



(196). Nous désapprouvons couramment nos concurrents ou nos adversaires. Et quand nous critiquons un fautif, un accusé ou un coupable, nous avons souvent tendance à insinuer que le défaut réside dans sa nature même. Nous suggérons que le sujet blâmé est, par son essence, médiocre, méchant, pervers ou incorrigible. Nous considérons que l'acteur inculpé est, de manière intrinsèque, hypocrite, opportuniste, profiteur, fraudeur, égoïste ou criminel. Ainsi notre critique s'attaque souvent à l'individu ou au groupe, non à ses idées, ses méthodes ou ses comportements.

Selon cette logique, le traitement préconisé est non seulement la punition de la personne fautive ou coupable, mais également sa marginalisation, son emprisonnement, et peut être

⁽³⁸⁾ *Raymond Devos, Sens dessus dessous, (sketches), À tort ou à raison, Stock, 1976, LdP5102, p.123.*

⁽³⁹⁾ *Jean Le Rond D'Alembert, Lettre à Voltaire, 23 janv. 1757.*

même son élimination. La démarche suivie se ramène alors à «éliminer le malade, pour se débarrasser de la maladie». Cette approche ne tient pas compte de la dimension sociétale des comportements délictueux ou déviants. Elle ne peut ni soigner les hommes, ni supprimer les maladies sociales⁴⁰. Celui qui critique, ou sanctionne, oublie souvent que les défauts ou les déviations qu'il incrimine ne sont pas spécifiques à un individu ou à un groupe particulier. Il omet que sa critique ou son jugement devrait s'appliquer de nouveau, pendant un autre jour, à d'autres acteurs, à ceux qu'il innocentait aujourd'hui, et probablement aussi à ses collaborateurs, ou à lui même. Il ne comprend pas que le comportement qu'il critique ou condamne est un phénomène social répétitif.

Dans le cadre de cette vision des choses, la solution raisonnable n'est plus celle qui se limite à sanctionner le coupable ; mais celle qui se préoccupe, en plus, d'offrir au fautif les facilités indispensables qui l'aident à se corriger, ou les assistances qui l'encouragent à s'améliorer. Cette solution raisonnable incite à modifier l'environnement social qui a favorisé l'apparition du comportement délictuel. La démarche devient alors : «traiter la maladie, pour sauver le malade, et non pas éliminer le malade, pour se débarrasser de la maladie». Ainsi, les maladies sociales pourraient être soignées, et les hommes apaisés ou guéris. Cette voie de l'espoir et du progrès est plus productive que celle du pessimisme, de la marginalisation, ou de l'exclusion des fautifs.



(197). Peut-il y avoir une méthode pour départager les opinions et les controverses en politique ?

Dans les disciplines qui ne sont pas des «sciences exactes» (telles que philosophie, sociologie, économie, politique, morale, jurisprudence, etc), les pensées élaborées par les hommes sont parfois contestables. Elles se révèlent souvent approximatives, partielles, relatives ou confuses. Elles peuvent aussi paraître conjoncturelles, insuffisantes, controversées, parfois fantaisistes

⁽⁴⁰⁾ Voir la section '*Les maladies politiques sont aussi contagieuses*' dans le livre '*Le Politique*'.

ou même fausses. Par contre, les «sciences matérialistes ou exactes» (telles que la physique, la chimie, etc) se montrent plus rigoureuses ou plus efficaces, même si elles ne cessent pas de se corriger et de s'améliorer au cours de l'histoire. L'efficacité des «sciences matérialistes» découle de la méthodologie rigoureuse qu'elles se sont imposées. Ces sciences se fondent sur l'observation, l'expérimentation, la vérification et la rectification. Chaque connaissance scientifique acquise s'impose à tous, jusqu'à ce que l'observation ou l'expérimentation l'infirme. Les hypothèses que l'expérimentation confirme sont validées, et celles qu'elle infirme sont suspendues ou abandonnées. Cette démarche permet aux «sciences matérialistes» de progresser en accumulant des acquis dûment vérifiés.

Au contraire, les autres disciplines «moins scientifiques» (comme la philosophie, la politique, l'économie, la sociologie, la psychologie, etc) ne disposent pas d'un processus de vérification aussi simple et tranché. Leurs thèses divergentes ou contradictoires peuvent continuer à coexister pendant longtemps, sans que nous puissions les départager. Leurs productions théoriques oscillent entre des 'hauts' et des 'bas'. Chaque théorie a des partisans prestigieux qui la soutiennent. Le critère de vérité n'y est pas l'expérimentation de façon exclusive, mais l'appréciation personnelle. La manière de recourir à l'arbitrage de l'expérience, ou de la pratique, y est même controversée. Même l'économie (pourtant discipline matérialiste) n'arrive pas à devenir une science 'exacte', puisqu'elle comporte souvent des préjugés, des partis pris politiques, ou des dogmes idéologiques insoupçonnés.

Peut-on, en politique, ériger une méthode impartiale et efficace (comme celle des «sciences exactes») pour départager les opinions politiques ? Comment faire pour distinguer les opinions politiques justes de celles qui le sont moins ?

La gestion des affaires de la collectivité ou de la société suscite des convoitises. Elle soulève des passions impétueuses. Elle excite des sectarismes ou des égoïsmes. Elle incite les acteurs politiques à faire semblant d'agir par altruisme, alors qu'ils se limitent à défendre leurs intérêts privés. L'égoïsme est une passion spontanée qui altère le jugement. En politique, les

individus et les groupes se disputent des intérêts, des programmes ou des conceptions, ayant des implications sociales, sans que nous puissions logiquement trancher qui a raison ou qui a tort. La politique est mue par des intérêts pouvant être communs, changeants, divergents ou contradictoires. [Loi 562] ***Nous ne savons pas comment prouver qu'une opinion politique est plus «juste», ou plus «raisonnable», qu'une autre. Parce qu'on politique, il n'existe pas de critère universel de vérité (comme dans les «sciences exactes»).*** Les critères de vérité admis par les uns, sont rejetés par les autres. Les critères de la 'pratique sociale', ou le recours à l'évaluation de 'l'expérience politique', sont eux aussi controversés. En politique, même la 'raison' peut devenir subjective ou trompeuse.

L'astuce géniale de la démocratie a consisté à décréter la règle suivante : à chaque controverse politique (apparue dans la société, ou dans un organisme social quelconque), nous appliquons le choix librement exprimé par la majorité des citoyens, même si des minorités jugent ce choix faux, erroné, injuste ou illégitime. Parce qu'on suppose que la majorité a plus de chance d'être plus sage que n'importe quelle minorité. Ou parce qu'on considère que ce que veut la majorité a plus de légitimité que ce veut tout autre minorité. On ne se préoccupe plus de désigner ce qui est «vrai» ou «juste», mais on se contente de mettre en évidence «ce que veut la majorité». Et si nous refusons de reconnaître ce que veut la majorité comme légitime ou prioritaire, celle-ci pourrait s'organiser pour l'imposer par la force. Il serait donc plus sage d'accepter le choix de la majorité comme étant le plus légitime, sans perdre du temps dans d'autres tergiversations inutiles. Et dans le cas où la majorité se rend compte, après application de ses choix exprimés lors d'un vote précédent, qu'elle s'était égarée, elle se corrige au vote suivant. Et même si une élite, ou une avant-garde minoritaire, est réputée «la plus savante» parmi la société, «la plus légitime», ou autoproclamée «la plus sage», elle n'a pas le droit d'imposer ses options à la majorité. [Loi 563] ***Accorder des privilèges politiques à une minorité, quelle que soit cette minorité, finit toujours par aboutir à des abus connus et reproduits au cours de l'histoire.***

Ainsi, avec cette procédure de la démocratie, la société se donne une méthode neutre et rapide, permettant de départager ce qui est légitime (c'est-à-dire bon à appliquer) de ce qui ne l'est pas. Évidemment, des individus ou des groupes rusés peuvent utiliser des moyens plus ou moins occultes pour influencer ou manipuler les choix exprimés par les votants pour faire émerger une majorité en leur faveur. Cette pratique soulève plusieurs autres problèmes, comme ceux de l'État de Droit, de la vigilance, de l'indépendance de la justice, ou du degré de la maturité politique de l'ensemble des citoyens.



(198). Compter sur ses propres forces, c'est bien. Mais il est encore meilleur de faire coopérer tous ceux qui ont des intérêts communs, dans le but d'arriver, ensemble, aux objectifs souhaités.



(199). La société contient une multitude d'individus, de groupes et d'institutions. Ces acteurs sociaux peuvent se distinguer par leurs niveaux d'organisation, de discipline, d'égoïsme, de solidarité, de prospective, etc. Les logiques (au sens de démarche, ou manière de raisonner) utilisés par les différents individus, groupes ou institutions, ne sont pas forcément identiques. L'observateur peut constater dans la société plusieurs genres de logiques, qui se distinguent par des disparités ou des divergences, dans leurs priorités, leurs préalables, leurs présupposés, leurs intérêts, ou leurs ambitions. La logique employé' par un groupe, une institution, ou un État, diffère souvent de celle utilisée par un individu particulier. Deux individus occupant des positions sociales distinctes ont souvent tendance à utiliser des rationalités différentes.

Selon la rationalité dans laquelle se place un individu, un groupe ou une institution, ce qui est normal, souhaitable, raisonnable ou légitime, pour lui (ou pour elle), ne l'est pas forcément pour une autre personne, un autre groupe, ou une autre institution, qui pratique une rationalité différente. Chacun défend ses vérités.

Tous ces genres de logiques agissent, s'interpénètrent et interagissent, tantôt de façon concourante, et tantôt de manière contradictoire, ou antagonique. Les rapports de force entre ces genres de rationalités sont fluctuants. Tel genre de logique peut dominer les autres, pendant une période déterminée. Puis tel autre le supplante, ou le remplace, pendant la période suivante. Et ainsi de suite. Les forces politiques ou culturelles, et surtout l'État (avec ses nombreuses institutions), sont supposés éduquer les citoyens, rationaliser l'ensemble des logiques (œuvrant au sein de la société), dans le but de promouvoir la coopération sociale. Le font-ils réellement ? Et les citoyens, les groupes, et les institutions, acceptent-ils d'examiner, ou de rectifier, périodiquement, leurs manières de réfléchir ?

Beaucoup de contradictions entre les membres d'une société peuvent être comprises à travers l'analyse des différences entre leurs logiques (ou leurs manières de réfléchir).

Rapprocher les rationalités, ou unifier les référentiels des membres d'une société, contribue à conforter les bases de leur coopération sociale.



(200). Rappeler certaines précautions à respecter dans notre manière de réfléchir risque de paraître une trivialité. Pourtant, nos maladresses ou nos erreurs quotidiennes nous montrent que ces précautions sont loin d'être banales. On ne les répétera jamais assez.

Apprenons à penser à travers l'action courante de tous les jours. Pour devenir efficace, sachons distinguer ce qui est urgent de ce qui l'est moins. Différencions ce qui est fondamental de ce qui est secondaire. Prenons en compte les contraintes imposées par la réalité concrète. Tenons compte de la réalité, telle qu'elle est, non telle que nous la croyons, ou que nous désirons qu'elle soit. Prévoyons les évolutions probables, surtout celles qui risquent de devenir désagréables. Ayons suffisamment de souplesse intellectuelle pour tenir compte des intérêts contradictoires des autres intervenants concernés. Ne nous fions pas trop à nos perceptions des choses. Méfions nous de nos convictions et de nos raisonnements. Pour comprendre nos partenaires ou nos adversaires, imaginons que nous sommes à

leur place. Devinons quelles seraient leurs réactions. Prédisons les tactiques qu'ils pourraient mettre en œuvre. Ne tentons pas de détruire nos adversaires. Essayons plutôt de les faire évoluer en partenaires coopératifs.



(201). Quiconque veut contribuer à amener l'ensemble des composantes de la société à coopérer, devrait éviter de prendre un parti pris pour en faveur d'une composante, ou contre une autre. Le mieux est de reconnaître les intérêts légitimes de chaque composante sociale, d'œuvrer pour les servir toutes, de refuser les abus, d'où qu'ils viennent, et de s'en tenir fermement à l'équité pour tous.



(202). Tout chantier ou projet, collectif ou national, devrait se conformer à une discipline précise. Chaque personne est appelée à réaliser les tâches qui lui sont confiées. Les délais partiels programmés à l'avance devraient être respectés. La qualité programmée dans chaque travail exécuté doit être irréprochable. Personne ne devrait bâcler son travail, ou épargner ses efforts, en croyant s'en sortir par la ruse. [Loi 564] ***La mentalité de la tricherie est l'ennemi mortel de tout projet économique ou social. Parfois, il suffit qu'une seule personne quelconque néglige sa mission, pour que l'ensemble du projet échoue.*** Les inspecteurs devraient contrôler les insuffisances et veiller à les corriger avant qu'elles ne deviennent préjudiciables. La corruption devrait être éradiquée. Les tâches, les salaires et les mérites, devraient être équitablement répartis. Si certaines personnes sont amenées à travailler beaucoup plus que d'autres, tout en étant moins bien payées, ou moins valorisées, le projet risque de sombrer dans le retard, la malfaçon ou l'échec. Un grand chantier où les salaires ne sont jamais ajustés ou améliorés, ne peut se réaliser dans l'enthousiasme. Les différents responsables hiérarchiques ne devraient pas s'approprier les idées ou les réalisations de leurs collègues, ou de leurs subordonnées, pour se mettre en valeur à leurs dépens. Chaque intervenant devrait être conscient qu'il constitue un

maillon indispensable de la chaîne. Chaque membre du collectif a droit au respect. Le mérite de chaque participant devrait être clairement reconnu par tous. Agir autrement conduit à la médiocrité, puis à l'échec.



(203). Comment transformer la société ? Si c'est dans un sens progressiste, c'est-à-dire utile à la majorité de la population, cette transformation devrait être possible, même si elle pourrait être ardue à concrétiser. Les citoyens sont supposés contribuer volontiers à la réalisation d'un changement social qui leur serait favorable. Mais les «radicaux» et les «modérés» divergent souvent par leurs opinions sur la démarche à suivre :

a) Pour certains «radicaux», quand il s'agit de transformer la société, la méthode des «petites réformes successives», des «petits pas progressifs» ou de la «patience infinie», ne mène à rien. Pour eux, la meilleure méthode consiste à renverser le pouvoir politique dominant, à le remplacer, et à décréter aussitôt les changements souhaités. Ils supposent que la population a suffisamment d'énergie et de discernement, qu'elle est déjà prête pour contribuer à la transformation de la société. Il suffit de décréter ou d'édifier un système meilleur (politique, économique, social ou culturel) pour que celui-ci se développe et se consolide. Les masses vont spontanément l'adopter et le défendre. Parce qu'il est dans leur intérêt. Chaque acquis prépare et facilite les autres transformations ultérieures. Ensuite, la réalisation des tâches contenues dans le programme avance de manière triomphale. Il suffit d'être décidé et énergique pour réussir.

b) Le point de vue des «modérés» est souvent différent. Ils soutiennent que les modifications sociales qualitatives risquent d'être difficiles à réaliser, instables ou éphémères. Ils veulent éviter que des opposants à la réforme la fassent échouer. Ils prétendent que les changements sociaux radicaux sont généralement peu stables. Ils craignent que les transformations sociales rapides soient souvent peu solides. L'adhésion des masses n'est jamais complète, sûre ou durable. Des populations peuvent se retourner contre une réforme, même si elle est dans leur intérêt. Les «modérés» préconisent de progresser par petits

pas. Ils prétendent que la bonne méthode est celle du «changement dans la continuité». Celle-ci consiste à manœuvrer des «tendances» sociales. Les «modérés» prétendent accomplir leurs buts en encourageant les «tendances» constructives, et en contrariant celles qui sont négatives ou égoïstes. Ils considèrent que tous les moyens légaux sont bons à utiliser s'ils sont bien dosés (comme l'éducation, le bon exemple, la critique, l'autocritique, les contrôles mutuels, les récompenses ou les sanctions). Ils affirment vouloir utiliser à la fois la pédagogie, le droit et la répression. Encore faut-il que tous les leaders, les dirigeants, les élites, les agents, les adjoints et les subalternes, parmi l'ensemble des autorités publiques, commencent par eux-mêmes.

L'expérience a montré que, parmi tous ceux qui prétendent vouloir transformer la société, seule une minorité disposerait du minimum de qualités requises. Selon les circonstances historiques, tantôt ce sont les «radicaux» qui réussissent, et tantôt, ce sont les «modérés» qui triomphent. Un acteur politique qui veut réformer la société, sans s'efforcer de se libérer de sa propre aliénation, de sa malhonnêteté, de son égoïsme, ou de son attachement aux richesses ou au pouvoir, finit souvent par échouer de façon lamentable.

Au niveau de la méthode visant à modifier la société, plusieurs missions peuvent être admises, à la fois par les «révolutionnaires» et les «réformistes», par les «radicaux» et les «modérés». Parmi ces tâches communes, il y a la nécessité de conscientiser les populations les plus larges possibles. Pour les éclairer, les motiver, les mobiliser, les organiser et les encadrer. Le but est de faire contribuer les masses à la réalisation des objectifs programmés. Une telle méthode est plus un art qu'une technique. Le style de la mise en pratique de cette méthode peut différer d'un courant politique à un autre.

La méthode autoritaire consiste à imposer le changement social, par une décision unilatérale, prise par un pouvoir central, en utilisant l'autorité, la force ou la ruse. Cette méthode autoritaire finit souvent par échouer. Ne perdure que les changements sociaux qui sont soutenus, acceptés, ou au moins tolérés par les populations. Le recours à des moyens politiques ou économiques ne suffirait pas. Tandis que l'utilisation

d'organismes de coercition (tels que police ou armée) est à proscrire, parce qu'elle conduit, à long terme, à des effets contraires aux réformes souhaitées. Des préalables culturels sont souvent nécessaires. L'adhésion et la participation des masses sont requises. Leur acceptation volontaire de la discipline est aussi indispensable.

Les «révolutionnaires» et les «réformistes» devraient cultiver la patience nécessaire pour prendre en compte l'inertie⁴¹ de la société.

Des difficultés viennent souvent du fait que des buts apparemment utiles à toute la société peuvent se révéler ultérieurement profitables seulement à quelques minorités. Cela se produit quand la direction politique, ou certaines élites, ou certains clients du pouvoir, accaparent les réformes, les monopolise ou les détourne à leur profit exclusif. Un tel abus du groupe dirigeant, ou de la classe sociale dominante, révèle son aliénation. Une connaissance pertinente des phénomènes sociaux pourrait aider à prévoir ou à éviter de telles déviations.

Améliorer la société, revient à modifier la manière de penser des individus et des groupes. Réformer la société équivaut à reprogrammer les comportements des citoyens, à élever le degré de qualification de leurs travaux quotidiens, à augmenter leur productivité, à renforcer leur solidarité sociale, à consolider leur liberté, leur souveraineté politique et leur responsabilité morale. Perfectionner la vie en société consiste à réduire l'égoïsme des individus et des groupes. Faire progresser la société consiste à accroître l'altruisme de chaque citoyen envers tous ses concitoyens (ainsi qu'envers tous les autres hommes).



(204). Une rationalité à vue courte, conduit à l'individualisme, puis à l'égoïsme. Alors qu'une rationalité à vue large, mène à la coopération, à la solidarité, peut être même au socialisme.

⁽⁴¹⁾ Voir la section '*L'inertie de la société*' dans le chapitre '*La société*' du livre '*Le sociétal*'.



(205). Certains posent le problème de la «contradiction entre la modernité et l'authenticité». Ils insistent pour glorifier ou sacraliser une certaine conception du «patrimoine» de nos ancêtres. Ils nous exhortent à privilégier l'«authenticité». Ceux qui conçoivent le problème de cette manière ne comprennent pas suffisamment l'histoire ou la dynamique de la société. Notre problème n'est pas de «choisir entre modernité et authenticité», mais de choisir entre fonder notre raisonnement, nos décisions et nos comportements sur la raison, ou sur l'imitation et le suivisme ! La meilleure option que nous puissions adopter, est de veiller continûment à rechercher la rationalité la plus conséquente et la plus sage possible. Que cette rationalité puisse être «ancienne» ou «nouvelle», «originale» ou «moderne», cela importe peu. L'essentiel est qu'elle devrait être raisonnable ou sage. La dynamique de la vie sociale nous impose continûment de traiter les contradictions entre individus ou groupes de la manière la plus rationnelle possible, (et la raison présuppose l'éthique sociale), pour que notre coopération soit fructueuse, et que notre coexistence sociale soit agréable.



(206). La civilisation de l'écrit a depuis longtemps remplacé celle de l'oral. Pourtant, certains responsables dans des entreprises, ou dans des institutions de l'État, continuent à redouter l'écrit. Ils craignent que la clarté de l'écrit se retourne contre eux, quand les circonstances changeraient. Ils préfèrent le flou de l'oral, pour pouvoir l'interpréter selon leurs intérêts du moment. Si dans l'Entreprise ou l'État, vous négligez de préciser de façon écrite, méthodique et claire, les missions, les tâches et les limites d'intervention de chaque responsable, agent ou salarié, vous risquez alors de récolter l'inefficacité ou l'anarchie.



(207). Contrairement a ce que croient beaucoup de personnes, quand des problèmes sociaux sont négligés, ignorés

ou oubliés, sous prétexte qu'ils ne sont pas très nuisibles, ces problèmes ne disparaissent pas⁴². Ils continuent à faire mal à la société. Leurs méfaits sociaux se répandent dans l'espace. Ils se prolongent aussi dans le temps. Ils s'ajoutent aux méfaits d'autres problèmes sociaux, «négligés» pour d'autres raisons (analogues ou différentes). Ces processus se poursuivent et s'accumulent, jusqu'à ce que la société change ou disparaisse. [Loi 565] *Si les hommes ne résolvent pas un problème social de manière consciente et organisée, ce problème ne peut pas se résoudre spontanément, par lui-même.*



L'échec ou l'erreur proviennent d'un égarement dans la méthode suivie

(208). Pourquoi les hommes se trompent-ils de temps en temps ? Est-ce parce que leur capacité de percevoir la réalité objective est insuffisante ? Est-ce parce que leur perception de la réalité est fragmentaire ? Est-ce parce que leur accession au savoir est ardue ? Est-ce parce que leur aptitude à utiliser la raison est plus limitée que ce qu'ils croient ? Est-ce parce qu'ils ne savent pas préserver la cohérence de leur pensée ? Est-ce parce que leur subjectivité submerge leur objectivité ? Est-ce parce qu'ils négligent parfois l'essentiel et lui préfèrent l'accessoire ? Est-ce parce qu'ils délaissent le principal et recherchent le secondaire ? Est-ce parce qu'il leur est difficile d'assimiler la dialectique du réel ? Est-ce parce que la logique dominante les incite à s'attacher au profit, à l'utilité à court terme, ou à l'efficacité immédiate ? Est-ce parce que leurs situations sociales déterminent assez largement leurs manières de penser ? Est-ce parce qu'ils inclinent à se conformer aux

(42) المثل الشائع الذي يقول: "كم من حاجة قضيناها بتركها" هو مثل مغلوط. لأنه يبرر نوعا من الكسل أو من التهرب من تحمل المسؤولية.

traditions ou aux conventions ? Est-ce parce qu'ils leur est plus facile d'imiter que d'innover ? Est-ce parce que leurs préjugés sont plus déterminants que leurs choix raisonnés ? Est-ce parce que leur égoïsme les aveugle ? Est-ce parce qu'il leur est difficile de maîtriser ou d'atténuer leur égoïsme ? Est-ce que tous ces facteurs, et bien d'autres, concourent simultanément à induire les hommes en erreur ?

Qu'est-ce que l'«erreur» ? Toute parole, pensée, ou comportement, qui n'est pas en harmonie avec le réel, ou avec les lois qui régissent l'évolution du réel, devient une «erreur». Et chaque fois que nous parlons de quelque chose que nous ignorons, nous commettons fatalement une ou plusieurs erreurs.



(209). La raison est la seule voie qui peut nous conduire vers le bonheur. Mais elle peut aussi nous mener vers la souffrance ou la mort, chaque fois que nous l'amputons d'un principe indispensable, ou que nous la contaminons par un dogme erroné.

Pour sentir cette vérité, il suffit par exemple de passer en revue quelques égarements politiques subis par des millions d'hommes au cours du 20^e siècle (comme le colonialisme, le racisme, l'apartheid, le despotisme, l'impérialisme, le fascisme, le nazisme, le stalinisme, le sionisme, l'intégrisme, etc). Dans chacun parmi ces égarements politiques, nous constatons que même si les acteurs concernés respectent rigoureusement les règles internes de leur manière de raisonner (ou de leur idéologie), leur logique globale les mène finalement vers une ou plusieurs catastrophes. Pourquoi ces fins tragiques ? Le chercheur peut trouver que, [Loi 566] *chaque manière de réfléchir (ou idéologie), qui refuse un ou plusieurs principes indispensables (comme l'éthique, la justice sociale, la liberté, la démocratie, la réciprocité, l'égalité des hommes, l'humanisme, les Droits de l'homme, le droit des peuples à l'autodétermination, le droit à l'épanouissement, etc), finit par sombrer dans un désastre regrettable.*

[Loi 567] *De même, toute logique, toute manière de réfléchir (ou idéologie), pervertie par un ou plusieurs dogmes, qui tolèrent, ou qui encouragent à se comporter de façon*

inhumaine envers autrui, finit obligatoirement par une calamité humaine assez étendue. Toute conviction malsaine (comme la supériorité d'une race, la suprématie d'une civilisation, la primauté d'une caste sociale, la prépondérance absolue d'une religion, la reniement des Droits de l'homme pour les adversaires ou les ennemis, la légitimation de l'égoïsme, la cupidité insatiable, la sacralité de la propriété privée, l'utilisation du principe de la légitime défense pour justifier des invasions préventives, etc), mène fatalement à des crimes contre l'humanité.

[Loi 568] ***Vivre dans une société (nationale ou internationale), tout en s'y conduisant de manière antisociale, détruit la complémentarité, anéantit la coopération, rompt la coexistence pacifique, et répand de nombreuses souffrances. Ces malheurs se poursuivent, jusqu'à ce que les comportements antisociaux soient corrigés.***



(210). L'une des causes de l'erreur dans le jugement des hommes, réside dans la différence entre la perception subjective du réel (telle qu'ils la développent dans leurs consciences), et le réel objectif (tel qu'il existe concrètement). Cette divergence entre perception et réel est souvent source de difficulté ou d'échec. Un individu ou une collectivité perçoit la réalité non pas telle qu'elle existe matériellement, mais telle qu'il la croit, la redoute ou la souhaite. L'individu projette ses croyances, ses craintes ou ses souhaits sur le réel. Sa perception du réel peut ainsi ne plus capter qu'une reproduction de ce qu'il croit, craint ou souhaite. Percevoir la réalité, simplement telle qu'elle est, n'est pas à la portée de n'importe qui.



(211). Plusieurs individus ou groupes ne réussissent pas à atteindre les buts qu'ils souhaitent. Ils peuvent peiner, pendant des jours ou des décennies, sans parvenir à leurs objectifs. Pour découvrir les causes de leurs échecs, il suffit de les interroger sur ce qu'ils font pour réaliser leurs buts, puis d'analyser leurs manières d'agir. Nous pourrions découvrir, par exemple, qu'ils

évitent de fournir les efforts indispensables, que leurs préjugés les égarent, qu'ils ne se conforment pas à la logique régissant le réel, ou qu'ils font même le contraire de ce qu'il faut faire. [Loi 569] *Sans un optimum de rationalité, il est impossible d'interagir efficacement avec le réel.*



(212). Pourquoi commettons-nous des erreurs ? Quelle est la différence entre une situation où nous nous trompons, et une autre où nous nous comportons de manière irréprochable ?

Accomplir une erreur consiste souvent à considérer comme vrai ce qui est faux, ou inversement. C'est une interaction avec le réel, sous forme de pensée ou de conduite, qui comporte une inadéquation, une irrationalité, une injustice, un égarement, ou un tort (causé à soi-même, ou à autrui).

L'une des causes fréquentes de l'erreur vient du fait que l'esprit (humain) travaille de manière mono séquentielle. A chaque instant, notre réflexion (consciente) ne peut traiter qu'une seule petite affaire ou donnée à la fois. Notre attention ne peut se concentrer sur plus d'une seule chose. Pour traiter plusieurs données, problèmes ou affaires, nous sommes obligés de les ordonner, les diviser par la pensée, puis d'examiner et de traiter chaque élément, l'un après l'autre, et ensuite d'intégrer les résultats partiels. Chaque fois que nous essayons de nous occuper simultanément «du moulin et du four», nous commettons aisément, à la fois dans l'un et dans l'autre, des maladresses, des erreurs, des sottises ou des dégâts.

Les situations où nous nous égarons peuvent se caractériser par un ou plusieurs éléments suivants : 1- Notre raison est aveuglée par l'égoïsme, les préjugés, les dogmes, la peur, la colère, la passion, le fanatisme ou le manque de modestie. 2- Nous sommes préoccupés par plusieurs problèmes à la fois. 3- Nous avons un excès d'auto satisfaction, ou un manque de sens critique. 4- Nous manquons de connaissances précises sur le sujet concerné. Certains détails échappent à notre attention. 5- Nous interprétons mal certaines données ou apparences de la réalité. 6- Nous n'arrivons pas à imaginer toutes les interprétations, ou tous les scénarios possibles. 7- Nous avons des doutes ou des suspicions. Nous avons peur d'être trompés

par des collaborateurs ou par des concurrents. 8- Nous sommes relativement fatigués, engourdis, relâché, soucieux ou angoissés.

Par contre, la situation où nous agissons de manière impeccable peut se distinguer par les éléments suivants : 1- Nous sommes en bonne santé, dispos, alertes et attentifs. 2- Nous prenons soin d'être méthodique, rationnel, conséquent et persévérant. 3- Nous saisissons tous les détails. 4- Nous les interprétons correctement, et nous en tenons compte aisément. 5- Nous constatons que tout est clair, normal ou conforme aux prévisions.

Un travail excessif, un empressement effréné, un relâchement de l'effort, une attitude partielle, un manque de sens critique, ou une situation angoissante, sont des champs fertiles pour les erreurs.



(213). Nos échecs découlent souvent de nos ignorances. [Loi 570] ***Quand une personne ou une collectivité ne comprend pas un phénomène social déterminé, elle risque de se tromper ou de s'égarer à chaque fois qu'elle tente de solutionner des problèmes relevant de ce phénomène.*** Cela peut se poursuivre jusqu'au jour où cette personne ou cette collectivité assimile assez bien les lois régissant la dynamique de ce phénomène. Il devient alors possible pour cette personne ou cette collectivité de traiter de manière efficiente les problèmes relevant de ce phénomène. Nos succès dépendent de nos connaissances.



(214). Soigner la manière de penser, ou la méthode de travail, est une condition importante pour réussir.

Toute méthode est constituée d'une série de règles ou procédures élémentaires. Chacune parmi ces règles nous étonne par sa simplicité. Elle relève de la logique ou du «bon sens». Chaque règle élémentaire peut nous paraître tellement simple que nous avons tendance à la considérer comme 'évidente' ou 'banale'. Et c'est précisément à ce niveau que commencent habituellement les problèmes. Car l'esprit humain a tendance à

négliger ce qui lui paraît simple ou élémentaire. Il bâcle aisément ce qui lui semble évident. Il oublie que les connaissances qui paraissent élémentaires sont souvent décisives (par leurs conséquences). Il perd de vue que même les procédures qui semblent simples ou primitives sont indispensables. Cette insouciance à l'égard des simplicités apparentes annihile l'esprit critique. Elle se traduit par le non respect de certaines règles méthodiques. [Loi 571] *Parfois, la non exécution d'une seule règle élémentaire (parmi l'ensemble des règles constituant la méthode globale) peut compromettre l'ensemble du projet.* Car la non application de l'intégralité des règles méthodiques (y compris celles qui paraissent élémentaires) peut conduire à des difficultés croissantes, à des échecs, puis à des catastrophes. Vouloir éviter de fournir un petit effort par ici, et un autre par là, mène à des erreurs, à des difficultés, puis à la faillite globale. Le secret du succès est de fournir tous les efforts nécessaires. Tricher, même au niveau d'un élément jugé comme «partiel», «temporaire», «secondaire», «négligeable» ou «pardonnable», c'est se condamner soi-même à la médiocrité, à l'échec ou à la décadence.



(215). La réflexion se fait par étapes progressives. Chaque étape réussie rapproche un peu plus de la vérité, de la réalité ou du succès. La première difficulté dans le raisonnement est de connaître l'ensemble des données du problème concerné. La seconde est de tenir compte de toutes ces données. Et la troisième est de se garder de tirer une déduction qui ne soit pas basée sur une loi vérifiée (régissant un phénomène répétitif). Le sujet se trompe à chaque fois qu'il affirme une proposition non fondée sur des observations correctement répertoriées. Il se perd quand il devine au lieu de déduire. Il échoue quand il omet de considérer un aspect important de la réalité. Il s'illusionne quand il prend ses croyances pour des vérités. Il s'égare quand il prend ses désires pour des faits imminents ou qui existent déjà. Il devrait constamment suivre une discipline rigoureuse pour pouvoir aboutir à une conclusion saine.



(216). La société est un ensemble vivant. Il comporte une multitude d'acteurs. Leurs interactions sont permanentes. Les erreurs, les fautes, les déviations ou les délits commis par un individu (ou par un groupe), ne sont pas des malédictions divines, des dérèglements fortuits, ou des accidents aléatoires. Ils sont plutôt déterminés par des processus de la vie sociétale. Ils pourraient être expliqués par les ambitions des individus (ou des groupes concernés), par leurs contradictions sociales, par les rapports sociaux, par les modes de production ou de consommation sociale. [Loi 572] ***Quand une faute est commise, les coupables sont toujours nombreux, parce que les responsabilités sont partagées. Aucun individu ou groupe n'aurait agit d'une façon précise, si un ou plusieurs autres individus ou groupes n'avaient pas, auparavant, agit d'une manière déterminée.*** Les chaînes des actions et des réactions sont nombreuses, presque illimitées. Quand un individu nous paraît fautif, n'oublions pas que de nombreux autres individus (ou groupes) sont simultanément fautifs, d'une manière ou d'une autre, à un degré ou à un autre. Pour éviter qu'un individu (ou un groupe) commette une erreur, une déviation, ou un délit, nous devons modifier les circonstances sociales de sa vie. Ne nous contentons donc pas de lui faire un reproche moral, ou de le condamner à une peine légale. Conscientisons les individus, et réorganisons la société, dans le but d'améliorer la vie en société.



(217). Quand une personne veut analyser ou juger quelque chose, et qu'elle ne dispose pas de toutes les informations nécessaires, son cerveau tend automatiquement à faire des suppositions. Il élabore des hypothèses pour compléter les données insuffisantes. Il envisage l'existence d'événements antérieurs pour remplacer les informations manquantes. Il imagine des éventualités possibles. Il conçoit des comportements qu'il n'a pas observés. Il interprète des conduites supposées ou vraisemblables. Il devine des intentions plausibles. Et l'erreur que cette personne commet souvent est qu'elle considère (sans s'en rendre compte) une ou plusieurs

parmi ces suppositions comme des vérités. Elle oublie de rappeler à son cerveau de faire une distinction nette entre ce qui est une supposition (imaginée) et ce qui est une vérité (observée, concrète et vérifiée). [Loi 573] *Chaque fois que nous considérons une supposition (qui n'est pas encore contrôlée ou confirmée) comme une vérité, nous commettons une erreur (dans notre démarche), même si cette supposition reste par ailleurs plausible ou probable.*

— * — * —

(218). Ne peut bien comprendre une situation que celui qui la vit, concrètement et directement.

— * — * —

(219). Au moment d'opter pour une stratégie, nous avons souvent à choisir entre seulement deux orientations fondamentales. Si nous banalisons ces deux orientations fondamentales, en les alignant à égalité avec plusieurs autres possibilités secondaires, le risque de s'égarer s'agrandit.

— * — * —

(220). Ceux qui n'admettent pas qu'ils puissent apprendre de leurs subordonnés, ou des gens modestes de leur entourage, sont voués à porter leurs défauts pendant longtemps.

— * — * —

(221). Rares sont les hommes capables de maîtriser leur imagination fertile, au point de ne déduire de l'expérience vécue (politique, économique ou sociale), que ce qu'elle nous révèle d'une manière logique ou rigoureuse.

— * — * —

CONNAISSANCE ET SAVOIR

Vie moderne et culture

(222). Pensons aux nouvelles générations. Leur déferlement ininterrompu ressemble à des vagues successives. Ces générations sont composées de nouveaux jeunes hommes (garçons et filles). Ils arrivent chaque année, de plus en plus nombreux, dépourvus de connaissances et d'expériences sociales. Pour se former ou pour s'affirmer, ces jeunes sont constamment tentés de commettre tous les genres d'égarements ou de délits imaginables. Même des armées d'instituteurs et de professeurs ne suffiraient pas pour les éduquer. [Loi 574] ***Si un jeune citoyen n'acquière pas les diverses connaissances accumulées par sa société, il ne pourrait pas y être bien intégré. Il ne pourrait pas non plus assumer pleinement ses responsabilités.***

Le jeune citoyen a préalablement besoin de comprendre comment fonctionne la société. Il a besoin de connaître les processus qui régissent l'évolution de la société. Sinon, comment pourrait-il interagir de manière rationnelle ou efficace avec cette société ? Arrivé à l'âge de la majorité, le jeune citoyen peut participer à l'élection des représentants habilités à gérer des affaires sociales à sa place. Mais cela ne le dispense pas de la nécessité d'être lui-même capable de comprendre et de traiter plusieurs questions sociales. Il ne peut tout déléguer aux représentants élus. Et les jeunes candidats à la représentation (politique ou autre) ont eux aussi besoin de ces connaissances, et même à un degré plus approfondi. Et ces connaissances que le jeune citoyen devrait maîtriser sont tellement nombreuses et

vastes (par exemple : les mœurs, la morale, le civisme, le droit, l'histoire, l'économie, les sciences, les techniques, les métiers, les arts, la politique locale et internationale, etc). Elles sont difficiles à accéder, à assimiler, et à vérifier. Parfois, ces connaissances sont même privatisées, inaccessibles, cachées, censurées, falsifiées ou piégées. L'acquisition de ces connaissances par le jeune citoyen nécessite qu'il leur consacre toute son énergie, et tout son temps disponible. A tel point qu'il ne pourrait plus exercer une profession rémunératrice. Ce qui n'est pas admissible, puisque la société exige par ailleurs du citoyen qu'il ait un travail (c'est-à-dire une contribution à la production sociétale), et un revenu pour pouvoir consommer (selon ses besoins).

La société utilise des astuces pour surmonter ces difficultés. Elle divise les connaissances en un fonds commun et en plusieurs spécialités. Et chaque fois qu'une spécialité devient elle-même assez vaste, au point de dépasser les capacités de l'individu, la société la divise encore en plusieurs autres spécialités. Et tous les spécialistes sont appelés à coopérer. Quand un individu s'occupe d'une spécialité, il se charge d'un pan de la connaissance, et exerce la profession ou le métier qui lui correspond.

Malgré sa pertinence, cette astuce (ou solution) reste cependant insuffisante. Parce que [Loi 575] *les connaissances que le citoyen acquière concrètement, qu'elles soient générales ou spécialisées, restent forcément restreintes. Même si la capacité de jugement du citoyen est assez raisonnable, et même si ses connaissances sont suffisamment approfondies, elles demeurent limitées aux domaines de ses spécialisations.* De plus, les contenus des spécialités évoluent rapidement. Et les citoyens qui maîtrisent un domaine déterminé sont rares. Pourtant, le citoyen est quotidiennement appelé à choisir parmi plusieurs options, positions, ou initiatives, dans une série d'affaires, qui relèvent forcément d'une multitude de spécialités. [Loi 576] *Faute de maîtriser l'ensemble des connaissances indispensables, le citoyen devient donc novice, hésitant, indécis, influençable et manipulable. Sa conscience de ce manque de maîtrise l'incite à supporter d'être écarté des prises de décisions importantes.* Des groupes économiques, politiques

ou autres, s'activent pour exploiter cette contradiction sociale. Ils utilisent la propagande politique ou la publicité économique pour orienter les citoyens, les influencer, les manipuler, les exploiter et les dominer. N'est-ce pas injuste et révoltant ? Mais comment se libérer de cette contradiction sociale ? Comment renforcer la coopération sociétale, tout en réduisant l'exploitation de l'homme par l'homme ?



(223). Ne vous laissez pas enfermés dans votre chère spécialisation. La division du savoir en plusieurs sciences et disciplines distinctes est une procédure commode. Mais la connaissance est indivisible (comme l'univers est insécable). Elle devrait être intégrale. Si elle est tronquée ou partielle, elle risque de devenir handicapée. Avec toutes les conséquences que cette connaissance handicapée suppose.



(224). La vie courante (dans la société moderne) n'offre au citoyen l'occasion d'approfondir ses connaissances que dans le domaine de son métier habituel. La civilisation contemporaine conduit le citoyen à demeurer ignorant dans les domaines du savoir qui semblent distincts ou éloignés des tâches coutumières qu'il exécute dans sa profession.



Nature de la connaissance

(225). Quelle est la connaissance la plus importante, la plus juste, la plus complète ? Vous pouvez la chercher. Mais elle n'existe pas ! Pourquoi ?

Parce que l'Histoire montre que toutes les connaissances anciennes sont fragmentaires, partielles, évolutives,

insuffisantes. Et les connaissances contemporaines le sont forcément aussi. [Loi 577] ***Les connaissances humaines sont nécessairement historiques. Elles sont forcément liées à la société et à l'époque où elles sont produites. Elles ne peuvent être immuables, uniques, achevées, absolues, complètes ou parfaites. Elles évoluent dans le temps.*** Elles sont toujours incomplètes, relatives ou historiques. La connaissance humaine peut progresser ou se développer. Elle peut approfondir sa compréhension des processus régissant l'évolution du réel. Mais elle peut aussi stagner, ou même régresser. Tout dépend des circonstances de la société concernée. Ce que les hommes considèrent aujourd'hui comme une vérité sûre, peut se révéler, après un temps plus ou moins long, comme partielle, incomplète ou même erronée. Les hommes (et leurs connaissances) peuvent dévier ou s'égarer, parfois sans même s'en rendre compte.

Heureusement, les hommes se critiquent mutuellement. Quand leurs erreurs entrent en contradiction avec le réel, il devient facile de les reconnaître et de les corriger. Les hommes peuvent ainsi accéder à une connaissance relativement meilleure. Cependant, cette connaissance ne peut jamais devenir complète ou parfaite. La lutte ininterrompue des hommes contre leur propre subjectivité d'une part, et la dynamique du réel d'autre part, font que cette connaissance reste historique, relative et évolutive.

Le réel existe indépendamment de la pensée ou de la connaissance du sujet qui vit au sein de ce réel. [Loi 578] ***Et la vérité objective (au sens de connaissance objective du réel), devrait être unique, à l'image du réel unique. Malheureusement, dans la pratique sociale, il peut y avoir presque autant de vérités (subjectives) que de penseurs.*** Si l'esprit humain ne peut pas appréhender cette vérité objective⁴³, cela ne veut pas dire qu'elle n'existe pas, qu'elle est

(43) «*La question de savoir si la pensée humaine peut aboutir à une vérité objective n'est pas une question théorique, mais une question pratique. C'est dans la pratique qu'il faut que l'homme prouve la vérité ...*», (Karl Marx, *Thèses sur Feuerbach*, dans K. Marx et F. Engels, *Œuvres choisies*, Tome premier, Éditions du Progrès, Moscou, 1976, p.7). *Et si la théorie portée n'est pas suffisamment raisonnable et pertinente, la pratique ne pourrait pas être adéquate.*

indéterminée ou irrationnelle. Pour développer une connaissance comportant le moins d'erreurs possible, nous devons nous baser sur le réel, la raison, les sciences, l'expérience. Par contre, les croyances, les préjugés, les suppositions, le subjectivisme, le dogmatisme, l'autosatisfaction, les sacralisations, les mystifications, les idéologies, toutes ces démarches ne mènent pas bien loin.



(226). Les connaissances et les idées ne vivent pas la même notoriété sociale. Une pensée politique sommaire peut aisément devenir populaire. Si une idée est simple, elle se diffuse facilement, et sa renommée incite à la reconnaître comme une évidence. Et si une idée est assez complexe, elle risque d'avoir une durée de vie courte, ou de n'être connue que par une population restreinte. Heureusement, ce sont les idées conformes à la raison et à l'éthique qui sont aptes à devenir répandues, irrépissibles ou durables.



(227). Il ne suffit pas de dire ou d'écrire quelque chose pour être bien compris par tout le monde. Les idées exprimées par un penseur sont parfois si attachés à son vécu singulier, que son auditoire ou ses lecteurs devraient disposer d'un vaste bagage culturel pour le comprendre. N'est-ce pas désolant qu'un sage ne puisse être bien compris que par d'autres sages ?



(228). Il serait exagéré de croire que des disciplines comme la sociologie, la psychologie, l'économie ou l'histoire, soient des sciences exactes, à l'image par exemple des mathématiques, de la physique ou de la chimie. Les disciplines ayant un noyau social, ou une portée politique, ne sont pas aisément vérifiables ou contrôlables comme les sciences exactes. En mathématique, en physique ou en chimie, un chercheur peut annoncer une nouvelle connaissance dans un pays. D'autres chercheurs peuvent aussitôt vérifier ses prétentions dans d'autres pays

lointains. Il n'est pas possible de faire la même chose en sociologie, psychologie, économie ou histoire. Ainsi certaines connaissances (économiques, sociologiques ou psychologiques), présentées comme scientifiques, peuvent s'accumuler, sans être vérifiées.

Nous manipulons quotidiennement des idées. Mais parfois des idées peuvent aussi nous manipuler. Quand une personne ou une communauté développe un ensemble cohérent d'idées, cet ensemble tend parfois à devenir un système de pensées, ou une espèce d'idéologie systémique. Ce système de pensées est dit «ouvert» ou «souple», quand il accepte aisément des additions, ou des transformations (y compris l'élimination des idées qui se révèlent non rationnelles). Ce système devient qualifié de «fermé» ou «rigide», quand il s'auto-suffit à lui-même, ou quand il ne tolère plus ni additions, ni modification, ni rectification. Ce système finit par se figer. Il devient alors opposé au développement culturel.

A leurs débuts, certaines idéologies peuvent aider les hommes à progresser, parce qu'elles leur permettent de formuler des rêves, des ambitions, ou de fixer des buts à atteindre. Certaines idéologies peuvent aussi aider des hommes à s'unir, à mobiliser leurs énergies, ou à les polariser, pour accomplir des réalisations plus ou moins importantes. Mais ces idéologies peuvent aussi évoluer, se transformer et contribuer ultérieurement à geler les énergies, à les dérouter ou à les anéantir. Ces idéologies peuvent aussi se transformer en obstacles empêchant les facultés cognitives de progresser. [Loi 579] *Seule une pensée qui accepte de rester ouverte, de se remettre en cause, de se critiquer, de se corriger, ou de se renouveler, est apte à être réaliste, rationnelle ou efficace.*



Sources de la connaissance

(229). D'où vient la connaissance ? Elle vient surtout de l'analyse critique de l'expérience vécue. Elle peut venir aussi de l'échange d'expérience, à travers l'orale ou l'écrit. Un individu ou un groupe peut accélérer ou amplifier ses connaissances par l'assimilation des connaissances d'autrui synthétisées sous forme d'ouvrages écrits. (Hélas, les arabes et les musulmans lisent peu les ouvrages sérieux).

Les hommes élaborent continûment des connaissances, théories, règles, codes, techniques, métiers, arts et sciences. La communauté dispose d'un patrimoine culturel immense. Les citoyens modernes sont stupéfaits par le flot grossissant des connaissances qui les submerge, et dont ils ne peuvent acquérir qu'une infime partie. Des institutions s'efforcent de rassembler, conserver, organiser, synthétiser, développer ou transmettre des savoirs plus ou moins spécialisés. [Loi 580] Mais ***les hommes n'apprennent réellement qu'à travers leurs expériences individuelles. Pour comprendre, assimiler, adopter ou défendre une théorie, les hommes ont besoin de l'expérimenter personnellement.*** Ils trouvent des difficultés à comprendre un savoir qu'ils n'ont jamais expérimenté. L'intelligence ou l'imagination ne suffisent pas seules pour tout comprendre. Le processus intellectuel (cérébral) de compréhension d'un phénomène n'est pas aisément transmissible d'un esprit à un autre, par des mots ou des signes. Pour vérifier et assimiler une connaissance, l'individu a besoin de l'expérimenter avec tous ses sens. Il a besoin de constater, vivre, actionner, mettre en œuvre, démonter et remonter, défaire et refaire. Sa propre expérience prime sur celles de ses ancêtres ou ses contemporains.

Ce passage obligé par l'expérience personnelle a des aspects à la fois positifs et négatifs. D'un côté, les hommes peuvent relativement se libérer de croyances ou théories que leur expérience personnelle infirme, ou qu'elle ne peut vérifier. Des populations peuvent ainsi résister à des préjugés, ou rejeter des fanatismes. D'un autre côté, ce passage par l'expérience personnelle est limitatif, puisqu'il restreint la quantité de connaissances que chaque individu peut assimiler. Un grand nombre d'individus demeurent quasi ignorants dans les domaines de savoirs que leurs situations sociales ne leur

permettent pas d'expérimenter. N'est-ce pas heureux que la seule force capable de convaincre un individu soit, non la publicité, la propagande ou l'ordre d'un supérieur hiérarchique, mais seulement son expérience personnelle ?



(230). Comment les hommes (et même les animaux) arrivent-ils à penser ?

Toute pensée se compose essentiellement de données, de «règles de cause à effet», et de déductions. Pour pouvoir penser, tout être vivant a nécessairement besoin d'établir et de mémoriser des «relations de cause à effet». Pour découvrir ces relations causales, qui sont en œuvre dans son environnement, l'organe penseur (le cerveau) mémorise constamment toutes les données et tous les événements. Ensuite, il examine les mémorisations de ces observations, données, événements et phénomènes. Il rassemble, classe, compare et compte les évolutions semblables. (Il fait de même avec les évolutions contraires). Il enregistre par exemple des constats de ce genre : Chaque fois qu'il y a une interaction entre tel élément (ou ensembles d'éléments) et tel autre, dans telles conditions, avec telle puissance, il se produit ultérieurement tel changement. Il déduit de ces constatations l'existence d'une «relation de cause à effet». Il la vérifie par l'observation répétée. Il la mémorise en tant que règle ou loi. Il peut aussi, quand c'est nécessaire, nuancer ou relativiser cette règle, enregistrer ses variantes significatives, ou noter ses exceptions. L'ensemble de ces observations constitue la connaissance.

Penser signifie alors intégrer successivement les données ou informations observées dans l'environnement considéré, élaborer des hypothèses d'évolutions possibles, sur la base des règles ou des lois déjà éprouvées et mémorisées, en avançant de déduction en déduction, dans le but de comprendre, prévoir, planifier, agir, réaliser ses besoins ou ses désirs.

Ainsi, il n'est pas étonnant que les individus les mieux cultivés, ceux qui portent le plus de connaissances pertinentes, soient ceux qui se comportent de la façon la plus efficace.

Est-il possible que les hommes puissent demain fabriquer, et intégrer à leurs corps, des «puces» (machines

électroniques miniaturisées) capables d'imiter ou d'accélérer cette activité de la pensée ?



(231). Les ruses ne réussissent pas avec le savoir. Il n'existe pas de raccourci pouvant mener à la connaissance. Seule la fourniture d'efforts approfondis et continus permet d'accéder à la culture.



(232). Tout élève commence par apprendre de son maître. Ensuite, l'élève complète son maître. Quelques fois, l'élève développe quelques thèses qui s'écartent de celles de son instructeur. Et parfois, l'élève finit par se rebeller contre son ancien maître. L'éduqué peut parfois finir par aller au-delà des limites son éducateur. Mais les régressions sont plus faciles, et plus nombreuses.



(233). Souvent, l'homme ne croit qu'en ce qu'il espère. Sa conscience ne conçoit que ce qu'il peut imaginer. Il voit ce qu'il croit voir. Il entend ce qu'il croit entendre. L'homme se projette lui-même sur la réalité. Il croit saisir le réel, mais il ne perçoit que la projection de lui-même. Par des efforts méthodiques, des philosophes, ou des chercheurs scientifiques méticuleux, s'efforcent de se libérer des croyances dominantes. Ils tentent d'accéder à des connaissances plus pertinentes. Ils luttent pour appréhender des vérités partielles du réel. Ils ouvrent ainsi des brèches dans l'univers de la connaissance, par où le restant des hommes peut s'engouffrer. Toute nouvelle connaissance acquise devient un outil supplémentaire pour élucider les questions restantes.



(234). L'apprentissage se fait par l'expérience directe. L'individu ou le groupe est plus marqué par son expérience que

par ses méditations. Le sujet apprend plus par ses échecs que par ses succès. Les réussites le grisent, alors que les échecs éveillent ses sens et suscitent ses efforts. Apprendre suppose une compréhension minimale des principes régissant l'environnement matériel et social. L'apprentissage conforme à la rigueur scientifique est celui qui favorise le mieux le progrès.



(235). [Loi 581] *Les hommes apprennent peu à travers les plaisirs ou les réjouissances. Ils apprennent surtout à travers leurs souffrances, ou à travers l'accomplissement d'efforts physiques ou d'intelligence.* Le résultat de leur apprentissage est proportionnel à leur persévérance dans le travail de recherche ou de production.



(236). Si, pour se former ou se cultiver, des populations se contentent des traditions, des croyances, des préjugés, des «on dit», des «à-peu-près», ou des média superficiels, elles resteront en marge de la connaissance académique ou scientifique. Elles ne pourront pas comprendre comment va le monde. Le savoir écrit est plus précis et plus sérieux que la connaissance orale. Tout document écrit requiert plus de précision que l'oral. Toute pièce écrite devrait obéir à des règles de validité. Chaque nouvelle production culturelle n'accède à la diffusion, ou à la notoriété, que si elle comporte un niveau minimal de qualité. Elle se soumet au débat contradictoire. Elle subit l'épreuve de la critique. Même si par ailleurs tous les écrits en circulation ne se conforment pas forcément à ces règles qualitatives. Les personnes qui lisent régulièrement exigent que les documents qui leur sont offerts à la lecture soient d'un certain niveau minimal de sérieux, de profondeur ou d'exhaustivité. Ces personnes s'efforcent de remonter aux sources originales de l'information. Elles deviennent mieux armées pour comprendre la société. Un individu qui se contente d'acquérir quelques bribes de connaissance, ne pourra pas égaler celui qui en assimile quotidiennement des doses plus importantes, en qualité

et en quantité. Cela est vrai, non seulement en sciences, mais aussi en économie ou en politique.



Dynamique de la connaissance

(237). Notre culture nationale ne peut nous suffire. [Loi 582] *Dès que nous nous croyons suffisamment cultivés, savants, forts ou développés, au point de nous permettre d'ignorer les cultures des autres peuples, nous vacillons dans la régression⁴⁴*. Si nous cessons de nous intéresser à la culture de nos partenaires, concurrents, adversaires ou ennemis, nous devenons plus stupides qu'eux. La culture vive est celle qui se remet en cause, se reproduit et accepte de se faire stimuler par les apports les plus divers. La connaissance ne peut rester efficace si elle ne se renouvelle pas. La curiosité qui enrichit est celle qui refuse de s'enfermer à l'intérieur de limites artificielles. Nous devons apprendre, à la fois à partir de nos expériences, et de celles de nos adversaires. Les savoirs antiques et contemporains se complètent et se renforcent. Les idées erronées sont tout aussi instructives (par leur fausseté) que celles qui sont véridiques.



(238). Transcrire les savoirs et les arts, les accumuler, les organiser, les préserver, les enrichir, les mettre à jour, poursuivre leur développement, et les transmettre aux nouvelles générations. Ces tâches peuvent paraître triviales. Elles constituent pourtant l'une parmi les conditions fondamentales du développement humain ou de la civilisation. En général, le

⁽⁴⁴⁾ *Cette loi sociétale est un démenti des prétentions 'islamistes', des 'salafistes' et des 'intégristes' qui veulent enfermer la société à l'intérieur des limites de la seule culture islamique conforme à la Chariâa.*

capital privé n'investit pas dans ce domaine. L'accomplissement de ces tâches devient donc un devoir qui incombe à la communauté, à la société, ou à l'État. S'acquittent-ils correctement de ces obligations ?



(239). Si vous savez les connaissances que je sais, et si je sais les connaissances que vous savez, nous aurions les mêmes connaissances, et probablement aussi les mêmes opinions. Et nous n'aurions plus rien à nous dire. Parce que, dans cette situation, tout ce je pourrais vous dire, vous le savez déjà. De votre côté, vous ne pourriez plus me dire quelque chose que je ne sache déjà. La discussion⁴⁵ entre nous deux n'aurait plus d'intérêt. Par contre, si nous continuons à discuter avec un intérêt mutuellement partagé, cela pourrait signifier que nous ne savons pas les mêmes choses, que nous ne les apprécions pas, ou que nous ne les intégrons pas de la même manière. Le débat contradictoire nous rappelle souvent que nos manières de voir se complètent, même si elles paraissent différentes.



(240). [Loi 583] *Parmi tous les malheurs possibles, celui qui engendre le plus de souffrance à l'individu, ou le plus de vulnérabilité à la société, ce n'est pas la pauvreté, la malchance, les catastrophes ou les handicaps, mais l'ignorance. Une ignorance inconsciente est encore plus néfaste qu'une ignorance reconnue.* Certains défauts se renforcent à travers des interactions mutuelles, tels que l'ignorance, l'égoïsme, l'aliénation ou l'arrogance.



(241). Plus le nombre de certitudes portées par un individu (ou par un groupe) est grand, plus il risque de demeurer empêtré dans de multiples ignorances. A l'inverse, plus il est souple dans

⁽⁴⁵⁾ Voir la dynamique des discussions dans le livre 'Le sociétal', dans le chapitre 'la société', section 'Soyons attentifs aux phénomènes sociaux', point N°(76).

ces croyances, ou attentif à contrôler la conformité de ses connaissances avec la réalité, plus il peut étendre les frontières des champs de son savoir. [Loi 584] *Ne peut apprendre de nouvelles connaissances que celui qui est conscient de ses ignorances.*



(242). Tout pouvoir politique qui laisse l'analphabétisme ou l'ignorance se reproduire au sein d'un peuple, commet un crime contre l'humanité.



(243). Quand nous examinons notre organe de vision, nous constatons qu'il équivaut à une camera performante et sophistiquée. Quand nous analysons notre système immunitaire et ses mécanismes de défense contre les invasions des microbes ou des virus pathogènes, nous constatons la mise en œuvre d'une stratégie étonnante par sa rationalité. Et si nous décortiquons les processus de travail de notre cerveau, nous sommes éblouis par la pertinence des techniques utilisées. L'homme n'a mis au point la technologie de la caméra vidéo qu'au vingtième siècle, alors qu'il la porte dans son organe de vision, depuis des millions d'années. Des exemples comme ceux-là sont nombreux. L'individu porte ces systèmes sans connaître ou comprendre les phénomènes scientifiques qui y sont mis en œuvre. C'est étonnant que cela se fasse à l'insu de l'individu concerné, sans qu'il réfléchisse ou qu'il décide quoi que ce soit. L'univers est matière. Ses phénomènes sont régis par la rationalité scientifique. Si, par exemple, les conditions objectives de la pluie ne sont pas réunies, la pluie ne tombera pas, même si nous consacrons le jour et la nuit aux incantations, aux offrandes, aux sacrifices ou aux prières. Même les phénomènes qui semblent extra scientifiques finissent un jour par être élucidés de façon scientifique. Toute idéologie est, par sa nature même, étrangère aux sciences. Qui veut comprendre l'univers devrait pratiquer les sciences et développer les technologies. La négligence des sciences est une démission devant les mystères de l'univers. Seules la pensée et l'action

conformes à la rationalité scientifique peuvent se rapprocher d'une certaine harmonie avec l'univers objectif.



(244). Tous les hommes pourraient penser correctement. Certains ont les moyens nécessaires pour réaliser ce qu'ils pensent, tandis que d'autres non. Pour ceux qui n'ont pas ces moyens, il devient à la longue inutile de penser. La pensée sans possibilité d'application devient comme un rêve obscur, désordonné, non vérifiable et sans possibilité de prise sur le réel.



(245). Les livres sérieux sont comme les archives ou les piliers de la civilisation. Ces livres sérieux sont ceux qui ont contribué au progrès de l'humanité. Ce sont ceux qui méritent le plus de considération. Ils se distinguent par leurs qualités, leurs profondeurs, leurs innovations, ou leurs pertinences.

Beaucoup de citoyens veulent bien lire des livres sérieux, mais ils ne trouvent pas le temps ou les moyens suffisants pour le faire. Leurs journées sont entièrement consommées par le travail salarié. Le peu de temps qui leur reste est utilisé pour se déplacer, se nourrir, régler des affaires personnelles, regarder la télévision, dormir, etc. Un petit nombre de citoyens, surtout parmi ceux exerçant des professions intellectuelles, comme les enseignants, les chercheurs, les gérants, s'efforcent de lire quelques livres. Au lieu de considérer cette insuffisance de la lecture comme un phénomène normal, il serait plus productif de la traiter comme un dysfonctionnement insupportable de la société. [Loi 585] Parce que ***le niveau de développement d'une société est directement lié au pourcentage de la population qui lit régulièrement des livres sérieux.***

L'école initie les jeunes au savoir. L'université leur indique la voie pour approfondir leurs connaissances. Mais il revient au citoyen de poursuivre sa formation continue, tout au long de sa vie, par des efforts personnels et réguliers de lecture, de recherche ou d'analyse. Pourquoi le gouvernement ne mettrait-il pas en œuvre une stratégie pour aider l'ensemble de la

population à améliorer le temps qu'elle réserve à la lecture des livres sérieux ?



(246). Des profanes veulent que vous leur expliquiez continûment de nouvelles connaissances, et en même temps, ils se permettent de vous contredire, ou de prétendre qu'ils comprennent plus que vous. C'est un phénomène social courant.

Des gens veulent bien apprendre de vous, mais ils ne supportent pas que vous leur fassiez sentir, par vos répliques ou par vos critiques, qu'ils ne savent pas. Rares sont les individus qui considèrent que la reconnaissance de leur ignorance est le premier pas décisif vers la connaissance.

[Loi 586] *Quand des contrôles ou des examens cessent d'être fréquents, des profanes ont tendance à prétendre qu'ils comprennent ou connaissent plus que les savants.*



(247). Les relations entre connaissance, intelligence, richesse et pouvoir, sont confuses, irrégulières ou incertaines. Pour devenir riche, il n'est pas nécessaire d'être très intelligent. Une famille riche ne donne pas nécessairement naissance à des enfants très intelligents. Richesse et intelligence ne sont pas corrélées. Par contre, la richesse facilite l'enseignement et l'instruction. Et cette instruction cultive l'intelligence. Elle facilite aussi l'enrichissement. L'opinion publique assimile souvent la possession simultanée de l'éducation et de la richesse à de l'intelligence. Tandis que pour accéder au pouvoir politique ou le conserver, il semble qu'un minimum de richesse et d'intelligence est indispensable.



(248). Le savoir s'accumule dans la ville, non à la campagne. Mais c'est aussi la ville qui crée, concentre et propage l'aliénation. Elle le fait bien plus que la campagne.



(249). De nos jours, le citoyen ordinaire rencontre dans son environnement social un nombre croissant d'objets ou de machines sophistiquées, dont il ne comprend pas tous les principes de fonctionnement. Il ignore aussi les détails subtils de nombreuses questions théoriques (culturelles, économiques, juridiques ou politiques) traitées dans son entourage social. Par leur accumulation et leur développement, les savoirs sont devenus aujourd'hui plus vastes et plus complexes qu'avant. A tel point que de nombreuses connaissances demeurent incompréhensibles pour quiconque ne les aborde pas de façon méthodique. [Loi 587] Et ***l'une des méthodes efficace pour accéder à la compréhension d'un savoir, d'une science ou d'une technologie, c'est d'étudier son évolution historique, depuis ses débuts connus jusqu'à nos jours.*** D'où l'importance pour la société de rassembler, conserver, classer et entretenir le maximum possible de références. Les citoyens devraient pouvoir accéder à ces archives, ou utiliser ces documents, pour les étudier ou les développer. Les supports indispensables de la culture sont les écoles, les universités, les bibliothèques, les maisons d'édition, les encyclopédies, les centres de recherche, les musées et les monuments. Est-ce que l'État leur réserve les financements qu'ils méritent ?



(250). Notre conscience individuelle est incapable d'accéder à une connaissance complète de la réalité. Alors que la culture ou les médias nous procurent une autosatisfaction trompeuse, qui nous encourage à croire que nous connaissons l'essentiel qu'il faut savoir. Ne l'oublions pas.



(251). Pour entretenir le développement, il est nécessaire qu'un nombre croissant d'institutions s'occupe de la collecte des connaissances, de leur traitement, et de leur rediffusion. Font partie de ces institutions : les écoles, les universités, les écrivains, les publications (généralistes et spécialisées), les

média, les maisons d'éditions, les bibliothèques, les bureaux d'études, les centres de recherche, les musés, les laboratoires, les coopératives, les associations, etc. La société devrait constituer de telles institutions dans tous les domaines d'activités, que ces activités soient publiques ou privées. Ces institutions devraient se multiplier, se spécialiser et coopérer. [Loi 588] ***Sans un processus social de collecte, de traitement et de rediffusion des connaissances, la société concernée ne pourrait pas former les générations d'artisans, artistes, techniciens, cadres, ingénieurs, experts ou savants dont elle a besoin.***



(252). Les gens se différencient en plusieurs genres. D'abord, il y a les 'éducateurs'. Ce sont ceux qui analysent constamment leur environnement. Ils découvrent chaque jour de nouvelles connaissances, et les communiquent avec plaisir aux autres personnes de leur entourage. Dès qu'ils trouvent de nouvelles connaissances, ils deviennent impatients de les partager avec leur entourage social. Ils constituent l'avant-garde culturelle. Ensuite, il y a les 'sournois'. Eux aussi analysent continuellement leur environnement. Mais ils sont tellement préoccupés par la concurrence sociale qu'ils ne partagent que rarement (ou jamais) leurs informations ou leurs connaissances avec autrui. Ils veulent être les plus forts. Ils ambitionnent de dominer les autres. Ils gardent tout pour eux-mêmes. Ils reçoivent tout, mais ne donnent presque rien. Ils sont égoïstes. Et enfin, il y a les 'modestes'. Ce sont ceux qui se contentent de vivre ce qui leur est permis de faire. Ils n'ambitionnent pas de se libérer du parcours social qui leur est préalablement tracé. Ils ne se soucient pas de découvrir ou d'apprendre de nouvelles connaissances. Ce qu'ils savent est si limité ou confus qu'ils sont convaincus qu'ils n'ont rien de spéciale à dire. Ne serait-il pas agréable de faire coopérer tous ces genres de citoyens (éducateurs, sournois et modestes) ?



(253). Les connaissances accumulées par les hommes sont tellement nombreuses que la vie entière d'un individu ne suffirait pas pour les connaître, et encore moins pour les analyser ou les critiquer. Bien sûr, ces connaissances n'ont pas toutes la même valeur. Chacun peut essayer de les diviser par exemple en connaissances fondamentales, utiles, banales, voir superficielles ou même erronées. Une connaissance jugée capitale par une personne, peut être considérée par une autre comme courante, futile ou même fausse. Pour pouvoir juger une connaissance déterminée, il faudrait déjà avoir assimilé les connaissances les plus vastes possibles. [Loi 589] ***La voie pour accéder à la connaissance, passe par l'accumulation de la connaissance. Plus on connaît, plus il est facile de connaître. Moins on connaît, plus il est difficile de connaître.*** Les connaissances ou la culture sont comme l'argent ou le pouvoir. Plus on en a, plus on peut en obtenir. Et moins on en a, moins on peut en acquérir.



(254). Prenez n'importe quel créateur, dans n'importe quel domaine, comme les sciences, les techniques, l'économie, la politique ou les arts. Si vous observez une seule de ses productions, vous constaterez qu'elle comporte une inventivité fertile, une maîtrise étonnante et une intelligence fascinante. Mais si vous considérez l'ensemble des créations qu'il a produites au cours de toute sa vie, et si vous les comparez aux œuvres de plusieurs autres innovateurs, vous constaterez alors que les productions du dit créateur se ressemblent, qu'elles se classent toutes dans un nombre restreint de domaines, ou qu'elles ne traitent que d'un nombre limité de sujets, avec également une variation limitée de styles. [Loi 590] ***La pluridisciplinarité n'est pas à la portée de l'individu, mais de la société. A la fois les spécialisations, et les coopérations entre les différents spécialistes, demeurent indispensables.***



(255). Depuis des millénaires, les hommes ne cessent d'apprendre, sur la nature, et sur eux mêmes. Et rien n'indique que, après quelques futures millénaires (dans le cas où ils subsisteraient), ils vont réussir à tout comprendre.



LA CULTURE

Ce qui inquiète dans les arts contemporains

(256). Une partie importante des œuvres culturelles modernes dans les pays occidentaux (surtout les films et les romans) est préoccupante. Elles comportent souvent les éléments suivants :

1) Exaltation des liaisons amoureuses ou des relations sexuelles hors du mariage légal.

2) Une glorification d'associations de malfaiteurs.

3) Un recours à la violence délibéré, fréquent ou systématique.

4) Des conflits d'intérêts sont traités par le mépris des concurrents, par le dédain des compromis, l'exaltation du défi, l'intransigeance, la préférence pour l'affrontement total, et la destruction complète des adversaires.

5) La logique de l'interaction entre individus ou groupes, ou de l'interaction entre États ou nations, mise en œuvre dans les films, est souvent égoïste, agressive ou aliénée.

6) L'apologie de l'argent, de la consommation, des jouissances, et de la puissance.

7) Des stratégies d'enrichissement égoïstes ou cyniques.

7) Des conflits, même sanglants et destructeurs, sont souvent terminés par des fins heureuses ou plaisantes.

9) Des liquidations physiques de personnes sont banalisées. Des assassinats restent sans suite juridique. L'impunité est

souvent présentée comme un privilège naturel de ceux qui sont les plus puissants.

10) Chaque fois qu'il y a affrontement entre personnes de pays différents, les blancs originaires des pays occidentaux sont décrits comme étant les plus intelligents, les plus forts, les plus sympathiques et les vainqueurs perpétuels. Même dans des films occidentaux portant sur des fictions orientales (comme «Mile et une nuit»), les meilleurs rôles sont accordés à des personnes ayant des physionomies occidentales, et les rôles secondaires ou négatifs sont réservés à des autochtones ayant la physionomie des habitants du tiers-monde.

11) L'ensemble des films occidentaux présente une fausse image des conflits et des combats. Dans ces films, le personnage ou le groupe représentant l'Occident, livre combat, et détruit son adversaire ou son ennemi, sans que lui-même subisse des dommages significatifs. Cette représentation des affrontements est mensongère. Elle devient un mythe. (Alors que dans la réalité, tout affrontement violent entre deux ennemis cause des dégâts aux deux protagonistes, même si le vainqueur subit moins de dégâts que le vaincu. Et chaque affrontement, même perdu, appelle et justifie d'autres affrontements ultérieurs. Jusqu'à ce que les deux protagonistes acceptent de sortir de la logique des affrontements violents et destructeurs).

C'est inquiétant ! Je ne prêche pas un art moralisateur. Je soutiens la liberté d'expression. Et les créateurs sont libres de choisir leurs thèmes et la manière de les traiter. Mais tout de même, n'est-il pas préoccupant pour les autres peuples du tiers-monde de voir une telle constance systématique de subjectivité, de sexe, d'agressivité et de violences dans les œuvres d'art occidentales ? Les crimes de tous genres ne sont-ils pas souvent l'aboutissement d'un cocktail de subjectivité, de présomption, d'argent, de sexe et de violence ? Pourquoi l'amour normal ou légal est-il souvent boudé ou dévalorisé dans les œuvres culturelles occidentales, tandis que l'amour interdit, instable ou impossible, y est exalté, idéalisé ou magnifié ? Le passé récent, esclavagiste, coloniale, fasciste ou impérialiste, de plusieurs puissants États occidentaux, ne justifie-t-il pas notre

inquiétude⁴⁶ ? Qu'est-ce qui nous garantit, à nous, peuples dominés du tiers-monde, que nous ne serions pas de nouveau victimes d'une application de cette culture d'aventure, de défi, de violence et d'hégémonie ?

La suprématie des pays occidentaux (et développés) fait que leurs œuvres d'art dominant à l'intérieur de l'ensemble des autres pays du monde. Cette culture occidentale (marquée par la violence, le défi, le sexe, le subjectivisme et la banalisation de la destruction totale) alimente des incompréhensions, et parfois même des dédains ou des haines entre les peuples.

La thèse d'Aristote concernant la 'catharsis' est-elle juste ? Est-il vrai que la présentation d'œuvres dramatiques permet aux spectateurs de purger ou de se libérer de leurs passions maléfiques ? Pourquoi la gigantesque production d'œuvres d'art dramatiques des pays occidentaux n'a-t-elle pas réussi jusqu'à présent à libérer leurs individus et leurs institutions de leurs pulsions maléfiques ? Si le public veut partout dans le monde voir le spectaculaire, le sensationnel, l'exceptionnel, le maladif, le morbide, est-ce une raison suffisante pour que les créateurs artistiques le suivent dans ce choix ? Par exemple, le phénomène du tueur psychopathe est rare dans toutes les sociétés du monde. Si son thème est exploité dans un grand nombre de publications, romans et films, sa représentation dans l'art ne devient-elle pas disproportionnée par rapport à sa situation dans la réalité ? Si l'art se focalise exclusivement sur ce qui est exceptionnel, immoral ou illégitime, s'il refuse de montrer les autres facettes régulières ou normales de la vie sociale, ne devient-il pas lui-même un art exceptionnel, anormal, voir malade ou aliéné ? Les populations du monde peuvent supporter qu'il y ait quelques

(46) *Parmi les exemples saillants de cette violence des occidentaux, rappelons ceux-ci :1) La destruction de l'Europe par la «première», puis la «deuxième guerre mondiale» entre 1914 et 1945. 2) La colonisation de la Palestine depuis 1948, par des mouvements sionistes, avec la complicité indéfectible de la Grande Bretagne, de la France et des États-Unis. 3) Le bombardement à l'arme atomique des villes de Hiroshima et Nagasaki en 1945. 4) L'occupation du Vietnam et sa destruction par la France, puis les États-Unis d'Amérique, entre 1858 et 1975. 5) La destruction de l'Irak par les États-Unis et la Grande Bretagne, surtout entre 1990 et 2008. Etc.*

œuvres artistiques aliénées, mais ne devient-il pas pénible, voir insupportable, et peut être même dangereux, qu'une grande proportion des productions artistiques le soient ? Espérons qu'il y aura des changements. Sinon, de cette culture qui glorifie la violence, le monde entier risque fort de subir des conséquences tragiques.



(257). La fréquence élevée du sexe, de la subjectivité et de la violence dans les œuvres d'art des pays occidentaux nous heurte. Mais nous sommes aussi choqués par le manque de pertinence de certains intellectuels et artistes des pays du tiers-monde. Nous sommes gênés par l'insuffisance du courage de certains intellectuels et artistes dans les pays musulmans ou arabes. Ils manquent parfois de pugnacité dans leurs traitements des interdits, des tabous ou des attitudes sociales irrationnelles. Ils évitent de traiter le sexe, les traditions, la religion, la politique ou la philosophie. Certains intellectuels musulmans avaient essayé de transgresser ces tabous, mais ils avaient aussitôt subis des pressions ou des persécutions, par des pouvoirs politiques oppressifs, ou par des populations fanatiques. Les artistes des pays occidentaux bénéficient de la liberté de dissenter sur tous les thèmes. Cette liberté d'expression a été arrachée par des luttes de classes, longues et acharnées. La liberté d'expression permet à la société de s'analyser, se critiquer et s'améliorer. Des artistes extirpent ainsi certains maux de la société en les décortiquant dans leurs œuvres, ou en les jouant en spectacle. Les penseurs et les artistes qui s'attaquent aux tabous, aux superstitions, aux interdits ou aux autres domaines encore inexplorés, s'exposent à certains dangers. Ils méritent respect et notoriété. Par contre, tout intellectuel qui fait semblant d'ignorer des sujets à dimensions sociétales (ou internationales), qui sous-tendent des ambitions, des souffrances, des conflits ou des injustices, risque de perdre son mérite.



Qu'est-ce qui freine le développement de la culture ?

(258). Les personnes fortement impliquées dans des activités économiques ou politiques, deviennent éloignées de la culture. Et celles qui sont passionnément engagées dans la culture, deviennent étrangères aux activités économiques ou politiques. Cette séparation contribue à l'aggravation de certains dysfonctionnements de la société. Que faire pour que les personnes et les institutions qui réussissent une jonction profonde entre la culture d'un côté, et de l'autre côté l'économie ou la politique, se multiplient le plus possible ?



(259). Les intellectuels qui acceptent de servir un pouvoir politique oppressif dévoilent l'indigence de leurs ambitions.

Les rares productions culturelles qui émergent sont souvent celles qui sont contestataires envers le système politique établi. Si l'État continue à interdire toutes les œuvres culturelles qui le critiquent ou le dérangent, ou s'il les prive de tout accès aux médias publics, cela signifie que ceux qui exercent le pouvoir politique préfèrent enfermer la population dans une prison intellectuelle. Ils veulent établir un environnement social dominé par une pensée unique, par l'ignorance, ou par la médiocrité. Les idées que l'on accuse d'être négatives, ne peuvent être contrecarrées que par des idées qui sont plus pertinentes.



(260). Aucun État n'a intérêt à ce que ses citoyens restent ignorants ou peu cultivés. Un État qui laisse des parties importantes de la population dans l'analphabétisme, l'ignorance ou la désinformation, dans l'espoir de faciliter la manipulation ou la domination de cette population, finirait lui-même par

devenir victime de son propre stratagème. Il arriverait ainsi qu'un ou plusieurs autres groupes politiques exploitent cette indigence culturelle des populations pour les mobiliser, et renverser l'ancien pouvoir politique établi.



(261). Plusieurs obstacles rendent l'accès aux livres difficile. La non accoutumance à la lecture, le manque de temps pour lire, les prix élevés des livres, leur rareté, leur méconnaissance, ou les conditions d'accès aux bibliothèques. Tous ces facteurs nuisent à l'épanouissement de la culture. Le temps réservé à la lecture pourrait être dégagé par un minimum d'organisation ou de discipline personnelle. Reste alors un obstacle décourageant, qui est le prix élevé des livres. D'autres personnes aisées peuvent accéder facilement aux livres, mais il leur manque le temps ou la volonté de lire.

Qui parmi les lecteurs n'a pas eu cet étrange sentiment à l'égard des livres importants ? A travers la lecture, même fragmentaire, d'un ouvrage essentiel, ou d'un auteur fondamental, le lecteur sent parfois, avec respect et considération, l'importance du patrimoine culturel universel inscrit dans les livres. Quand un lecteur prend conscience de l'insuffisance de ses lectures, cela peut susciter en lui un sentiment de culpabilité. Le lecteur pourrait alors reconnaître volontiers qu'il est un ignorant ou un profane dans la discipline considérée. Un sentiment de malaise enveloppe le lecteur quand il constate que sa condition sociale de petit salarié ne lui permet pas de bénéficier de la lecture de suffisamment de livres fondamentaux.



(262). Pour rester 'employable', ou pour améliorer ses revenus, tout salarié d'aujourd'hui est obligé d'élargir continûment ses connaissances. Hélas, les connaissances qu'il approfondit relèvent souvent du genre technique ou professionnel. A l'inverse, le savoir culturel, général, philosophique ou politique, est souvent considéré comme n'ayant pas une rentabilité immédiate. Il est donc négligé, car il

est jugé «non productif», ou «non utile ». A tel point qu'il devient courant que la compétence technique soit corrélée à une ignorance culturelle, philosophique ou politique.



(263). Le problème de manque de lecture n'est pas uniquement individuel. Le système sociétal actuel du travail salarié empêche lui aussi les salariés de lire. Les employeurs se soucient uniquement de l'efficacité et de la rentabilité immédiate des travailleurs salariés. Ils prennent aux salariés tout leur temps disponible. Ils ne leur laissent pas d'opportunité pour se cultiver. Ils ne se préoccupent pas du fait que les salariés ont un besoin durable de lire, d'étudier et de s'auto-former. Ce défaut du système de travail salarié actuel justifie la nécessité de le réformer.

En général, les techniciens, les artisans, les paysans, les petits métiers, la majorité des salariés, les chômeurs et les marginalisés de tous genres, tous éprouvent des difficultés quand ils essayent d'accéder à la culture. Comment un citoyen peut-il dans ces conditions réfléchir en connaissance de cause ? Comment peut-il se comporter en tant que citoyen responsable ? Qui prétend que la majorité de la population n'a pas besoin d'accéder à la culture universelle ? La privation de la culture ne conduit-elle pas à des situations sociales désespérées ? Un mode de vie qui empêche le peuple d'accéder au patrimoine culturel universel, ne transforme-t-il pas ce peuple en un troupeau de moutons ? Un peuple insuffisamment cultivé, n'est-il pas plus facilement dominé, manipulé et exploité ? Un peuple ignorant ne dévie-t-il pas plus facilement vers le fatalisme, le fanatisme ou l'extrémisme ? Une population ignorante, ou sous-développée culturellement, ne s'expose-t-elle pas au risque d'être plus facilement opprimée, envahie ou colonisée ? Comment le civisme ou la maturité politique puissent-ils se développer parmi un peuple ignorant ? Des dominants qui maintiennent leur peuple dans l'ignorance, ne prouvent-ils pas ainsi qu'ils sont eux mêmes égarés, incultes ou aliénés ? Un système social de salariat qui empêche les salariés de s'auto-former, ne se condamne-t-il pas à devenir médiocre ou décadent ? Un régime

politique qui réprime la culture ou la néglige, ne mérite-t-il pas d'être réformé ou renversé ?



(264). Lisons. Consultons tous les genres de publication. Assimilons toutes les connaissances du patrimoine international auxquelles nous pouvons accéder. Essayons de tout connaître. Ne tolérons pas que la religion (Islam ou Chariâa) soit utilisée pour justifier une autarcie culturelle. Ne limitons notre savoir par aucune frontière ou condition quelconque. Méfions nous de nos préjugés, car ils peuvent nous empêcher d'accéder à des vérités essentielles.



(265). [Loi 591] *Tant que le temps réservé au travail extorque aux salariés l'ensemble de la journée, ceux-ci seront empêchés de s'intéresser aux activités politiques ou culturelles. Dans cette situation, seuls les dominants et les fortunés sont libres de s'octroyer des moments qu'ils peuvent consacrer à des occupations politiques, culturelles ou de loisirs.*



(266). Il nous arrive de forger des croyances, de les conforter, ou de les transmettre. Ces croyances se répandent dans la société. Leurs échos nous reviennent ensuite sous forme de vérités, certitudes ou consensus. Elles deviennent traditions ou culture. Puis elles finissent par orienter nos pensées. Nous oublions que nous avons contribué à leur production. Et nous n'osons plus les vérifier, les contrôler, les critiquer ou les rectifier. Et nous devenons victimes de nos propres croyances ou préjugés.



(267). De hauts responsables dans l'État sont soucieux de la remontée de l'inflation, ou du déficit de la balance commerciale

de l'économie nationale. Mais pourquoi restent-ils insensibles au déficit philosophique, à la fois d'eux-mêmes et de la population ?



Le peuple manque de lecture

(268). Les bibliothèques publiques sont aussi importantes que les usines, les banques ou les hôpitaux. Le livre est à la fois un outil d'autoformation, un moyen de qualification culturelle, un support du patrimoine intellectuel, un réservoir des savoirs, un vecteur de civilisation, et un catalyseur de progrès social.



(269). Les problèmes du livre sont de trois genres. Premièrement, l'insuffisance des libertés d'expression. Deuxièmement, la population lit peu. Troisièmement, les revenus de l'activité d'écrivain ou d'éditeur sont insuffisants ou nuls, au point que les écrivains ne peuvent pas vivre de leurs écritures. Ils travaillent souvent à perte. Ainsi, des écrivains, et même des éditeurs, ne peuvent continuer à exercer que s'ils se transforment en militants bénévoles, dédiés à la culture. Ils ont besoin d'une source de revenu parallèle pour vivre.



(270). Parmi tous les intervenants dans la production du livre, l'écrivain est incontestablement celui qui y investit le plus de travail, d'efforts, de temps et de frais divers. L'écriture d'un livre de qualité nécessite souvent des années de travail (direct et indirect, visible et invisible). Pourtant, l'auteur est celui qui en profite le moins. Un écrivain n'écrit généralement pas pour gagner de l'argent. Ce qu'il souhaite est que ses livres soient lus et compris. Même un écrivain prestigieux ou professionnel ne

réclamerait pas plus que le minimum vital pour vivre dignement. Les éditeurs considèrent la publication d'un livre comme une affaire risquée. Et c'est vrai. Dans le cas rare où un livre se vend bien, les maigres profits générés permettent à peine à l'éditeur de compenser les pertes subies dans l'édition d'autres livres moins réussis. Et l'écrivain ne recueille même pas ses frais. Reconnaissons que cette situation inhibe le développement de la culture. Quand oserons-nous la réformer ?



(271). Tout le monde convient que le savoir est fondamental pour la société. Tout le monde reconnaît que les livres de référence constituent la base de la culture, du développement ou de la civilisation. Et quiconque prend connaissance des livres existant dans les bibliothèques, chez les éditeurs, les libraires, ou chez des particuliers, il devient pris de vertige. Il peut se dire : «Tant de livres et de connaissances sont disponibles, et pourtant les gens qui lisent les livres sérieux sont rares» ! Même si cette insuffisance de la lecture est peu visible, elle constitue une tragédie sociétale ! Un gaspillage grandiose ! N'est-il pas de notre devoir de la traiter comme une catastrophe nationale ?

Une personne qui ne lit pas, sombre dans la superficialité ou l'ignorance. Elle perd son humanité, sans même s'en rendre compte.

Pourquoi les gens ne lisent pas assez ? Les raisons sont certes multiples et complexes. La première raison est que notre système sociétal actuel, de nature essentiellement capitaliste, est focalisé sur la production, le profit et la consommation. Ce système n'accorde pas une importance suffisante à la lecture des livres sérieux, ou à l'auto-formation culturelle. L'activité professionnelle accapare tout le temps de la journée. Les citoyens sont obsédés ou aliénés par la course à l'argent, au point qu'ils ne disposent plus de loisirs pour lire. La langue, ou le vocabulaire utilisé, peut aussi constituer un frein. La seconde raison est l'accès aux postes de responsabilité est souvent conditionné par des compétences techniques, mais pas par une culture générale. Si l'on exigeait de tout candidat à un poste de responsabilité un niveau minimum de culture générale, la lecture

de livres sérieux serait probablement plus répandue dans la société. La troisième raison est que les livres coûtent cher. Et pourquoi cette cherté ? Parce qu'il existe beaucoup d'intermédiaires entre l'auteur et le lecteur (tels que l'éditeur, l'imprimeur, le distributeur, le libraire). Ces intermédiaires, vivant de l'industrie ou du commerce du livre, sont nombreux. Chacun parmi ces intermédiaires fournit des efforts, paye des frais et réclame des profits légitimes. Le prix final d'un livre devient assez cher. On aboutit à un «cercle vicieux» : (a) Plus le livre est cher, moins les gens l'achète. (b) Moins le livre se vend, plus le nombre d'exemplaires imprimés devient limité, et leurs prix élevés. (c) Plus le livre est rare, plus il devient cher et inaccessible.

Un citoyen ordinaire peut acheter un petit nombre de livres au cours de sa vie, mais il ne peut pas payer tous les livres qu'il désire lire, et qui pourraient se compter par centaines ou par milliers. Les citoyens ne peuvent pas tous constituer des 'bibliothèques personnelles' chez eux. Si les enfants ne voient jamais leurs parents entrain de lire, ils ne liront pas eux non plus. Ainsi, l'envie ou l'habitude de lire finit par se perdre. Et l'ignorance se répand plus facilement que la culture. Le système traditionnel d'édition et de distribution du livre devient donc contradictoire. Au lieu de faciliter la diffusion du livre, il rend celui-ci inaccessible pour la grande majorité de la population, pour cause de cherté du prix. Même les éditeurs et les diffuseurs se plaignent de ce que les livres ne se vendent pas assez. Et même si nous supposons que les auteurs, les éditeurs et autres intervenants dans la diffusion des livres deviennent tous des militants bénévoles pour promouvoir la culture, l'ancien système de diffusion du livre reste anachronique ou inadéquat. Il est condamné à disparaître.

Parmi les autres défauts du système traditionnel d'édition des livres, il y a le fait qu'il verrouille le droit de reproduction. Il accorde le droit de rééditer le livre au premier éditeur. Et malgré ce monopole, les éditeurs ne rééditent les livres qui leur sont confiés que rarement. L'appropriation du «copyright» ou des «droits de reproduction» freine aussi la diffusion du livre.



(272). Les gens ne lisent pas assez. C'est vrai. Encore faut-il reconnaître que, lorsque des gens ordinaires essayent de lire des livres sérieux, souvent, ils ne les comprennent pas facilement. Il existe parfois comme des obstacles qui entravent la compréhension du livre. Parce que certains livres, ou leurs contenus, sont difficiles à assimiler. Parce que cette difficulté fatigue les lecteurs ordinaires. Parce que ces livres semblent rebutants, hermétiques ou impénétrables. Parce, pour comprendre un livre, il faut préalablement avoir un certain savoir sur son contenu. Des auteurs présupposent eux-mêmes parfois que les lecteurs savent déjà les sujets sur lesquels ces auteurs vont présenter quelques opinions nuancées. Comme si la condition pour accéder à la culture, c'est d'être déjà assez cultivé. Or on ne peut pas se cultiver sans des lectures assidues. D'où le dilemme.



(273). Les livres jouent un rôle important dans le développement économique et social. Pourtant, les livres demeurent inaccessibles pour la grande majorité des citoyens. Pour des populations de pays «sous-développés», ou «en voie de développement», les livres relèvent d'un luxe⁴⁷ auquel ils ne peuvent pas accéder. Les personnes capables de constituer une riche bibliothèque chez elles sont rares. Et ceux qui accèdent aux livres n'en lisent qu'une petite partie. Les bibliothèques publiques sont aussi rares. Et les conditions d'accès à ces bibliothèques sont souvent difficiles ou dissuasives. Le mieux est que l'accès aux bibliothèques soit gratuit. Si les livres deviennent aisément accessibles à travers des bibliothèques publiques, il devient inutile de les stocker chez soi.

⁽⁴⁷⁾ *Pendant ma jeunesse, j'entendais parler de «l'héritage de la civilisation arabo-musulmane», de penseurs illustres comme Ibn Rochd, Ibn Sina, Ibn Khaldoune, Ibn Al Arabi, Al Farabi, Al Kindi, Ibn Nafis, Ibn Bajja, Miskawaïh, Tawhidi, Al Ghazali, etc. On disait que les contributions de certains parmi eux ont été avantagusement utilisées en Europe pour faire démarrer le développement culturel. Mais, à cette époque, nous ne pouvions nulle part accéder aux livres de ces penseurs.*



(274). Le livre est le support des analyses, des études ou des réflexions approfondies. Rien ne peut se substituer au livre. L'école, l'université, les journaux, la radio, la télévision ou l'Internet, utilisent le livre, mais ne peuvent pas le remplacer. Le livre est le moyen de communication le plus exhaustif, le mieux élaboré, et le plus précis. Il perpétue la pensée de son auteur, même longtemps après sa mort. Le livre survit au temps. Il permet à des personnes d'aujourd'hui de bénéficier du savoir ou de la sagesse d'autres hommes ayant vécu plusieurs siècles avant eux.



(275). Dans le monde arabe ou musulman d'aujourd'hui, les populations ne lisent presque pas. Les bibliothèques publiques sont aussi rares que les carrières d'extraction de l'or. Les dominants, les gouvernants et les élus, rechignent à financer des bibliothèques publiques. Parce qu'ils prétendent qu'elles n'ont pas un rendement direct ou immédiat. Hormis les ignorants, qui peut affirmer que les bibliothèques sont superflues ? Qui ose prétendre que les livres sont inutiles ?



(276). Si par exemple une nouvelle taxe d'environ 0,75 % sur tout frais de publicité est collectée, et ensuite accordée, sous forme de subvention, aux bibliothèques publiques, et à tout projet d'édition ou de distribution d'un livre, la production des livres pourrait s'améliorer un petit peu.



Nouvelles espérances apportées par Internet

(277). Quand le livre est sous forme d'un support papier, il coûte relativement cher. Heureusement, l'Internet permet aujourd'hui de dématérialiser les échanges de données. Et le livre fait partie des données échangeables. La suppression du support papier ouvre des perspectives culturelles importantes. L'Internet pourrait révolutionner la lecture des livres. Il permet de remplacer les multiples intermédiaires traditionnels (éditeur, imprimeur, distributeur, libraire) par un seul, qui devient un genre d'éditeur diffuseur de livres numérisés. Les frais d'édition et de distribution d'un livre à travers Internet deviennent beaucoup plus faibles que ceux de la distribution ancienne. L'internaute pourrait télécharger des livres et les lire à un coût modeste. A condition que les diffuseurs de livres numérisés (à travers Internet) ne soient pas, eux aussi, des chercheurs de profits voraces.

Pour rendre la culture disponible pour le plus grand nombre de citoyens, pourquoi ne pas constituer des «bibliothèques numérisées universelles», spécialisées dans l'édition et la diffusion des livres sur Internet ? Les besoins du développement des nations n'impose-t-il pas l'établissement de ces bibliothèques numérisées universelles ? Ces bibliothèques numérisées ne constituent-elles pas une nécessité urgente (aux échelles nationale et internationale) ? La coopération régionale et internationale rendrait l'édification de ces bibliothèques encore plus aisée. De petits États, et mêmes des associations, pourraient fonder des bibliothèques numérisées assez riches. Dès qu'un livre est numérisé ou scanné, des millions d'internautes peuvent le télécharger, sans frais supplémentaires (autres que ceux de la maintenance du site Internet). La gratuité des téléchargements peut provenir du fait que des auteurs nouveaux octroient des «droits de distribution gratuits» à ces bibliothèques numérisées. Les droits d'auteurs des livres anciens arrivent eux aussi continuellement à leurs termes légaux

(environ 20 ans). Quiconque peut alors les reproduire ou les distribuer gratuitement.

L'expérience montre, du moins jusqu'à aujourd'hui, que les internautes utilisent la majeure partie de leur temps de connexion pour parcourir des pages de différents sites web, approvisionnés en informations, publicités, courriels, musiques ou vidéos. Et la part du temps alloué à la lecture de livres fondamentaux, ou aux documents sérieux glanés sur Internet, est encore minime.

Pourtant, un développement extraordinaire de la lecture devient possible. Si dans l'ancien système (de livres sur support papier), les lecteurs d'un livre se comptaient en moyenne par milliers, ils pourraient se compter dans le nouveau système (de livres numérisés sur Internet) par centaines de milliers ! N'est-ce pas le but tant recherché ? Encore faut-il que les citoyens puissent dégager un minimum de temps libre pour pouvoir lire.



(278). L'Internet et les téléphones mobiles ouvrent des perspectives importantes en développement. Mais ils apportent, simultanément, à nous les pays du tiers-monde, un nouveau lot de vulnérabilités. En effet, des puissances impérialistes, des États, des sociétés privées, ou des experts informaticiens, ont la possibilité de s'introduire au cœur de nos ordinateurs, de surveiller l'usage que nous en faisons, d'espionner nos travaux ou nos communications, et même de bloquer ou d'endommager ces ordinateurs en cas de besoin exceptionnel (comme en temps de guerre).



Déphasage culturel et difficulté de communication

(279). Les hommes portent aujourd'hui tous des habits semblables, ou des apparences similaires. Ils parlent de manières analogues. Pourtant, les différences culturelles qui les distinguent peuvent être profondes. Une personne peu cultivée ou quasi-analphabète, ne peut discuter ou se faire comprendre avec un intellectuel portant une culture vaste, sur des sujets complexes, tels que la naissance de l'univers, la création de l'homme, la religion, les sciences, la société, l'économie ou la politique. L'incompréhension mutuelle entre ces deux personnes peut être flagrante. [Loi 592] ***Un large décalage culturel est souvent vécu comme une barrière sociétale infranchissable. Une personne inculte est sûr d'elle-même, mais elle ne comprend pas pourquoi un individu cultivé pense autrement.*** Cette personne (inculte) devient ahurie par l'incapacité de son interlocuteur (cultivé) à reconnaître ce que elle-même considère comme des évidences. De son côté, l'individu cultivé perçoit une personne inculte comme un handicapé incapable de comprendre les tenants et les aboutissants de ses propres paroles. Un individu cultivé comprend la situation d'une personne inculte, parce qu'il l'a vécu auparavant. Mais il se sent incapable de communiquer avec elle ou de la convaincre, quand l'écart culturel qui les sépare est assez grand. Que peut-il faire alors ?



(280). [Loi 593] ***Là où un groupe vit un événement comme une réjouissance, et qu'un autre le vit comme un malheur, il existe un écart culturel important entre les deux protagonistes.***



(281). Lire fréquemment des ouvrages de référence pour s'informer ou se cultiver est vital. Pour s'en rendre compte, il suffit d'entendre les absurdités que peuvent exprimer les personnes qui ne lisent jamais. Le déphasage culturel entre ceux qui lisent et ceux qui ne lisent pas est toujours manifeste.



La culture est un préalable à l'épanouissement et à la démocratie

(282). Si la majorité du peuple est illettrée ou inculte, il devient facile pour un dictateur intérieur, ou pour un conquérant étranger, de transformer une partie la population en mercenaires ou en traîtres, pour soumettre et exploiter le reste de ce peuple. Cela confirme que la culture fait partie des ressources essentielles qui nourrissent l'amour de la patrie, l'indépendance, la liberté et la démocratie.



(283). Les révolutionnaires ambitionnaient de libérer les prolétaires de l'exploitation de l'homme par l'homme. Mais la majorité des salariés et des travailleurs désiraient devenir eux-mêmes exploités. Ils espéraient ainsi accéder à la richesse. On ne peut donc révolutionner les rapports sociaux si on ne révolutionne pas préalablement la culture. Le succès d'une réforme ou d'une révolution sociale nécessite de produire un changement minimal dans les valeurs et les manières de penser ou de se conduire de la majorité du peuple.



(284). Une culture authentique est celle qui refuse l'autosatisfaction, la suffisance, la stagnation, la spéculation ou l'apologie. Elle préfère l'interrogation, la critique, la remise en cause. Elle s'attache à la raison et à l'éthique humaniste. Elle traque les insuffisances, les déficiences, les égarements et les aliénations. Elle ouvre de nouveaux chantiers. Elle aspire continûment au progrès.



(285). Plus vous abusez de la jouissance de certains plaisirs, plus vous risquez de ne plus pouvoir en profiter. La culture fait exception à cette règle : Plus vous en jouissez, plus vous pouvez en bénéficier.



(286). Le ‘spectacle’, au sens d’une performance ou d’une exhibition que des artistes exécutent devant un ensemble de personnes qui la regarde passivement, n’était pas universel. Historiquement, dans plusieurs régions, comme en Afrique, Amérique ou Australie, le ‘spectacle’ était rare ou inexistant chez les peuples primitifs. Il y avait surtout des jeux ou des cérémonies collectives. Concernant par exemple les danses, les chants, les festivités de mariage, ou certaines cérémonies religieuses, l’ensemble de la population du village pouvait participer directement. A la fois les garçons et les filles, les jeunes et les adultes, les initiés et les profanes, pouvaient s’adjoindre à différents cercles de danse ou de chant. Le plaisir émanait de la participation effective à la cérémonie collective, mais ne se limitait pas au fait de regarder passivement des artistes confirmés.

Par exemple dans l’Ahouache amazighe (festivité de mariage berbère), quiconque pouvait se joindre au chant, et même s’improviser poète et participer au jeu des joutes oratoires. Si le prétendant échoue, tout le monde rit, puis passe à autre chose. On ne se souciait pas trop des fausses notes, parce qu’il s’agissait d’un jeu collectif et non d’autre chose.

De nos jours, les jeux collectifs tendent à disparaître. Ils sont remplacés par des spectacles de performances qu’exécutent des artistes ou des professionnels rémunérés. Ainsi le sport devient presque exclusivement un spectacle de masse. Il a été accaparé par l’argent, et exploité par des publicistes, des propagandistes ou des politiciens. Au lieu de participer lui-même au jeu des exercices sportifs d’assouplissement ou d’endurance, le spectateur se limite à regarder des athlètes performants. Ces athlètes exceptionnels deviennent des héros admirés. Tandis que

l'individu courant, ou même la collectivité, restent passifs, négligés ou oubliés.

Pour que certains arts ou certains sports atteignent leur objectif social original, ils devraient redevenir des jeux pratiqués par l'ensemble de la population, de manière collective et régulière.



Composantes spécifiques et universelles de la culture

(287). La culture portée par chaque individu, groupe ou peuple, présente plusieurs aspects. D'une part, elle contient un ensemble d'éléments semblables, communs, universels et assez stables. Et d'autre part, elle comporte des éléments singuliers, spécifiques et évolutifs. Et les nombreuses cultures coexistantes (d'individus, groupes ou nations) interagissent continûment à travers de multiples échanges et voies insoupçonnées. Et ces interactions ne font pas que niveler ou égaliser les éléments culturels, mais en plus, elles consolident simultanément les éléments spécifiques, ainsi que ceux qui sont communs. Elles homogénéisent et singularisent à la fois.

Toute culture (portée par un individu, groupe ou peuple) est profondément marquée par des éléments culturels empruntés à plusieurs autres individus ou groupes, nationaux ou étrangers, proches ou lointains, dans l'espace ou dans le temps. Au point que toutes les cultures ont des antécédents communs. Ces cultures sont des sœurs ou des cousines, dans une espèce d'immense arbre généalogique international. Toutes les cultures ont, à chaque étape historique, un tronc commun et quelques éléments distinctifs. Elles ne diffèrent que par quelques détails partiels. De grandes démarcations de 'civilisation' (entre individus, groupes ou nations) peuvent s'expliquer par l'intensité relative de quelques éléments culturels partiels. Parce

que les différenciations découlent de quelques détails partiels, mais développés jusqu'à leurs limites ultimes. Et dans ce processus de développement des éléments culturels, la souplesse intellectuelle et la rationalisation jouent un rôle décisif.

Malgré les prétentions (idéologiques ou égocentriques) de certains, les composantes culturelles communes ou partagées sont plus importantes que celles qui sont distinctes. La paternité d'une invention est souvent revendiquée par plusieurs prétendants. Mais personne n'est un créateur absolu, capable d'inventer à partir du néant. Tout inventeur ne fait que compléter ou contribuer, en produisant une amélioration ou une consolidation, fondée sur l'accumulation des apports de tous ses prédécesseurs. Une invention ou une innovation est beaucoup plus le produit de conditions sociales favorables, que de l'intelligence particulière d'un individu. Pris individuellement, nous sommes surtout des repreneurs, des passeurs, des transmetteurs, des transformateurs, des bricoleurs, mais rarement des inventeurs. Les composantes culturelles essentielles transcendent à la fois les époques historiques, les groupes ethniques et les frontières politiques. La culture est à la fois spécifique et universelle.



MEDIA ET COMMUNICATION

Des média pour informer ou pour désinformer ?

(288). Les dominants tendent toujours à démontrer que leur manière de gérer la société est excellente. Pour cela, les dominants tentent de verrouiller toutes les sources (publiques ou privées) aptes à émettre des informations. Et ils ordonnent aux média officiels de propager une image idyllique de la réalité sociale. Ces média officiels s'efforcent ainsi de taire ou de cacher toutes les informations qui contredisent leurs prétentions. L'image qu'ils donnent du pays est tellement maquillée ou trafiquée qu'elle devient exagérée, artificielle, fausse ou mensongère. Ils décrivent un pays heureux, sans problèmes, sans contradictions, sans contestations, sans rivalités et sans injustices. Comme si tous les besoins essentiels des populations sont satisfaits, que les lois sont appliquées, et que le développement équilibré et durable est garanti. Inutile donc de perdre son temps à voir les journaux télévisés (des chaînes publiques), ou à lire les publications officielles ou officieuses. La censure des directeurs de ces média, ou l'autocensure de leurs journalistes, les a déjà vidés de tout ce qui reflète des contradictions politiques, des rivalités économiques ou des injustices sociales.

[Loi 594] *Les dominants s'arrangent souvent pour empêcher la diffusion (à travers des média) des informations qui révèlent leurs contradictions, leurs malades, leurs déficiences, leurs fraudes ou leurs conduites honteuses. Ils*

répriment parfois les journalistes ou les médias qui les dérangent par des critiques explicites ou implicites. Mais plus ils s'acharnent à étouffer ces informations dérangeantes, plus celles-ci risquent de se diffuser à travers des voies indirectes ou insoupçonnées.

Le rôle des dirigeants de beaucoup de médias (publics et privés) se limite souvent à écarter de la diffusion tout ce qui dérange le pouvoir politique. Ces dirigeants ne se soucient pas suffisamment de servir l'épanouissement des citoyens. Alors que ceux-ci réclament de connaître les vérités, même si celles-ci peuvent être déplaisantes, décevantes, honteuses ou menaçantes.

[Loi 595] *Si les citoyens se fient entièrement aux discours que présentent les politiciens ou les acteurs sociaux à travers des médias, ils risquent de ne pas pouvoir comprendre la société ou la réformer.*

[Loi 596] *Souvent, le rôle de ces discours n'est pas de révéler la vérité, mais de cacher les intentions, les convoitises ou les pratiques répréhensibles. Les discours visent souvent à séduire les populations, à les endormir ou à les tromper. Ils visent rarement à les instruire.*

[Loi 597] *Partout et tout le temps, les médias de masse sont financés pour diffuser en premier lieu la propagande, et en second lieu la publicité. Et si ces médias propagent en partie quelques informations, des divertissements ou des arts, cela est considéré par leurs gérants comme indispensables pour faire avaler sans protestation la pilule amère de la propagande ou de la publicité.*

Un flot volumineux d'«informations» coule sur les médias (publications, radios, télévision, Internet, etc). Mais si l'on examine ces «informations», on se rendrait compte qu'elles sont incrustées de publicités ou de propagandes plus ou moins camouflées. Information, publicité et propagande sont souvent intimement imbriquées, au point qu'il devient difficile de les séparer. [Loi 598] *Plus des informations diffusées par un média sont élogieuses ou tranquillissantes, plus elles comportent des publicités ou des propagandes. A l'inverse, ce sont les informations critiques qui rapprochent les populations de la réalité.*

[Loi 599] *Les citoyens finissent toujours par apprécier les médias (journaux, radios, télévisions, etc) qui sont critiques, et ils boudent ceux qui sont superficiels, conservateurs ou apologistes.*



(289). Des populations croient que les médias leur font connaître tous les événements importants qui se produisent dans leur pays et dans le monde. Ces populations ont la sensation tranquille de citoyens qui s'estiment «bien informés». Elles supposent qu'elles savent toutes les «vérités» de leur pays. Elles croient que l'évolution de la société est «parfaitement maîtrisée, normale et régulière». Hélas, les médias évitent souvent d'informer les populations sur plusieurs faits politiques, économiques, culturels ou autres. Parce que les médias considèrent ces faits comme anodins, non intéressants, complexes, dérangeants, risqués, déstabilisants, prohibés ou tabous. Des «lignes rouges» invisibles délimitent ce qui est permis de traiter de ce qui ne l'est pas. Pourtant, ces faits, comme tant d'autres, marquent qualitativement l'évolution historique de la société. La conséquence, sur le long terme, est que l'accumulation, ou la durabilité, de ce déficit d'information, fait qu'un jour, le peuple est surpris par l'émergence d'événements ou d'évolutions majeurs dans sa société. Le peuple prend alors subitement conscience qu'il ne connaît pas, ou qu'il ne comprend pas, sa propre société.



(290). Si vous observez les discours officiels d'aujourd'hui, ou ceux d'il y a cinq, cinquante ou cent ans, vous constateriez qu'ils se ressemblent tous. [Loi 600] *Ces discours officiels ont la caractéristique commune d'être exagérément optimistes, prometteurs, prétentieux ou trompeurs.* Les discours officiels s'ingénient pour obtenir l'adhésion ou le soutien de la masse de la population. Ils s'efforcent de lui faire croire que la réalité sociale ou politique est excellente, dynamique et en progrès constants. Cette propagande insidieuse fait partie du phénomène

de la séduction politique, ou de la fascination idéologique. Et si des citoyens ne fournissent pas les efforts nécessaires pour explorer, enquêter, analyser et critiquer les données diffusées, ils deviendraient aisément séduits par les discours officiels, puis induits en erreur. Les dominants, les élites ou les riches vivent effectivement des situations prometteuses, et leurs affaires prospèrent souvent assez bien. A l'inverse, les dominés, les exploités, les marginalisés ou les pauvres, vivent difficilement, et leurs situations n'ont souvent pas de chance de s'améliorer.



(291). Chaque fois que des médias taisent des informations importantes (relevant de leurs spécialités), elles deviennent coupables de mensonge par omission. Ne pas rapporter ce qui dérange équivaut à désinformer les citoyens. Ne pas informer les populations revient à les tromper. Et le but de ce mensonge par omission est de rendre les populations manipulables.

Quand des citoyens consomment des «journaux télévisés» ou d'autres informations publiées, ils ont l'impression d'être bien informés sur tout ce qui se passe dans leur pays. En réalité, ils sont loin de savoir le minimum indispensable à connaître. Si un observateur neutre pouvait par exemple comparer les rapports présentés quotidiennement par les divers services de renseignements aux 'hauts responsables' de l'État, avec les informations présentées par les médias officiels aux populations, il se rendrait compte de l'existence d'une quantité d'informations volontairement omises par les médias publics.

Les journalistes⁴⁸, reporters ou présentateurs, se dépêchent chaque jour de traiter tous les sujets d'actualité qui leur sont

(48) *J'avais travaillé en tant que journaliste spécialisé en économie. J'avais publié plusieurs études ou articles économiques chez l'hebdomadaire «L'Économiste», entre décembre 1991 et septembre 1993, puis chez «Maroc - Économie», transformé ensuite en «Le Quotidien», entre juillet 1995 et avril 1996. J'avais publié aussi plusieurs articles politiques sur d'autres journaux [Loi 'Opinion, Al-Bayane, Le Matin, Al-Ittihad Al-Ichtiraki (الاتحاد الاشتراكي), Al-Mouatine (المواطن), et surtout Al-Massar (المسار), et At-Tarik (الطريق)].*

autorisés. Leurs chefs hiérarchiques exigent d'eux de produire des reportages concis, ou des textes rapides, et surtout pas très critiques. Ces professionnels des média constatent eux-mêmes, avec impuissance, qu'ils sont ainsi conduits à demeurer toujours superficiels. Les contraintes de leurs métiers semblent comme arrangées pour ne pas leur permettre d'approfondir aucun parmi les sujets qu'ils traitent.

Les citoyens préfèrent les médias qui se distinguent par leur indépendance, leur impartialité ou leur honnêteté. Ils ont raison de se préoccuper d'éviter d'être manipulés par des publicités déguisées, ou par des propagandes camouflées. Échapper à une telle manipulation est un défi continu.

Les citoyens optent pour les média interactifs. Ils veulent pouvoir choisir le genre d'information qui les intéresse. Ils refusent les sources qui leur font perdre du temps sans leur fournir des informations ou des connaissances intéressantes. Ils apprécient par exemple l'interactivité d'Internet plus que celle des télévisions classiques. Ils veulent être libres d'émettre et de recevoir les contenus qui les intéressent. Alors que ceux qui dominent politiquement ou économiquement redoutent cette liberté, parce qu'ils pensent qu'elle déstabilise leurs pouvoirs.



(292). Certains éditeurs de journaux sont déconcertants. Ils veulent avoir un large public de lecteurs. Ils visent des buts à la fois lucratifs, politiques, sociaux et culturels. Leurs budgets sont modestes. C'est compréhensible dans un pays où une forte proportion de la population est pauvre, analphabète ou inculte. Seule une petite minorité de la population fait l'effort nécessaire pour lire de façon régulière. Les éditeurs s'efforcent d'économiser surtout au niveau de la masse des salaires. Ils ressemblent en cela aux autres patrons. Ils embauchent comme journalistes des militants de leur parti politique, des jeunes diplômés ou des débutants, qui acceptent des salaires misérables. Certains emploient même des étudiants étrangers, qui font du journalisme pour suppléer l'insuffisance de leurs bourses d'études.

Avec une telle équipe de journalistes, ces éditeurs espèrent conquérir des millions de lecteurs ! Mais comment est-ce

possible, avec des articles de jeunes débutants, qui commencent à peine à découvrir la société, de susciter l'intérêt d'un large lectorat d'adultes expérimentés ? Comment ces journalistes novices peuvent-ils percer les mystérieux événements qui traversent insidieusement la société ? Sont-ils suffisamment armés pour découvrir et analyser les faits complexes qui fermentent dans la société ? Comment feraient-ils pour dénicher et faire parler les rares initiés qui connaissent les affaires sensibles du pays ? Savent-ils les ruses, les finesses, les pièges, les stratagèmes et les coups tordus, qui sont secrètement en œuvre dans la société ? Les adultes avertis ne vont-ils pas considérer les articles de ces jeunes journalistes comme des 'dissertations' futiles sur les aspects cachés des affaires économiques, politiques et sociales ? Si ces journaux sont peu lus, n'est-ce pas parce qu'ils sont superficiels ?



(293). Ils sont mégalomanes. Ils se croient malins. Ils désirent manipuler les esprits des citoyens. Ils font semblant d'informer. Ils confectionnent des contenus de journaux, radios ou télévisions, avec un fatras insipide. Ils les nettoient de tout ce qui peut évoquer les vrais problèmes politiques. Ils redoutent que les contradictions sociales soient clarifiées. Ils préfèrent que tout reste opaque ou superficiel. Ils débarrassent leurs médias de tout ce qui est critique. Ils ne supportent pas les enquêtes méthodiques, les analyses objectives, les contestations politiques, les remises en cause radicales, ou les critiques incisives. Ils préfèrent l'harmonie, la ressemblance, l'unité, le consensus, le conformisme, l'apologie, la docilité et la soumission. Ils ne laissent passer à travers leurs média que ce qui est conforme aux prétentions idylliques et débiles qu'ils veulent propager. La nature a horreur du vide, mais eux s'y plaisent. Il pousse l'éloge politique des dominants jusqu'à la flagornerie. Ils deviennent ennuyeux. Personne ne s'occupe de leurs productions médiocres et stériles. Ils finissent par croire à leur propre propagande. Ils ne font qu'étaler leur hypocrisie et leur médiocrité.

Certains éditeurs de journaux affirment que «le rôle du journaliste, ce n'est pas d'analyser ou de critiquer, mais

simplement de rapporter des faits, des informations» ! Comme si n’importe quel journaliste peut sortir de la salle de rédaction, et ensuite revenir en ramenant avec lui les informations qu’il faut, à la manière d’apporter du pain ou des légumes de chez l’épicier du coin. Mais d’où les jeunes journalistes peuvent-ils amener des informations ? Est-ce de ceux qui mettent en œuvre toute leur puissance pour rendre ces informations inaccessibles ? Le journaliste ne devrait-il pas être suffisamment expérimenté et rusé pour être capable de flairer les gisements d’événements intéressants, confronter les témoignages contradictoires, analyser les problèmes, chercher les informations de première main, découvrir la vérité des choses qui transcende les informations brutes, repérer les camouflages, déjouer les mensonges, percer les secrets, déchiffrer les énigmes, refuser les préjugés et les consensus, dénoncer les illégalités, critiquer les immoralités, résister à toutes les tentatives de corruption, d’intimidation ou de manipulation ? Et puis après, ils s’étonnent que le public de leur média soit si réduit !



(294). Certains médias se contentent de faire ce qui est facile. Ils parlent principalement de l'étranger, des faits divers et du football. Ils ressassent les sujets traités par les médias des pays les plus puissants dans le monde. Mais ils ne produisent que peu d'informations sur leur propre pays. A tel point que les élites locales ne peuvent s'informer sur la situation de leur pays qu'en recourant aux médias étrangers.

Un média qui opte pour le moindre effort, en se limitant à reproduire les informations «internationales», les faits divers, ou le football, mérite-t-il vraiment d'être considéré comme une «source d'information» ? Un média qui ne soulève pas des interrogations pertinentes, peut-il avoir de l'intérêt ? Une publication qui abonde dans l'apologie des dominants, ou qui ne formule jamais de critique fondamentale, est-elle digne de respect ? Un journal qui prétend informer les citoyens, mais qui, tout au long de l'année, ne leur apprend rien d'important sur leur société, mérite-t-il de la considération ? Ne sont-ils pas nombreux les médias qui font croire aux citoyens qu'ils les «informent», alors qu'en réalité ils cachent des vérités, ou

falsifient des faits ? Taire des vérités connues, n'est-ce pas une manière de mentir ? Quelles sont les personnes les mieux habilitées dans un pays à parler, à informer ou à éclairer la nation, à travers les journaux ou les média ? Ce ne sont sûrement pas les journalistes novices de vingt quatre ans, que des renards de la politique, ou des éléphants de l'économie, peuvent aisément duper ! Ce ne sont pas les personnes qui n'ont pas le courage de hurler la vérité, malgré l'incrédulité de tous, et malgré les risques de répression ou de vengeance ! Ce ne sont pas non plus les individus sans principes, toujours prêts à vendre leurs services au plus offrant !

Certains média disposent de moyens financiers puissants. Des entités relevant des classes dominantes les ont créés pour diffuser de la propagande, ou pour combattre d'autres média adverses. La mission de ces média n'est pas d'informer ou d'éclairer, mais de manipuler l'opinion publique, pour réaliser des buts égoïstes ou claniques. Certains parmi ces média se spécialisent dans l'éloge ou la glorification du pouvoir politique. D'autres parmi ces média se spécialisent en économie. Ils se proclament «indépendants» ou «libres». Ils se fixent comme mission de défendre le capitalisme qu'ils nomment pudiquement «libéralisme». Cela les conduit à amadouer l'impérialisme, corollaire du capitalisme. Leurs devises sont simples : 1) «Ce qui est bon pour notre média, c'est ce qui augmente nos profits ». Et 2) «Ne jamais publier ou diffuser quelque chose qui puisse critiquer ou mécontenter les gouvernants, les familles puissantes, les patrons, les annonceurs de publicité, les donneurs d'ordres, les banquiers ou les actionnaires»⁴⁹. Si vous leur rappeler des principes comme «le devoir d'informer» ou «la liberté d'expression», ils vous rétorquent : «Vous êtes naïfs ! L'objectivité n'existe nulle part ! Vous ne voulez quand même pas que nous combattions ceux qui nous payent et nous permettent d'acheter notre pain quotidien»⁵⁰ ? Ces

⁽⁴⁹⁾ *Après ma sortie de prison, j'avais travaillé durant plusieurs années comme journaliste spécialisé en économie. Les propos que je rapporte ici sont ceux de certains 'directeurs de publication', ou 'rédacteurs en chef'.*

⁽⁵⁰⁾ *Paroles de 'directeurs de publication' ou de 'rédacteurs en Chef' cités précédemment.*

communicateurs qui se prétendent «journalistes», ne sont-ils pas plutôt des ‘mercenaires idéologiques’ des temps modernes ?



(295). Il est rare de trouver un journal, radio ou télévision qui soit de qualité satisfaisante. L’une des causes est que les directions de ces médias sont préoccupées par la réduction des dépenses. Elles emploient par exemple des journalistes adolescents, peu formés ou peu expérimentés, qui n’exigent pas des rémunérations importantes. Elles oublient certaines vérités.

Qu’est-ce qui détermine la valeur d’un média (journal, radio ou télévision) ? C’est ce qu’il produit. Et sa production est déterminée par les qualifications des personnes qui y communiquent ! Les personnes qui se distinguent par leurs cultures, leurs expériences, leurs autonomies et leur esprit critique, sont les mieux aptes à produire des contenus intéressants. Pour s’adresser à l’ensemble de la population, le mieux est de donner la parole, le plus fréquemment possible, aux meilleurs esprits de la communauté. Pas seulement à ceux de la tendance politique ou culturelle favorite de la direction du média concerné, mais à toutes les tendances existantes dans la société. Une communication sans débat libre, approfondi et contradictoire, se transforme rapidement en un discours unilatéral, superficiel ou sclérosé.



(296). Quand il vous arrive de vivre un événement social important, en étant à son intérieur, et en ayant accès à certains parmi ses détails, et que vous preniez connaissance ensuite de ce que les médias annoncent ou écrivent sur cet événement, vous vous rendez compte alors que les informations publiées par la majorité des média sont souvent partiales ou superficielles. Vous sentez alors que les média donnent aux gens une fausse impression d’être bien informé. Et vous constatez avec étonnement combien le flot des informations déversées chaque jour par les média (télévision, radio, publications) est superficiel. Ces informations ne font qu’effleurer les événements. Elles confortent les téléspectateurs, les auditeurs ou

les lecteurs, dans leur croyance de tout connaître ou de tout comprendre. Les citoyens s'imaginent qu'ils suivent l'évolution de tout ce qui est important dans la société (ou dans le monde). Hélas, la réalité sociale est plus complexe et plus difficile à saisir. Certains média font même volontairement plus de désinformation que d'information. Cette critique ne vise pas à boudier les informations des média courants. Elle incite plutôt à privilégier les sources d'informations qui s'efforcent d'être sérieuses, approfondies ou impartiales.



Mission des journalistes

(297). Il n'est pas demandé à un journaliste de tout savoir. Il ne peut connaître aucune discipline de manière approfondie. Mais il lui est demandé surtout de savoir enquêter, observer, confronter et rapporter. Si un journaliste parle au public, par exemple de la situation économique, avec des jugements, des chiffres et des statistiques à l'appui, cela signifie que ces jugements ou ces chiffres lui ont été suggérés par d'autres personnes, ou par d'autres institutions. En effet, le journaliste n'a pas les moyens suffisants pour élaborer des statistiques autonomes. Si le journaliste ne préserve pas son indépendance et son sens critique, il risque de devenir un simple «perroquet», ou un «haut parleur» qui reproduit les déclarations, publicités ou propagandes d'autrui. Il ne ferait plus que répéter les prétentions que des acteurs puissants lui suggèrent. Un journaliste dont le rôle se réduit à celui d'un transmetteur n'a plus aucun mérite. Les puissants acteurs politiques, ou les «donneurs d'ordres» économiques, s'arrangent toujours pour amadouer, influencer, acheter ou manipuler les journalistes. Ils utilisent les journalistes comme des intermédiaires pour arriver à manipuler les téléspectateurs, les auditeurs, les lecteurs ou les consommateurs.



(298). Quel est le rôle du journaliste ? C'est avant tout la recherche de l'information et la diffusion de la vérité. Mais il ne faut surtout pas se faire d'illusion. Parmi ce que les populations lisent, écoutent ou regardent, à travers les média de masse, la vérité est plus rare que ce que ces populations croient.

Le journalisme (écrit ou audiovisuel) est la profession où les acteurs maîtrisent le moins ce qu'ils affirment. Pour se simplifier la vie, les journalistes se rangent habituellement du côté des acteurs sociaux qui sont les plus puissants ou les plus influents. Même si cet alignement amène les journalistes à énoncer des choses dont ils n'ont aucune certitude. Ils ne font le plus souvent que reproduire ce que d'autres opérateurs leur racontent. Ils n'ont souvent ni le temps, ni les moyens, pour vérifier ce qu'ils annoncent. Ils ne peuvent être prudents dans leurs déclarations. Ils font de la surenchère à travers des titres sensationnels. Ils confectionnent des affirmations exagérées pour accrocher le lecteur ou pour impressionner le téléspectateur. Ils lancent des déclarations à la légère. Leur métier devient parfois un jeu absurde.

Quand des journalistes désirent eux aussi ramasser de l'argent, ils deviennent vite véreux. Ils acceptent alors que leur fonction soit réduite à faire de la propagande. Les journalistes qui glorifient ceux qui les payent, tout en réservant leurs critiques (ou leurs insultes) à ceux qui ne leur rapportent rien, deviennent comme des appendices de la 'mafia'. Ils se mettent au service de groupes secrets qui s'enrichissent par des méthodes illégales. Leur déontologie se limite à satisfaire ceux qui les rémunèrent.

Les journalistes qui font des efforts pour préserver leur indépendance ou leur intégrité sont rares. Croire que l'on puisse connaître la réalité sociale à travers la presse ou les média est une naïveté. Malgré cela, les citoyens devraient, autant que possible, jeter un regard critique sur tous les média édités ou publiés.



(299). Si un journaliste émet plus de jugements que d'informations, il devient un commentateur, un penseur ou un politicien. Pourquoi des responsables politiques, des acteurs économiques, et même certains journalistes, ne comprennent pas que leurs médias ne peuvent informer correctement sans critiquer ? Ils ne peuvent pas non plus critiquer sérieusement sans informer. Pourquoi ne saisissent-ils pas que les média d'apologie (qu'ils soient de droite ou de gauche) sont condamnés à être médiocres ?

Pourquoi des décideurs politiques ne perçoivent-ils pas que la répression des média est une atteinte à la liberté des citoyens ? Pourquoi le pouvoir politique se sent-il déstabilisés par les critiques des média indépendants ? Pourquoi certains journalistes supportent-ils que leur rôle soit réduit à celui de mercenaires de la désinformation ? Pourquoi acceptent-ils de diffuser n'importe quelle propagande mensongère ? Il n'est certes pas gai pour un gouvernement ou un responsable d'être critiqué par des média. D'accord, il n'est pas habituel dans nos traditions de supporter la critique publique avec le sourire. Mais il faut bien que tout le monde s'y habitue rapidement.

Quiconque veut la démocratie, doit nécessairement s'accommoder de la liberté de la critique. Il est normal que la critique soit parfois erronée, diffamante ou outrancière. La liberté de critique est inséparable de la liberté d'expression. Les divers arguments utilisés pour justifier la répression des média ne peuvent convaincre personne. Ce sont souvent des séries de mensonges. Quand un média est réprimé, cela signifie souvent qu'il a marqué des points en critiquant l'hypocrisie ou l'incohérence des dominants. La meilleure manière pour ne pas être critiqué, est d'être juste, non de réprimer les critiques. En s'occupant de la répression des média, le Gouvernement ne fait que gaspiller son énergie et sa crédibilité.



(300). Certains journalistes croient que l'abondance des articles qu'ils avaient publiés, ainsi que le caractère «généraliste» des multiples sujets qu'ils avaient traités, les prédisposent à la légitimité de se prévaloir «conseiller», «politologues» ou même «politiciens». L'abondance de leurs

écrits les incite parfois à croire qu'ils disposent d'un «savoir universel». Être modeste n'est pas à la portée de n'importe qui.



Enjeux des médias et de l'information

(301). Le soir, au retour de son travail fatiguant, le citoyen s'abandonne devant l'écran de télévision. Parfois, il est si épuisé ou émoussé qu'il regarde n'importe quel canal ou programme de télévision, même s'il est stupide. L'important pour lui est de sortir de son vécu ordinaire. Il est fasciné par le flot magique des images animées. Aucune classe sociale n'échappe à ce phénomène.

La télévision est attrayante parce qu'elle associe apparemment vidéo, divertissement, information et culture. Le téléspectateur croit disposer d'«une fenêtre ouverte sur le monde». Elle le console en lui donnant l'impression de se libérer de la banalité de son microcosme social habituel. Elle lui permet de se «brancher» à ce qu'il y a de plus important dans le monde. Le téléspectateur considère la télévision comme une compensation à son travail quotidien abrutissant. La télévision le fascine, le captive, le divertit et l'occupe. Il semble avoir la liberté de choisir entre plusieurs genres de programmes. Il devient comme emporté par le flux captivant de la vidéo. Ses facultés sont tantôt dorlotées et tantôt excitées. Il se détend sur le canapé. Il se prélassé dans une douce volupté de spectateur privilégié. Plus le contenu du programme télévisé l'intéresse, et plus il est charmé, émerveillé, fasciné ou hypnotisé.

En allumant la télévision, le téléspectateur ne se doute pas qu'il permet aux producteurs des émissions de télévision d'accéder directement à son cerveau, comme un hacker qui s'introduit à l'intérieur d'un ordinateur lointain pour le piloter. Les images et les sons induisent des représentations mentales dans son cerveau. La télévision y inscrit maintenant des images, des impressions, des banalités, des prétentions, des suggestions ou des prédispositions. Le téléspectateur n'agit plus. Il ne décide

plus. Il n'a plus d'initiative. Il ne fait que suivre, comme un buffle entraîné par le bout du nez. Comment la démocratie peut-elle exister dans de telles situations ?

Les puissances politiques et économiques existant à travers le monde tentent toutes de profiter des techniques contemporaines de la télévision. Elles utilisent la télévision comme un outil efficace pour influencer ou manipuler les esprits de vastes populations. [Loi 601] ***Dans chaque société, ceux qui dominent sur le plan politique, économique ou religieux, veulent aussi dominer sur le plan des médias.***

A travers la location de supports de publicité, les divers annonceurs achètent, à des prix élevés, cette possibilité d'accès direct aux esprits des téléspectateurs. ***Tous les acteurs économiques et politiques désirent façonner l'opinion publique.*** Ils espèrent prédisposer le citoyen à adopter un produit commercial, une gestion politique, une opinion, un candidat aux élections, un événement ou un haut responsable politique. Quand des «bureaux d'études» prouvent l'efficacité d'un système de publicité, ils ne se doutent pas qu'ils prouvent en fait que les citoyens sont manipulables. Ils démontrent (à leur insu) que le viol des consciences est à la portée de quiconque est capable de payer des services de publicité ou de propagande. Les publicistes, les annonceurs et les communicateurs deviennent de simples mercenaires dans cette besogne de publicité commerciale ou de propagande politique.

Quand le téléspectateur est déçu par une télévision déterminée, il clique sur les boutons de la télécommande pour sélectionner d'autres canaux, en espérant trouver mieux. Heureusement que la télécommande permet de 'zapper' rapidement dès que le début d'une publicité ou d'une propagande se fait signaler. Le téléspectateur ne supporte pas l'idée d'éteindre la télévision. Il n'imagine pas qu'il puisse faire quelque chose de mieux que de regarder la télé. Parfois, il fait le tour de dizaines de canaux disponibles sans trouver un seul programme digne d'être regardé. Mais il reste accroché, entraîné, absorbé, subjugué, envahi. Il ne fait plus que regarder, voir, suivre, recevoir, absorber, subir.

Parfois, il se rend compte qu'il s'est laissé prendre au piège par la magie de l'audiovisuel. Il est conscient que la majeure

partie de ce qu'on lui montre à la télévision n'est qu'une salade de futilités. Pourtant, il se résigne, il s'accroche, il active de nouveaux canaux, en espérant trouver mieux. A chaque fois il se dit : «Peut être ce programme sera plus intéressant que les précédents». Les rares programmes de télévision intéressants qu'il a pu dénicher lui donnent de faux espoirs de trouver tous les jours des émissions semblables.

Le téléspectateur peut constater que le fait de regarder la télévision fatigue beaucoup son cerveau. En effet, elle le fait travailler intensément et inconsciemment, comme un ordinateur qui chauffe parce qu'il traite un grand nombre de logiciels, de données ou d'images par seconde. Il s'est rendu compte que sa mémoire enregistre, à son insu, tout ce qu'il voit sur l'écran. Il se remémore les images, les films, les scènes spectaculaires, les paysages, les clips, les attitudes, les publicités, les paroles, les significations, tout. La preuve (de cet enregistrement) est que le téléspectateur reconnaît et se rappelle (comme déjà vu) toute scène ou programme de télévision qu'il revoit pour la seconde fois, même si sa première vision remonte à une date assez ancienne.

Cette soupe d'images et de sons devient gravée dans le tréfonds du cerveau du téléspectateur. Elle occupe une partie importante des réseaux de ses neurones. Le téléspectateur ignore comment ces grands nombres d'images dynamiques agissent sur sa personnalité ou sur son esprit. Il ne sait même pas s'il est possible d'effacer entièrement les images indésirables inscrites dans son cerveau. Ce n'est pas comme sur un ordinateur où il peut aisément visionner les listes des éléments inscrits dans sa mémoire, et 'désinstaller', 'effacer' ou 'supprimer' ce qu'il veut, par un simple 'clic' de la 'souris'. Il ne sait pas si, le fait d'oublier ces images et ces scènes, signifie qu'elles sont supprimées définitivement, ou qu'elles sont seulement 'archivées' dans un coin de son cerveau. Car ces images peuvent continuer à agir sur le cerveau du téléspectateur, sans que celui-ci puisse en être conscient. Ces images (ou autres contenus) peuvent façonner l'esprit du téléspectateur, un peu à la manière d'un virus informatique de type «Cheval-de-Troie» (ou 'Trojan-horse'), qui se réveille à des intervalles déterminées de temps, et qui modifie la configuration du système. Ou bien ces vidéos

opèrent à la manière d'un «Spyware» qui espionne le contenu de l'ordinateur. Le téléspectateur devient ahuri quand il découvre que des groupes mercantiles ou politiques peuvent violer l'intégrité de son esprit et y graver ce qu'ils veulent. Son cerveau devient comme un ordinateur infecté par des «virus», des «Spyware» ou des «Trojan-horse». Dés lors, ce cerveau travaillerait plus pour ceux qui l'ont infecté que pour le téléspectateur qui le porte.

Le téléspectateur oublie que les États, organismes ou particuliers, qui émettent des émissions de télévision, ne peuvent pas dépenser continûment de grandes quantités d'argent, juste pour le plaisir d'informer, ou de divertir les citoyens du monde, sans chercher, en échange, aucun bénéfice, intérêt ou résultat. N'est-ce pas naïf de croire qu'il puisse exister des produits gratuits et désintéressés au sein d'une société capitaliste ? Que reste-t-il de la prétendue liberté personnelle du citoyen ? Dorénavant, le citoyen doit se méfier même des idées qui naissent apparemment de façon spontanée dans son esprit, puisqu'elles peuvent être suscitées par des suggestions ou des prédispositions insoupçonnées que la télévision (ou d'autres médias) avait gravées dans son cerveau.

Quand un programme de télévision aboutit à sa fin, le téléspectateur atterrit de nouveau sur la terre ferme du réel. Le téléspectateur se rend souvent compte que ce qui l'avait fasciné pendant plusieurs dizaines de minutes, était en fait banal, futile, stupide, ou même abrutissant. Il peut se demander : «Que m'a apporté ce programme de télévision ? Que m'a-t-il appris de nouveau ? Est-ce des vérités, des superficialités, des propagandes ou des mensonges ? Ai-je intérêt à continuer à voir la télévision ? Dois-je chercher une activité plus enrichissante ?

Téléspectateurs du monde entier, unissez-vous ! Indignez-vous ! Révoltez-vous ! Résistez à la publicité commerciale ! Et surtout, désobéissez à la propagande politique, dissimulée dans un emballage vidéo séducteur !



(302). La télévision a modifié à la fois la famille et la culture. Mais d'une manière imprévue !

Avant l'apparition de la télévision, la communication à l'intérieur de la famille était encore possible. Le soir, toute la famille pouvait se réunir autour du dîner. Chacun parmi les adultes ou les enfants pouvait prendre la parole. Quiconque pouvait bavarder, communiquer des informations sur les événements du jour, ou les commenter par des réflexions personnelles. Les discussions familiales étaient amusantes, conviviales et instructives. Les parents pouvaient transmettre à leurs enfants les valeurs ou les savoirs qu'ils jugeaient importants. Mais le chef de famille ne savait pas, qu'en introduisant la télévision à l'intérieur du foyer domestique, il allait perdre son pouvoir de communication.

Ainsi, dès son entrée au sein de la famille, la télévision a confisqué la parole, puis l'a monopolisée. Le dialogue familial est devenu suspendu. Les membres de la famille sont amenés à seulement regarder et écouter l'appareil de télévision, sans pouvoir commenter ou réfléchir. Les membres de la famille ne discutent presque plus entre eux. Ils ne font plus que manger en regardant l'écran de télévision. Ils ne peuvent exprimer leurs impressions ou échanger leurs pensées. A tel point que certains enfants ne savent plus parler ou réfléchir. Les membres de la famille ne peuvent raconter leurs expériences ou leurs souvenirs. Les parents ne peuvent conter des histoires aux enfants. Les débats entre le père, la mère et les enfants sont réduits au strict minimum. Si un membre de la famille essaye de parler, les autres membres l'arrêtent aussitôt en lui disant : «Tais-toi ! Laisse-nous écouter la télévision» ! Désormais, seule la télévision parle. Elle s'exprime librement à leur place.

Dans toute famille où la télévision est souvent allumée, il devient quasi impossible de discuter ou de lire.

La télévision donne souvent une fausse impression d'informer, de divertir ou d'instruire. Elle ne montre que des images animées. Elle semble inadaptée à la communication des concepts, des idées ou des réflexions fondamentales. Elle n'a pas encore prouvé qu'elle puisse devenir un outil efficace, capable d'aider les populations à approfondir leurs connaissances. Elle impose à la fois le contenu et le rythme de défilement des images et des sons. Elle gêne le téléspectateur dans le processus d'élaboration de sa réflexion personnelle. Elle

est inapte à remplacer le livre, le journal ou la discussion conviviale.

Les groupes économiques ou politiques (se trouvant derrière les télévisions) monopolisent dorénavant la parole à l'intérieur de la famille, dans le pays, ou dans le monde. Les dominants ont usurpé la technologie de la communication de masse. La télévision n'est pas interactive. Elle n'est pas démocratisée. Elle ressemble à un puissant torrent, qui coule dans un sens unique. Ce torrent impose à la fois la forme et le contenu. Il bouscule tout sur son passage. Les membres de la famille n'ont pas de choix. Ils prennent ce qui leur est offert. Ils deviennent charmés, vaincus, manipulés et soumis. Leur rôle est réduit à seulement regarder, écouter, intérioriser, subir.

Par son monopole de la communication, la télévision augmente les risques de mésentente ou de désunion au sein de la famille. La communication entre les membres de la famille devient appauvrie. Comme les membres de la famille communiquent de moins en moins entre eux, leur compréhension mutuelle tend à devenir plus difficile. Et les divergences ou les confrontations se multiplient entre eux. Le fossé entre les générations s'élargit. Et avec la baisse des prix des appareils de télévision, plusieurs membres de la famille finissent par acquérir chacun un poste personnel. Tous ces phénomènes amplifient les schismes à l'intérieur de la famille.

Théoriquement, la famille est libre d'éteindre la télévision à partir d'une heure choisie pour reprendre sa tradition de communication intra-familiale. Cet acte est d'autant plus facile qu'il suffit d'appuyer sur un bouton. Mais dans la réalité, l'ensemble des membres de la famille est subjugué par la télévision. Si un membre n'allume pas le poste de télévision, c'est un autre qui le fait. Et dès que la télévision est allumée de nouveau, l'ensemble de la famille ne fait plus qu'écouter et regarder. Si un programme n'est pas suffisamment captivant pour faire taire toute la famille, quelqu'un choisit un autre canal qui obtient l'accord de tous.

[Loi 602] ***La communication à l'intérieur de la famille, et la communication de la télévision, s'excluent mutuellement. Quand l'une d'elles est active, l'autre devient suspendue.***

La télévision mitraille les téléspectateurs par des suites d'images impressionnantes. Elle leur donne une fausse impression de s'abreuver de culture. Dans la réalité, l'apport culturel de la télévision reste insuffisant, faible, nul, parfois négatif. Il comporte une forte proportion de publicité, de propagande, et de «remplissage» éblouissant, mais stérile.

La télévision est devenue un empêchement de lire. Parce que le temps que le citoyen consacre à regarder la télévision est prélevé sur le temps qu'il pourrait réserver à la lecture de livres fondamentaux. La télévision est pourtant une technologie indispensable. Elle occupe une part importante du temps disponible de la population. En moyenne, chaque individu consomme la télévision durant 2 à 3 heures par jour. Soit l'équivalent de 9 ans sur une longévité de 80 ans. Elle pourrait véhiculer un peu plus de culture. Elle devrait contribuer à éclairer le citoyen, l'instruire, l'informer, le mobiliser, renforcer sa conscience politique ou patriotique. Mais, le fait-elle réellement ? Rarement !

Les dominants ont souvent besoin de 'manipuler' les citoyens. Ils préfèrent abrutir les citoyens, plutôt que de les instruire ou les conscientiser. D'autres se désintéressent de ce que le peuple soit éclairé ou stupide. Ce serait un égarement que de compter sur la télévision pour approfondir les connaissances de la population.

Le livre demeure l'outil inégalé de la culture. [Loi 603] ***Parmi tous les moyens connus de communication de la pensée, l'écrit est celui qui permet le mieux la précision, la profondeur, l'exhaustivité et la durabilité.*** L'efficacité culturelle de la télévision est médiocre en comparaison avec celle du livre. Seule la lecture personnelle de livres de qualité permet l'accès à une véritable culture.

Les technologies actuelles de diffusion de la télévision exigent des budgets importants. Et dans le cadre du capitalisme, seuls les États et les grands groupes capitalistes sont capables de financer une télévision. En échange, ces État ou groupes exigent des résultats ou des profits. Ils veulent que le commerce de la manipulation des esprits des citoyens soit rentable.

Il est de l'intérêt des citoyens qu'un ou plusieurs collectifs (politiquement neutres) veillent à contrôler et à améliorer le

‘rendement social et culturel’ de chaque média de masse, et en particulier de la télévision. C’est un nouveau droit des citoyens, puisqu’en fin de compte, ce sont toujours eux qui financent ces médias, de manière directe ou indirecte. Il est aussi de l’intérêt des télévisions de devenir thématiques et interactives (comme de vastes sites d’Internet). La télévision ou le média de masse idéal, serait une espèce d’immense bibliothèque, connectable à travers un ordinateur portable, quotidiennement remise à jour, où le citoyen peut librement consulter ce qu’il veut, au moment où il veut, et à la vitesse qu’il veut. Mais est-ce possible, dans le cadre du capitalisme, de libérer la télévision (ou tout autre média de masse) de la publicité commerciale et de la propagande politique ? Est-ce possible de la libérer de la médiocrité et de la superficialité ? En attendant de tels changements, la télévision devrait encourager les citoyens à lire⁵¹, à communiquer entre eux, et surtout à débattre les problèmes de la société, de manière contradictoire et libre.



(303). L’une des caractéristiques de notre monde moderne, est que les hommes existant sur la planète Terre sont reliés à travers de vastes réseaux composites et universels, que ce soit de manière consciente ou pas. Nous les hommes, nous sommes immergés dans une logique de relations en chaînes, qui ne cessent pas de se ramifier et de se prolonger. Chacun parmi nous est lié aux membres de sa famille, à ses collègues et à ses partenaires. Et ceux-ci sont à leur tour reliés à leurs proches, leurs collègues et leurs partenaires. Qui sont à leur tour reliés à leurs partenaires. Et ainsi de suite. Jusqu’à ce que ces relations en réseaux épuisent l’ensemble des populations du monde. Et la boucle ne cesse jamais de tourner. Nous communiquons et nous échangeons continûment. Les flux et les contenus échangés évoluent, mais ne s’arrêtent jamais. Et chaque nouveau progrès technologique contribue à accélérer un peu plus la vitesse des interactions et des échanges à travers ces vastes réseaux composites et universels. Nous nous influençons et nous

⁽⁵¹⁾ *En France, cinq ou six programmes hebdomadaires de télévisions publiques promeuvent régulièrement la lecture et les livres.*

échangeons des choses, matérielles et immatérielles, bonnes et moins bonnes. A la fois nos qualités et nos défauts sont contagieux. Notre subjectivité et nos désires nous jouent bien des tours, jusqu'à l'aliénation. Et il semble difficile de nous libérer de notre puérité.



(304). L'information ne peut être figée. Elle vieillit aussi vite que le réel évolue.

Quand les citoyens ne disposent pas d'une information de qualité concernant un domaine où ils projettent d'agir, ils deviennent comme aveugles. Ils ne savent pas l'environnement où ils se meuvent. Ils risquent de prendre des initiatives erronées. Ils deviennent hésitants. Ils peuvent même s'abstenir de prendre des décisions ou des engagements. Ils essayent de combler leur manque d'information en imaginant des scénarios ou en supposant des éventualités. Leurs autosatisfactions les incitent à croire qu'ils comprennent la situation, malgré l'insuffisance des informations disponibles. Leurs supputations sont confuses ou compliquées. Elles peuvent leur causer des soucis ou des pertes de temps. Leurs suppositions se révèlent souvent inexactes. Car la réalité est tantôt plus simple, et tantôt plus compliquée, que ce qu'ils peuvent imaginer.

Au lieu de peiner à deviner la réalité, mieux vaut se renseigner méthodiquement. Mais les sources d'information compétentes, neutres, objectives ou exhaustives sont rares. Elles sont parfois inexistantes. Et quand les citoyens les trouvent, ils manquent de temps pour les consulter, les analyser ou les assimiler. La plupart des sources d'information disponibles ont des partis pris politiques ou idéologiques. Ces sources sont parfois payées pour orienter ou manipuler les citoyens.

Qu'est-ce qui facilite la production des informations et leur circulation ? C'est le niveau culturel élevé des partenaires sociaux. [Loi 604] ***Plus les citoyens sont intègres, plus le contenu de leurs communications est objectif. Plus les intervenants sociaux sont respectueux des lois, des règlements et de la morale, plus ils peuvent agir dans la transparence, et plus les informations deviennent accessibles et disponibles. A l'inverse, quand les acteurs sociaux transgressent les lois ou***

les règlements, l'information se raréfie ou devient mensongère.

Pour justifier la rétention de l'information, certains prétendent que «l'accessibilité à ces informations peut servir des ennemis intérieurs ou extérieurs». En réalité, les informations qui risquent de compromettre la sécurité nationale ne représentent qu'une infime partie bien particulière. Des dispositions spécifiques peuvent les préserver à leurs sources. Tandis que la diffusion des autres informations ne peut être que bénéfique pour tous. Alors que la rétention de l'information empêche les citoyens de jouir de leurs droits de citoyenneté.



(305). Beaucoup d'éditeurs de média refusent d'assumer le rôle de militants du savoir. Ils visent essentiellement le profit, non la communication, l'épanouissement des citoyens, ou leur conscientisation.

Certains directeurs de publications, rédacteurs en chef ou journalistes prétendent appliquer une «déontologie professionnelle». Mais dans les faits, ils pratiquent son contraire. Ils trompent sciemment la population. Ils affirment ce qu'ils savent pourtant faux. Ils taisent ou nient ce que le devoir recommande de dire. Ils pensent non ce que la raison exige, mais ce que leurs employeurs ou leurs chefs désirent. Ils savent des vérités dérangeantes. Ils connaissent l'existence de mensonges, de malversations ou de fraudes. Mais ils n'ont pas le courage d'éclairer les populations. Ils n'osent pas divulguer les informations que les dominants redoutent. Dans l'intimité de leurs consciences, ils savent que, sans leurs complicités infâmes, leurs rémunérations opulentes cesseraient aussitôt d'être payées.



(306). Aujourd'hui, de nombreux journaux, radios et télévision sont disponibles. On a l'embarras du choix. Des média de sociétés privées ou d'États, existent sur support papier, sur différentes gammes d'ondes électromagnétiques, sur câble, satellite ou internet. Les informations et les divertissements semblent variés. On se croirait avantagés en comparaison avec

les générations précédentes. Mais certaines apparences sont trompeuses.

Les programmes divertissants, informatifs, ou qui aident à acquérir des connaissances nouvelles, sont rares. Et les analyses critiques sont encore plus rares. Le reste de la masse diffusée est publicité, propagande, remplissage, bourrage de crâne, matraquage, superficialité ou médiocrité. Dès que le citoyen accepte les prétendues «informations» comme des vérités incontestables, il devient conditionné, influencé ou manipulé par la propagande. Des média font croire aux populations qu'ils les informent, alors qu'ils les désinforment, par omission, par interprétation partielle, tendancieuse ou même par mensonge.

Chaque média donne au citoyen l'impression, non seulement qu'il est bien informé, mais aussi qu'il sait, et qu'il comprend tout ce qui se passe dans son pays et dans le monde. Les contenus de certains 'journaux télévisés' comportent une grande part de propagande abrutissante. Le but n'est plus d'informer, mais de manipuler les populations. Le mensonge par omission est très fréquent. Des média s'abstiennent de mentionner des événements, des opinions ou des analyses qui les contrarient. Des média détaillent les points de vue des dominants, et simultanément, ils refusent de faire connaître les avis de leurs opposants ou de leurs contradicteurs. Ils abondent dans des futilités (comme les sports). Ils taisent certains faits compromettants et ils falsifient d'autres. La publicité et la propagande sont tantôt subtiles, et tantôt éhontées. Elles ne se contentent pas d'annoncer un message, mais utilisent des techniques particulières pour le graver dans le subconscient des populations. Les promoteurs de ces média visent essentiellement à influencer les esprits, les formater, les manipuler, les dominer et les exploiter. La raison d'être essentielle de ces média est la publicité et la propagande. L'épanouissement du citoyen, ou son éveil critique, ne les intéresse pas. Pire encore, ce qu'ils redoutent le plus, est que les citoyens soient éclairés sur les enjeux politiques et économiques réels. Ils ne supportent pas qu'ils aient une attitude critique ou rebelle.

Les média indiquent aux populations ce qu'elles devraient considérer comme «bon», et ce qu'elles devraient rejeter comme «mauvais», ou «méchant». L'impérialisme hégémonique à

l'échelle mondiale agit comme un chef d'orchestre. Il indique aux média de ses zones d'influence l'orientation à suivre dans les informations couvrant les événements du monde. Le pouvoir politique local incite les média nationaux à imiter ceux des puissances impérialistes⁵². Les média locaux reproduisent les orientations idéologiques et les interprétations politiques des puissances impérialistes. Ces média locaux repassent des images analogues. Ils miment des concepts, des thèses, des analyses ou des prétentions semblables à ceux utilisés par les puissances impérialistes. Ils copient leurs points de vue. Ils refusent de donner la parole à ceux qui contestent les thèses, les manœuvres, les interventions ou les guerres des impérialistes. Le citoyen se trouve pris au piège dans un vaste réseau de médias synchronisés à l'échelle du monde. Où qu'il aille, sur n'importe quel média, le citoyen est assommé par le même discours politique. Et cette «unanimité» de façade «des média du monde entier» est exploitée comme une «preuve» supplémentaire de la justesse de leur discours. N'est-ce pas une «pensée unique» ? N'est-ce pas un «totalitarisme» despotique ? N'est-ce pas révoltant ?



(307). Dans nos pays du tiers-monde, nos médias reproduisent mécaniquement les «informations» émises par les grands moyens de diffusion des puissances impérialistes (P.I). Des citoyens, et même des responsables dans l'État, semblent ignorer que les médias des P.I sont financés pour répandre une propagande subtile, étudiée et programmée. Les média des P.I diffusent leur vision des événements du monde, selon leurs intérêts particuliers. Ces médias des P.I ambitionnent de manipuler les esprits des populations à l'échelle planétaire. Et les média opposés, capables de critiquer ceux des P.I, sont de moins en moins nombreux dans le monde. A la fois les 'versions des faits', et les 'concepts' que diffusent les média des P.I, sont

⁽⁵²⁾ *Au Maroc, le pouvoir politique préfère accorder la direction de certains services sensibles de chaînes de télévisions nationales (comme 2M ou Medi1) à des personnes portant une double nationalité, qui sont pourtant connues pour leur attachement privilégié à la France.*

des pièges idéologiques. Tout sujet qui réutilise ces ‘concepts’, adopte sans se rendre compte les jugements de valeurs que ces ‘concepts’ sous-entendent. Les média gérés ou dominés par les P.I inculquent insidieusement aux populations du monde des perceptions de la réalité politique qui sont manipulées ou truquées. Elles visent à leur faire accepter comme légitime, juste ou normal, ce qui est en réalité injuste, faux ou immoral.



(308). De nos jours, le droit à l'expression à travers la parole ou l'écrit ne suffit plus. Si un État empêche des forces de l'opposition d'utiliser la radio, la télévision ou l'Internet, comme moyen de communication, alors cet État transgresse le droit à l'expression libre. Si des citoyens disposent d'opinions distinctes du «consensus national», ou opposées au régime politique établi, et s'ils ne peuvent exprimer ces opinions sur aucune radio ou télévision, alors cela signifie que la liberté d'expression n'existe pas dans ce pays. Si un État monopolise l'utilisation de la radio, de la télévision ou d'Internet, s'il n'autorise pas des citoyens (individus ou groupes) à employer toutes les technologies de diffusion ou de communication de masse disponibles, cela signifie qu'il viole le droit de ces citoyens à l'information, et à l'expression, à travers ces média concernés.



(309). Sous le règne de plusieurs dictateurs (comme le roi Hassan II), le simple fait de diffuser des informations objectives (qui dévoilent les contradictions existant dans la réalité politique ou sociale) était considéré comme «une incitation à la contestation», «une atteinte à la sécurité de l'État», ou comme «une manœuvre visant à déstabiliser le régime politique». Parce que la moindre description de la réalité sociale révélait des malversations ou des scandales. Dans de tels pays, ne peut exister ni la transparence, ni la démocratie, ni l'État de droit.

Pour que le citoyen puisse participer efficacement à la vie sociale, il devrait pouvoir accéder à l'information. Comment un citoyen pourrait-il comprendre un problème social, ou contribuer à sa résolution, s'il ne peut pas accéder aux

informations indispensables concernant ce problème ? L'insuffisance de l'information annihile la vigilance des citoyens. Elle facilite la perte de certains droits. Elle peut même mettre en péril la liberté ou la démocratie.

Celui qui monopolise les moyens d'information peut devenir dominant. Mais une domination qui se fonde seulement sur le monopole de l'information demeure vulnérable. Un individu ou un groupe qui veut alléger la domination qu'il subit, doit nécessairement multiplier, fiabiliser, approfondir, affiner et vérifier ses informations. L'accès à l'information permet d'agir ou de résister, mais ne suffit pas pour vaincre. Le pouvoir rapproche de l'information. Et l'information rapproche du pouvoir. Mais elle ne suffit pas pour accéder au pouvoir.



(310). [Loi 605] ***Dans toute société de classes, les personnes critiques ou révolutionnaires sont systématiquement écartées des média influents⁵³. La communication entre dominant et dominé tend à être appauvrie. Parce qu'elle est saturée de formalités, protocoles, propagandes, codes et préjugés.*** L'obligation de respecter des cérémonies, protocoles, solennités ou coutumes, conduit à sacrifier la vérité. Par dignité ou fierté, le dominant réduit sa capacité d'écoute. Et le dominé se limite, par soumission, à flatter ou à servir. La relation de domination – subordination n'est pas propice à l'épanouissement mutuel. Dès que le rapport de force est ébranlé, le dominé essaye de passer de la subordination au défi. L'autonomie favorise la coopération. Et la complémentarité démocratisée facilite l'épanouissement mutuel.



(311). Dans toute société divisée en classes sociales, l'information circulante ne peut être impartiale, neutre ou

⁽⁵³⁾ *Durant l'ère du roi Hassan II, les médias dirigés par l'État refusaient obstinément d'organiser ou de diffuser des débats contradictoires sur les problèmes de la société. L'état semblait incapable de supporter la critique. Or sans débat contradictoire, la vérité ne peut pas éclore, et les citoyens ne peuvent pas s'épanouir.*

objective. Parce que les luttes de classes traversent, à un degré ou à un autre, toutes les productions informatives, culturelles ou artistiques.



Le couple invivable 'information - propagande'

(312). Le monde contemporain se caractérise par la prolifération des publicités et des propagandes. Tous les supports possibles sont usurpés par les publicistes et les propagandistes : publications écrites, radios, télévisions, cinéma, musique, sports, Internet, panneaux aux bords des routes, etc. L'environnement social est devenu pollué par les publicités et les propagandes. Les citoyens sont de plus en plus agressés par des publicistes et des propagandistes de tous genres. La publicité et la propagande ne sont-ils pas des viols de l'esprit ?

Les populations sont victimes d'un harcèlement continu. Elles subissent un matraquage qu'elles n'ont pas sollicité ou autorisé. Les publicistes et les propagandistes ne respectent pas le droit des populations à refuser de subir les publicités et les propagandes. Et l'État est incapable de protéger les citoyens de ces nuisances. Cela fait partie des conséquences inéluctables du capitalisme.

Les dominants (économiques et politiques) n'acceptent pas d'être interdits d'utiliser ces moyens qui leur permettent de manipuler les esprits des citoyens. Les publicités commerciales deviennent rusées, cyniques, agressives et envahissantes. Les propagandes politiques deviennent également subtiles, insidieuses ou camouflées. Publicités et propagandes sont omniprésentes et répétitives. Personne ne peut les éviter, les maîtriser ou atténuer leurs influences. Seul l'esprit critique est apte à leur résister.

Les publicistes et les propagandistes prétendent informer les populations ou les divertir. En fait, ils flattent leur cupidité, les désinforment ou les abrutissent. Les publicistes et les propagandistes utilisent des concepts et des contenus piégés. Ils suggèrent aux populations des jugements partiels. Ils les encadrent et les conditionnent. Ils les gênent et les fatiguent. Ils inhibent leur vigilance. Ils engourdissent leur sens critique. Ils manipulent leur pensée. Ils influencent leur manière de réagir. Ils les exploitent. Ils visent leur argent, ou leur docilité politique. Les publicistes et les propagandistes reconnaissent au moins qu'ils pratiquent la publicité commerciale, mais ils nient souvent de véhiculer aussi de la propagande politique. Les propriétaires des média affirment : «La publicité est notre seule source de revenus. Sans elle, nous ne pourrions pas survivre» ! C'est une façon de dire : «Nous ne pouvons pas nous empêcher de vous massacrer, parce c'est la seule manière possible pour nous de gagner nos revenus» ! Certains économistes confirment que la publicité, ainsi que sa sœur la propagande, sont des composantes indissociables du capitalisme. Mais quel est le peuple qui accepterait de gaieté de cœur de se laisser influencer ou manœuvrer ?



(313). Avant la multiplication des télévisions diffusées à travers des satellites artificiels, les États despotiques bénéficiaient du monopole médiatique à l'intérieure des frontières nationales. Nos «journaux d'information» diffusés par des radios et des télévisions publiques étaient des modèles de déontologie, de liberté et de diversité ! Depuis le lancement de leurs émissions (au début du règne du roi Hassan II), et durant une trentaine d'années, la structure de ces journaux était tellement réussie qu'elle n'avait pas été modifiée. Elle se composait habituellement d'un quart du temps réservé à l'apologie des «institutions politiques sacrées» du pays, d'un deuxième quart réservé à la reproduction des «informations» des puissances étrangères «amies», d'un troisième quart dédié au football, et le quatrième quart présentait les activités du «Ministère de l'Intérieur et de l'Information». Mais sur la réalité du pays, rien ! Sans aucune méchanceté préconçue, les citoyens

nommaient «le journal d'information» : «al khotba» (الخطبة, le discours). La population aimait bien les «journaux» de la radio et de la télévision publique ! Elle les écoutait avec une humeur mélancolique, tout en pensant vaguement à d'autres choses. Personne ne pouvait échapper à ce monopôle public. Ensuite, après une trentaine d'années de monotonie ennuyeuse, les télévisions satellitaires sont arrivées. Au début, le pouvoir politique avait voulu les rendre inaccessibles par le paiement d'une taxe exorbitante⁵⁴. Il fut ensuite dépassé et acculé à les autoriser. Par leur diversité, ces télévisions satellitaires avaient permis d'échapper au monopole des média de l'État et à leur propagande abrutissante.



(314). Dans les émissions consacrées à des affaires contenant des conflits d'intérêts, les média publics invitent souvent les parties qui soutiennent ou confortent les points de vue de l'État. Et ils boudent les parties politiques adverses. Ils refusent de leur donner la parole. Les points de vue des opposants sont ainsi délibérément escamotés, omis ou ignorés. L'image présentée à l'opinion publique est ainsi déséquilibrée, partielle ou même mensongère. Ces média se transforment alors en émetteurs de propagande.



(315). C'est à peine croyable ! Tous les bonhommes qui passent à la radio ou à la télévision, ne peuvent pas résister à la tentation de glorifier et de flatter le roi, quel que soit le sujet de leur prise de parole ! Sont-ils consentants, forcés ou triés avec soin parmi un grand nombre ? Ce cérémonial est une comédie hypocrite et agaçante. Si ces bonhommes pouvaient prendre à coup sûr la place du roi, ils l'auraient fait, comme d'autres

⁽⁵⁴⁾ *Au Maroc, au début de l'apparition des télévisions satellitaires, l'État avait essayé d'imposer le paiement d'une taxe de 5000,00 Dirhams à quiconque voulait installer une antenne parabolique sur le toit de son logement. Mais il a été contraint d'abandonner cette taxe.*

avaient essayé avant eux. S'ils flattent le roi, c'est parce que celui-ci les écrase. Ces bonhommes pensent à l'intérieur d'eux mêmes que la meilleure manière de gravir les échelles sociales est de montrer qu'ils sont des serviteurs dévoués à la personne la plus puissante du pays. Même si ces rituels sont hypocrites, ils réussissent à certains prédateurs. La constitution (du Maroc) qui interdit la critique du roi, aurait dû simultanément prohiber de le flatter ! En l'absence de la liberté de critiquer, l'éloge n'est qu'hypocrisie ! Ainsi, on aurait pu éviter à la population d'entendre à longueur d'année des louanges mensongères et ennuyeuses.



(316). Sous le règne du roi Hassan II, les radios et les télévisions publiques étaient placées sous l'autorité du ministre de l'intérieur ! C'est une mégalomanie que de faire superviser les moyens d'information publics par un flic central tout puissant ! Le pouvoir politique emploie délibérément les média de masse pour influencer les mentalités et manipuler les esprits des populations. C'est un viol des consciences qui est devenu banalisé et consensuel ! La propagande stupide est élevée au rang de discours sacré. Nul besoin d'un metteur en scène central diabolique. Le système s'auto-alimente et se reproduit presque tout seul. Et les mercenaires ne manquent pas ! Il n'est pas étonnant alors de constater que le peuple baigne depuis des générations dans un océan de médiocrité !



(317). Pour échapper à l'influence de la publicité ou de la propagande, le mieux est de considérer que tous les messages reçus sont à priori partiels, intéressés, trompeurs ou mensongers. Il est nécessaire de les analyser avant de les approuver. En cas de doute, il est préférable de prendre les précautions indispensables. Parfois, il suffit de se comporter de manière différente de ce que ces messages incitent à faire.



La communication : l'image et l'écrit

(318). Regarder la télévision est plus facile que de lire un livre. L'audiovisuelle fascine et séduit. Il est commode de se laisser emporter par la télévision. Regarder une image est une conduite simple ou élémentaire. Par contre, il est moins aisé de lire une thèse écrite (économique, politique ou philosophique).

Sur la télévision, défilent des images, c'est à dire des événements, avec peu de réflexions sur ces contingences. Alors que dans le livre, il y a l'inverse.

Il est erroné de croire que le citoyen puisse se cultiver par la télévision. La télévision excelle dans l'art de transmettre des images. Et les images ne sont que des descriptions superficielles des choses visibles.

Le livre surpasse la télévision par son art de communiquer les idées. L'écrit réussit mieux à transmettre des réflexions, des analyses, des opinions ou des critiques. Parce qu'il transcende le visuel ou l'image. L'écriture est le moyen le plus précis pour communiquer la pensée. Tandis que pour décrire une scène sociale ou un paysage, il n'y a pas mieux que de les photographier ou de les filmer.

La télévision diffuse aussi quelques fois des débats. Mais ces prises de paroles, improvisées, entrecoupées et courtes, demeurent souvent superficielles, insuffisantes ou rudimentaires. La télévision obéit à des règles de travail qui font qu'aucun débat télévisé ne peut être suffisamment approfondi.

Le citoyen ne peut pas faire mûrir sa culture s'il ne fournit pas régulièrement l'effort nécessaire pour lire des livres sérieux. Pourvu que chaque téléspectateur rappelle cette vérité à ses proches quand il les voit éblouis par la télévision.



(319). Comment faisons-nous, nous les hommes, pour communiquer entre nous ? Apparemment, pour penser ou parler, nous utilisons des mots. Mais ceci est simplement l'aspect

visible des choses. Le langage des mots cache plusieurs autres langages de base.

En effet, pour raisonner, parler, écrire, ou communiquer, nous commençons par nos intentions. Nous nous référons dans notre mémoire à des expériences élémentaires qui symbolisent le sens que nous voulons communiquer. Exemples d'expériences élémentaires : aimer, détester, être mécontent, avoir peur, avoir mal, vouloir donner, vouloir échanger, recevoir, etc. Ces expériences élémentaires sont synthétisées, modélisées et stockées dans la mémoire de notre cerveau. Chaque expérience élémentaire est référencée par l'équivalent d'un mot. Et chaque mot élémentaire renvoie à une expérience élémentaire. Ces dites expériences élémentaires sont supposées vécues et connues par tous les hommes. La personne qui parle (l'émetteur), évoque dans sa conscience une succession d'expériences élémentaires. Ces expériences élémentaires sont représentées par des images. L'émetteur visualise ces images mentales en les faisant défiler dans sa conscience, et simultanément, il les nomme par des concepts conventionnels, c'est-à-dire par des mots (avec éventuellement un accompagnement de gestes, de mimiques, de signes ou de symboles). Il prononce ainsi les noms habituels de ces images ou de ces concepts. Et les mots (prononcés ou écrits) forment des phrases. Et les phrases constituent la parole (ou le discours).

Le but de la parole (prononcée ou écrite) est d'amener la personne qui la capte (le récepteur) à évoquer dans son cerveau des mots identiques. Le cerveau du récepteur traduit les mots (entendus ou lus) en images. Il rattache les images évoquées à des expériences élémentaires (vécues, modélisées et mémorisées). Ainsi l'émetteur transmet, et le récepteur reçoit et décrypte du sens, à travers le rappel d'expériences élémentaires (synthétisées, modélisées et mémorisées). Et ce rappel d'expériences élémentaires communique des concepts, des valeurs, des intentions, des appréciations, des propositions, etc. Ainsi se fait l'élaboration et la communication du sens.

Si, par exemple, vous prononcez le mot «tonnerre» devant un individu cultivé, son cerveau va probablement lui présenter l'image du mot «tonnerre» écrit comme sur une feuille de papier. Par contre, si vous prononcez le même mot «tonnerre»

devant un individu inculte ou analphabète, son cerveau va probablement lui présenter une image d'une campagne ou d'une ville, avec un tonnerre qui tonne dessus. Si le récepteur cultivé demande à son cerveau d'explicitier le mot «tonnerre» qu'il voit écrit (comme sur une feuille de papier), alors son cerveau va lui présenter une série d'images (qui dépendent de sa culture et de sa vivacité). Ainsi, sa mémoire peut projeter (comme dans le cas de l'analphabète) l'image d'une ville ou d'une campagne, surélevée par des nuages gris, avec des flashes d'éclairs bleutés, des bruits de détonations, de la pluie, l'odeur du sol sec qui s'imbibe d'eau, etc. Il pourrait aussi voir défiler d'autres images dans son cerveau, telles que le schéma explicatif du tonnerre, c'est-à-dire le dessin de deux masses d'air qui se rencontrent, l'une chargée d'électricité positive et l'autre d'électricité négative, l'image de nuages chargés de vapeur d'eau, l'image de la condensation de la vapeur d'eau par abaissement de la température, les fines gouttelettes d'eau qui se forment, s'assemblent, grossissent et tombent, etc.

Pendant que vous évoquez une suite de concepts, d'éléments ou de faits, qui constituent le sens que vous voulez communiquer, vous prononcez leurs noms, selon l'ordre et la grammaire conforme à votre langue spécifique. La personne qui vous écoute est censée reproduire dans son cerveau, une série de concepts et d'images semblables, avec les mêmes relations d'interaction entre ces éléments.

Dans la réalité, la communication est souvent plus complexe. Il n'y a pas que les discours composés de mots. Il y a aussi les discours faits de mixtions de mots, d'insinuations, de signes, de suggestions, de comportements, de gestes, d'attitudes, de parures, de mise en scène, de spectacle, d'aménagement, d'architecture, de mobilier, de réserve, de silence, etc. De plus, au cours d'une communication, l'auditeur qui écoute un discours ne pense pas seulement aux images mentales que le locuteur veut bien lui suggérer. Il pense également aux intentions que le locuteur veut taire ou cacher. Il envisage les faits qu'il aurait oublié de prendre en compte. Il évoque les évolutions probables qu'il n'aurait pas imaginées, etc.

Pendant la communication entre deux ou plusieurs individus, il se produit parfois une incompréhension ? D'où vient cette incompréhension ?

Nous avons vu que la communication se fait par des références répétitives à des expériences élémentaires (synthétisées, modélisées et mémorisées). Cela montre que chaque individu ne peut sentir, réfléchir ou parler, que par un traitement intellectuel particulier de son passé personnel spécifique. Et chaque «référence» ou «passé spécifique» est à la fois le passé personnel de l'individu concerné, et sa conception personnelle du passé universel. Et l'incompréhension vient ainsi du fait que la personne qui parle évoque une série déterminée d'images et d'expériences élémentaires, alors que son auditeur (le récepteur) se représente une série distincte d'images et d'expériences élémentaires, connectées entre elles par des relations d'interaction plus ou moins différentes. Cette incompréhension est d'autant plus aisée que les mots, les concepts et les images se rattachent à des expériences élémentaires (ou de base) qui n'ont pas été vécues de manières identiques par celui qui parle et celui qui écoute. Et cela facilite les incompréhensions, les malentendus, les équivoques, les quiproquos ou les mésententes.

Par exemple, des personnes occupant des situations de classes sociales distinctes, trouveront des difficultés pour communiquer entre elles. Imaginons par exemple une discussion sur la «justice sociale» entre un employeur, un salarié et un chômeur de longue durée. Pour un employeur exploiteur, la «justice sociale» c'est ce qui existe déjà, et que la société vit quotidiennement, même s'il reste quelques améliorations à lui apporter. Pour le salarié exploité, c'est ce que promettent les dominants et que l'on ne voit jamais venir. Et pour le chômeur, c'est ce à quoi il aspire, que les gouvernants lui promettent, et qui n'existe pas, ou qui n'est qu'hypocrisie. Pensons par exemple à une discussion sur la «justice» entre un cow-boy conquérant et un 'peau-rouge' amérindien, entre un sioniste colonialiste et un palestinien, ou entre un roi et un révolutionnaire. Les intérêts contradictoires de ces acteurs font que les mots ne renvoient pas aux mêmes sens, et les concepts ne font pas référence au même vécu.

— * — * —

(320). Parmi tous les moyens connus de communication de la pensée, l'écrit est celui qui permet le mieux la précision, la profondeur, l'exhaustivité et la durabilité.

— * — * —

LA SEXUALITÉ

Comprendre la sexualité

(321). Certains sont choqués par des homosexuels ou des lesbiennes qui se revendiquent comme tels. Nous ne pouvons pas comprendre tous les comportements sexuels existant dans la société, si nous ne distinguons pas entre plusieurs aspects de la réalité. Désignons chaque aspect par un concept précis. D'une part, il existe le corps sexuel féminin⁵⁵ et le corps sexuel masculin. D'autre part, il existe la personnalité sexuelle masculine et la personnalité sexuelle féminine. Le contenant, c'est le corps. Et le contenu, c'est la personnalité sexuelle.

Dans la grande majorité des cas, nous trouvons une personnalité sexuelle féminine dans un corps féminin, et une personnalité sexuelle masculine dans un corps masculin. Mais nous pouvons rencontrer toutes les autres combinaisons possibles, même si elles restent rares :

A - Une personnalité sexuelle féminine dans un corps masculin, ou une personnalité sexuelle masculine dans un corps féminin.

B - Un corps masculin ayant une personnalité sexuelle fluctuante entre la masculinité et la féminité ; ou un corps féminin ayant une personnalité sexuelle fluctuante (tantôt à dominante masculine et tantôt féminine).

⁽⁵⁵⁾ *Avoir un organe sexuel féminin ne suffit pas pour définir un corps sexuel féminin. La possession d'ovaires, d'un utérus et de leurs accessoires, est décisive dans la définition du genre féminin.*

C - Un corps masculin ou un corps féminin sans personnalité sexuelle (ni masculine, ni féminine). L'individu relevant de ce cas ne s'intéresse ni au sexe opposé, ni au sexe homologue.

D - Un corps où sont présents (en concurrence) à la fois des caractères corporels masculins et des caractères corporels féminins, avec une prédominance pour les uns ou pour les autres. La personnalité sexuelle dominante pouvant être dans ce cas, soit masculine, soit féminine, soit fluctuante.

Les caractères corporels masculins ou féminins sont généralement stables. Mais ils ne sont pas exprimés dans tous les corps avec la même intensité. Selon les individus, ils sont plus ou moins affirmés.

La personnalité sexuelle (masculine ou féminine) est généralement déterminée par le patrimoine biologique hérité. A la différence du corps sexuel, la personnalité sexuelle est relativement moins stable⁵⁶. Elle peut, dans certaines circonstances sociales, évoluer, se dégrader, muter ou s'inverser. Elle peut devenir exacerbée, ardente, pétillante, calme, apaisée, endormie, inhibée, blessée, rouillée, vieillie ou handicapée. Que ce soit le 'corps sexuel' ou la 'personnalité sexuelle', tous deux sont des produits sociaux. Chacun parmi eux est le résultat d'un patrimoine biologique, d'un parcours historique et d'un cumule culturel.



(322). Normalement, quand les processus de la société fonctionnent sainement, tout individu peut se fixer sur un partenaire sexuel complémentaire (c'est-à-dire de sexe opposé). Mais il arrive que les mécanismes de la société ne fonctionnent plus correctement, au moins pour certaines catégories de la population. [Loi 606] *Ainsi, lorsqu'un individu ne peut se fixer*

⁽⁵⁶⁾ *Deux individus peuvent avoir, par exemple à leur naissance, des constitutions biologiques ou des gènes identiques, mais dès qu'ils commencent à interagir avec leur environnement social, ils évoluent nécessairement de manières différentes. Leurs «corps sexuels» (constitutions biologiques) et surtout leurs «personnalités sexuelles» finissent par diverger.*

sur un partenaire sexuel complémentaire, et cela pour des raisons contraignantes et durables, cet individu peut devenir incité à élaborer une solution de rechange, en se fixant sur un substitut sexuel qui lui est accessible. Ce substitut peut être la masturbation, un objet fétiche, un animal, un individu de même sexe, des enfants, etc. Cette approche permet ainsi de comprendre des phénomènes sociaux comme l'homosexualité, la pédophilie, etc.



(323). Sur le plan de la sexualité, les personnes se divisent en plusieurs catégories : 1) Ceux qui n'ont pas encore d'activité biologique sexuelle mûre. Ce sont surtout les enfants. Ils sont neutres et vivent tranquilles comme des anges. 2) Ceux qui sont souvent préoccupés par leurs sexes. Ils sont embêtés et embêtants. Ce sont surtout les adolescents et les célibataires. 3) Ceux qui vivent dans un couple équilibré. La sexualité ne leur cause aucun souci. 4) Ceux parmi les adultes qui cachent leur sexualité, et prennent un air digne. Mais quand ils rencontrent une opportunité sexuelle, il leur arrive de perdre la tête et de redevenir les adolescents excités qu'ils fussent. 5) Ceux pour qui le sexe est plutôt une corvée, comme certains mariés âgés vivant en coupe.



Le mariage tardif contrarie les besoins sexuels naturels

(324). [Loi 607] *Le principal problème social posé par la sexualité vient du décalage entre ce que le corps veut et ce que la société permet. Le corps mûrit sexuellement bien avant d'avoir mûri socialement.* Dès l'âge de la puberté (environ 12 ans), apparaissent des préoccupations ou des désirs sexuels. La

biologie incite puissamment le corps à rechercher ou à pratiquer la sexualité. La libido émergeant du fond du corps incite parfois l'individu à se débrouiller pour satisfaire ses pulsions sexuelles. Pas nécessairement pour procréer, mais pour assouvir la curiosité, le plaisir ou pour soulager des fonctions biologiques pressantes.

Mais la société interdit aux jeunes et aux célibataires de pratiquer la sexualité. La société ne tolère la sexualité que dans le cadre du mariage légal. Et ce mariage ne peut socialement être contracté (dans la société moderne) qu'à un âge relativement tardif (environ 30 ans).

La société considère le jeune individu en âge de puberté pas assez mûr pour pouvoir assumer les responsabilités du mariage, de la procréation ou de la parenté. La formation de l'esprit nécessite plus de temps que la formation du corps. Cet important décalage dans le temps entre le mûrissement sexuel du corps (vers 12 ans) et le mûrissement social de l'esprit (vers 30 ans) cause des contradictions et des souffrances à l'individu concerné. Il y a manifestation dans ce domaine de la sexualité une incompréhension entre les adolescents et la société⁵⁷. Le corps de l'adolescent (et de l'adolescente) refuse obstinément de suspendre son activité sexuelle jusqu'à ce la société le lui permette. Et la société interdit de manière ferme toute pratique sexuelle avant (ou hors) du mariage. Elle verrouille les accès possibles à une sexualité jugée illégale. Elle n'hésite pas à séparer tôt les filles des garçons, à isoler les femmes des hommes. Elle contraint les femmes à cacher les signes de leur féminité. Elle élabore même des lois pour punir par la prison toute relation sexuelle hors mariage.

Deux opinions contradictoires s'affrontent. Les croyants et les conservateurs voient dans la sexualité la sources de tous les

⁽⁵⁷⁾ *La lecture de 'la révolution sexuelle' de Wilhelm Reich (Edition Maspero), m'avait encouragé à publier en 1970 un article pour attirer l'attention sur la détresse sexuelle des adolescents. Je l'avais publié dans le périodique 'Amphi', publication des étudiants de l'École Mohammedia d'Ingénieurs de Rabat. Mais un tel débat d'idées semblait à cette époque impossible à tenir en dehors du milieu des étudiants progressistes de l'université. Même les professeurs et les politiciens refusaient de le prendre au sérieux.*

péchés. Ils considèrent que la sexualité est dédiée uniquement à la procréation, ou à la reproduction. Ils ne tolèrent les rapports sexuels que dans le cadre du mariage légal. Ils redoutent qu'une sexualité débridée conduise à des dangers horribles. Par contre, les progressistes peuvent supporter la pratique de rapports sexuels, non seulement pour procréer, mais aussi dans le cadre de relations interactives, consentantes, recherchant l'exploration, la communication, l'intimité, la tendresse, ou la jouissance.

[Loi 608] *L'expérience de plusieurs sociétés montre qu'une interdiction radicale de la sexualité aux adolescents et aux célibataires pourrait favoriser l'apparition de déviations, telles que des 'complexes psychiques', l'homosexualité, la pédophilie, des crimes de viol, etc.*

[Loi 609] *Dans ce domaine de la sexualité, à la fois la «permissivité complète» et «l'interdiction totale» risquent d'engendrer des individus qui errent, sous l'influence de leurs sécrétions hormonales, avec l'esprit dans le sexe, ou le sexe dans l'esprit, ne pouvant maîtriser ni l'un, ni l'autre.*

Dans certains pays occidentaux, après l'apport des idées libertaires de 1968, des gens tolèrent, quelques fois, des dérogations aux conventions sociales traditionnelles sur la sexualité (comme les relations sexuelles entre adolescents et adolescentes, la prostitution, l'homosexualité). Ces 'tolérances' dédramatisent partiellement les problèmes de la sexualité hors mariage, mais ne les résolve pas de manière satisfaisante. La littérature et le cinéma occidentaux glorifient des intrigues et des péripéties entre «amant» et «maîtresse». Dans la réalité, ces aventures sont parfois déstabilisantes pour les couples, et tragiques pour les enfants.

La principale source des problèmes sexuels est cette contradiction entre le puissant désir du corps d'assouvir le besoin sexuel d'une part, et d'autre part, la nécessité pour la société de maîtriser et de réglementer les rapports sexuels. L'honnêteté intellectuelle recommande de reconnaître que l'éducation, la morale, la religion, la législation, les sports ou les divertissements, ne réussissent pas à faire oublier au corps ses besoins sexuels. La meilleure manière d'oublier le sexe, est de le satisfaire. Autrement, le sexe devient obsédant. De son côté, la société refuse toute pratique sexuelle hors du mariage. Cette

lutte entre le biologique et le sociétal fait souffrir les jeunes pubères et les célibataires. Elle cause aussi des soucis aux parents désirant éviter à leurs enfants les dangers des aventures ou des déviations sexuelles. La logique sociale affronte, méprise et ridiculise la logique biologique. Mais cette logique biologique résiste, se débrouille, par des voies rusées, pour s'accomplir, même de façon grossière ou illégale.

Soyons clairs. La société occulte, sublime, inhibe ou réprime la sexualité hors mariage. Mais elle ne le fait pas par tradition, ignorance, cruauté ou sadisme, mais parce qu'elle ne sait pas comment résoudre ce problème. L'expérience des sociétés antiques avait probablement montré qu'une sexualité débridée détruit la stabilité, la hiérarchie ou la prospérité de la société. La permissivité en matière sexuelle conduirait à la prolifération des 'maladies sexuellement transmissibles' (MST). Elle allumerait des jalousies dramatiques. Elle provoquerait des remords, conflits, haines ou vengeances cruelles. Elle mènerait à des naissances d'enfants non programmés ou non assumés. Elle poserait des problèmes épineux de responsabilité parentale. Elle soulèverait des controverses sur la prise en charge, la garde et l'éducation des enfants nés hors mariage légal. Elle dégraderait la discipline sociale. Elle engendrerait des conflits entre familles. Elle ferait éclater des couples mariés. Elle banaliserait les divorces. Elle soulèverait des problèmes inextricables d'héritage. La permissivité de la sexualité conduisait à un cortège de malheurs. C'étaient probablement ces dérives agaçantes qui avaient amené la société antique à préférer interdire la sexualité hors mariage plutôt que de subir des tracasseries interminables. En échange, la société antique avait accepté de rapprocher l'âge requis pour le mariage de celui de la puberté.

Mais la société d'aujourd'hui n'est plus ce qu'elle était. Certaines possibilités et impossibilités se sont inversées. Le mariage à un âge précoce (d'environ 15 ans) est devenu impossible à notre époque actuelle. La solution consistant à "mutiler le pied pour l'adapter à la chaussure" n'est pas recevable. La société dispose aujourd'hui des moyens nécessaires pour adapter la chaussure au pied. [Loi 610] ***Comme dans beaucoup d'autres domaines sociaux, ce qui permet de solutionner ces problèmes, ce ne sont pas des prêches appelant***

à moraliser les comportements, en utilisant des arguments de nature éthique, religieuse, juridique ou culturelle. Ce sont plutôt les sciences, les recherches et les technologies qui apportent des solutions pratiques et efficaces. Elles ont développé des moyens permettant de maîtriser certains aspects de la sexualité.

Depuis le début du 20^e siècle, la recherche médicale développe des antibiotiques capables de soigner ou de circonscrire les maladies sexuellement transmissibles (dont la redoutable syphilis). Divers produits médicaux (contraceptifs) empêchent la fécondation ou la procréation. D'autres (tels que les préservatifs) réduisent ou évitent la contagion. Aujourd'hui, l'acte sexuel n'a plus forcément les mêmes conséquences graves qu'hier. Dès lors, certaines sociétés développées (politiquement et économiquement, en Europe occidentale) ont commencé à tolérer certaines pratiques de la sexualité hors mariage⁵⁸. Parallèlement, la morale sociale y a évolué. Les progrès de cette maîtrise (sociale et médicale) de la sexualité pourraient faciliter sa banalisation. La solution pour rendre la sexualité (hors mariage) inoffensive, n'est plus son interdiction totale, mais sa permission sous un contrôle précis.



Une solution d'espoir : le mariage mineur

⁽⁵⁸⁾ *En France, selon l'INSEE, 52 % des naissances en 2008 sont engendrés hors mariage. Cela donne une idée de la propagation de la pratique de la sexualité hors mariage. Ce phénomène n'est pas souhaitable, parce qu'il n'est pas propice à une éducation correcte des enfants. Il exprime une tendance contagieuse qui se reproduit dans plusieurs pays du monde, surtout ceux qui sont relativement développés.*

(325). Comment résoudre la contradiction sociale existant entre la précocité de la maturité sexuelle (biologique) et le mariage (institutionnel) tardif ? L'expérience a montré que les 'fiançailles' ne suffisent pas pour résoudre cette contradiction. Parce qu'elles ne sont généralement contractées qu'assez tard après l'adolescence, et parce qu'elles sont confuses ou inadaptées. Elles permettent aux deux prétendants de «faire connaissance» et de «sortir ensemble», mais elles ne tolèrent pas explicitement des relations sexuelles.

La société peut résoudre la contradiction sociale existant entre la précocité de la maturité sexuelle (biologique) et le mariage (institutionnel) tardif, à condition d'avoir suffisamment de lucidité et de volonté pour le faire. La solution de ce problème passe par la permission aux adolescents et adolescentes, âgés d'environ 14 ans révolus, de nouer un 'mariage mineur'. Celui-ci est défini comme suit : Le 'mariage mineur' diffère du 'mariage majeur' (ou mariage normal) par les traits suivants : 1) Obligation de l'accord des parents. 2) Obligation de la certification de la suspension temporaire de la possibilité de procréation, chez l'un ou les deux conjoints, par une intervention opérée ou authentifiée par un établissement médical agréé. (Plusieurs techniques suffisantes de contraception existent déjà, et d'autres peuvent être mises au point ultérieurement). Le rétablissement médical de la possibilité de procréation ne devrait se faire qu'après l'annulation légale du 'mariage mineur', ou après la contraction d'un 'mariage majeur'. 3) Nécessité pour chacun des deux conjoints d'avoir une attestation stipulant qu'il a suivi des cours d'hygiène sexuelle. 4) Nécessité pour chaque conjoint de continuer à habiter chez ses parents. 5) Pas d'obligation d'avoir un revenu indépendant, un logement ou des meubles. 6) Pas de devoir de dépenses pour entretenir le conjoint. 6) Droit à des visites alternées, programmées avec l'accord des parents des deux conjoints. 8) Abolition de la dote (mais liberté d'échanger ou non des cadeaux). 9) Option possible de s'engager (ou non) dans le contrat, à remplacer ultérieurement le 'mariage mineur' par un 'mariage majeur', avec le même conjoint. Mais un tel engagement est déconseillé, parce que les parents n'ont pas le

droit de s'engager à la place de leurs enfants mineurs, et parce que l'engagement des mineurs reste incertain.

Le 'mariage mineur' ressemble au 'mariage majeur' par les aspects suivants : a) La jouissance du 'mariage mineur' est conditionnée par l'établissement d'un contrat légal (écrit) établi par les parents des deux conjoints, sous contrôle d'une institution compétente. b) Obligation d'effectuer des examens médicaux préalables confirmant l'absence de maladies contagieuses. c) Interdiction de polygamie. d) Permission de pratiquer des relations sexuelles, avec interdiction de procréation pendant toute la durée du 'mariage mineur'. e) Exigence de fidélité à l'égard du conjoint. f) Responsabilisation à la fois de l'époux et de l'épouse. g) La demande de divorce ne peut être réceptionnée ou validée que par une institution compétente, avec l'accord des parents et des jeunes conjoints. L'établissement d'un code (ensemble de lois) du 'mariage mineur' pourrait aider à réglementer ses événements éventuels. A condition de s'abstenir de sombrer dans des excès procéduriers. Et pour éviter des chicanes gênantes, il est indispensable de privilégier la résolution des différends par des consultations amiables et pédagogiques entre tous les concernés (parents et jeunes époux).

Les avantages du 'mariage mineur' sont les suivants : Il résout la contradiction entre la précocité de la maturité sexuelle d'un côté, et de l'autre, l'âge tardif du 'mariage normal'. Il permet aux adolescents d'avoir des relations sexuelles normales, légales et contrôlées. Il leur enlève temporairement la possibilité de faire des enfants (puisque'ils n'ont pas encore le sens suffisant des responsabilités, et les moyens matériels nécessaires à la procréation et à l'élevage des enfants). Il permet aux jeunes de s'épanouir sans avoir des complexes sexuels ou psychiques. Il banalise la sexualité (sous le contrôle des parents ou des assistants sociaux agréés). Ils leur évitent d'être victimes de tensions, obsessions, déviations, mésaventures ou maladies sexuelles. Le 'mariage mineur' contribue à rendre les adolescents heureux. Il ne coûte presque rien pour les parents ou l'État. Des familles peuvent se mettre d'accord entre elles pour contracter des 'mariages mineurs' pour leurs fils et filles adolescents, sans attendre que l'État instaure des structures pour

encadrer ce nouveau type de mariage. L'expérimentation, la démystification, puis la banalisation des relations sexuelles, permettent aux adolescents de se concentrer sur leurs études ou leurs formations professionnelles. [Loi 611] *La sexualité des adolescents cesse d'être dangereuse, si elle devient organisée, encadrée, transparente et contrôlée.*

Le 'mariage mineur' n'est pas le résultat d'une idée ou d'une thèse, mais c'est l'évolution contemporaine de la société qui l'a rend indispensable.



(326). Le problème majeur de la sexualité dans l'époque contemporaine vient du décalage entre l'âge précoce de la puberté et l'âge tardif du mariage. Pendant cette période d'adolescence ou de célibat, le besoin biologique sexuel est intense, ou peut être irrésistible. Malgré cela, la société considère les rapports sexuels à cette période comme interdits, immoraux ou illégitimes. Alors, acceptez-vous que nous solutionnions ce problème, ou préférez-vous que nous continuions à faire semblant d'ignorer son existence ?



(327). Si la prostitution, l'homosexualité, le viol ou la pédophilie existent dans une société, cela signifie que certains problèmes de la sexualité n'y ont pas été résolus de façon raisonnable. Ces problèmes sont sociétaux avant d'être personnels. Comment les solutionner ? Conseiller aux adolescents, ou prêcher aux célibataires, qu'ils doivent oublier leur sexualité, reste vain. Parce que leurs corps la leur rappellent à tout instant. Tolérer la prostitution complique les problèmes, mais ne les résout pas. Libéraliser des relations sexuelles hors mariage, fait craindre un glissement vers l'abandon de la maîtrise de soi, ou vers la décadence morale. Interdire toute relation sexuelle extérieure au mariage, surtout en ces temps modernes où l'âge du mariage devient tardif, incite des parties de la population à recourir à des substituts sexuels, tels que masturbation, prostitution, homosexualité ou pédophilie, avec

leurs cortèges de complexes ou de souffrances psychiques. Que faire alors ?



(328). Pourquoi ne pas tolérer la pratique de la sexualité à une période où les sujets sont demandeurs et aptes, au lieu de la retarder jusqu'à une période tardive où ils tendent à devenir indifférents ou inaptes ?



(329). Le couple ne se réduit pas seulement à la pratique de la sexualité ou à la procréation. Et la pratique de la sexualité, fût-elle épanouissante, ne suffit pas pour faire un couple (exemple de couple homosexuel). De même, l'amour ne suffit pas seul pour justifier la constitution d'un couple. Il faut aussi adhérer à un mode de vie, à une certaine rationalité sociale (la famille), s'engager à vie dans une alliance (le mariage), une coopération sociale, avec ses présupposés économiques, politiques ou culturels. Un individu, un couple ou un groupe, ne peut réussir son 'accomplissement' ou son 'épanouissement' s'il se limite à fructifier un seul élément social (tel que le sexe, l'amour, le travail, l'argent, la culture, la notoriété, le pouvoir, etc). Une conjonction satisfaisante de l'ensemble de ces éléments sociaux est indispensable.



Encadrer ou réprimer la sexualité ?

(330). [Loi 612] *Si une société mystifie la sexualité, la refoule, l'inhibe, la culpabilise, la réprime, alors cette sexualité va chercher des voies contraires aux conventions sociales pour se réaliser. Elle risque ainsi de causer à certains individus des problèmes préoccupants, obsédants, aliénants ou*

même criminels. Plus la sexualité est difficile à accéder, au point de devenir interdite, plus elle devient désirée. Par contre, si la sexualité est bien comprise, tolérée, civilisée, tout en étant contrôlée et bien maîtrisée (sur les plans de la morale, du respect d'autrui, de la contraception, et des maladies sexuelles transmissibles), elle pourrait alors devenir démystifiée, banale, presque sans risque.



(331). Le mérite du freudisme et de la psychologie est qu'ils ont fait sortir la sexualité du domaine tabou. La reconnaissance de la sexualité, de sa normalité, de sa légitimité, de ses besoins et de ses limites, est bénéfique à la fois pour l'individu et pour la société. Si la sexualité est correctement comprise, encadrée et maîtrisée, elle évolue en un facteur important qui contribue positivement à l'émancipation du citoyen et de la société.



(332). Pourquoi certains sont préoccupés par la recherche de la sexualité qui comporte une certaine dose d'aventure, de conquête, de risque ou d'interdit ? Pourquoi des individus sont-ils parfois passionnés ou excités, plus par la sexualité interdite, que par la sexualité légale ou normale ? Si les hommes pouvaient programmer leur sexualité (par interventions génétiques, ou prises d'hormones), pour la rendre active uniquement au moment voulu, ou seulement pendant une période de l'année (comme chez certains animaux), bien des familles opteraient pour cette possibilité. Les familles recherchant la tranquillité préféreraient libérer leurs enfants des tracasseries causées par la sexualité. Leurs enfants pourraient ainsi se concentrer sur leurs scolarités. D'autres accepteraient au contraire, pour eux-mêmes, de payer cher pour multiplier leurs jouissances, ou pour augmenter leurs performances sexuelles. Ne serait-il pas utile de pouvoir disposer de toutes ces possibilités ?



(333). Pour diminuer la surpopulation, il est nécessaire de démystifier et de banaliser la sexualité. Aujourd'hui, dans l'ensemble des pays du monde, les populations jeunes (surtout les adolescents et les célibataires) veulent un peu plus de flexibilité ou de permissivité sexuelle. Ces populations souhaitent que le prix à payer pour jouir de la sexualité ne soit pas obligatoirement le mariage, ou une procréation indésirable, avec tout ce que ces événements impliquent comme devoirs sociaux à long terme. Cette tendance sociale est profonde et durable. Personne ne peut la nier ou la supprimer.

Dans des sociétés économiquement développées, la propagation d'idées libertaires, la popularisation des techniques de maîtrise de la procréation, de l'hygiène sexuelle, et des thérapies des maladies sexuelles, ont permis de faire accepter un commencement de banalisation de la sexualité. Une sexualité maîtrisée, au point de ne comporter aucun risque, peut devenir relativement tolérable. Les procréations non programmées, ou les transmissions de maladies sexuelles, sont devenues moins nombreuses. La virginité n'est plus mystifiée ou sacralisée comme avant. Les conséquences des relations sexuelles extraconjugales sont devenues moins dramatiques qu'avant. La société reste cependant hétérogène, et la maîtrise de la sexualité peut être difficilement accessible pour certaines fractions de la population.



(334). Ceux qui exigent la séparation sociale entre les deux sexes (mâle et femelle), de manière étanche, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, devraient se rappeler que ce type de rupture sociale pourrait favoriser l'apparition de certains phénomènes déviants, tels que l'homosexualité ou la pédophilie.

Il est déplorable pour certains de se sentir obligés de choisir entre deux maux : soit un minimum de tolérance sexuelle dans la société (avec les précautions nécessaires), soit l'existence de pratiques sexuelles déviantes.

Dans les sociétés où la sexualité n'est pas correctement solutionnée, les homosexuels (clandestins ou déclarés) peuvent

être tellement nombreux qu'ils deviennent une force électorale importante. Et les candidats aux élections deviennent contraints de leur accorder des concessions, de façon officielle ou officieuse.



(335). Si une personne pratique la sexualité de façon normale et régulière, alors sa sexualité devient banale, puis oubliée. Qui est rassasié, devient apaisé. Cette personne peut alors se concentrer efficacement sur des tâches sérieuses. Mais si cette personne est privée d'une sexualité normale et régulière, des hormones pourraient influencer sur son cerveau, sa sexualité risque de l'obséder jusqu'au point de l'empêcher de s'acquitter de ses devoirs sociaux.



(336). Il existe un mur de séparation sociale entre les deux sexes. A la fois les mâles et les femelles ont contribué à son instauration. Les mâles l'ont érigé pour préserver leurs épouses (ou leurs filles) des séductions ou des agressions possibles des autres mâles. Et les femelles l'ont soutenu pour inciter leurs époux à leur rester fidèles. Pourtant, il arrive des moments où des hommes ou des femmes désirent, dans le secret de leurs consciences, d'avoir des relations amicales ou rapprochées avec certains partenaires extra conjugaux. Le mur de séparation sociale entre les deux sexes rend ces désires impossibles à satisfaire. Ces hommes ou ces femmes regrettent pendant un moment l'existence de ce mur. En même temps, ils sont aussitôt horrifiés dès qu'ils pensent à l'anarchie destructrice qui pourrait résulter de la suppression de ce mur. Ne sommes-nous pas contradictoires ?!



(337). Pourquoi parler de la sexualité ? Parce que des parties importantes de la société souffrent des conséquences de son ignorance, de son incompréhension⁵⁹ ou de son irrationalité.



⁽⁵⁹⁾ *Entre mari et épouse, certains tabous peuvent entretenir des incompréhensions ou favoriser des souffrances silencieuses. L'incompréhension peut dériver d'une méconnaissance mutuelle, ou d'une croyance erronée. Des femmes risquent ainsi de ne jamais éprouver l'orgasme. La jouissance de la femme est un exemple de tabou. L'«orgasme simultané» aux deux partenaires est un mythe. Il est souvent un mirage inaccessible. Constatant que son orgasme s'obtient à travers la pénétration de l'urètre dans le vagin, l'époux croit généralement que cet acte provoque simultanément un orgasme semblable chez son épouse. Mais ce qui excite un conjoint, n'excite pas forcément son partenaire. Les préliminaires sexuels de la femme nécessitent des caresses sur plusieurs zones érogènes. Et pour certaines femmes, il se peut que des caresses manuelles (douces et répétées), sur les lèvres du vagin, et sur le clitoris, soient indispensables pour l'accession à l'orgasme. Le partage du plaisir sexuel nécessiterait dans ces cas, non pas un seul acte sexuel, mais deux (un premier pour le mâle, souvent relativement rapide, et un second pour la femelle, plutôt lent).*

LA FEMME

Comment choisir son partenaire

(338). Il est préférable que les futurs mariés se connaissent mutuellement avant le mariage, pour réduire les risques d'incompréhension mutuelle, de déception, d'échec ou de divorce. Mais il est vain de chercher pendant longtemps un futur conjoint qui réunisse toutes les qualités désirables. Ce genre d'ange parfait est introuvable, parmi les hommes et les femmes. [Loi 613] *Qui a quelques qualités, a simultanément quelques défauts ! Qui n'a pas tel défaut particulier, en a tel autre ! Qui semble aujourd'hui n'avoir aucun défaut apparent, risque demain d'en avoir plusieurs !* Tout(e) fiancé(e) ou conjoint porte naturellement quelques défauts. Pour qu'un prétendant au mariage soit acceptable, il suffit qu'il présente un minimum de qualités, qui rendent la vie de couple agréable, ou au moins supportable. Parmi ces qualités minimales souhaitables, il y a le sérieux, la souplesse dans la pensée, la suite dans les idées, la fidélité, la compagnie agréable, la prévoyance.



(339). Demandez aux jeunes hommes : que chercherez-vous le plus en votre future épouse : la beauté de son visage, son sourire, les formes de son corps ou le rang de sa famille ? Seuls des expérimentés privilégieront son esprit ou ses sentiments. Demandez de même aux demoiselles : que souhaitez-vous le plus dans votre futur conjoint : le charme, la richesse, le prestige

ou la puissance ? Rares seraient celles qui préféreraient la noblesse des sentiments, la modestie, la sagesse ou l'honnêteté.



(340). Si vous voulez engendrer les enfants les mieux performants possibles, vous devriez vous marier avec un partenaire d'une lignée familiale qui soit la plus éloignée possible de votre propre lignée familiale.



L'art de traiter les contradictions au sein du couple

(341). Le divorce n'est pas seulement une affaire personnelle, privée, ou de couple. Il fait partie aussi des différents genres de luttes politiques existant dans la société. Nous devrions le traiter en tant que tel.

Depuis longtemps déjà, la culture populaire prône une relation entre époux faite de respect, de complémentarité et de solidarité. Mais, il arrive parfois que, de la banalité quotidienne de la vie conjugale, surgissent des tensions. [Loi 614] ***Comme tout autre groupement ou union d'individus, le mariage est source de contradictions. Cela fait partie de la dialectique de la nature.***

Des conflits passagers entre les conjoints sont inévitables. Au début de leur liaison, les futurs conjoints échangent des déclarations d'amour et des serments d'affection ou de fidélité. Comme dans les chansons ou les films en vogue, chaque partenaire ne perçoit dans son conjoint que des qualités charmantes. Mais après quelques mois ou années de vie commune, il peut arriver que chaque partenaire ne voie plus dans son conjoint que des défauts. Il advient parfois que les conjoints échangent des offenses, des humiliations, des défis ou

des menaces. Tout conjoint peut se sentir quelques fois sous-estimé, agressé, blessé, humilié ou trahi. Il peut essayer de défier, vaincre ou dominer son partenaire. Par manque de sagesse, l'un ou les deux époux peuvent s'engager dans des luttes, concurrences, oppositions, surenchères ou vengeances. La vie de couple peut alors évoluer en un enfer. Quand persiste la suspicion, la tension, le défi, l'antipathie ou l'escalade, alors le divorce devient envisageable. Les enfants en sont les principales victimes. Le divorce devrait être légalement accessible, mais moralement détestable.

Si un époux cherche des arguments pour se séparer de son épouse, il les trouvera toujours. Et s'il cherche des raisons pour préserver son mariage, il les trouvera aussi. Même chose pour l'épouse envers son époux.

Pour éviter que les conflits de couple ne dégénèrent pas en hostilité, ou en rupture, les concernés devraient fournir des efforts pour se comprendre mutuellement. Ils devraient être souples dans leurs manières de penser et de se conduire. Ils devraient accepter d'échanger des concessions mutuelles. Et parfois, ils devraient même faire quelques sacrifices pour préserver la continuité du mariage. Cette souplesse n'est pas seulement exigible au sein du couple, elle est aussi nécessaire dans tout genre de groupe, collectif ou organisme.

Les parents et les éducateurs oublient souvent d'enseigner aux jeunes mariés de faire un effort de retenue, surtout pendant les périodes de menstruation de l'épouse. Car le changement hormonal pousse parfois la susceptibilité de l'épouse à son paroxysme. Son caractère peut devenir méconnaissable, bizarre ou agressif. Il est même possible qu'un phénomène hormonal périodique analogue existe aussi chez l'époux.

Pour bénéficier d'une vie agréable au sein du couple, chaque partenaire devrait éviter l'animosité, l'intransigeance, l'âpreté, les surenchères ou les défis. Si un partenaire cherche à prouver sa supériorité, ou à imposer sa domination, il serait probablement porteur d'un «complexe d'infériorité», ou d'une souffrance psychique quelconque. Il chercherait peut être un peu plus de réconfort, de respect, de considération, de valorisation ou d'amour. Il faut l'aider, non l'affronter ou le contrarier sur tous les détails. Il faut aimer son conjoint en dépit des défauts

qu'il pourrait avoir. Quand ce conjoint se sentirait pardonné, accepté et aimé, il deviendrait apaisé. Il faut lui pardonner pour l'encourager à fournir des efforts dans le but de s'améliorer.

Si des conjoints ne se comprennent pas, s'ils se disputent fréquemment, et si l'un ou les deux deviennent fortement déçus, offensés, humiliés ou blessés, ils deviennent enclins à penser que la solution est de divorcer et de chercher un conjoint meilleur. Et s'ils le font, ils s'aperçoivent plus tard que des problèmes semblables réapparaissent au sein de leur nouveau couple. Ils finissent par découvrir qu'il est inutile de divorcer pour chercher un conjoint meilleur, puisque tous les hommes et les toutes femmes se ressemblent. Qui n'a pas tel défaut, a tel autre. Souvent, l'un (ou les deux) conjoint(s) utilise(nt) le divorce, non pas comme une démission d'une cohabitation impossible, mais plutôt comme un défi, une punition ou une vengeance contre son partenaire.

Il est regrettable de constater que, dans la majorité des sociétés, toutes religions confondues, environ le tiers ou la moitié des couples mariés finissent par être brisés par le divorce, la répudiation, la séparation, la rupture ou simplement par des conflits répétitifs. Ces divorces constituent pour la société des gaspillages d'énergie énormes. Il est de l'intérêt de la société de développer des cultures ou des modes de vie qui réduisent le nombre de ces divorces à leur strict minimum.

Pour soigner les maux du couple, le remède n'est pas la séparation ou le divorce, mais que chaque conjoint s'efforce de s'améliorer, tout en aidant son partenaire à se corriger. La solution ne réside pas dans le remplacement du conjoint par un autre, mais dans le perfectionnement des mœurs de chacun des deux époux. Les conjoints qui envisagent le recours au divorce, oublient souvent que leurs erreurs, leur manque de souplesse, leur excès de subjectivisme ou leur entêtement, qui pourraient les conduire à un premier divorce, les mèneraient fatalement à d'autres séparations dramatiques. Chaque conjoint exige de son partenaire d'être parfait, alors que lui-même ne l'est pas. Pourquoi vouloir changer de conjoint, alors qu'aucun parmi les conjoints possibles n'est parfait ? Même si quelques qualités souhaitables sont absentes ou insuffisantes chez un conjoint, il suffit que son partenaire l'aide patiemment à évoluer pour le

voir s'améliorer. Ce conjoint devrait alors au moins être capable de comprendre la nécessité de fournir les efforts indispensables pour progresser.

Si seulement tout cela est autant facile à faire qu'à dire !



(342). Dans le cadre d'un féminisme mal compris, certaines femmes luttent pour «égaler» les hommes, au sens de les «imiter». Elles font de hautes études, obtiennent un travail, une rémunération, une voiture, un logement et progressent dans leurs professions. Leur succès professionnel exige d'elles des efforts exténuants. Elles s'épuisent rapidement au travail salarié. Et puis elles constatent parfois qu'elles n'arrivent pas à se marier ou à réussir leurs vies conjugales. On ne sait pas si la cause est que ces femmes sont exigeantes ou hautaines, ou que les candidats probables à les épouser ont peur qu'elles deviennent prétentieuses, qu'elles les défient, ou qu'elles essayent de les dominer.

Quand une épouse travaille comme salariée, certains disent alors : «L'homme exploite doublement la femme». En fait, si la femme s'exténue dans le travail salarié, l'époux n'est pas seul blâmable ou responsable. La situation de la femme, sur le lieu du travail salarié, est déterminée par son employeur, ou par le capital, et l'époux reste incapable (en tant qu'individu) d'intervenir sur cette relation. Tandis que le travail de l'épouse au foyer relève d'un partage des tâches entre époux et épouse. Les deux époux sont supposés aptes à s'accorder sur la manière la plus convenable pour partager les tâches de satisfaction des besoins de leur famille.

Quand des femmes sont simultanément mariées et salariées, avec des enfants à charge, et que leurs maris travaillent aussi, leurs couples sombrent parfois dans des problèmes complexes. Les occupations professionnelles empêchent les conjoints d'avoir des relations satisfaisantes, d'une part entre eux, et d'autre part avec leurs enfants. Le recours à l'aide des parents des époux, à l'emploi de «servantes» à domicile, aux crèches ou aux garderies, ne suffit pas pour résoudre ces problèmes.

Paradoxalement, la population accepte (ou supporte) l'idée d'«égalité» entre la femme et l'homme, mais elle continue à

dédaigner les rares hommes qui, pour une raison ou pour une autre, acceptent de se consacrer à l'éducation des enfants au foyer.

De plus, les relations entre les deux époux parents (qui travaillent tous deux hors du foyer) finissent par se réduire à un minimum décevant. Et le capital (employeur) reste indifférent aux souffrances des époux salariés. Le partage des tâches entre époux et épouse salariés est parfois mal compris, et certains travaux (relevant de la famille) deviennent négligés, dédaignés ou boudés, par l'un, ou par les deux conjoints. Si, à la fois les deux époux accordent la priorité à leurs emplois, leurs vies professionnelles deviennent incompatibles avec leur vie familiale. La quête de l'argent est insidieuse, mais puissante. A tel point que les deux conjoints oublient parfois de s'interroger si leur but ultime réside dans leur carrière professionnelle ou dans le bonheur de leur vie privée.

Certaines épouses ayant les moyens pour se payer une «servante» ou une «bonne», prétendent qu'elles peuvent «égaler» les hommes en exerçant une profession hors du foyer. Se pose alors une question : Pour permettre à certaines épouses aisées de travailler hors du foyer, faut-il que la société continue à écraser des parts importantes de la population pour que leurs filles ou leurs femmes acceptent de travailler comme «servantes» ou «bonnes» chez ces épouses aisées ? Si nous voulons «libérer» les femmes, nous devrions «libérer» toutes les femmes, et non pas seulement celles qui sont riches ou éduquées.

La femme peut-elle «égaler» l'homme, au sens de l'«imiter» en toute chose, tout en étant épouse, mère, organisatrice du foyer et éducatrice des enfants ? La forme de la famille traditionnelle est-elle condamnée à évoluer en corrélation avec l'évolution de la société ? Si oui, comment la société devrait-elle s'y préparer ?



Hommes et femmes sont-ils égaux ?

(343). Certains freudiens avaient défini la femme comme étant un homme à qui il manque un pénis (ou qui aurait un pénis rabougri). Thèse du verre à moitié vide. Pourquoi ne pas définir la femme comme étant un homme, qui aurait, en plus, un utérus, avec ses accessoires et ses conséquences ? Thèse du verre à moitié plein. Certains organes sont plus visibles chez un genre, et moins perceptible chez l'autre genre. Apparemment, ce sont les hommes qui décident dans notre société, mais dans les faits, les femmes (en tant que mères, épouses ou filles) influencent, façonnent ou orientent les décisions des hommes.



(344). Revendiquer une certaine «égalité» entre la femme et l'homme est compréhensible et légitime. Vouloir introduire un peu plus de justice, de démocratie ou de solidarité, dans les relations existant entre les hommes et les femmes, est digne d'être soutenu et réalisé. Mais certains présupposés du concept d'«égalité»⁶⁰ peuvent être inadéquats ou erronés. L'expression d'«égalité» entre les femmes et les hommes, au sens d'une identité, d'une équivalence, ou d'une absence de différence, serait inappropriée ou maladroite. Les caractères anatomiques qui distinguent le corps des femelles de celui des mâles, assignent objectivement, à chacun parmi eux, des rôles familiaux ou sociaux différents, mais complémentaires. Et cette complémentarité entre mâle et femelle rend leur solidarité mutuelle, dans tous les cas, obligatoire et indispensable. D'un côté, hommes et femmes se ressemblent, et d'un autre côté, ils se distinguent. Ils sont à la fois, égaux et inégaux. Certains rôles (familiaux ou sociaux) peuvent être assumés indifféremment par des hommes ou par des femmes. Et d'autres rôles peuvent être plus appropriés au mâle ou à la femelle, sans que cela soit transformé en une exclusivité absolue, ou conçu comme une

⁽⁶⁰⁾ Voir aussi la question de 'l'égalité' dans la section 'Les hommes sont-ils égaux comme supposé dans la démocratie ?', dans le livre 'Le politique'.

valorisation pour un sexe et une discrimination pour l'autre. Quant à l'accès aux postes de direction politique, qui constituent l'un des enjeux importants des luttes politiques, les discriminations (de sexe ou autre) évoluent en handicaps sociaux qui empêchent la société d'accéder à un épanouissement optimum.



(345). Une certaine revendication de l'«égalité» entre hommes et femmes, suppose que les hommes sont déjà unis et égaux dans leur pratique de la domination des femmes. Dans la réalité, il n'y a pas le bloc des hommes d'un côté, et le bloc des femmes de l'autre. Ce qu'il y a, c'est la division entre les dominants et les dominés, les exploités et les exploités, les magouilleurs et les intègres, les cultivés et les ignorants, les riches et les pauvres, etc. Cette division sociale traverse tous les groupes sociaux, y compris les hommes et les femmes.

Les hommes sont déjà inégaux entre eux. Comment les femmes peuvent elles alors être égales à des hommes qui sont eux mêmes inégaux ?

Les hommes n'exercent pas une domination commune sur les femmes. Ceux qui dominent les hommes dominés, sont ceux là mêmes qui dominent aussi les femmes dominées. Et les femmes faisant partie des groupes sociaux dominants, participent à la défense du système social de domination existant.

Quand un homme (mâle) opprime une femme (femelle), il ne fait que reproduire à son niveau, peut être de manière un peu exacerbée, le système social global de domination. Si ce système social de domination est aboli, la femme pourrait devenir autant libre que l'homme libre.

Les agressions de nature criminelle exercées par exemple par certains époux contre leurs épouses, ne relèvent pas des rapports sociaux entre hommes et femmes, mais de rapports entre individus.

Quand une femme subit un rapport de domination ou d'oppression, ce rapport s'exerce sur elle par des dominants, qui peuvent indifféremment être des hommes, des femmes ou les deux à la fois.

La femelle et le mâle ne sont pas «égaux» au sens d'«identiques», mais ils aspirent à des droits politiques, économiques et culturels égaux ou équivalents. Mâles et femelles sont différents, mais complémentaires.

Cette vision ne signifie pas, et ne justifie pas, de retarder le traitement des spécificités du statut social de la femme. Au contraire, toutes les luttes d'émancipation devraient être solidaires et concourantes.

Vouloir l'égalité entre l'homme et la femme suppose que la société ne se contente plus de demander à la femme d'engendrer des enfants, mais elle lui demande en plus de contribuer à l'éducation des enfants, ainsi qu'à la production économique de la famille. Ce changement conduit à des bouleversements sociaux insoupçonnés. La femme accède ainsi au statut de partenaire conjugal co-responsable. La femme ne gagne pas seulement des droits nouveaux, mais elle accède à des peines et à des souffrances supplémentaires. Pour jouir de certains droits, il faut simultanément accepter d'endurer les souffrances qui leur sont indissolublement liés. Ce qui lie mari et épouse, ce n'est pas la raison commune, mais les besoins communs.



(346). La spécificité de la femelle (en comparaison avec le mâle) est qu'elle porte un utérus (avec ses accessoires). Elle peut donc facilement être fécondée. Et dès l'instant où elle le devient, cela l'engage dans une série de tâches de soins, de protection et d'éducation qui peuvent durer pendant plus d'une décennie. Cette responsabilisation subie impose à la femelle de faire attention et de prendre des précautions. La société sait que le mâle risque parfois de ne pas maîtriser sa sexualité, au point qu'il peut faire une fécondation illégale, non programmée, non désirée ou non assumée. De là découlait, dans les sociétés anciennes, la précaution de séparation sociale entre mâles et femelles. Cette séparation était un dérangement assumé à la fois par les mâles et les femelles, même s'il condamnait la femelle, dans certaines sociétés anciennes, à vivre cloîtrée à l'intérieur du groupe familial. Depuis la seconde moitié du 20^e siècle, les sciences et les techniques permettent de maîtriser la fécondation.

C'est pourquoi il est devenu possible de faire évoluer la séparation entre les deux sexes.



L'émancipation de l'homme passe par celle de la femme

(347). On parle de la «question de la femme», de la «situation sociale de la femme», de la «libération de la femme», des «droits de la femme», etc. On discute si «la femme» mérite une citoyenneté entière ou pas. On s'interroge si «la femme» est vraiment «égale» ou «inférieur» à l'homme. Certains espèrent renforcer leur notoriété en proclamant des droits ou des privilèges aux femmes⁶¹.

Et l'on oublie parfois que la chose qu'on appelle «la femme» n'existe pas. Ce n'est qu'un concept. Dans la réalité, il y a nos mères, nos sœurs, nos tantes, nos nièces, nos épouses, nos filles, nos voisines, nos collègues au travail, nos concitoyennes. Chaque homme est en relation avec des femmes dans son environnement social. Si quelqu'un veut opprimer sa mère, sa sœur, son épouse, sa fille ou sa concitoyenne, ce serait un dommage pour lui. Un citoyen juste souhaiterait, pour toutes ces femmes, le plus grand bien possible. Comment un citoyen juste peut-il refuser à ces femmes tout le bien qu'il veut pour

⁽⁶¹⁾ *Le peuple revendiquait la démocratisation du régime politique, c'est-à-dire une démocratisation des relations entre gouvernants et gouvernés. Et le pouvoir politique lui répondit en lui octroyant un «code de la famille» (مدونة الأسرة) qui prétend «démocratiser» la relation entre époux et épouse. Le peuple aurait pu rétorquer à l'État : «Nous vous demandons de démocratiser la relation entre le peuple et l'État, et vous nous servez un code de démocratisation de la relation entre époux et épouse ! Nous sommes aptes à démocratiser nos relations entre époux et épouse, mais êtes-vous capables de démocratiser les relations entre l'État et le peuple» ?*

lui-même ? Ce qui est bénéfique pour ces femmes, est également profitable pour lui. [Loi 615] *Plus les femmes (femelles) sont épanouies et libres, plus les hommes (mâles) sont eux-mêmes souverains et émancipés. L'épanouissement des hommes passe par celui des femmes, sinon hommes et femmes sombrent ensemble dans la décadence.* Nous devons respecter les droits de citoyenneté des femelles autant que ceux des mâles. Nous n'avons même pas besoin d'attendre que nous soyons tous d'accord sur ces points, ou que l'État veuille bien nous établir des lois dans ce sens, pour que nous commençons à respecter sincèrement les droits des femmes de notre entourage. Mais n'exagérons pas jusqu'au point de victimiser les femmes. Une femelle aspire à la domination autant qu'un mâle.



(348). La domination de la femme est-elle un produit du mariage ? En fait, le mariage n'est ni la cause, ni la conséquence de la domination de la femme. Le mariage restitue le genre de relation, ou de sentiments, que les conjoints y mettent.



(349). Certains prétendent que l'accès de la femme au travail professionnel «libère» la femme. Mais ils ne précisent pas de quoi il la «libère». L'accès de la femme à l'instruction, puis au marché du travail salarié, se limite à faire sortir la femme du foyer, et à la mettre à égalité, c'est-à-dire en concurrence, avec des hommes salariés, dominés et exploités. La libération de l'exploitation capitaliste reste à l'ordre du jour, à la fois pour les femmes et pour les hommes.



(350). Dans nos pays islamiques, il est incontestable que la loi existante (qui est d'origine islamique) maintient la femme dans une position d'infériorité par rapport à l'homme (dans le mariage, le divorce, l'héritage, le travail, etc). Interrogeons-nous alors : Est-ce la promulgation de nouvelles lois progressistes qui va faire émanciper la femme ? Ou, au contraire, est-ce la

prolifération de comportements sociaux progressistes envers la femme qui va conduire à l'établissement de meilleures lois ? Ou bien, est-ce que ces deux aspects sont liés ? Est-ce qu'ils se renforcent mutuellement ? Ou est-ce que l'interdépendance de ces deux aspects demeure irrégulière, variable, incertaine, non corrélée ?



(351). [Loi 616] *Un pays qui n'éduque pas sérieusement ses fillettes et ses femmes, récolte des adultes mâles inhibés ou incultes. Les hommes mâles ne peuvent nuire aux femmes sans nuire à eux-mêmes.* Si la femme est marginalisée dans un pays, celui-ci risque de glisser vers le sous-développement. La femme redoute la guerre et préfère la stabilité. Sont injustes à l'égard de la femme : les difficultés d'accès à l'éducation, le mariage en âge mineur, le mariage sans consentement réel, la polygamie, l'enfermement au foyer, le divorce abusif, les discriminations professionnelles, le partage inégal de l'héritage, le rejet de la mère célibataire, ou l'abandon forcé de l'enfant sans père légal.



(352). La situation sociale de la femme influence l'ensemble des relations sociales. La femme s'occupe, en tant que mère, de l'éducation des bébés et des enfants, qui sont les futures adultes. [Loi 617] *Dans les pays où les femmes sont maintenues enfermées au foyer, l'égoïsme semble plus répandu qu'en ceux où les femmes sont relativement intégrées aux activités économiques et culturelles. L'isolement de la femme renforce l'égoïsme, à la fois de la famille, et de chacun de ses membres.* Si les filles sont éduquées autant que les garçons, la culture de la solidarité se répand mieux dans la société. Si les diverses activités professionnelles sont ouvertes aux femmes autant qu'aux hommes, la coopération se consolide plus aisément dans la société. L'appartenance à la famille devient relativisée (et complétée) par d'autres appartenances sociales. Cette tendance générale n'empêche pas l'existence de cas particuliers inverses.



(353). Pourquoi recourir au quota réservé aux femmes ? Qu'est-ce qui prouve que les élus mâles défendent uniquement les intérêts des hommes mâles au détriment de ceux des femmes ? Pourquoi les femmes ne votent-elles pas pour des candidates femmes ? Qu'est-ce qui prouve que les femmes élues dans les instances représentatives vont défendre les intérêts spécifiques des femmes ? Les femmes ne défendent-elles pas les intérêts des hommes dominants plus que ceux des femmes du peuple ? Le vote des femmes n'est-il pas globalement plus conservateur que celui des hommes ? Le principe de quota réservé aux femmes ne risque-t-il pas d'être transformé en un subterfuge politique utilisé par les dominants pour accroître le nombre des élus acquis à leur faveur ? Quand l'idée de quota se répand dans plusieurs domaines, ne risque-t-elle pas de dénaturer le principe de démocratie ou de méritocratie ? Même s'il est acceptable, légitime et nécessaire de réserver aujourd'hui quelques quotas modérés aux femmes, n'est-il pas excessif de croire que ce principe des quotas va à lui seul résoudre automatiquement les problèmes soulevés par la situation sociale préoccupante des femmes ?



Controverses entre hommes et femmes

(354). Quand un époux discute avec son épouse à propos d'un sujet délicat, nécessitant par exemple de choisir parmi plusieurs options qui sont toutes difficiles à justifier, il se produit parfois une incompréhension entre eux. L'un privilégie un aspect, alors que le second s'attache à un autre. Ce qui est important pour l'un, est secondaire pour l'autre. Les critères et les repères auxquels ils se réfèrent paraissent distincts. La logique suivie par l'un, semble inadéquate pour l'autre. Chacun

semble marqué dans le tréfonds de sa conscience par de longues périodes d'évolution historique⁶². Pour la femme, le meilleur est ce qui attire, fascine, ou séduit. Alors que pour l'homme, le meilleur est ce qui permet de réussir les projets programmés, ou de vaincre l'adversaire. Pour la femme, l'esthétique est un critère important dans l'appréciation des choses. Pour elle, une chose est soit belle, soit insuffisamment belle. Par exemple, quand la femme dit «J'aime cela» ou «Je n'aime pas cela», cela équivaut pour elle à un argument, à un raisonnement ou à une démonstration. Par contre, pour l'homme, une chose est soit pratique, réaliste ou raisonnable, soit elle ne l'est pas assez. L'homme privilégie ce qui est efficace pour réussir dans ce qu'il entreprend. La beauté reste pour lui souhaitable, mais non indispensable. Quand l'homme dit «Cela est profitable pour moi» ou «Cela n'est pas dans mon intérêt», cela équivaut pour

⁽⁶²⁾ Certains croient que le cerveau de l'homme et celui de la femme sont «distincts», au sens que celui du mâle est «supérieur» et celui de la femelle «inférieur». Par exemple, le sociologue Gustave Le Bon (1841-1931) parle des «différences mentales profondes qui la [Loi a femme] séparent de l'homme» (p.12). Il affirme que «Le volume du crâne de l'homme et de la femme, (...) présente des différences très rapidement croissantes avec le degré de la civilisation. Très faibles dans les races inférieures, ces différences deviennent immenses dans les races supérieures». (Gustave Le Bon, *Lois psychologiques de l'évolution des peuples*, Edition Félix Alcan, Paris, 1895, p.42, version numérique préparée par Jean Marc Simonet sur le site : <http://bibliotheque.ucaq.ca>). Cette thèse n'est pas fondée. Un crâne plus grand (en volume ou en poids) n'est pas forcément plus intelligent. Et les gènes (responsables de la reproduction des caractères héréditaires) de la fille ne sont pas hérités uniquement de sa mère, mais de ses deux parents. A la fois les acquis héréditaires du père et de la mère sont transmis de la même manière aux garçons et aux filles. Si des qualités héréditaires sont acquises par les mâles, elles deviennent forcément transmises aux femelles. Les garçons ne peuvent pas progresser continuellement plus que les filles. Les patrimoines biologiques transmis des parents vers les enfants sont semblables ou équivalents, à la fois pour les garçons et pour les filles. Si des différences sont ultérieurement constatées, c'est probablement l'éducation acquise, ou la pratique sociale, qui en est la cause, non le patrimoine génétique.

lui à une preuve décisive. Ces exemples peuvent être marqués par du machisme, ou par des préjugés. Heureusement, avec la généralisation de l'enseignement, les populations commencent à reconnaître que les filles se débrouillent autant que les garçons, dans tous les domaines, et parfois même mieux.



(355). Le rôle dévolu à la femelle au foyer semble l'éloigner relativement de certaines expériences sociales. Cela incite la femelle à combler ce manque d'expérience en tirant le maximum d'enseignements des expériences qu'elle vit ou dont elle prend connaissance (de façon indirecte). La sensibilité de la femme est différente de celle de l'homme. La particularité de cette sensibilité dérive de la spécificité du rôle de la femme dans la société contemporaine (non de sa biologie). La femelle semble instinctivement plus sensible que le mâle. S'il n'est pas avisé, l'homme est dérouté par l'humeur changeante de sa compagne. Elle peut évoluer brusquement de la gaieté à l'angoisse, de la tristesse à la colère, ou de l'indolence à la brutalité. Un brin d'affection peut parfois la ramener à l'allégresse. Chez la femme, l'esthétique est aussi importante, sinon plus, que la logique. Quand le mâle s'embrouille dans des analyses détaillées pour la convaincre, la femelle tranche parfois la controverse par un : «J'aime plutôt ceci que cela». La femme ne supporte pas que son compagnon ou ses proches expriment des critiques à son égard. Elle ressent la critique comme un jugement dévalorisant. Elle perçoit sa remise en cause comme une menace déstabilisante. Même l'éloge d'une autre femme peut être ressenti par elle comme une critique indirecte. La femme a besoin (plus que le mâle) que son entourage la rassure, qu'il lui témoigne respect, considération et affection.



(356). Un homme flatte une femme, quand il ne l'a pas encore conquise. Une femme adore un homme, quand elle n'a pas suffisamment cohabité avec lui. Ne peuvent être heureux que les conjoints qui échanger des critiques avec le sourire, et qui acceptent de fournir les efforts nécessaires pour s'améliorer.



LA MÉDECINE

Médecine mercantile, et médecine humaniste

(357). Pourquoi parler de la médecine ? La société comporte plusieurs aspects, activités, domaines ou dimensions. Et la médecine est un bon exemple d'activité sociale, qui illustre assez bien des coopérations, des abus et des contradictions sociales.

Certains citoyens se plaignent de ne pas trouver un cadre adéquat où ils pourraient exprimer leurs doléances envers des professions libérales, telles celles des médecins, avocats, architectes, notaires, ou autres prestataires de services. Ces citoyens expriment parfois des critiques à dimension sociétale à l'égard de ces professions 'fermées'. Les problèmes sociaux liés aux activités médicales constituent un bon exemple qui met en évidence des contradictions flagrantes entre la logique de la solidarité sociale d'un côté, et de l'autre, la logique du profit ou de l'égoïsme.

Des millions de citoyens tombent de temps en temps malades. Et quand ils sentent qu'ils ne peuvent accéder aux soins médicaux disponibles, parce qu'ils n'ont pas l'argent suffisant pour se soigner, cela les fait souffrir. Alors que des personnes aisées se permettent des choses supposées superflues. Dans cette situation sociale, faite d'inégalités choquantes, certains médecins n'oublient-ils pas parfois la détresse que des millions de citoyens malades éprouvent ?

Les métiers de la médecine étaient supposés, à l'origine, réservés aux personnes qui se dévouaient volontairement pour servir le peuple. Les médecins sont des réparateurs de corps accidentés, abîmés ou usés. Ils soulagent les souffrances des hommes. Les professionnels de la santé sont supposés serviables, humanistes et désintéressés. Hélas, rien dans la société n'échappe à la logique du capitalisme, ou du profit. De nombreux médecins ne deviennent-ils pas aujourd'hui des commerçants (comme dans d'autres métiers d'avocats, d'enseignants, d'agents d'autorité, ou de sécurité, etc) ? La logique du profit ne devient-elle pas le mobile principal dans l'ensemble des professions (publiques et privées) ?

Dans la relation entre un malade et un médecin, c'est ce dernier qui domine. Il serait ainsi excessif de prétendre que le tarif de la consultation médicale puisse être déterminé par un accord «libre» ou «équitable», entre le médecin et le malade. Certains citoyens malades ne se plaignent-ils pas de se sentir dépouillés de leur argent par divers intervenants dans le domaine des soins médicaux ? Ce genre de médecine ne se transforme-t-il pas en une exploitation des maladies d'autrui ?

Une simple consultation d'environ cinq ou dix minutes chez un médecin spécialiste ou une clinique privée coûte souvent au patient salarié au «SMIG» (salaire minimum légal garanti) l'équivalent de deux à quatre jours de son revenu mensuel. Une opération chirurgicale peut coûter l'équivalent d'une année de travail au «SMIG». Est-il équitable, par exemple, que la journée de travail d'un ouvrier agricole coûte environ 60 Dirhams, alors qu'une simple consultation auprès d'un médecin (durant cinq ou dix minutes) coûte environ 200 Dirhams ? Faut-il, pour faire justice, que les tomates soient vendues à 50 ou 100 Dirhams, au lieu des 2 Dirhams habituels par kilogramme ? Les prix des marchandises ou des services ne cachent-ils pas parfois des rapports de forces, ou des formes d'exploitation (directe ou indirecte) ?

Dans le cadre de la course généralisée au rendement, les médecins sont amenés, eux aussi, à soigner les malades en série. Si un médecin (public ou privé) reçoit plus de vingt malades par jour, comment peut-il réfléchir sérieusement sur le cas de chaque malade examiné ? Si la cause est le nombre insuffisant

des médecins, cela ne signifie-t-il pas que la société devrait se rationaliser en formant des médecins en quantité suffisante ?

Quand survient un litige quelconque entre un client et un prestataire de service privé, ce client ne peut généralement rien faire. Dans la pratique, et en dépit des lois établies, la victime ne peut pas récupérer ses droits. Le recours à la justice ne fait qu'augmenter ses souffrances ou ses pertes. La victime est condamnée à subir des abus, des malfaçons, ou des fautes professionnelles, sans pouvoir se défendre. Aucune autorité, aucun arbitre, ne peut s'occuper réellement des doléances de la victime, ou lui rendre justice.

L'argent amassé par cette catégorie de médecins dépasse parfois les besoins de leurs familles. Pourquoi certains médecins veulent-ils, eux aussi, devenir des «millionnaires», puis des «milliardaires»? Quel serait le but de l'enrichissement des médecins ? Que vont faire les médecins concernés avec l'argent accumulé ? Vont-ils l'investir ? Vont-ils le dédier à des fonds de solidarité sociale ? Vont-ils le restituer à l'État sous forme d'impôts sur les revenus ? Vont-ils le transmettre à leurs enfants sous forme d'héritage ? Vont-ils le gaspiller, comme d'autres riches épicuriens, dans des hôtels de luxe, pendant des voyages de distraction, menés à travers les pays les plus plaisants du monde ?

Est-il légitime de transformer les maladies d'autrui en gisements de bénéfices ? Refuser de soigner des personnes incapables de payer n'est-il pas un délit de «non assistance à personne en danger» ? L'État n'est-il pas le principal responsable de ces dérives ? N'est-ce pas un reniement du code

déontologique médical inscrit dans le serment d'Hippocrate⁶³ ? Cela n'ouvre-t-il pas la voie à de nombreux abus ?

Dans les hôpitaux publics, certaines personnes soignantes s'arrangent pour fournir le moins d'efforts possibles. Des citoyens, même très malades, évitent, autant que possible, d'aller aux hôpitaux publics, parce que ceux-ci sont réputés difficiles à accéder, lents, négligents, désorganisés ou inefficaces. L'État demeure incapable de garantir des soins médicaux satisfaisants pour l'ensemble des populations. Un observateur objectif est souvent ébahi par l'efficacité relative des médecins et cliniques privés, en comparaison avec les hôpitaux publics. Comme si le fait de passer du cadre de salarié de l'État, à celui d'entrepreneur ou de salarié du privé, décuple l'ardeur de travailler. Avec des budgets modestes, et des moyens limités, les médecins et cliniques privés soignent un flux de malades relativement honorable.

Les malades évitent aussi, autant qu'ils peuvent, de visiter les cabinets et cliniques privés, parce que ceux-ci s'arrangent pour faire payer aux malades le maximum possible de facturations. Des cliniques privées, comme les écoles privées, ciblent uniquement les populations assez riches.

Quand des malades d'un médecin ont besoin de faire des examens, analyses, radios ou scanners complémentaires, ce médecin oriente souvent ces patients vers ses amis ou collègues, qui font de même envers lui. Le but de cette pratique mutuelle est d'augmenter la clientèle à l'intérieur d'un petit réseau fermé de médecins. Des patients regrettent qu'on leur ait fait consommer des médicaments, des examens, des radiographies,

⁽⁶³⁾ *Ce serment (du 4^e siècle av. J. Ch.) dit, entre autres : «Je dirigerai le régime des malades à leur avantage, suivant mes forces et mon jugement, et je m'abstiendrai de tout mal et de toute injustice. (...) Je passerai ma vie et j'exercerai mon art dans l'innocence et la pureté». Et dans le serment de l'ordre français des médecins (de 1996) : «Je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité (...) de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments physiques et mentaux, individuels et sociaux. (...) Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me le demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou de la recherche de la gloire».*

des traitements ou des interventions chirurgicales, qui n'étaient pas indispensables.

Des malades reprochent à certaines cliniques privées des pratiques désolantes, telles que chèque de garantie, surfacturation, ou paiement au noir. Des cliniciens rétorquent, à raison : «Quand certains citoyens malades se sentent en danger, ils veulent jouir des soins médicaux les plus sophistiqués, ou les plus chers. Ils promettent de tout payer. Mais dès qu'ils sont délivrés de la situation dangereuse, ils renient tous leurs engagements».

Certains médecins (dans le secteur public, et surtout le privé) ne considèrent-ils pas leurs professions comme des sources d'enrichissement ? Ne se hâtent-ils pas avec ardeur de faire fortune (comme dans les autres métiers ordinaires) ? Certains médecins ne gèrent-ils pas leurs participations économiques (dans des fermes agricoles, des entreprises industrielles ou commerciales), parallèlement à leur métier médical ? Est-il raisonnable de vouloir cumuler le métier de médecin et celui d'homme d'affaires ? Ce cumul ne risque-t-il pas de conduire à des aliénations, à des dérives ou à des abus ? Faut-il établir des lois pour prohiber ce cumul ?

Des personnes en âge de retraite deviennent subitement attaquées par plusieurs maladies. Les retraités qui essayent de se soigner se plaignent de la cupidité de certains professionnels de la santé. Ils disent : «l'argent que nous avons difficilement épargné tout au long d'une vie de labeur, nous sommes maintenant obligés de le céder rapidement, en quelques opérations, à des cliniques, à des laboratoires et à des intervenants médicaux de tous genres» !

D'un point de vue opposé, il serait irresponsable d'oublier que nous œuvrons, jusqu'à présent, dans le cadre d'une société capitaliste. Il serait maladroit de vouloir le système capitaliste, tout en refusant ses implications. Les équipements médicaux (tous importés), les consommables, et les frais de maintenance et d'entretien périodiques de tout local médical, coûtent assez cher. Si des médecins et des cliniques privés existent, c'est parce que l'État est incapable de fournir tous les services médicaux dont les populations ont besoin. Un médecin ou un soignant est obligé de gagner un revenu suffisant, qui lui permet de vivre

décemment, sinon il ne pourrait plus continuer à pratiquer. Ne serait-il pas illogique de demander aux seuls médecins d'être des philanthropes, de travailler à perte, alors que tous les autres métiers sont autorisés à être les plus lucratifs possibles ? Certains citoyens ne pensent à la nécessité de la solidarité sociale que lorsqu'ils sont dans le besoin, ou menacés par un danger quelconque. Mais quand ils vivent dans une autosuffisance relative, ou dans la prospérité, ils glorifient le «chacun pour soi». Alors pourquoi demander aux médecins seuls d'être plus généreux que les autres acteurs économiques ? La société capitaliste ne s'enlise-t-elle pas dans plusieurs contradictions de ce genre ?

Il serait erroné d'accuser les médecins seuls. L'honnêteté recommande de reconnaître que tous les citoyens sont responsables de la situation sociale contradictoire dans laquelle ils se débattent. D'un côté, les citoyens veulent vivre dans un système social fondé sur la propriété privée, et sur la course généralisée aux profits privés. Et d'un autre côté, dès que ces citoyens se sentent dans une situation de difficulté, de détresse ou de sinistre, ils réclament avec insistance des secours, des aides, des dons, des faveurs, des exonérations d'impôts, des exemptions, des gratuités, des soutiens ou des solidarités. Ce n'est donc pas de la serviabilité des médecins qu'il faudrait discuter, mais du système politique ou social qui convient le mieux pour satisfaire les besoins de l'ensemble de la société. Mais ceci est un autre sujet, (ou peut être le seul sujet essentiel), et dont le débat peut mener loin.

Au Maroc, le remboursement des médicaments par le système de l'«Assurance Maladie Obligatoire» se fait sur la base des prix (ou des tarifs de référence) des médicaments dits

«génériques»⁶⁴ (qui sont les moins chers). Hélas, ces génériques sont peu prescrits par les médecins. Et si des malades ou leurs familles les cherchent dans les pharmacies, ils ne les trouvent pas. Les pharmacies évitent souvent de s'approvisionner en médicaments génériques, parce que les prix de ces génériques (relativement bas) laissent à ces officines des marges bénéficiaires inférieures à celles des médicaments chers. Et certains agents de pharmacies n'hésitent pas à proposer aux clients les médicaments qu'ils demandent sous leurs formes les plus chères.

Pourquoi des organismes d'assurance maladie utilisent des tarifs (de médicaments ou de soins) qui sont différents de ceux pratiqués par les médecins et les pharmaciens ? Si les tarifs pratiqués par les organismes de mutuelles sont justes, alors ceux pratiqués par les médecins et les pharmaciens sont injustes. Inversement, si les tarifs pratiqués par les médecins et les pharmaciens sont justes, alors ceux pratiqués par les organismes de mutuelles sont injustes. Dans les deux cas, ce sont les citoyens qui se sentent lésés. Il incombe à l'État de corriger de tels décalages dans les prix. S'il en est capable.

Une partie relativement importante parmi les pourvoyeurs de soins médicaux (publics et privés) ne se soucie pas des malades pauvres ou démunis. Certains refusent même de soigner les malades incapables de payer. L'État forme gratuitement des médecins et des pharmaciens, avec l'argent du peuple, ensuite ceux-ci vendent leurs soins ou leurs services à prix d'or. Comme s'ils vendent aux malades, non des services concrets, mais leur formation ou les connaissances médicales qu'ils portent. Pourtant, les connaissances médicales ne sont pas des propriétés

⁽⁶⁴⁾ *Un «génériques» est un médicament dont la formule de composition est entrée dans le domaine public, parce qu'elle n'est plus une propriété privée couverte par un brevet. Les génériques sont vendus moins cher que leurs homologues portant des noms de marque. En l'an 2 008, les parts des génériques dans la consommation des médicaments étaient d'environ 63 % aux États-Unis d'Amérique, 64 % en Allemagne, 57 % au Royaume Uni, 26 % en France, et 25 % au Maroc. Depuis l'an 2 009, une nouvelle loi fut établie en France pour obliger les médecins à prescrire, de préférence, les médicaments génériques.*

privées. Le savoir est différent des valeurs marchandes : il ne s'use pas et ne s'épuise pas quand on l'utilise. Certains médecins disent : «J'ai étudié pendant vingt cinq ans, je ne peux pas accepter d'être payé avec quelques sous comme un marchand de tomates» ! Beaucoup d'autres professions en font autant, sinon plus. Comme certains avocats qui se spécialisent dans la défense des riches, des fraudeurs, des escrocs ou des criminels fortunés. Il suffit de payer généreusement ces avocats pour qu'ils vous garantissent un acquittement, ou une réduction importante des peines prévues dans la loi.

Heureusement, il existe aussi de nombreux médecins, chirurgiens, pharmaciens, avocats ou autres prestataires de services qui sont nobles et généreux. Ils sont enclins à la fraternité, à la bienfaisance, ou au don de soi. Ils contribuent à travers de nombreuses voies ou associations, souvent dans l'anonymat, à aider ou à soigner des malades démunis. Leur passion d'aider ou de contribuer n'est pas entachée par le désir de s'enrichir. Ils restent modestes. Ils supportent que leur mode de vie personnel soit sobre. Quand leur client est incapable de payer leurs services, ces professionnels militants lui disent : «Ce n'est pas grave ! Payez ce que vous pouvez, ou ne payez rien» ! Et par pudeur, le client pauvre ne manque pas de payer le maximum qu'il peut de la facturation.

Interrogés, d'autres médecins rétorquent : «J'accepte de contribuer à la solidarité sociale, mais ne me demander pas, à moi seul dans la société, de travailler à perte» ! Rappelons-nous, en effet, que le système capitaliste établi dans notre société impose à toute profession d'avoir une rentabilité minimale ou de disparaître ! Il est vrai que beaucoup de citoyens pauvres ne peuvent pas bénéficier de leur droit d'accès aux soins médicaux. Cela signifie que l'État existant est déficient. Il faudrait donc changer cet État, et non pas le laisser s'éterniser comme une fatalité. Pourquoi voulez-vous que les médecins privés se chargent seuls de combler cette déficience de l'État ? Par quels moyens ? En échange de quoi ? Jusqu'à quand ? Et selon quelles lois ? Ce problème d'accès des personnes pauvres aux soins médicaux ne se limite pas uniquement à la responsabilité de certains individus, ou à leur obligation de se comporter de manière conforme à la morale. C'est, avant tout, un problème

sociétal et politique. Sa résolution impose que l'ensemble des citoyens agisse pour contribuer à établir le type d'État, et le genre de système médical, qui les servent le mieux. S'ils en sont capables. Sinon, des drames sociaux deviennent inévitables.



(358). Certains accusent des médecins d'être subtilement «incités» ou «soudoyés» par de puissantes industries pharmaceutiques structurées à l'échelle mondiale. De grands laboratoires pharmaceutiques envoient des «délégués médicaux» pour visiter les médecins dans leurs bureaux. Ils leur présentent des informations sur des médicaments, et simultanément, ils leur accordent des «cadeaux» sous des formes peu usitées. Ces «cadeaux» peuvent être, par exemple, des invitations «avec des frais pris en charge», à des «congrès», ou à des «conférences» professionnelles, dans des régions plaisantes. En échange, les médecins sont invités à prescrire les médicaments de ces industries pharmaceutiques donatrices, parfois en dépit de leur cherté ou de leur faible efficacité⁶⁵. Si cette pratique des «cadeaux» ne constitue-t-elle pas une espèce de «corruption» institutionnalisée, alors qu'est-ce que c'est ? Cette distribution des «cadeaux» fausse la concurrence loyale entre les fabricants de médicaments. Les parties concernées rejettent cette critique. Elles prétextent qu'une pratique semblable se fait aux États-Unis d'Amérique et en Europe. C'est une façon de dire : «Du moment que de nombreux professionnels font la même chose à travers le monde, cela devient légitime» ! Pourtant, aux États-Unis d'Amérique, et même dans certains pays européens, la distribution de «cadeaux» aux médecins par les industries pharmaceutiques est interdite par la loi. Mais il arrive, dans les faits, qu'elle soit contournée.

Ce système de commercialisation des médicaments, qui se fait par l'intéressement des médecins, la distribution de «cadeaux», de rétributions, le paiement de charges de publicité,

⁽⁶⁵⁾ *En France, en 2010, des professionnels ont révélé qu'environ 5 000 médicaments sont en vente légale sur le marché, qu'au moins la moitié parmi eux n'ont aucune utilité médicale, et qu'au moins une centaine parmi ces médicaments sont dangereux ou nocifs.*

ou d'autres outils de marketing, devient pervers. Parce qu'il génère des frais supplémentaires. Il rend ainsi les médicaments de plus en plus chers, donc moins accessibles pour les populations relativement pauvres. Le devoir de préserver la santé des citoyens, et surtout de ceux qui sont incapables de payer, impose que ce système de commercialisation des médicaments soit simplifié, révisé, rationalisé ou supprimé.

D'un point de vue opposé, imaginez que vous fabriquez un médicament « x », mais que les médecins traitants, pour une raison ou pour une autre, ignorent l'existence de ce médicament, ou qu'ils évitent de le prescrire. Cela conduirait à la faillite économique de votre usine. Il est donc compréhensible que chaque fabricant de médicaments ait besoin de faire connaître ses produits et de les faire vendre. Mais cela devrait se faire dans le cadre d'une déontologie saine.

Le jour où l'État le voudrait, il pourrait obliger les industries pharmaceutiques à utiliser des méthodes plus neutres pour informer les médecins sur les médicaments. Par exemple, à travers une institution étatique neutre, indépendante et capable de vérifier les prétentions des industries pharmaceutiques. (Même si nous savons d'avance, que les industries pharmaceutiques vont essayer de corrompre les agents de cette 'institution étatique neutre').

Mais ne croyez pas que les médecins acceptent de gaîté de cœur ce système (de commercialisation des médicaments par intéressement des médecins). Les médecins se sentent eux-mêmes victimes de ce système. Ils ne supportent pas d'être manipulés. Comment les médecins pourraient-ils résister aux groupes pharmaceutiques internationaux qui gèrent des milliards de dollars ? Que peut faire un médecin, ou même une fédération de médecins, devant une multinationale disposant du monopole de fabriquer des dizaines de médicaments, dont certains sont indispensables ? Si l'État n'intervient pas pour préserver les droits des citoyens malades, qui d'autre pourrait le faire ?

Pourquoi laisser des industries pharmaceutiques «octroyer» des donations à des professeurs universitaires ou à des experts en médecine ? Pourquoi des «congrès médicaux» sont-ils si généreusement financés par des industries pharmaceutiques, alors que leur valeur scientifique est contestée par de nombreux

scientifiques ? Pourquoi l'État n'assume-t-il pas ses responsabilités pour que les relations entre les industries pharmaceutiques d'un côté, et de l'autre : les médecins, les professeurs de médecine, les pharmaciens ou le ministère de la santé, deviennent moins opaques qu'elles le sont aujourd'hui ?

Pourquoi accepter que notre pays se fournisse en médicaments chez un seul pays, ou chez un nombre réduit de multinationales pharmaceutiques ? Quelles sont les marges d'autonomie des filiales des industries pharmaceutiques installées sur notre territoire national ? Pourquoi tolérer que les médecins soient informés sur les médicaments uniquement par les industries pharmaceutiques qui les fabriquent ? Pourquoi accepter que ces industries pharmaceutiques deviennent à la fois «juge et partie» ? Ce système ne comporte-t-il pas des conflits d'intérêts ? Pourquoi ne pas établir des 'contre-pouvoirs' indépendants, tels que des instituts de vigilance pharmacologique, qui soient capables de vérifier les prétentions des industries pharmaceutiques, ou même d'interdire leurs médicaments dépourvus de toute efficacité avérée, ou comportant des risques intolérables pour les malades ?

Pourquoi la formation universitaire des médecins sur les médicaments reste-t-elle minimaliste, bâclée ou laissée à la charge des fabricants de médicaments ? N'est-il pas du devoir de l'État de faire le nécessaire pour que les médecins soient informés sur les médicaments à travers des institutions (nationales ou internationales) qui soient indépendantes des industries pharmaceutiques ? Pourquoi ne pas veiller à ce que cette formation des médecins sur les médicaments soit neutre, objective et même critique ? Pourquoi ne pas se doter de laboratoires nationaux (ou communs à plusieurs pays arabes), capables de vérifier les prétentions d'efficacité déclarées par les fabricants de médicaments ?



(359). Pourquoi nous sommes-nous laissés piégés par les puissances occidentales en matière de médicaments ? Pourquoi ces puissances occidentales nous avaient-elles conduits à adopter les réglementations qui les arrangeaient sur les médicaments ? Ces puissances occidentales ne sont-elles pas

ainsi devenues, à travers ces réglementations, détentrices du monopole de la fabrication et de la commercialisation des médicaments à l'intérieur de notre pays ? N'avons-nous pas ainsi perdu notre indépendance en matière de médicaments pour très longtemps ?

Pourquoi se fier uniquement aux médicaments des multinationales américaines ou européennes ? Pourquoi un tel suivisme aveugle ? Même de petits peuples primitifs vivant dans une forêt tropicale ou un désert savent se soigner par des moyens extraits de leur environnement ; alors que nous, nous avons négligé nos traditions médicinales, ainsi que notre savoir médical ancestral. Conséquence : nous ne savons plus nous soigner qu'en achetant des médicaments aux européens ou aux américains.

Pourquoi notre médecine traditionnelle (basée sur l'utilisation des plantes médicinales, des massages ou autres techniques soignantes) continue-t-elle à être méprisée, négligée et oubliée ? Pourquoi ne pas étudier cette médecine traditionnelle, l'approfondir, l'expérimenter, l'épurer, la rationaliser, la moderniser, la standardiser, la transcrire, l'enseigner et la pratiquer à grande échelle ? Pourquoi ne pas associer médecine moderne et médecine traditionnelle⁶⁶ ? Pourquoi ne pas utiliser chaque technique médicale (traditionnelle ou moderne) là où elle est adaptée ou suffisante ? Pourquoi ne pas encourager des entreprises nationales à fabriquer des médicaments extraits des plantes médicinales locales (dont l'efficacité est connue et vérifiable) ? Jusqu'à quand faut-il que nos élites riches aillent se faire soigner à l'étranger (en France, Suisse, États-Unis d'Amérique ou Inde) chaque fois qu'elles ont besoin d'une médecine sophistiquée ? Pourquoi ne pas encourager des investisseurs privés à établir ces infrastructures médicales sophistiquées dans notre pays ?

Pourquoi l'État ne mène-t-il pas suffisamment de campagne d'initiation des populations aux règles de prévention et d'hygiène ? Pourquoi ne lutte-t-il pas suffisamment contre les

⁽⁶⁶⁾ *En Chine, dès l'instauration de la République populaire et socialiste en 1948, le Parti Communiste au pouvoir avait appelé à ce que la 'médecine moderne' et les 'médecines traditionnelles' soient étudiées et pratiquées de manière parallèle.*

infections hospitalières (nosocomiales) ? Pourquoi l'État ne s'occupe pas assez des pépinières spontanées de germes pathogènes, telles que les bidonvilles ou les prisons ? Pourquoi l'État ne contribue-t-il pas assez à la recherche scientifique contre les multiples maladies difficiles à guérir ?

Aujourd'hui, à l'ère de la prolifération mondiale des armes chimiques et bactériologiques, et où les pandémies deviennent plus rapides, pourquoi ne pas préparer et construire les structures stratégiques nécessaires pour doter nos pays arabes d'une indépendance nationale suffisante dans le domaine médical ?



Logique de soigner, ou logique de profiter ?

(360). Dans le domaine des soins médicaux, règne une alliance tacite entre industries pharmaceutiques, médecins, cliniques, laboratoires, grossistes et pharmaciens. Même si ces différents acteurs ne profitent pas de manières égales. Cette entente aide chaque intervenant à maximiser ses profits. Tout se passe comme si le but de cette alliance est de vendre le maximum possible de soins et de produits chers aux malades. Les taux de profit sont parfois assez élevés.

Exemple significatif : Des associations avaient voulu acheter des médicaments directement auprès de laboratoires producteurs de médicaments pour les revendre directement aux malades pauvres, aux prix coûtants. Leur but était de faire économiser aux malades pauvres les marges bénéficiaires (d'environ 30 %) prélevées par les intermédiaires. Mais le lobbying des fédérations de pharmaciens avait poussé l'État à imposer aux laboratoires pharmaceutiques de vendre les médicaments uniquement aux pharmacies. Cette intermédiation dans la vente des médicaments est ainsi transformée en un

‘monopole collectif’, réservé aux seuls pharmaciens. Ce monopole devient une source de rente. Et cette rente est contraire aux principes de la «concurrence», de la «compétition» et du «libéralisme». La corporation des pharmaciens avait aussi interdit à ses membres de se concurrencer à travers la baisse des prix de vente des médicaments. Ces prix sont ainsi unifiés, standardisés et légalisés. Aucun pharmacien n’est autorisé à vendre à des prix inférieurs. Les médicaments génériques coûtent moins cher. Et c’est justement parce qu’ils sont moins chers que souvent, les médecins les ignorent, et les pharmaciens les boudent. Conséquence : souvent les malades ne trouvent pas les médicaments génériques dans les pharmacies, et ils deviennent contraints d’acheter des médicaments équivalents qui coûtent plus cher.

Les pharmaciens prétendent que, pour vendre des médicaments, il faut disposer d’un diplôme de pharmacien. Hélas, les pharmaciens deviennent des hommes d’affaires comme les autres. Ils exploitent leurs diplômes de pharmaciens pour s’approprier le monopole de vente des médicaments. Tout pharmacien peut ouvrir plusieurs pharmacies à la fois. Et il suffit de faire le tour des pharmacies pour constater que la grande majorité des personnes qui vendent effectivement des médicaments aux comptoirs des pharmacies sont souvent des salariés payés presque au SMIG (salaire minimum légal), et qui ne disposent pas d’une formation de pharmacien. Rien que du pur commerce.

Quand des pharmacies évitent de s’approvisionner en médicaments qui peu chers, elles violent ainsi leur engagement professionnel de mettre à la disposition des clients tous les médicaments autorisés à la vente publique.

N’est-il pas choquant que le désir de gagner les profits les plus grands possibles fasse oublier la souffrance des malades ? Les acteurs médicaux qui renchérissent les prix des soins médicaux, ne contribuent-ils pas à l’accélération de la mort prématurée des malades pauvres ? Le refus de soigner des malades incapables de payer, n’équivaut-il pas à «non assistance à personne en danger» ?

Les populations ont aussi leur opportunisme. Quand elles payent de leurs poches, elles ont tendance à minimiser le recours

aux professionnels de la santé. Et quand leurs dépenses médicales sont remboursées par une mutuelle ou une assurance maladie, elles tendent à exagérer ces recours. Cet opportunisme contribue à déséquilibrer les comptes des caisses de prévoyance sociale. Pire encore, n'a-t-on pas vu des gérants, dirigeants, responsables et fonctionnaires d'organismes de sécurité sociale qui avaient détourné des fonds importants de ces organismes ? Une sérieuse moralisation de l'ensemble de la société ne devient-elle pas indispensable ? La vie en société est-elle possible sans une généralisation de l'éthique ?



(361). En novembre 2009, une mission parlementaire au Maroc a rendu publique un rapport⁶⁷ sur les prix des médicaments. Ce rapport a révélé ou confirmé plusieurs anomalies.

Les prix sont officiellement «réglementés». Mais les procédures de fixation des prix sont opaques, aberrantes, voir excessives, que ce soit pour les médicaments fabriqués localement ou importés.

Le prix du même médicament (même molécule, même marque et même emballage) peut varier du simple au triple selon le circuit de vente. Un «Prix Public Maroc» est généralement deux fois plus cher qu'un «Prix Hôpital Maroc». Les prix au Maroc sont 2 à 3 fois plus chers en comparaison avec d'autres pays (Tunisie, Thaïlande, Turquie, France). Même les génériques sont plus chers au Maroc qu'en Tunisie. Un même fabricant peut vendre le même produit (même molécule, même marque), sous des conditionnements légèrement différents, à des prix allant du simple au double. Le lobbying des industries pharmaceutiques œuvre dans le secret pour maintenir des «Prix Publics Maroc» élevés. Les prix d'achat négociés et obtenus par certains organismes de prévoyance sociale (comme la CNOPS) ne sont pas généralisés au public. Ces prix peuvent être quatre fois moins élevés.

Les industries pharmaceutiques locales évitent de produire des médicaments dits 'génériques', même si de nombreux autres

⁽⁶⁷⁾ *Le quotidien L'Économiste, N°3144, du 08/11/2009.*

pays à travers le monde produisent ces génériques à des prix convenables pour les populations pauvres.

Les marques de médicaments les plus vendues sont les plus chères. Sur les années 2006, 2007 et 2008, les marocains ont payés 1,1 milliard de Dirhams en trop sur les 12 médicaments les plus vendus.

Certaines marges bénéficiaires sont excessives. Les marges standardisées sont d'au moins 20 % du prix de vente pour l'importateur, de 10 % pour le grossiste, de 30 % pour le pharmacien. Les droits de douanes ont été ramenés à 2,5 %. Les frais de marketing ou de commercialisation constituent la part la plus grande dans le prix de vente d'un médicament. Alors que veut la société ? Une logique de soigner les malades, ou une logique de profiter des maladies d'autrui ?

L'industrie locale des médicaments produit environ 70 % des besoins locaux. Elle brasse (en 2008) un chiffre d'affaires de plus de 8 milliards de Dirhams. Ce secteur local des médicaments est protégé contre la concurrence étrangère. Mais certaines règles de la concurrence ne sont pas respectées. Le marché des médicaments n'est pas libre. Il est rare de pouvoir choisir le meilleur fournisseur à l'échelle internationale. Il n'existe pas une cotation internationale standard pour les médicaments.

Est-ce que les aberrations des prix de ventes des médicaments s'expliquent par des connivences tacites entre plusieurs opérateurs (tels que responsables au ministère de tutelle, importateurs, industries pharmaceutiques, distributeurs, pharmaciens, etc) ? Pourquoi des professionnels ne dénoncent-ils pas les fautes ou les excès commis par d'autres professionnels de leur secteur ? Ces malversations observés parmi les métiers de la médecine sont-elles uniques ou rares, ou bien sont-elles de simples indices parmi de nombreux autres, existants dans plusieurs domaines, dans une société en crise systémique ?



(362). Les hôpitaux publics ont montré leur incapacité intrinsèque à satisfaire l'ensemble des besoins en soins médicaux de la population. Les cliniques médicales privées contribuent indéniablement, auprès des hôpitaux publics, à

soigner les populations. Pourquoi l'État n'encouragerait-il pas financièrement des médecins à ouvrir ou à développer des cliniques privées ? Pourquoi les cliniques privées se spécialisent uniquement dans les soins médicaux sophistiqués ou coûteux, que seuls des riches peuvent payer ? Pourquoi ne pas élargir les actionnariats des cliniques privées ? Pourquoi l'État n'aiderait-il pas les cliniques en difficulté financière ? Pourquoi ne pas signer des conventions entre les cliniques privées et les 'mutuelles de sécurité sociale' dans le but de faciliter l'accès aux soins médicaux pour le plus grand nombre possible parmi les populations ?

Pourquoi faire exercer des étudiants en médecine uniquement dans des hôpitaux publics, et pas dans des cliniques privées ? Pourquoi ne pas élaborer une loi qui impose aux cliniques privées d'accueillir des étudiants en médecine et de contribuer à leur formation pratique ? Pourquoi ne pas contrôler inopinément les cliniques privées, leurs services, leurs équipements, leurs personnels et leurs prix ? Pourquoi seuls les malades pauvres qui vont aux hôpitaux publics sont-ils utilisés comme des sujets d'expérience ? Quelle est l'autorité qui se charge de rappeler aux professionnels soignants que l'expérimentation ou la recherche sont autorisés sur des animaux, dans des laboratoires agréés, selon des procédures éthiques, mais interdites sur des humains malades dans des hôpitaux publics ou privés ? Pourquoi ne pas interdire toute expérimentation médicale sur des humains, sans leurs accords préalables, et par écrit ?



(363). Pourquoi les organismes chargés d'assurer la couverture des soins médicaux (comme la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, CNSS), déploient-ils de multiples ruses pour faire semblant qu'ils servent les assurés, alors qu'ils font tout leur possible pour réduire les services médicaux remboursés à leur stricte minimum ? Pourquoi ces organismes imposent plusieurs règles ou dispositions artificielles, dans le seul but de limiter les maladies et les soins pris en charge ? Pourquoi ces organismes s'arrangent-ils pour ne pas prendre en charge les prix réels des soins et des médicaments ? Pourquoi ces

organismes n'informent-ils pas les assurés sur les détails des procédures en vigueur ? Pourquoi la masse salariale des fonctionnaires chargés de gérer ces organismes, ainsi que leurs budgets de fonctionnement, sont-ils souvent colossaux ? Pourquoi un pourcentage élevé parmi les salariés du secteur privé continue impunément à être non déclarés par leurs employeurs (auprès des organismes chargés d'assurer la couverture des soins médicaux) ? Jusqu'à quand faut-il supporter que l'État reste incapable de faire respecter les lois ? Ignorer ou négliger ces problèmes n'équivaut-il pas à faire souffrir les couches sociales les plus défavorisées ?



L'ÉCOLOGIE

Quelques processus écologiques

(364). [Loi 618] *Partout où les hommes se multiplient, les animaux et les végétaux se raréfient, jusqu'à s'éteindre.* L'histoire n'a pas connu d'être vivant autant exterminateur que l'homme. L'homme extermine par égoïsme, ignorance ou indifférence, non par besoin ou par intelligence. La perte de la diversité des végétaux et des animaux est le prélude au dépérissement des hommes eux mêmes.

Pour sauvegarder ce qui reste des différentes espèces d'animaux et de végétaux, il faudrait commencer par arrêter au plus vite la croissance démographique des hommes. Dans les régions où les densités humaines sont excessives, il faudrait même essayer de réduire ces densités. Partout où c'est possible, les États devraient réserver des régions suffisantes aux seuls animaux et végétaux.



(365). Les hommes bâtissent l'environnement qui leur convient le mieux, qui est la ville. Or la ville équivaut (du moins jusqu'à aujourd'hui) à l'absence de la nature. La ville se caractérise comme étant la zone où n'existent pas des plantes naturelles et des animaux libres. N'est-ce pas étonnant que la ville humaine soit la négation de la nature ? Les animaux s'intègrent à la nature, alors les hommes ont tendance à la remplacer par une 'nature artificielle'. Même les campagnes

sont façonnées par les hommes pour qu'elles les servent. Alors ces campagnes finissent elles aussi par devenir des négations de la nature. Pourtant, les hommes comprennent de mieux en mieux que plus ils démolissent la nature, plus ils détruisent les chances de leur survie à long terme. La rationalité capitaliste appliquée par les hommes paraît ainsi vicieuse. En apparence, la vie en ville n'a pas besoin de la nature. Elle semble indépendante de la flore et de la faune dites 'sauvages'. Mais en apparence seulement. Car en fait, la nature est indispensable. Parce la nature est le support unique de la vie. La ville vit aux dépens de la nature, et même à son détriment. Quand les hommes ou les États sauront-ils développer un mode de vie qui préserve à la nature tous les droits dont a besoin sa survie paisible ?



(366). Les maghrébins devraient se rendre compte qu'ils vivent aujourd'hui une catastrophe écologique généralisée. Ils ne la voient pas, et pourtant elle est là, devant leurs yeux, évidente et bouleversante.

Si un arrière grand-père maghrébin du 10^e ou du 15^e siècle revient aujourd'hui au 21^e siècle et se promène à travers les campagnes, il serait révolté. Il crierait : «C'est scandaleux ! Vous avez rasé la végétation de tout le territoire national. Durant des siècles, vous voulez profiter en coupant des arbres, mais vous refusez de fournir les efforts nécessaires pour les replantez. Alors il n'y a plus de forêts, plus d'arbres. Comment une forêt peut-elle subsister si la coupe des arbres y est tolérée ? Comment une forêt peut-elle se régénérer si différents troupeaux sont autorisés à y paître, en dévorant les bourgeons et les pousses des arbres jeunes ? La verdure d'autrefois est devenue rare. La quasi totalité des régions est devenue dénudée. Même les zones de montagnes de l'Atlas qui ne sont pas cultivables ont été privées de leurs couvertures végétales. Ces montagnes constituaient jadis le château d'eau de l'Afrique du Nord. Elles sont devenues déshydratées ou détériorées par l'érosion accélérée. Il n'y a presque plus d'arbres, plus de savane, plus de broussailles, plus d'herbages, plus de pâturages, plus de vraies prairies. Même les animaux sauvages sont presque tous exterminés ! L'érosion et la désertification imperceptibles

ravagent partout le paysage. Les paysans sont attirés par les vitrines lumineuses des villes. Ils finissent par négliger le travail de la terre. Des paysans se serrent dans quelques oasis. Les riches fermiers s'agglutinent dans les zones irriguées par les oueds ou les barrages. Ils laissent le reste du territoire national sombrer dans la désertification. Des sols qui étaient autrefois couverts d'humus organique ou de 'terres végétales' sont devenus érodés, décapés, appauvris ou quasi stériles. Les populations sont partiellement responsables de la recrudescence de la sécheresse. Il est urgent de régénérer partout la couverture végétale ! Il est vital que la population rectifie ses relations avec la nature. Si l'égoïsme⁶⁸ des individus se perpétue à l'égard de la nature, ce territoire qui était jadis verdoyant, deviendrait un désert minéral et désolant » !

Certains Maghrébins croient que l'écologie est une «mode», un romantisme, une thèse académique, un luxe ou une utopie. D'autres croient que «l'écologie est bonne pour les pays développés, pas pour nous». D'autres dégradent l'environnement sans le moindre souci ou remord, en pensant : «après moi, le déluge» ! Ils ne se rendent pas compte que le «déluge» est déjà là, et qu'ils souffrent de ses effets. Ils ne sont pas conscients des plaisirs de vivre qu'ils ont détruits et qu'ils ne peuvent plus éprouver.

L'écologie est à la fois une science, une politique, une technique, une éthique, un civisme et un art de vivre. C'est une question de qualité de vie, d'économie à long terme, de développement durable, et de civilisation réconciliée avec la nature. A l'échelle d'une vie d'un individu, elle peut paraître négligeable ou dérisoire. Mais rapportée au destin d'une nation, elle devient une question de vie ou de mort. Pour comprendre l'écologie ou assumer ses obligations, il ne faudrait pas jouer au «sceptique», au «railleur», au «réaliste cynique», ou à l'économiste «libéral», qui ne voient pas plus loin que le bout de leurs nez. Pourquoi des décideurs préfèrent-ils attendre jusqu'à ce que des inondations⁶⁹ catastrophiques, des sécheresses dévastatrices, ou des désertifications terrifiantes, causent à leurs pays des dégâts considérables ? Si la population ne se ressaisit

(68) *Voir le chapitre 'Égoïsme et société' dans le présent livre.*

pas rapidement, l'évolution en cours risque de devenir irréversible.

Les êtres vivants se divisent en deux grands groupes : D'une part, il y a les groupes de vivants 'destructifs', qui vivent aux dépens de leur environnement, le surexploitent de manière égoïste ou irrationnelle, jusqu'à sa destruction, et ils périssent en même temps que lui. D'autre part, il y a les groupes de vivants 'préventifs', qui préservent intelligemment la pérennité des équilibres des écosystèmes où ils vivent. Ils sauvegardent leur environnement pour que leurs espèces se perpétuent en même temps que leur milieu. Il n'est pas sûr que l'espèce humaine fasse partie du groupe des 'préventifs'. Il incombe aux individus, communautés et nations, de prouver, par leurs pratiques quotidiennes, qu'ils relèvent de ce groupe. Car le constat de la détérioration continue de l'environnement, durant des siècles, et à travers tous les pays du monde, suggère que les hommes relèvent plutôt des groupes des vivants 'destructifs'.



(367). [Loi 619] ***Si des générations successives des habitants d'un bassin versant, ou d'une zone montagneuse,***

⁽⁶⁹⁾ *Exemple d'inondation désastreuse au Maroc : celle du Haouz, au sud de Marrakech, au cours de la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 août 1995. Bilan : 230 morts, 500 disparus, 52 habitations détruites, 53 commerces, 5 bâtiments administratifs, 200 véhicules, 64 kilomètres de routes, 2 grands ponds, des centaines d'hectares de cultures, etc.. Voir mon article : A. Nouda, «Causes et conséquences des inondations du Haouz, la leçon d'Ourika : le Maroc vit une catastrophe écologique généralisée », dans l'hebdomadaire Maroc-Économie, N°68-69, 4 septembre 1995, P.25 et 26. Autres exemples : Dans le Pakistan, les inondations d'août 2010, dans la vallée du fleuve Indus, ont fait environ vingt millions de personnes sinistrées (1,5 million de maisons détruites, perte des champs, des récoltes, et des infrastructures), avec des dégâts matériels chiffrés en dizaines de milliards de dollars USA. Et au Niger, en août 2010, des inondations affectent sept millions de personnes. Causes suspectées : pluies exceptionnelles liées au réchauffement du climat et à la coupe excessive des arbres dans les bassins hydrologiques des fleuves concernés.*

coupent les arbres sans les replanter, si elles surexploitent les herbages par un élevage extensif de moutons ou de chèvres, jusqu'à la disparition complète de toute couverture végétale, ces populations devraient alors s'attendre, à chaque orage important ou pluie abondante, à des crues, à des inondations catastrophiques, à des érosions destructrices, ou à l'accélération de la désertification. C'est prévisible et inéluctable.

Si des pluies abondantes tombent pendant une courte durée, sur un vaste territoire montagneux qui a été entièrement privé de sa couverture végétale, les eaux de pluie n'ont plus le temps suffisant pour s'infiltrer dans la terre. Dès que les gouttes de pluie s'écrasent sur le sol, elles vont immédiatement s'assembler, ruisseler à la surface, descendre les pentes, converger vers les ravins, les oueds ou les plaines les plus basses. Elles provoqueraient des crues ou des inondations destructrices. L'écoulement turbulent des eaux érode le sol. Il arrache les précieux éléments nutritifs disséminés dans la terre. Il désagrège, corrode et appauvrit le sol. Il provoque une érosion irréparable. [Loi 620] Pour schématiser, j'écrirais : **déforestation + culture ou élevage extensifs → désertification.**

En moins de deux siècles, les maghrébins ont détruit la majeure partie de la couverture végétale de leur territoire national. Ils ont exploité la nature d'une manière qui épuise ou détruit l'environnement au détriment des générations futures. Ils sont responsables du déclenchement de la désertification. Sur les montagnes où il reste encore de petites parcelles de forêt, il est encore possible de rencontrer des camions qui transportent du bois de la montagne vers la plaine. Il y a même des briqueteries autorisées à s'installer près des montagnes pour profiter de la proximité de la coupe des forêts. Et cela, avec la bénédiction des autorités locales et centrales. Dans les villes, la quasi totalité des bains maures et des fours publics utilisent du bois de forêt. Pourtant, des solutions de rechange existent (houille, gaz naturel, énergies renouvelables, nucléaire, etc). L'état serai-il capable de les mobiliser et de les généraliser ? Le territoire du Maghreb est devenu quasi chauve. Les photos de satellites sont expressives à ce sujet. Si les mêmes comportements se

poursuivent, en moins d'un autre siècle, de vastes zones du Maghreb deviendraient aussi désertiques que l'Arabie Saoudite.



(368). Les questions de l'environnement ne sont pas évidentes. Parce qu'elles relèvent du long terme. Et parce que les dégâts de l'environnement nuisent, non à des saccageurs individuels, mais à l'ensemble de la communauté.

[Loi 621] *Pour chaque type de région géographique, il existe un seuil critique de densité de la population humaine au delà duquel l'environnement se dégrade de façon irrémédiable. Ce seuil critique de la densité est celui au delà duquel des espèces de plantes ou d'animaux commencent à disparaître.* Et la désertification se met alors en œuvre.

Les hommes vivent au détriment de l'environnement. S'ils l'exploitent plus qu'il ne peut se régénérer naturellement, alors il s'appauvrit lentement, mais inévitablement. Au début, quand les hommes commencent à surexploiter leur environnement naturel, celui-ci résiste. Il essaye de réparer les dégâts, en continuant à se régénérer comme avant. S'il le fait, c'est qu'il est encore dans son état de souplesse. Mais si la surexploitation dépasse la limite critique, alors il se produit comme une cassure. Les cycles et les écosystèmes naturels sont tellement perturbés qu'ils sont remplacés par d'autres phénomènes. L'environnement ne peut plus revenir à son état initial. Il évolue alors lentement vers un environnement de plus en plus pauvre, parfois jusqu'à devenir un désert minéral inhabitable.

Il est impossible de préserver l'environnement naturel d'une région si l'État ou d'autres institutions n'œuvrent pas pour maintenir la densité de la population en dessous du seuil critique. Dans beaucoup de régions du monde, ce seuil critique est dépassé depuis des décades ou des siècles. La disparition des espèces (animales ou végétales) est le signal qui avertit les hommes de l'imminence d'un danger. Si les hommes ne prennent pas ce signal en considération, leur avenir à long terme (dans la région considérée) risque de devenir irrémédiablement condamné.

Dans chaque pays ou province, la population ne devrait pas occuper l'intégralité de son territoire national. Des fractions de

ce territoire (ou au moins, les régions les moins propices à l'occupation humaine) devraient rester interdites d'accès. Elles devraient être transformées en 'parcs nationaux fermés'. Toutes formes d'exploitation (y compris le tourisme, les séjours, la chasse, le pâturage ou la cueillette de plantes) devraient y être strictement interdites. La moindre concession ouvre des brèches qui condamneraient l'ensemble du projet à l'échec. Si c'est nécessaire, des forces armées devraient surveiller ces zones. Seuls un nombre limité de scientifiques concernés pourraient être périodiquement autorisés à y accéder pour faire des observations, des contrôles ou des recherches.



(369). Pourquoi des hommes continuent-ils, avec insouciance, à désertifier la planète terre, en exterminant les animaux et les plantes ? Une forêt est plus importante que la plus prestigieuse fortune. Un bosquet est plus précieux que le plus beau palais. Vous pouvez reconstruire un palais détruit, ou même rebâtir une ville, mais [Loi 622] ***vous ne pourrez jamais régénérer une forêt naturelle telle qu'elle existait avant sa destruction, avec toute sa diversité de plantes et d'animaux.*** Les arbres embellissent le paysage, protègent le sol, améliorent l'humidité, purifient l'air, favorise le cycle de la pluie, et permettent à un grand nombre de plantes et d'animaux de prospérer. Les arbres sont les gardiens de la vie. Ils sont les protecteurs de la douceur du climat local. Là où il y a des arbres, le ciel embrasse amoureusement la terre.

Les arbres sont aussi importants que le cycle des saisons, la paix sociale, la prospérité ou la justice. Les hommes civilisés se caractérisent par leur souci de protéger et de replanter des arbres. Être conscient de la dimension sociétale, ce n'est pas seulement se préoccuper de l'épanouissement des hommes, mais aussi de préserver leurs compagnons indispensables qui sont les animaux et les plantes. [Loi 623] ***Si, dans une région, la majeure partie des arbres a été coupée ou détruite, cela signifie que les habitants de cette localité sont porteurs d'importantes doses d'égoïsme ou d'ignorance.***

[Loi 624] ***Dans les zones où les arbres ont été exterminés, il se produit une érosion de la terre végétale (humus, terreau),***

puis une désertification progressive du sol. Parallèlement, il peut arriver que les consciences des hommes deviennent contaminées, ou qu'elles tendent vers une perte de sensibilité, ou d'humanisme. Une population qui coupe tous les arbres de sa région, prend le risque de perdre son indépendance alimentaire. Le sol de son territoire subit rapidement le lavage, l'érosion et l'appauvrissement en éléments nutritifs. L'eau des pluies n'est plus empêchée de ruisseler. [Loi 625] ***L'extermination des arbres, conduit à la réduction, puis à l'assèchement des sources, des ruisseaux, des lacs et des nappes phréatiques. La population ne peut plus cultiver des champs suffisants. Et les hommes deviennent obligés d'émigrer.***

L'arbre est le symbole de la sédentarité, de la patience, de l'hospitalité et de la générosité. Aimez les arbres autant que vous aimez des personnes !



(370). Pour évaluer l'égoïsme répandu parmi un peuple, voyez par exemple le comportement de ses membres à l'égard des arbres.

[Loi 623'] ***Si, dans un pays, les arbres sont inexorablement coupés et consommés, jusqu'au point où la terre devient tragiquement dénudée, cela signifie que chacun ne pense qu'à lui même.*** Par contre, si la population aime les arbres, se soucie de les protéger, de les diversifier et de les multiplier, le peuple est certainement imprégné par un degré important de civisme, de bon sens et de cohésion sociale. Un citoyen conscient de ses devoirs envers sa collectivité et envers la nature, ne recoure à la coupe d'un arbre qu'après avoir planté un ou plusieurs autres ailleurs. Les arbres sont les garants de la préservation des sols, de l'esthétique et de la douceur du climat.



Améliorer le climat, est-ce une utopie ?

(371). Posons nous cette question insolite : les hommes peuvent-ils changer le climat de leurs territoires ?

Les populations croient habituellement que le climat local est immuable. Dans la réalité, il est autant évolutif et fragile qu'une prairie ou une montagne. En proliférant et en vivant de manières individualistes, donc irrationnelles, les hommes ont souvent modifié le climat local de leur région de façon inconsciente et négative. Cette dégradation du climat local restait peu perceptible sur le court terme. En quelques décades ou siècles, une forêt relativement humide, ou une savane fertile, peut être remplacé par un sol érodé ou quasi-désertique. Il revient aujourd'hui aux collectivités locales de tenter d'améliorer le climat de leurs régions, de manière consciente, méthodique et positive.



(372). En Afrique du Nord, le climat est aride ou semi aride. Les précipitations sont faibles. La sécheresse est récurrente. Elle peut se répéter avec des intensités variables, selon des cycles, avec une périodicité plus ou moins stable.

L'explication de la pluie (dans une vaste zone géographique) résiderait dans la présence de grands courants de masses d'air froid, plus ou moins chargés de vapeurs d'eau. Alors que l'explication de la sécheresse se ferait par la présence de grands courants de masses d'air chaud et sec. Ces facteurs sont de nature géographique ou météorologique. Les hommes ne peuvent généralement pas les modifier.

Pour améliorer la pluviométrie, il faudrait trouver un ou plusieurs autres facteurs climatiques accessibles à l'intervention des hommes. J'ai l'intuition que la préservation de la couverture végétale est l'un de ces facteurs. On ne peut pas le prouver par de simples mots. C'est plutôt l'expérience sur de vastes territoires qui pourrait le démontrer. Les observations météorologiques (par exemple des pays de l'Afrique du Nord),

accumulées jusqu'à présent, durant plusieurs décades, pourraient déjà montrer l'existence d'une corrélation entre la destruction généralisée de la couverture végétale et la diminution de la moyenne des précipitations. Si cette intuition se révèle vraie, il deviendrait alors plausible de faire l'inverse. C'est-à-dire, en régénérant et en préservant une couverture végétale maximale, sur les plus grandes superficies possibles du territoire national (ou de l'Afrique du Nord), il deviendrait possible d'augmenter sensiblement la moyenne des précipitations, et de diminuer la fréquence ou l'intensité des sécheresses. C'est une thèse à vérifier.

La couverture végétale ne peut pas créer la pluie à partir de rien. Mais elle favorise le déclenchement de la pluie, quand les conditions de celle-ci sont relativement réunies. La couverture végétale agit comme un catalyseur. Sa présence favorise la formation des précipitations, alors que son absence diminue les chances d'apparition de la pluie. Parmi les effets de la couverture végétale établie sur de vastes régions, il y a l'amélioration du degré d'humidité de l'air, et le léger abaissement des températures maximales. Alors que dans les zones où cette couverture végétale a été détruite par les hommes, les moyennes de l'humidité de l'air sont plus basses, les moyennes des températures maximales sont plus élevées, et les précipitations deviennent plus rares et plus irrégulières.

Des pays voisins ont intérêt à promouvoir simultanément la régénération des couvertures végétales sur leurs territoires nationaux. Plus la zone géographique concernée est vaste, plus l'effet pourrait être généralisé et amplifié. Essayons ! Car même dans le cas où cette hypothèse de départ se révélerait fausse, la préservation de la couverture végétale resterait bénéfique, puisqu'elle contribuerait à faire diminuer les phénomènes de l'érosion et de la désertification.



(373. Peut-on modifier le climat⁷⁰ ? Est-il possible d'influer sur le microclimat d'une région ?

Pour toute zone géographique, il existerait une relation écologique (au sens d'une équation mathématique) entre les valeurs instantanées, (ainsi qu'entre les moyennes saisonnières ou annuelles) des cinq éléments suivants :

- 1- La pluviométrie, désignée par (P).
 - 2- La densité de la couverture végétale (V)⁷¹.
 - 3- L'humidité ou l'hygrométrie de l'air (H).
 - 4- La température ambiante (T).
 - 5- La pression atmosphérique (P_a)⁷².
- Cette relation s'écrirait : $P = f(V, H, T, P_a)$

Les relations, coefficients et constantes inclus dans cette équation dépendent du type de la zone géographique concernée, et du cycle climatique (plus ou moins régulier) en cours. L'étude des séries statistiques de données climatiques de chaque zone géographique permettrait d'évaluer ces éléments. Des facteurs spécifiques, tels que la latitude, l'altitude, la présence d'un courant atmosphérique (humide ou sec), la proximité d'un agent climatique (tel que océan, mer, lacs, barrages, chaîne de montagnes, rivière ou désert), modifient les dits coefficients et constantes.

Si des hommes détruisent, pendant un ou plusieurs siècles, la majeure partie de la couverture végétale d'une zone géographique suffisamment étendue comme l'Afrique du Nord, l'Afrique centrale ou l'Amazonie, il s'en suit une diminution des moyennes annuelles, à la fois de la pluviométrie et de l'humidité de l'air, accompagnée d'une légère augmentation de la moyenne

⁽⁷⁰⁾ Voir les articles : A. Nouda, « Stratégie pour changer le climat du Maroc », dans le quotidien *Le Matin*, du 1, 2 et 3 juin 1995, N°8900, N°8901 et N°8902.

⁽⁷¹⁾ La densité de la couverture végétale (V), dans une zone déterminée, peut être évaluée par la moyenne du poids des matériaux végétaux vivant sur une unité de surface, à l'instant considéré.

⁽⁷²⁾ Sur un lieu ponctuel déterminé, il faudrait tenir compte, en plus des éléments (H), (T) et (P_a), des charges électriques (E), des différentes couches de masses d'air superposées dans l'atmosphère du lieu considéré. La présence (ou l'absence) de certains gaz dans l'atmosphère pourrait avoir une influence non négligeable.

annuelle de la température du jour, et d'une légère diminution de celle de la nuit.

Dans le cas inverse où les hommes sauvegardent ou améliorent la couverture végétale, jusqu'à ce qu'elle atteigne une densité optimum, ces moyennes annuelles vont sensiblement augmenter et se stabiliser à un niveau optimal. Et la moyenne annuelle de la température va aussi s'adoucir légèrement.

Modifier le climat d'un (ou de plusieurs) pays, n'est pas une utopie. Cette relation écologique $P = f(V, H, T, P_a)$ permet de comprendre pourquoi il est possible, pour une société, d'intervenir sur le climat, pour le modifier sensiblement, dans un sens profitable ou nuisible, en agissant principalement sur la couverture végétale, et en multipliant les retenues d'eau (barrages). Des dizaines ou des centaines d'années de travail de régénération de la couverture végétale permettent d'atteindre un tel objectif. Les conséquences utiles peuvent être nombreuses : légère amélioration de la pluviométrie, régularisation des pluies, augmentation des quantités d'eau de pluie infiltrées et emmagasinées dans le sous-sol, multiplication des sources d'eau naturelles, légère humidification du climat local, amélioration de la qualité de vie des paysans, empêchement des inondations, réduction des sécheresses, minimisation de l'érosion, diminution de l'envasement des barrages artificiels, et régression de la désertification.

L'engagement de l'État dans une stratégie durable de régénération et de préservation de la couverture végétale, de réhabilitation des équilibres des écosystèmes, pourrait susciter la multiplication d'un nombre important de métiers nouveaux et d'emplois stables. Pourvu que l'État prenne les scientifiques au sérieux !



(374). Au lendemain de l'indépendance, plusieurs inondations dévastatrices s'étaient produites dans diverses provinces du pays. Des cadres, technocrates et responsables dans l'État ont été amenés à appliquer progressivement une stratégie de construction de barrages. Le but était de prévenir des inondations, de régulariser l'écoulement des «oueds»,

d'irriguer de nouvelles zones agricoles, et d'alimenter des villes grandissantes en eau potable.

Cette stratégie, comme toute politique d'édification d'infrastructure, a donné des résultats bénéfiques. Elle a été poursuivie pendant plusieurs décennies. Mais la nature du régime politique établi ne permettait pas d'approfondir l'analyse du problème et sa résolution.

En effet, le problème ne se limitait pas seulement aux inondations destructives. Les causes primaires des ces inondations n'étaient pas mise en évidence. Car même si le pays construit des dizaines de barrages supplémentaires, ces 'ouvrages d'art' ne résoudre pas le problème dans sa globalité. On ne comprenait pas bien que les inondations, les crues, l'appauvrissement des sols, l'érosion, la pénurie d'eau, l'inefficience de l'agriculture, la sécheresse, la désertification, etc, tous ces phénomènes n'étaient que des facettes d'un seul problème chronique. Et la clé de ce problème est : le type de relation que les populations entretiennent avec l'eau⁷³, l'environnement et la nature.

Tant que les populations ne sont pas suffisamment conscientisées et formées pour fournir des efforts soutenus, visant à préserver une couverture végétale optimale, à prévenir l'érosion et à la combattre, les barrages ne suffiront jamais. Les barrages sont nécessaires, mais non suffisants. Si la relation entre les populations et la nature est inconsciente, insoucieuse, irrationnelle, opportuniste, ou à courte vue, de multiples phénomènes destructifs, parfois visibles et parfois invisibles, continueront à aggraver le lavage des sols, leur appauvrissement, l'érosion, la désertification et même la sécheresse.

Depuis des siècles, les populations et les autorités continuent à laisser les eaux de pluie ruisseler, s'écouler et se perdre dans la mer. Et certains ne trouvent aujourd'hui rien de mieux que de dire : «Il faut commencer par dessaler massivement l'eau de mer» ! N'est-ce pas prématuré, voir déraisonnable !

⁽⁷³⁾ *Voir aussi le point N°(393) dans le présent chapitre.*

Le Maroc a édifié une centaine de barrages, mais il n'a pas encore pensé à construire le plus grand, le plus beau et le plus efficace des barrages ! Quel est-il ?

C'est celui qui consiste à replanter des millions d'arbres diversifiés, à multiplier les forêts, à régénérer la couverture végétale. Le but est de favoriser partout l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol, d'éviter son ruissellement corrosif, de reconstituer les sources naturelles et les nappes phréatiques. Le sous-sol est le meilleur lieu pour stocker des eaux de pluie. Il stocke les eaux de pluie mieux que n'importe quel barrage artificiel. Parallèlement, il faut rééduquer les populations afin de préserver les arbres, réduire l'élevage extensif (ou le remplacer par un élevage sédentaire), prévenir les feux de forêt, et respecter les équilibres des écosystèmes. Il est tout aussi indispensable de réviser et de corriger toutes nos techniques de collecte et d'utilisation des eaux. Combattre l'érosion des immenses zones dénudées par les hommes est devenu une urgence. Un arsenal cohérent de lois devrait réglementer la collecte de l'eau, son transport, sa distribution, son partage, son utilisation, ses prix, sa pollution, son traitement et sa réutilisation⁷⁴ répétée.

Si ces rectifications ne sont pas rapidement accomplies, alors l'appauvrissement des sols, l'érosion, les pénuries d'eau, la sécheresse, et la désertification, vont continuer à provoquer des destructions de plus en plus graves. Et certains processus, comme la désertification, qui étaient jusque-là insidieux, vont devenir accélérés et destructeurs, non seulement au sud du pays, mais également au centre et au nord.

⁽⁷⁴⁾ *Le 10 septembre 1997, j'avais déposé et breveté, au 'Centre Marocain de la Propriété Industrielle', une innovation technique permettant de réduire d'environ 30 % l'eau potable consommée dans les habitations domestiques. Numéro de brevet 24 317, délivré le 01/04/1998. Trente pour cent d'économie d'eau potable à l'échelle de l'ensemble des ménages, c'est important. Cette innovation a obtenu une médaille d'or au «4th World Exhibition of Invention and Innovation» organisé à Casablanca en Juillet 1998. Hélas, personne ne s'est intéressé à la production industrielle de ce procédé.*



(375). Comment empêcher les eaux de pluie de couler à la surface du sol de manière érosive ? En plantant des arbres diversifiés, en préservant un minimum de broussailles et d'herbages, et en ne laissant aucune vaste superficie dénudée !

La couverture végétale rend le sol friable et perméable. Elle retient momentanément les eaux de pluie. Elle facilite leur infiltration dans le sol, à travers un dense réseau de porosités et de micro-fissures ouvertes par des racines ou par des micro-organismes. La terre fonctionne alors comme une éponge qui emmagasine les eaux de pluie. Le ruissellement, l'érosion, les crues et les inondations sont ainsi évités (ou réduits à leurs stricts minimums). Les eaux infiltrées dans le sous-sol circulent lentement, sur de longues distances, alimentant des nappes phréatiques, des cours d'eau souterrains, et des sources. L'ensemble constitué par la "couverture végétale", le "sol" et le "sous sol", couvrant d'immenses superficies, joue ainsi le rôle d'un grand barrage naturel. Il ne remplace pas les barrages artificiels, mais il les complète. Il est invisible, mais il est le plus beau, le plus grand et le plus efficace des barrages⁷⁵. Il peut stocker des quantités considérables d'eau. De plus, il a l'avantage, en comparaison avec les barrages édifiés par les hommes, de ne pas s'envaser par dépôt d'alluvions, et de ne pas avoir des pertes d'eau par évaporation. Les hommes ont alors accès à une eau domptée, filtrée et propre, disponible durant des mois ou des décades, à travers des puits de pompages, des sources naturelles, ou des cours d'eau superficiels et réguliers.



(376). Planter des arbres est toujours bénéfique pour la communauté. Les superficies du territoire national qui sont non habitées, ou non cultivées, devraient être reboisées partout où c'est possible.

⁽⁷⁵⁾ Voir article : A. Nouda, « Stratégie pour changer le climat du Maroc », dans le quotidien *Le Matin*, du 1, 2 et 3 juin 1995, N°8900, N°8901 et N°8902.

Pour rafraîchir les paysages, embellir les bords de routes, ou les protéger de l'érosion, le plus simple est de les garnir par de beaux spécimens d'arbres.

Dans la campagne, les limites des champs agricoles devraient être systématiquement (ou obligatoirement) plantées par des haies. Ces clôtures faites d'arbres ou d'arbustes fixent les frontières des champs privés, brisent le vent, et freinent à la fois l'érosion du vent, et celle des eaux de pluie.

Un environnement agrémenté d'arbres adoucit les caractères des personnes qui l'habitent.



(377). Plusieurs projets relatifs à l'eau peuvent être réalisés dans le monde arabe. En voici quelques exemples.

En Égypte, il serait possible de détourner une partie (plus ou moins grande) des eaux du fleuve Nil, en aval du Caire, pour le diriger vers la «Dépression de Kattara», se trouvant à l'Ouest. Le but est d'empêcher l'eau douce du Nil de se perdre dans la Méditerranée salée, et de former un immense réservoir d'eau douce dans cette «Dépression de Kattara».

Il serait possible aussi de réaliser une dérivation du Nil, en amont de l'actuelle digue du barrage d'Assouan, pour créer un deuxième Nil parallèle, qui suit un dénivelé naturel du terrain (passant par Kharga, Dakhla, Frafra, puis vers Siouah). Ce Nil parallèle ira finalement se déverser dans la «Dépression de Kattara». Il serait ainsi possible de d'augmenter les surfaces irriguées et cultivées en Égypte, surtout si les paysans utilisent autant que possible des techniques de goutte-à-goutte.

De même, sur une immense zone de la frontière située entre l'Algérie et la Tunisie (entre Beskra, El Wade, Tozeur), on pourrait profiter de l'existence d'un vaste creux naturel pour pomper l'eau douce de pluie qui s'était infiltré dans le sous-sol au cours de l'histoire. Il serait probable que de l'eau infiltrée dans ce sous-sol en creux soit restée emprisonnée. Et dans le cas où l'eau douce serait inexistante ou insuffisante dans cette zone basse, on pourrait y amener l'eau de la Méditerranée voisine à travers un canal. Le but de ce canal pourrait être de produire de l'électricité, tout en adoucissant le climat local par un vaste lac artificiel.

Erreurs écologiques commises par les hommes

(378). La stratégie des hommes à l'égard de la nature a souvent été égoïste, ou à courte vue. [Loi 626] *Les hommes ont tendance à penser leur relation avec la nature uniquement en tant qu'individus, ou en tant que groupes restreints. Ils négligent les conséquences durables causées par l'ensemble des membres de la communauté (régionale, provinciale, nationale ou internationale) à la nature.* Ils sous-estiment les effets cumulatifs provoqués par les générations successives. Ils sont souvent incapables de penser (ou de tenir compte de) l'action de l'ensemble de la société humaine sur la nature.

Quand les hommes étaient peu nombreux sur terre, la nature pouvait réparer certains de leurs méfaits. Mais après leur pullulement, certaines conséquences de leurs nuisances à la nature deviennent difficiles à corriger, et certains autres sont irréversibles.

Les hommes ne comprennent pas bien les relations complexes existant entre : végétaux, minéraux, animaux, humains et climat. Leur cupidité les empêche de respecter la discipline indispensable à l'égard de la nature. Beaucoup veulent tirer tout et indéfiniment de la terre, sans rien lui restituer. Comme si les richesses du sol et de la mer étaient inépuisables. Ils ne remarquent pas que les sols s'appauvrissent. Ils veulent prélever de la terre : le bois, le fourrage, les animaux, les aliments, les minerais, l'énergie, les matériaux, etc. Ils épuisent toutes les ressources naturelles. Ils exterminent des animaux. Ils jettent les déchets avec insouciance dans l'environnement. Ils détruisent la terre qu'ils ont maladroitement exploitée. Et ils s'empoisonnent par leurs propres déchets.

Partout où l'égoïsme des hommes est passé, il ne reste ni arbres, ni animaux libres. Après l'extermination des animaux 'sauvages' d'une région, puis la destruction de sa couverture végétale, vient le tour des hommes de partir ou de périr. Mais où aller, si c'est pour refaire les mêmes bêtises ?

Avec la multiplication des 'moteurs à explosion' à l'échelle de la planète, ainsi qu'avec le cumul des gaz résiduels de la consommation de quantités considérables de pétrole, le réchauffement du climat de la planète Terre devient inéluctable (par les gaz à effet de serre). Et personne ne peut aujourd'hui prévoir avec précision les conséquences possibles dans les différentes zones du monde. Pour les pays d'Afrique du Nord, le plus probable est que l'alternance entre des périodes de sécheresse et des périodes de fortes pluies risque de s'accroître.

Les nations et les États devraient au moins s'efforcer de réduire leurs populations, corriger leurs modes de vie, limiter les gaspillages, utiliser des énergies renouvelables, multiplier des zones interdites aux hommes, reboiser systématiquement, protéger les animaux menacés d'extinction, réutiliser l'eau, traiter les déchets pour les recycler ou les restituer à la nature, etc. Avant qu'il ne soit trop tard.



(379). Dans les régions où les hommes étaient rares ou absents, il y avait, selon les climats, des arbres, des buissons, des herbes, des animaux divers, etc. Tous ces êtres vivants se complétaient, se régénéraient et dépendaient les uns des autres. Chacun utilisait plus ou moins partiellement une partie de ce que les autres produisent (tels que fruits, graines, feuilles, pollinisation, matériaux organiques, etc).

Ensuite sont venus les hommes, puis ils se sont multipliés et développés.

En schématisant, on pourrait dire que [Loi 627] *l'une des caractéristiques des hommes est qu'ils ont tendance à détruire les animaux et les plantes de la nature. Ils les remplacent par des bâtiments, des routes, des usines, des animaux domestiqués, des monocultures, etc.* Un peu partout, des portions croissantes des terres agricoles finissent par être couvertes par des routes, des bâtiments ou autres infrastructures.

Les hommes ne s'intègrent pas à la nature (telle qu'elle était originalement), mais vivent aux dépens d'elle, puis ils la rasant complètement, et ils la remplacent progressivement par un environnement particulier ou artificiel. Cet environnement créé par les hommes ne se reproduit pas tout seul (comme la nature originelle), mais a constamment besoin d'être traité, nettoyé, réparé, amélioré et reproduit. Et les déchets produits par les hommes sont de plus en plus volumineux, encombrants, toxiques, dangereux et déroutants.

Dans cet environnement créé par les hommes, se produisent de temps en temps quelques catastrophes écologiques qui nuisent au confort, à la santé, ou menacent la survie des hommes.

Se pose alors plusieurs questions, comme celle-ci : Est-ce que l'environnement créé par les hommes peut durer autant que pouvait durer la nature originale (qui était quasi éternelle) ? Est-ce que ce type actuel d'environnement créé par les hommes est celui qui assure la meilleure survie pour les hommes ?



(380). Durant des siècles, les maghrébins (et les arabes) exploitaient la nature selon une politique à courte vue. Ils ne se souciaient pas d'avoir une vision globale. Ils ne tenaient pas compte, dans leurs activités quotidiennes, de leurs besoins sur le long terme. Si des exceptions contraires existaient, elles étaient rares. Les causes de ce manque de prospective ne se réduisaient pas seulement à l'insuffisance des moyens matériels disponibles, ou à l'urgence de survivre. A la fois l'égoïsme (au niveau individuel, familial, tribal ou national), la gestion politique despotique, et la culture fataliste ambiante, contribuaient à ce manque d'anticipation.

Pendant le 20^e siècle, la croissance démographique s'était accélérée. Déjà pendant les années 1960, plusieurs signes

indiquaient que la population (ou sa densité moyenne) commençait à dépasser son seuil critique⁷⁶.

Dans plusieurs régions, des processus d'érosion et de désertifications s'enclenchaient ou s'intensifiaient. Les autorités étatiques refusaient d'admettre que le pays commençait à devenir surpeuplé. Elles n'avaient pas de politique démographique⁷⁷. Elles étaient préoccupées par des urgences de sécurité et de stabilité politiques. Elles se souciaient surtout de combattre des oppositions politiques radicales.

Depuis les années 1980, certains croyaient que ce serait un atout stratégique si la population pouvait passer d'environ 20 à 45 ou même 60 millions. Ceux qui croyaient que la quantité des citoyens peut primer sur leur qualité se trompaient. La recherche d'une meilleure qualité de vie pour la population ne faisait pas partie des objectifs de l'État. La modestie des ressources du sol (agricoles et minières), par nature non extensibles et non renouvelables, exigeait de développer les potentialités des esprits, par l'épanouissement des sciences et des technologies. Cette voie est la seule qui soit raisonnable. Sinon, il ne serait plus possible de faire prospérer une population plus nombreuse.

Certains considèrent l'exportation d'une main d'œuvre à bas prix (sous forme d'émigration vers l'Europe, l'Amérique ou ailleurs) comme une alternative honorable, ou comme un exutoire au chômage ou à la surpopulation. Ils pensent ainsi en priorité aux transferts de «devises fortes» que rapatrient ces

⁽⁷⁶⁾ Selon cette thèse, dans le cas du Maroc, (et selon mes appréciations subjectives), l'excès de la « population effective (P_{ef}) », par rapport à la « population théorique maximale (P_{th}) à ne pas dépasser», serait d'environ 15% pendant les années 1970, puis de 20 % pendant les années 1990. Rappelons que la population effective était de 11,6 millions en 1960, puis 14.9 en 1970, puis 19.3 en 1980, puis 24.2 millions en 1990, et probablement 33 en l'an 2010. Dans un pays déterminé, il serait possible que la « P_{th} » puisse varier au cours du temps, à cause de l'évolution des concentrations démographiques dans les grandes villes.

⁽⁷⁷⁾ Concernant la politique démographique, voir le point N°(481), dans la section 'La qualité de la vie dans une société dépend de ...', dans le chapitre 'Démographie et Population', dans le livre 'Le Sociétal'.

‘travailleurs immigrés’ (officiellement nommés «Résidents Marocains à l’étranger»). Ces travailleurs immigrés constituent, en quelque sorte, les nouveaux esclaves des temps modernes. Mais les autorités (du pays exportateur) n’osent pas reconnaître que cette option politique est en fait déplorable, médiocre ou déraisonnable.

Les capacités du Maroc durant les années 1990 pouvaient faire vivre environ une vingtaine de millions de personnes, avec une qualité de vie ‘moyenne’ ou ‘supportable’, mais pas une trentaine de millions⁷⁸. Dès que le seuil d’environ 25 millions est atteint, les pressions de la population sur la nature deviennent nettement destructives. Et l’exode des campagnes vers les villes du littoral s’intensifie, jusqu’à ce que ces campagnes, pauvres ou quasi désertiques, deviennent presque vides. Et les villes, à leur tour, se ruralisent et se désorganisent.



(381). La quasi totalité des jardins publics existant dans les villes du Maroc a été réalisée au temps du protectorat français (c’est à dire avant 1956). Les responsables politiques et les conseils des collectivités locales ne se préoccupent pas sérieusement de l’entretien des anciens jardins publics. Ils les laissent mourir par manque d’entretien, d’irrigation ou de surveillance. Ils suppriment les arbres abîmés ou malades et se contentent de les remplacer par des pelouses de gazon. Les passants veulent faire des raccourcis. Ils marchent sur des parterres verts, les piétinent et les compactent. Des jeunes s’amusent à casser les branches des arbres jusqu’à ce qu’il n’en reste que des troncs morts. [Loi 628] ***Tout espace de verdure qui n’est pas protégé par des palissades (métalliques ou autres) finit par être détruit.*** Parfois, même les clôtures métalliques sont volées pour être revendues. Des «jardiniers» (autoproclamés) passent leur temps à élaguer les plantes jusqu’à les rendre squelettiques. Ils finissent par les tuer par des tailles abusives.

⁽⁷⁸⁾ Voir le chapitre ‘Démographie et Population’, dans le livre ‘Le Sociétal’.

Dans toutes les villes, les jardins publics sont victimes d'un même phénomène qui se répète. Les autorités locales inventent mille et une ruses pour découper tout jardin public. Elles le transforment graduellement en plateformes bitumées ou en bâtiments. Sous prétexte d'utilité publique, la superficie originelle du jardin est progressivement diminuée de parcelles successives, pour réaliser par exemple une «fontaine jaillissante», des «kiosques de journaux», un «parc de jeux pour enfants», un «café culturel», des «ateliers artistiques», une «piscine», des «maisons pour les gardiens», des «allées piétonnes» élargies et bétonnées, un «parking» pour automobiles, etc. Et comme par hasard, ce sont des proches des agents d'autorités qui obtiennent des autorisations pour exploiter ces anciennes parcelles de jardins publics. Mêmes certaines administrations de l'État accaparent des surfaces dans ces jardins et construisent dessus leurs annexes ou leurs agences locales.

[Loi 629] *Dés que des usages autres que les promenades sont tolérés à l'intérieur d'un jardin public, celui-ci devient condamné à être détérioré, puis à disparaître.*

Sur les bordures intérieures de grands jardins publics, quelques particuliers occupent parfois des morceaux de terrains et construisant dessus leurs maisons privées. Des superficies déboisées sont transformées en terrains de football ou de pétanque. Certaines zones deviennent des décharges sauvages. Des commerces s'installent illégalement dans l'enceinte de ces jardins. Ils s'étendent ensuite inexorablement en annexant clandestinement des bandes de terre croissantes. Tous ces genres de grignotages se poursuivent de façon implacable, jusqu'à ce que le jardin public soit entièrement dépecé et phagocyté.

Des autorités publiques feignent d'ignorer la dégradation ou la destruction des jardins publics. Elles se passionnent surtout pour les opportunités de spéculations foncières. Leur but inavouable est de justifier la vente de ces jardins publics à des entités privées. Plus un jardin public est dégradé, plus les pressions pour le vendre sont fortes. Certains jardins sont découpés et transférés à des entités privées, telles que des sociétés hôtelières étrangères. Des particuliers achètent ces terrains à bas prix, et y construisent des cafés, des restaurants,

des hôtels, des cabarets, des piscines ou des sièges de sociétés multinationales. En échange, les acquéreurs de ces anciens jardins publics ne manquent pas d'arroser des autorités par des corruptions conséquentes. Et si des personnes essayent de protester ou de sauver ces jardins publics, ils se heurtent à l'agressivité des puissants acquéreurs qui en profitent.

Les villes deviennent des forêts de murs de béton, encombrées par d'innombrables véhicules crachant des gaz empoisonnants. Les immeubles les plus prestigieux, et les palais les mieux décorés, ne pourront jamais égaler la beauté d'un jardin public, ou celle d'une petite forêt de banlieue.

Un phénomène analogue au grignotage des surfaces de jardins publics s'applique, avec les mêmes logiques opportunistes, à d'autres biens communs, comme les forêts, le littoral, les plages, les sites paysagers, les terres collectives, etc. Ces signes révèlent la défaillance ou l'absence de l'État de droit.



(382). La place centrale de Marrakech, située au pied du prestigieux minaret de la Koutoubia, a été offerte à une multinationale (française) de tourisme qui y a construit un hôtel. Idem pour la place centrale de Casablanca. Comme si les autorités voulaient supprimer ces places publiques pour qu'elles ne soient pas exploitées comme lieux de manifestations politiques. Qui aurait accepté, par exemple, que la place centrale historique de Bruxelles, Moscou ou Paris soient, elles aussi, cédées à des sociétés privées, pour une poignée d'argent ?



(383). Si «l'Égypte est un don du Nil», comme disait l'historien et géographe Hérodote⁷⁹, le Maghreb, lui, est un don de l'Atlas. Sans ces montagnes, le climat du Maghreb aurait été à dominante désertique, comme celui de la Libye ou de la Mauritanie, non comme celui de l'Espagne. La majorité du territoire aurait été quasi stérile.

(79) *Hérodote, historien grec, vers 484-425 avant J.Ch.*

Pour favoriser une chute maximale de neige ou d'eau de pluie sur les hauteurs de montagnes déterminées, il faut que ces reliefs soient les plus grands possibles (en altitude et en étendue). Rectifions donc nos erreurs passées. Le peuple qui profite de ces montagnes a intérêt à les protéger de l'érosion destructrice. Parce que les montagnes ne sont pas immuables ou éternelles. L'érosion peut les faire fondre, comme l'eau dissout des matériaux friables ou solubles. Surtout si ces montagnes ne sont pas renforcées par le mouvement des plaques tectoniques ou continentales. Chaque année, l'érosion hydraulique peut fait perdre à ces montagnes des millions de mètres cubes de matériaux utiles à la fertilité⁸⁰.

[Loi 630] *Si la population ne protège pas les montagnes de l'Atlas par des reboisements systématiques, leurs dimensions vont rapidement et irrémédiablement se réduire. Et les quantités de neige ou de pluie qui tombent sur ces montagnes vont diminuer également.* Le fait que ce phénomène s'accomplisse lentement, durant des siècles, n'est pas une raison suffisante pour le négliger. En écologie, si nous voulons éviter de commettre des stupidités, nous devons réfléchir sur le long terme, à l'échelle de la nation, ou du monde, non à l'échelle des individus ou des gouvernements !



(384). Les populations avaient commis, au cours des siècles derniers, plusieurs erreurs écologiques. En voici quelques exemples :

1) Elles coupaient les arbres des forêts naturelles, sans se soucier de replanter de nouveaux arbres (semblables ou différents).

2) Elles n'avaient pas pensé à diviser leurs vastes champs agricoles en plusieurs superficies (petites ou moyennes), et à les séparer par des arbres alignés sous forme de clôtures, haies ou

⁽⁸⁰⁾ *Le 5/12/2006, un fonctionnaire du ministère de l'Équipement avait reconnu, à travers la télévision 2M, que dans le bassin versant de Béni Mellal, l'érosion est évaluée à 4 000 Tonnes de terre par kilomètre carré et par an.*

bosquets, dans le but d'éviter l'érosion des sols (par le vent, et surtout par le ruissellement des eaux de pluie).

3) Elles ne comprenaient pas que [Loi 631] *l'éradication des forêts, des arbrisseaux et des buissons, conduisait nécessairement à la raréfaction des ruisseaux, des nappes phréatiques et des sources d'eau. Ce défrichement menait également à l'extinction de plusieurs espèces d'animaux⁸¹ et de plantes.* En rasant des champs à répétition, pendant des décennies, pour cultiver par exemple des céréales, ils avaient exterminé plusieurs espèces de plantes locales (tels des types d'arbustes, de fougères, de buissons, d'herbacés, etc).

4) Elles multipliaient les troupeaux de bovins, et surtout de caprins, sans se soucier de laisser les terrains de pâturage se reposer périodiquement pour leur permettre de régénérer la couverture végétale originale.

5) Elles avaient labouré des terrains présentant des pentes importantes, accélérant ainsi leur érosion, au lieu de les transformer en terrains en 'marches d'escalier' avant de les cultiver, ou de les planter avec des arbres fruitiers, pour les stabiliser, et pour préserver la terre végétale qui les couvrait.

6) L'État construisait des barrages, mais ne reboisait pas leurs bassins versants. Ceci est une aberration. Les barrages deviennent ainsi condamnés à s'ensaver par les alluvions arrachées par le ruissellement des eaux pluviales.

7) Les populations s'étaient toujours contentées d'extraire de la terre des légumes, des fruits, des céréales, du fourrage, du bois, sans se soucier de rapporter à cette terre des éléments nutritifs (tels que les dérivés des déchets ménagers ou agricoles), pour lui permettre de se régénérer. [Loi 632] *Ne pas fertiliser systématiquement les terres agricoles par des déchets*

⁽⁸¹⁾ *Quand j'étais petit enfant (durant les années 1950), mon père (ancien soldat en Indochine, puis travailleur à la Poste dans la pose de lignes téléphoniques aériennes entre villes et villages dans la région de Marrakech), restait des jours successifs dans la nature. Il ramenait à la maison le gibier qu'il chassait avec ses collègues pendant leurs moments de repos. Il rapportait quelques fois des hérissons, porcs-épics, sangliers, gazelles, mouflon de montagne, perdrix, canards sauvages, grosses tortues, etc. Aujourd'hui (en 2005), il paraît que de tels animaux n'existent plus dans cette province du Haouz.*

organiques recyclés, conduit fatalement à l'appauvrissement de ces terres.

Ces erreurs ont pour conséquences : des rendements agricoles insuffisants, des sols appauvris, des terrains lessivés ou érodés, des zones semi désertiques, des ressources en eau plus rares, des climats locaux plus secs et plus chauds.

Qui peut aujourd'hui réparer tous ces dégâts ? Par quelle méthode ? Et à quel prix ?



(385). Les hommes abusent parfois de leur intelligence. Au point de devenir des exterminateurs. Ils tuent en grand nombre les animaux, les arbres, les broussailles et parfois même leurs semblables. Ne finissent-ils pas par menacer la perpétuation de la vie sur la planète Terre ? Ne sont-ils pas, en dépit des apparences, que des animaux «civilisés»? Ils sont des politiciens habiles, mais chauvins. Ils sont des gestionnaires efficaces, mais cupides. Ils sont des techniciens inventifs, mais aisément aliénés par leurs propres créations. Ils sont savants dans leurs domaines, mais à courte vue ailleurs. Ils menacent la survie paisible à la fois des animaux, des végétaux, et aussi d'eux mêmes. Comment échapper à cette dérive ?



(386). Le traitement des déchets est un bon critère pour évaluer le degré d'éducation, d'organisation ou de discipline des membres d'une société.

[Loi 633] ***Si des familles ou des groupes d'une collectivité se contentent d'éloigner leurs déchets de leur zone de résidence, pour s'en débarrasser à la sauvette, les nuisances de ces ordures vont envahir l'environnement commun.*** Abandonner des ordures dans la nature, les brûler, les jeter dans les rivières ou à la mer, finit nécessairement par empoisonner l'environnement commun. L'ensemble des membres de la collectivité souffrira de leurs répercussions. Ils trouveront des traces de ces déchets dans leurs voisinage, sur leurs mains, dans l'air qu'ils respirent, et mêmes sur leurs assiettes. Un dépotoir considéré comme éloigné d'une habitation ou d'une

agglomération, est nécessairement proche d'une autre. Et les accumulations des différents types de déchets deviennent de plus en plus difficiles à traiter. La meilleure solution pour échapper soi même à ces nuisances, est de s'arranger pour que tous les membres de la société y échappent également.

Tout producteur d'une pollution quelconque, devrait prendre en charge les frais de son traitement ou de son recyclage. Le principe de : «pollueur = payeur» est légitime. Les coûts de ces traitements pourraient être mutualisés. Les déchets organiques pourraient être triés, traités, recyclés et retournés à la terre originelle pour la fertiliser. Les agriculteurs seraient contents d'acheter des fertilisants naturels à des prix raisonnables, fabriqués à partir de déchets organiques diversifiés.

Si les populations persistent à extraire des produits agricoles de la terre, sans restituer les déchets de ces produits à cette terre, celle-ci va irrémédiablement s'appauvrir. L'inconvénient des engrais chimiques, est que, à long terme, ils compliquent les problèmes au lieu de les résoudre.

Les déchets pourraient être transformés en gisements de richesse. Des techniques, des spécialités et des emplois nouveaux pourraient s'y développer.



(387). Avant le seizième siècle, la majeure partie du Grand Maghreb (en Afrique du Nord) était couverte de forêts diverses. Mais ces forêts étaient fragiles. Les tribus qui peuplaient ces territoires (de plaines et de montagnes, Atlas et Rif), avaient commis l'erreur de généraliser le défrichage, déclenchant ainsi l'érosion et la désertification de ces zones.

Pourquoi les arbres étaient-ils coupés ? Les populations étaient attirées par les zones couvertes d'arbres ou de buissons. L'insuffisance des ressources de survie incitait ces populations à exploiter les forêts. Et la multiplication des populations conduisait à l'intensification et à l'extension de cette exploitation des forêts. La stratégie des tribus, des familles et des individus consistait à occuper des terrains pour se les «approprier». Et cette «appropriation» des terrains se concrétisait par l'abattage ou le brûlis des arbres. La coupe des arbres est inéluctable dans toute société où domine

l'individualisme, le besoin urgent de survivre, ou l'égoïsme. Il est clair en effet que les prétentions de «propriété» sur des terrains dénudés, labourés ou plantés par quelques arbres fruitiers, sont aisément plus 'recevables', que sur des terrains gardés sous forme de forêt naturelle. Pendant des décennies ou des siècles, les populations coupaient, déracinaient ou brûlaient les arbres, les arbustes, les buissons et les broussailles. Et les arbres finissaient par ne plus se reproduire.

La région devenait dégarnie. Seules subsistaient quelques genres de plantes simples, robustes, mais peu utiles. Sur les zones déboisées, les populations cultivaient surtout des céréales et des légumineuses. Les tribus et les familles n'avaient épargné aucun terrain, pas même les sols en pente raide. Sur les flancs de montagne, ils arrachaient ou brûlaient la végétation. Ils ne se souciaient pas de l'érosion qui va racler la terre végétale jusqu'à la roche dure sous-jacente. Le ruissellement des eaux de pluie érodait le sol et emportait ses éléments nutritifs. La couche de terre végétale s'amincissait, puis disparaissait. Les rendements des céréales et des légumineuses diminuaient d'année en année. Après quelques années de cultures, les terrains cultivés devenaient peu productifs. Quelques décennies d'exploitation suffisaient à rendre les productivités insuffisantes. Sur des terrains de plus en plus vastes, les rendements devenaient tellement faibles qu'ils ne justifiaient plus l'effort de labourage. Dans des régions de plus en plus nombreuses, les cultures devenaient impossibles. Les populations les abandonnaient pour aller chercher des terrains plus cléments. Et l'érosion se poursuivait sur les sols dépouillés de leur couverture végétale. Finalement, les plantes originales sont exterminées. Et les sols devenaient tellement appauvris que presque plus rien ne pousse dessus.

Les populations n'avaient pas pensé à sauvegarder leur environnement original. Elles ne se souciaient pas de la fragilité de la forêt. Elles ne comprenaient probablement pas, que ces forêts avaient nécessité des siècles pour se constituer, et que si on les coupait, elles ne pourraient plus se régénérer.

Aujourd'hui, pour sauver le peu qui reste de l'environnement originel, il est urgent de supprimer toutes les causes d'érosion. Populations et autorités devraient planter

toutes les végétations pouvant contribuer à éviter l'écoulement superficiel des eaux de pluie. Et la meilleure manière pour empêcher les eaux de ruisseler ou de nuire, est de les amener à s'infiltrer dans le sol. Sur le maximum possible de terrains non utilisés, y compris sur les versants des montagnes, populations et autorités devraient planter les végétations les mieux adaptées (telles que arbres, buissons, broussailles, herbacées, épineux ou même cactus).



(388). Dans le monde arabe, les terres fertiles et exploitables sont rares. Dans les régions où ces terres fécondes existent, se sont développés, d'abord de petits hameaux, puis des villages. Certains parmi ces villages se sont transformés ensuite en villes. Sur le long terme, le développement des villages et des villes se fait au détriment des terres fertiles. Des bâtiments, des routes et des banlieues ne s'arrêtent pas de s'étendre. Ils finissent par couvrir ces anciennes terres fertiles. Il arrive ainsi un temps où des proportions importantes des meilleures terres agricoles du pays se trouvent enfouies sous le béton ou le bitume des villes. Pour préserver les rares potentialités agricoles, ne serait-il pas judicieux d'interdire la construction de bâtiments en dur dans les zones de terres fertiles ?



(389). Leurs dépotoirs préférés, ce sont les cours d'eau ! Ils y jettent leurs eaux usées, leurs saletés, leurs déchets et leurs ordures ! Pourquoi font-ils juste ce qu'il ne faut pas faire ? Et après, ils se plaignent que les sources d'eau potable soient transformées en sources d'empoisonnement !



(390). Le capitalisme est un ennemi redoutable de l'environnement. Sa logique est implacable. Il aliène les hommes par sa boulimie du profit. Il incite à rechercher constamment la croissance. Il transforme les hommes en ravageurs cyniques. Il fait d'eux des pollueurs insouciant. Le

capitalisme peut également, s'il est maîtrisé, disposer des moyens nécessaires pour diagnostiquer et réduire la dégradation de l'environnement.



(391). Les questions écologiques ne mobilisent pas encore les citoyens. Parce qu'elles leur paraissent dénuées d'incidences sensibles sur leurs intérêts personnels immédiats.



(392). Certains proclament : «les cigarettes ne causent pas de cancer» ; «les véhicules ne polluent pas l'air des villes» ; «les gaz d'échappement n'engendre pas des maladies respiratoires chez les enfants» ; «la prolifération des industries et des voitures ne produit pas d'effet de serre» ; etc. Pour démasquer ces propagandistes, il suffit d'examiner l'origine de leurs revenus.



Urgence de préserver l'environnement naturel

(393). Durant des siècles, les maghrébins coupaient arbres, arbustes et broussailles, sur toute l'étendue de leurs territoires. Ils ne se souciaient pas de la nécessité de les replanter. A la fois les pauvres et les riches pillaient les forêts. Ils refusaient tous d'investir le moindre effort, à moyen ou long terme, dans l'exploitation des forêts. Ils se préoccupaient seulement de récupérer du bois de chauffe ou de construction, de défricher des champs pour cultiver des céréales, ou d'avoir des parcours pour faire paître des troupeaux de moutons, de chèvres ou de vaches. Ils coupaient les arbres et vendaient le bois aux particuliers, aux fours, aux bains, aux charpentiers ou aux menuisiers.

Depuis des décennies (ou des siècles), l'État reste incapable d'arrêter ce pillage.

La grande majorité de ces zones déboisées (comme les terres «bour» (بور) non irrigables) sont aujourd'hui délaissées, ou cultivés de façon irrégulière, avec des rendements médiocres (moins de 7 quintaux de céréales par hectare). Ces zones étaient labourées, broutées, érodées ou lessivées (par les eaux de pluie), pendant si longtemps qu'elles ne peuvent plus servir aujourd'hui, ni pour les cultures sèches («bour»), ni pour les pâturages. Continuer à laisser ces zones dans cet état de négligence ou d'abandon ne se justifie plus. S'il n'est pas possible de traiter les sols de ces étendues, ou de les rendre irrigables par le transfert d'eau d'un barrage (proche ou lointain), il deviendrait urgent de les reboiser. Des investissements progressifs devraient leur être réservés.

Populations et État devraient s'efforcer d'accomplir une stratégie nationale de reboisement de toutes les zones qui sont inhabitées, inutilisables, incultes, insuffisamment rentables, ou difficilement accessibles. Toute zone possible à planter devrait bénéficier de ces efforts de reboisement. L'État devrait établir des mécanismes visant à attirer et à intéresser les paysans et les investisseurs pour les faire participer à l'effort de reboisement. Il devrait leur offrir des projets suffisamment profitables. Il devrait leur accorder, en échange de leurs participations ou de leurs investissements, des droits précis, contractuels et programmés. Plusieurs types d'exploitation des futures forêts devraient leur être garantis. Des générations d'agronomes et de botanistes innovants devraient être formées et encouragés. Les arbres plantés devraient être diversifiés. Les jeunes plants d'arbres fragiles devraient être protégés, arrosés et soignés jusqu'à leur âge adulte. Si les populations locales ne comprennent pas ces nécessités, il faudrait les leur expliquer avec patience et pédagogie. Ce travail méticuleux, et coûteux, devrait se poursuivre pendant des décennies, voir des siècles. C'est un investissement à long terme, hautement bénéfique pour la nation.

Par contre, si l'État et les populations continuent à négliger ces problèmes, cela perpétuerait la pire des politiques écologiques.



(394). Les considérations d'écologie obligent aujourd'hui l'ensemble des peuples à changer leurs modes de vie actuels, dans tous les domaines, et à tous les niveaux (type de logement, moyens de déplacement individuels et collectifs, sources et utilisations de l'énergie, enseignement et communication, agriculture et alimentation, manières de travailler et de consommer, généralisation des recyclages, etc).

Tous les peuples ont intérêt à promouvoir des industries locales capables de développer toutes les énergies renouvelables possibles (solaire, photovoltaïque, éolienne, géothermique, marémotrice, biomasse, barrage hydraulique⁸², etc). Ils devraient réaliser des économies d'énergie par l'amélioration des rendements thermiques. Ces transformations, aux échelles nationales et internationales, inciteraient les hommes à développer des connaissances, des technologies, des métiers et des emplois nouveaux. Ces efforts ouvriraient des perspectives d'innovations extraordinaires. Cela permettra aux peuples du monde entier, non seulement de vivre mieux, mais aussi de se développer autrement. A condition que ces peuples se mettent le plus tôt possible au travail, avec la détermination, la mobilisation, et les investissements qui s'imposent.



(395). Les produits de l'industrie humaine deviennent tous, en fin de parcours, des déchets abandonnés dans la nature. Tous les producteurs devraient donc prendre en compte, dès les premiers moments de la conception des produits qu'ils projettent de commercialiser, le sort final que ces produits subiraient. Tous les produits qui risquent de devenir, pendant leur phase finale de déchet, polluant ou toxiques, devraient être interdits à la commercialisation. Des lois devraient conditionner l'accès à la commercialisation par des preuves de recyclage. Pour qu'un

(82) *Il deviendrait bientôt possible de tirer de l'énergie des flux d'eau circulant sous le détroit de Gibraltar par des génératrices de courant électrique (type d'éolienne marine).*

produit obtienne le droit d'être commercialisé, ses fabricants devraient préalablement étudier et solutionner suffisamment les possibilités de recyclage de ce produit.



(396). Dans un pays aride (ou semi aride), une stratégie nationale concernant l'eau ne peut être efficace que si elle intègre plusieurs ingrédients complémentaires, comme ceux qui suivent :

1) Conscientiser et former la population aux meilleures manières de se comporter à l'égard de l'eau (à la maison et ailleurs).

2) Si la conscientisation ne suffit pas pour réduire le gaspillage de l'eau, l'État devrait augmenter son prix.

3) Élaborer les lois nécessaires pour combattre toutes les formes de pollution de l'eau.

4) Partout où c'est possible, préserver et optimiser la couverture végétale (par plantation d'arbres, d'arbustes ou de broussailles), pour réduire l'érosion, et maximiser l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol.

5) Collecter et stocker le maximum possible d'eau de pluie, par tous les genres de barrages possibles.

6) Les meilleures formes de stockage de l'eau sont d'abord les nappes phréatiques, ensuite les barrages (artificiels, situés à l'air libre).

7) Ne laisser aucune eau s'écouler vers la mer sans être judicieusement exploitée, transportée, recyclée et réutilisée, autant de fois que possible.

8) Partout où c'est possible, encourager le passage de l'«irrigation superficielle» à toute autre technique d'irrigation économe en eau (comme le «goutte à goutte»).



(397). La comparaison entre des expériences énergétiques de différents pays montre que la politique énergétique la plus raisonnable est celle qui préserve un équilibre intelligent entre

toutes les sources d'énergie disponibles (hydraulique, fossiles, nucléaire et renouvelables).



(398). Il est douteux que la paix intégrale puisse exister entre les hommes, si une paix conséquente n'est pas préalablement établie entre les hommes et la nature !



(399). Quand vous visitez des sites superbes, par leurs monuments, leurs climats, leurs panoramas, ou leurs environnements, vous constatez souvent un nombre croissant d'individus fortunés qui s'approprient des parcelles proches de ces sites. Sous prétexte de «développer le tourisme», ils entourent ces parcelles par des clôtures et en interdisent l'accès aux citoyens ordinaires. Ils y bâtissent des résidences secondaires, des hôtels, des parcs de jeux et des commerces. Ces opportunistes privent non seulement les autres citoyens de profiter de la beauté de ces sites, mais en plus, ils les accaparent et les défigurent. La propriété privée ne devrait-elle pas être réglementée et limitée dans tous les sites sensibles ou importants ?



(400). Depuis plus d'un siècle, tout le monde pille le sable des plages. Toutes les villes et tous les villages proches de la mer, ont été construits, et continuent à l'être, avec le sable des plages. L'État semble incapable d'arrêter ce pillage. Il est courant de constater, à côté de tout logement, bâtiment ou immeuble en construction, des déchargements de sable de plage. Pourtant, ce sable est facilement reconnaissable, par ses grains caractéristiques, sa teneur en calcaire, ses petits morceaux de coquillages, ses insectes ou ses fragments de racines de plantes typiques du littoral. Pour confectionner du béton de construction, les gens évitent le sable de concassage ou des rivières. Ils privilégient le sable de mer, parce qu'il coûte moins cher à l'individu concerné. Ils ne comprennent pas que

l'utilisation massive du sable des plages coûte à la communauté plus chère que l'usage généralisé du sable de concassage. Ils sont insouciants de la dégradation des plages. Les anciennes plages couvertes d'un magnifique sable⁸³ fin, jaune ou gris jaune, deviennent des champs hideux de rocailles piquantes et de pierres dangereuses.



(401). Plusieurs catastrophes étaient survenues en Europe occidentale, dans l'agroalimentaire, entre les années 1980 et 2000 (telles que «maladie de la vache folle», ou «encéphalopathie spongiforme bovine», «fièvre aphteuse», «grippe aviaire», etc). A l'apparition de chaque foyer de contagion, des dizaines de milliers d'animaux d'élevage devaient être abattus, incinérés ou enterrés. Des producteurs d'aliments du bétail utilisaient de façon malsaine des déchets des abattoirs. La critique avait dénoncé la course au productivisme et l'avidité insatiable pour les profits. Pour éviter la répétition de désastres semblables, des règles strictes devraient être respectées. En voici quelques exemples :

- Le principe de précaution nécessite d'interdire l'utilisation de tout ce qui risque de menacer ou de nuire à la santé des humains, des animaux ou des plantes.

- Tous les aliments (destinés aux hommes, aux animaux ou aux plantes), ne devraient comporter que des produits naturels, brutes ou transformés, mais naturels. C'est à dire sans addition de produits artificiels ou chimiques, et sans manipulations génétiques.

- Les produits alimentaires (pour hommes ou pour animaux), exposés à la vente, devraient comporter des étiquettes ou des références de 'traçabilité', indiquant leur origine, et les étapes importantes de leur transformation industrielle, depuis leur production première, jusqu'au consommateur final.

- Tous les produits qui entrent dans l'agriculture, ou dans l'alimentation (des hommes, des animaux ou des plantes),

⁽⁸³⁾ *Même le sable de plage des zones de Laâyoune ou Tarfaya, dans le désert, est vendu aujourd'hui aux Îles Canaries, pour embellir leurs plages et attirer des touristes.*

devraient être continuellement surveillés et contrôlés, par plusieurs organismes indépendants, et par des laboratoires neutres.

- Si des exploitations agricoles sont victimes d'un sinistre naturel, l'État devrait les aider, pour éviter leur faillite ou leur abandon. (Sans que ce secours devienne un privilège sectoriel, ou une assurance cachée contre le risque de faillite).

- Toutes les personnes ou groupes qui sont convaincues de tricherie dans l'agriculture, ou de fraude dans les produits alimentaires, devraient être légalement et définitivement exclues de ces activités.

- Les déchets ménagers ou organiques (des hommes, des animaux ou des plantes) devraient retourner aux champs agricoles, après avoir subi les transformations adéquates. Ils ne devraient surtout pas être brûlés, enfouis, ou jetés dans des cours d'eau, ou à la mer.



(402). [Loi 621'] *Dans toute zone où la densité des hommes dépasse un seuil critique spécifique, des espèces de plantes et d'animaux finissent par disparaître.*

Pour préserver la biodiversité, il est indispensable d'établir, dans chaque pays, plusieurs réserves suffisamment vastes. Ces parcs devraient être clôturés et interdits aux populations de manière absolue. Aucun prétexte ne devrait justifier leur transgression. Aucun accès, séjour, loisir ou activité ne devrait y être toléré. Même pas le 'tourisme encadré' ou la 'chasse payante'. Des lois devraient prévoir des sanctions sévères contre toute forme de participation à la transgression de ces zones. Seuls des gardiens armés et quelques chercheurs scientifiques pourraient être autorisés à y travailler.



ÉPILOGUE

Pour ne pas me répéter, le lecteur m'excuserait de le renvoyer à 'l'épilogue' du livre «Le Sociétal». Car les trois livres : «Le Sociétal», «Le Politique» et «L'éthique politique», sont à la fois complémentaires et autonomes. Et 'l'épilogue' du livre «Le Sociétal» est commun à l'ensemble de cette œuvre.

— * — * —

Rédaction et mise en forme
achevées à Casablanca, le 31 août 2010.

Abderrahman Nouda

عبد الرحمان النوضه

nouda.abderrahman@gmail.com

— * — * —

Invitation : Si, après la lecture de ce livre, vous considérez qu'il est intéressant, n'oubliez pas d'en faire profiter vos amis, en leur indiquant l'adresse du site Internet « <http://livreschauds.wordpress.com/> », d'où ils peuvent télécharger gratuitement cet ouvrage.

— * — * —

INDEX DE 'L'ÉTHIQUE POLITIQUE'

A

accident.....96
 agro-alimentaire...264
 aliénation.....24, 148
 altruisme.....52, 60
 analyse.....99
 animal.....236
 apathique.....61
 apprendre.....143, 151
 apprentissage.....143
 arbre...237, 239, 241,
 242, 246, 248, 258,
 260
 authenticité.....127
 autosatisfaction. .106,
 149

B

barrage.....245, 247
 bibliothèque 158, 161,
 162
 bien public.....89
 bio diversité.....265
 bon sens.....113
 bonheur.....56

C

catégorie.....95
 centrisme.....100
 chantier.....124
 citoyen.....85
 civilisation.....91
 civisme.....95, 97
 climat. .242, 243, 244
 communication. .183,
 184, 194, 196
 comportement 59, 92,
 93, 112
 compréhension.....92

comprendre 112, 134,
 141
 conducteur.....97
 conduite.....97
 conjoint.....209
 connaissance.....132,
 136, 138, 140, 143,
 144, 146, 147, 148,
 149, 150
 conscience22, 85, 149
 contradiction...50, 99
 contraire.....113
 convaincre.....106
 coopération...62, 122
 courage.....20, 30
 couverture végétale
 237, 239, 243, 245,
 246, 247
 crime.....76
 critère de vérité...121
 critique.....119, 177
 croyance.....158
 culture 152, 155, 156,
 158, 164, 165, 166,
 183, 193

D

décalage culturel. .164
 déchet.....257, 262
 défaut....75, 106, 134
 déficit.....158
 délit.....25, 133
 démarche.....119
 démocratie.....122
 dépotoir.....259
 désertification...238,
 239, 241
 désobéissance.....81
 devoir.....20

discours.....63, 170
 discussion.....145
 divorce.....210
 domination.....217
 douter.....107
 droit à l'expression
188

E

eau246, 248, 259, 262
 échec.....130, 132
 écologie.....237, 244,
 255, 260, 261
 économie.....24
 écrit.....128, 144
 éducateur.....149
 éducation.....17
 efficacité.....124
 effort.....30, 110
 égalité.....61
 égocentrisme.....32
 égoïsme...24, 32, 33,
 34, 36, 37, 38, 39,
 40, 41, 42, 43, 45,
 46, 50, 51, 52, 53,
 54, 55, 56, 58, 59,
 61, 62, 63, 64, 65,
 67, 68, 69, 70, 238,
 241, 242, 258
 élève.....143
 énergie.....263
 environnement. .240,
 251, 259
 époux.....210
 érosion 237, 239, 246,
 247, 258
 erreur.....63, 130, 131
 esprit.....179
 esthétique.....95

- étape.....112
éthique. 20, 21, 23, 26
évidence.....108
expérience.....135
expertise.....105
exterminateur.....236,
256
- F**
famille.....181
féminisme.....212
femme 212, 214, 215,
216, 217, 218, 220,
221
formation.....157
- G**
génial.....109
glorifier.....192
- H**
hiérarchie.....88
humiliation.....17
- I**
idée.....139
ignorance....145, 146
illicite.....93
impartialité.....75
impôt.....86, 87
impunité.....81
incorrigible.....76
individualisme.....65
information 144, 168,
170, 173, 175, 176,
185, 186, 188, 189,
191, 192
initiative.....110
injustice.....56
inondation. 238, 239,
245
intellectuel.....155
intelligence.....148
Internet.....162, 163
investigation.....106
- J**
jardin public.....252
journal.....171
journaliste. 168, 171,
172, 173, 174, 176,
177, 178, 186
juge.....77
justice...74, 78, 81, 84
- L**
lecture.....157
légitimer.....57
lire.....164
livre....147, 156, 159,
161, 162, 193
logique.....107, 123
loi46, 59
- M**
mal.....106
maladie sociale...120
marginalisation.....17
mariage.....209
médecin.....228
médecine...222, 231,
235
médecine
traditionnelle...230
média. 168, 169, 170,
172, 173, 174, 175,
177, 186, 188, 189,
191, 192
médicament226, 229,
230, 233
mensonge.....170
mérite.....88
méthode....102, 104,
105, 111, 121, 132
modernité.....127
modestie.....28
montagne.....254
morale 13, 14, 15, 16,
18, 20, 21, 23, 24,
26, 28, 30, 59
moralisation.....14
motivation.....63
- N**
nature. 236, 249, 250,
263
négligence.....128
- O**
ordure.....259
- P**
paresse.....110
patriotisme.....66
pensée 100, 115, 120,
142, 147, 193
personnage.....91
personnalité sexuelle
.....197
peuple.....165
pluie.....243
- pluridisciplinaire..151
politique.....139
pollueur.....260
population...206, 240
prêcheur.....20
prévoir.....111
principe.....22, 75
problème social88, 99
progresser.....107
projet.....124
propagande.170, 190,
191, 192
propagandiste.....260
publicité.....190, 192
- Q**
qualité.....105
quota.....218
- R**
raison. .99, 114, 117,
127, 129
raisonnement.....133
rationalité...107, 127,
131
réalisme.....115
reboiser.....261
rectifier.....105
rediffusion.....149
réflexion....100, 102,
103, 113, 114
relativité.....116
répression.....84
réseau.....184
réserve.....265
revendication.....85
rivalité.....67
route.....96
- S**
sable.....264
sanction.....72, 83
savoir. 138, 142, 145,
148, 156, 158
science.....146
sécheresse...238, 243
sécurité.....96, 97
séparation.....207
seuil critique.....240
sexualité....198, 199,
202, 204, 205, 206,
207, 208, 216
site.....263

société....68, 92, 124, 125	tâche.....112	trottoir.....89
sociologie.....140	télévision....178, 181, 188, 191, 192, 193	V
spécialisation.....137	témoignage.....110	valoriser.....94
spectacle.....165	terre fertile.....259	végétal.....236
sport.....166	théorie.....110	véhicule.....97
stratégie.....134	trahison.....18, 19	vérité. .102, 104, 115, 116
supposition.....134	travail.....90	victime.....77
système politique...72	triche.....94	vigilance.....104, 106
T	tricherie.....91	ville.....259
tabou.....154	tromper.....129	vol.....82

TABLE DES MATIÈRES DU LIVRE : 'LE SOCIÉTAL'

LA	COUVERTURE	DU
LIVRE		1
TABLE	DES MATIÈRES de	'Le
Sociétal'		5
INTRODUCTION	: POURQUOI	CE
LIVRE ?		8
	<i>C'est le contenu d'un texte qui détermine</i>	
	<i>son style et sa</i>	
<i>légitimité</i>		8
	<i>L'intuition aide à passer de la superficialité</i>	
	<i>à</i>	<i>la</i>
<i>rationalité</i>		10
	<i>« Nous vous demandons seulement de nous</i>	
	<i>comprendre,</i>	
	<i>non de nous donner quoi que ce</i>	
	<i>soit » !</i>	
		13
	<i>La particularité de ce</i>	
	<i>livre</i>	
		16
	<i>Personne ne peut prouver ses idées</i>	
	<i>politiques !</i>	
		23
	<i>Exploration critique de la</i>	
	<i>société</i>	
		27
La		
SOCIÉTÉ		29
	<i>Dynamique de la</i>	
	<i>société</i>	
		29

L'évolution de la société est régie par des
loi 53

Le renouvellement des générations au sein de la
société 65

Soyons attentifs aux phénomènes
sociaux 72

L'inertie de la
société 82

Aspirations et contradictions dans la
société 86

Problèmes de société et devoirs de
citoyens 94

La corruption dans la
société 103

L'insécurité dans la
société 107

La solidarité
sociale 112

L'urbanisme en déficit de
rationalité 115

COMMENT J'AI TROUVÉ LA SOCIÉTÉ
APRÈS

MA SORTIE DE

PRISON 121

Des visages
ternes
122

Un puissant désir de se hisser parmi les
«supérieurs» 123

Des citoyens marqués par le
despotisme 124

Déficit de
cordialité
.. 126

Déficit
d'autocritique
..... 127

Déficit de
culture
.. 128

Déficit de
philosophie
.. 130

	<i>Déficit</i>	<i>de</i>	
<i>civisme</i>			
. 132			
		<i>L'égoïsme</i>	
<i>ravageur</i>			
. 133			
	<i>Des</i>	<i>aliénations</i>	
<i>imperceptibles</i>			134
	<i>Le</i>	<i>Dieu</i>	
<i>Argent</i>			
... 136			
	<i>Obsession</i>	<i>de</i>	
<i>jouir</i>			
137			
	<i>Diversité</i>	<i>et</i>	<i>pluralité</i>
<i>étonnantes</i>			138
<i>Fortunés et misérables, tous égaux dans le</i>			
<i>malaise</i>			138
	<i>Progrès</i>	<i>planifié</i>	<i>ou</i>
<i>spontanée ?</i>			<i>évolution</i>
			139
	<i>Irrationalités</i>	<i>et</i>	
<i>gaspillages</i>			140
		<i>Pollutions</i>	
<i>banalisées</i>			
141			
	<i>Massacre</i>	<i>des</i>	
<i>arbres</i>			
142			
		<i>Opportunisme</i>	
<i>généralisé</i>			
143			
	<i>Médiocrité</i>	<i>et</i>	
<i>aliénation</i>			
144			
	<i>Insouciance</i>	<i>envers</i>	<i>des</i>
<i>terribles</i>			<i>dangers</i>
			146
	<i>Besoin</i>	<i>d'une</i>	<i>révolution</i>
<i>culturelle</i>			148

<i>infini</i>	149
L'ÉCONOMIE	
CAPITALISTE	
<i>Dynamique et dérivés du</i>	
<i>capitalisme</i>	152
<i>L'exploitation</i>	
<i>capitaliste</i>	165
<i>Le</i>	
<i>chômage</i>	
.....	174
<i>Qui peut supprimer le</i>	
<i>chômage ?</i>	181
<i>Qualités et défauts du</i>	
<i>capitalisme</i>	183
<i>Processus transformateurs de</i>	
<i>l'économie</i>	192
<i>Durée du travail et</i>	
<i>loisirs</i>	199
<i>Déficit de prudence envers les puissances</i>	
<i>impérialistes</i>	204
<i>L'interventionnisme ravageur des puissances</i>	
<i>impérialistes</i>	
.....	212
<i>Les puissances impérialistes imposent des</i>	
<i>échanges</i>	
	<i>non</i>
<i>équitables</i>	
.....	224
LA	
CONCURRENCE	
.....	227
<i>Utilités et dérivés de la</i>	
<i>concurrence</i>	227
<i>Critères du mérite</i>	
<i>social</i>	228
LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL ET	
DURABLE	
	230

Le développement est régi par des lois	230
Les causes du sous-développement sont souvent plus intérieures qu'extérieures	231
Le développement ne se fait pas spontanément, mais se planifie	235
Toute insuffisance peut être transformée en opportunité de progrès	237
Pour se développer, l'essentiel est de planifier, rationaliser, produire et investir, continûment	239
Comment enclencher le développement	245
Le progrès d'une société ne peut être intégral si des parts de la population demeurent ignorantes, pauvres, marginalisées ou improductives	252
Les groupes sociaux aptes à transformer la société	258
Facteurs matériels et facteurs moraux du développement	262
Développements relatifs, et vitesses comparées de développement	266
Le tourisme ne produit pas le développement	268
Les sources de la puissance	270
Entreprises publiques et entreprises privées	272
Quand les banquiers se transformeraient-ils en militants ?	278
L'AGRICULTURE	284

L'ENSEIGNEMENT	
..... 289	
<i>Enseignement, économie et développement</i>	289
<i>Les performances de l'enseignement reflètent la qualité des objectifs du pouvoir politique</i>	295
<i>Enseigner ? Mais dans quel but ?</i>	299
<i>Enseigner n'est pas à la portée de n'importe qui !</i>	301
<i>Comment rendre l'enseignement efficient ?</i>	303
 L'apprentissage	
..... 312	
DÉMOGRAPHIE	ET
POPULATION	313
<i>La qualité de vie dans une société dépend de la maîtrise de sa démographie</i>	313
<i>Enjeux des politiques démographiques</i>	319
<i>Facteurs limitant les qualifications des individus</i>	323
ÉPILOGUE	
..... 326	
REMERCIEMENTS	
..... 330	
INDEX	DE 'Le Sociétal'
	331
TABLE DES MATIÈRES de 'Le Politique'	
335	
TABLE DES MATIÈRES de 'Éthique et Politique'	338



TABLE DES MATIÈRES DU LIVRE 'LE POLITIQUE'

Le Politique	1
TABLE des MATIÈRES de 'Le Politique'	4
PRÉSENTATION de 'Le Politique'	8
LA CRITIQUE	13
<i>Seul l'échange de critique ouvre la voie vers le progrès</i>	
<i>13</i>	
<i>Déontologie de la critique</i>	<i>19</i>
Le POUVOIR POLITIQUE	23
<i>Conditions et limites de la légitimité du pouvoir</i>	
<i>26</i>	
<i>Le but du pouvoir</i>	<i>28</i>
<i>Les dérives du pouvoir</i>	<i>34</i>
<i>La résistance à l'oppression est légitime</i>	<i>42</i>
<i>Les dégâts causés par l'oppression</i>	<i>45</i>

Si le pouvoir politique devient égoïste, pourquoi les citoyens ne le deviendraient-ils pas aussi ? 48

Sortir d'une crise politique est plus difficile que d'y entrer 49

Voie du mal ou voie du bien ? 50

Les déviations du pouvoir politique se manifestent par des pratiques déraisonnables 53

Quand un pouvoir a besoin du 'terrorisme' d'État pour durer 59

Quand le pouvoir politique (ou l'État) évolue en son contraire 63

Une intelligence politique égoïste ne peut mener qu'à la médiocrité 70

Les maladies politiques sont aussi contagieuses 75

En politique, l'important est de commencer par soi même 79

DYNAMIQUE DES POUVOIRS EXISTANT DANS LA SOCIÉTÉ 81

Dynamique et lois régissant le pouvoir 81

Le 'verrouillage' du pouvoir 87

Les risques du pouvoir 92

Logiques et dérives des luttes politiques	95
La pratique du commandement	98
LA DOMINATION	
.....	102
Le syndrome du despotisme	102
Le pouvoir qui aliène	104
Dynamique des rapports de forces	106
L'ÉTAT de DROIT	
.....	111
Le Droit dans l'État	111
Un État régi uniquement par le Droit	117
Les Droits de l'Homme	
124	
La séparation des pouvoirs	137
L'impunité	
.....	143
Transparence, contrôle et sanction	146
Les fortunes	
.....	150
La discipline	
.....	157
Dynamique de la gouvernance de l'État	160
Les fonctionnaires : indispensables, mais envahissants	

et peu
efficaces
..... 177

Qui est coupable de
« terrorisme » ? 183

La
POLITIQUE
..... 186

La politique saine est l'art de traiter
équitablement les

contradiction
sociales
186

Pas de politique raisonnable sans compréhension
des

phénomènes
sociaux
191

Seule la conformité à l'éthique donne de la
noblesse à

la
politique
..... 200

Importance de la maturité
politique 209

La DÉMOCRATIE
..... 211

Pourquoi la démocratie est-elle
nécessaire ? 211

Comment définir la
démocratie ? 216

Les hommes sont-ils « égaux » comme supposé
dans

démocratie ?
..... 220

Difficultés et défauts de la
démocratie 224

Qui revendique la démocratie ? 241

Les devoirs recommandés par la démocratie 242

Qui est apte à apprécier l'existence de la démocratie ? 245

Quand la démocratie est escamotée 246

Notre liberté demeure limitée ou conditionnée 248

Les

MILITANTS 252

Qui est militant ? 252

Les militants sont les seuls remparts contre la décadence 262

Les militants aussi commettent des fautes 263

Devoirs des militants 277

Devoirs du peuple envers ses militants 279

Déceptions de militants 281

Militants et phases politiques 289

Les

PARTIS

POLITIQUES 293

Comment des partis deviennent médiocres 293

Les partis qui progressent sont ceux qui savent traiter les

<i>sociales</i>	
303	
<i>Les surprises des</i>	
<i>élections</i>	308
RÉVOLUTION	et
RÉFORME	310
<i>Piloter l'évolution de la</i>	
<i>société</i>	310
<i>Une vraie révolution transforme les hommes,</i>	
<i>mais ne</i>	
<i>les détruit</i>	
<i>pas</i>	
. 312	
<i>Relation dialectique entre réforme de l'individu et</i>	
<i>réforme de la</i>	
<i>société</i>	
314	
RELIGION	et
POLITIQUE	31
7	
<i>La religion contrarie-t-elle le développement ?</i>	
.....	317
<i>Pourquoi les musulmans sont-ils</i>	
<i>relativement sous-</i>	
<i>développés ?</i>	321
<i>Impossible de concilier religion et</i>	
<i>raison</i>	326
<i>Contradictions entre religion, philosophie et</i>	
<i>sciences</i>	334
<i>Antinomie entre religion et</i>	
<i>État</i>	336
<i>Qui tolère l'exploitation de la religion en politique,</i>	
<i>récolte</i>	
<i>l'oppression</i>	
.....	343
<i>Les religieux peuvent eux aussi dévier de la bonne</i>	
<i>voie</i>	350

<i>Comment établir la séparation entre politique et religion ?</i>	350
<i>Faut-il réformer la religion ou la société ?</i>	359
<i>Toute théologie non éclairée par une philosophie critique</i>	
<i>risque de devenir totalitaire</i>	367
MONARCHIE	et
RÉPUBLIQUE	375
<i>Comparaison entre monarchie et république</i>	375
<i>L'enjeu des luttes politiques est l'alternance au pouvoir</i>	379
ETHNIES et COMMUNAUTÉS (Imazighen et Arabes)	385
<i>Aucun progrès social n'est possible si la société ne traite</i>	
<i>pas correctement les contradictions sociales</i>	385
<i>Privilégier l'homogénéité ou la diversité de la société ?</i>	396
<i>Étouffer la culture Amazighe ou l'entretenir ?</i>	400
MAGHREB	et
ARABES	PAYS
	403
<i>Manque flagrant de raison et de patriotisme</i>	403
<i>Les puissances impérialistes entretiennent la division</i>	
<i>et la dépendance des États arabes</i>	407
<i>Prenons conscience de nos défauts et de nos retards</i>	410
FRANCOPHONIE et LANGUES NATIONALES	415
<i>La francophonie est un colonialisme linguistique</i>	415
<i>Les contagions linguistiques évoluent</i>	

	<i>en</i>	<i>conflits</i>	
<i>politiques</i>			
. 422			
<i>Tout peuple qui utilise une nouvelle langue</i>			
<i>change</i>			
		<i>son</i>	
<i>identité</i>			
..... 424			
<i>Une émancipation culturelle authentique devrait</i>			
<i>se faire</i>			
	<i>dans</i>	<i>la</i>	<i>langue</i>
<i>nationale</i>			428
Le			
SOCIALISME			
..... 436			
<i>Causes de l'effondrement des régimes</i>			
<i>socialistes</i>			436
<i>Résurgence continue des aliénés, des</i>			
<i>accapareurs, des</i>			
<i>exploiteurs</i>	<i>et</i>	<i>des</i>	
<i>opresseurs</i>			445
<i>Contradictions entre capitalisme et</i>			
<i>socialisme</i>			449
INDEX	de	'Le	
Politique'			
455			
TABLE DES MATIÈRES	de	'Le	
Sociétal'			457
TABLE DES MATIÈRES	de	'L'Éthique	
politique'			460

